

NEOPHILOLOGICA

15

Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego



Katowice 2002

tom 15

*Studia nad składnią i semantyką
języków romańskich*

pod redakcją
Wiesława Banysia

PRACE NAUKOWE
UNIwersytetu śląskiego
W KATOWICACH
NR 2113

NEOPHILOLOGICA

volume 15

Études sémantico-syntaxiques des langues romanes

sous la rédaction de
Wiesław Banyś

Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego

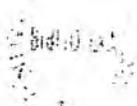


Katowice 2002

REDAKTOR SERII: JĘZYKOZNAWSTWO NEOFILOLOGICZNE
MARIA WYSOCKA

RECENZENT
JÓZEF SYPNICKI

11 2861 2413



86 315807

TABLE DES MATIÈRES

Wiesław BANYŚ: Bases de données lexicales électroniques – une approche orientée objets. Partie I: Questions de modularité	7
Krzysztof BOGACKI: Essai d'une description des titres et des noms de fonctions par automates et transducteurs finis	30
Aleksandra CHRUPAŁA: «Femme» – ce qu'elle fait et ce qu'on peut faire avec en langue française	55
Katarzyna KWAPISZ-OSADNIK: Eventualité et supposition. Quelques réflexions sur l'hypothèse et l'emploi du subjonctif	77
Małgorzata LIBERSKA: Représentations sémantico-cognitives dans le cadre de la grammaire applicative cognitive (exemple du verbe <i>monter</i>)	102
Ewa MICZKA: Quelques remarques sur la conception prototypique de la représentation textuelle	117
Ewa PILECKA: Le transfert métaphorique en diachronie: cas du champ sémantique des adjectifs désignant les qualités physiques	126
Izabela POZIERAK-TRYBISZ: Structure du champ sémantique des concepts <i>changer / devenir</i>	139
Monika SUŁKOWSKA: Problèmes méthodologiques et pratiques dans la description des séquences figées	158
Joanna WILK-RACIEŃSKA: ¿Dativo de interés, dativo aspectual, y <i>si no...</i> ? – esbozo de estudio sobre la función del pronombre personal <i>se</i> en sus usos atípicos	167
Maria ZAŁĘSKA: La pragmatica di esitazione. Il caso del futuro epistemico in italiano	193
Wiesław BANYŚ: Bases de données lexicales électroniques – une approche orientée objets. Partie II: Questions de description	206
Katarzyna KWAPISZ-OSADNIK: Les notions de prototype et d'invariant sémantique dans l'analyse des catégories grammaticales. La linguistique cognitive et l'enseignement des langues étrangères	250

SPIS RZECZY

Wiesław BANYŚ: Elektroniczne bazy danych leksykalnych – ujęcie zorientowane obiektowo. Część I: Zagadnienia modularności	7
Krzysztof BOGACKI: Próba opisu tytułów i nazw funkcji za pomocą transduktorów i automatów skończenie stanowych	30

Aleksandra CHRUPAŁA: O tym, co „robi kobieta” i co można „z nią robić” w języku francuskim	55
Katarzyna KWAPISZ-OSADNIK: Ewentualność i supozycja. Kilka refleksji na temat hipotezy i użycia trybu <i>subjunctif</i>	77
Małgorzata LIBERSKA: Koncepcja semantyczno-kognitywna w ujęciu gramatyki aplikatywno-kognitywnej na przykładzie czasownika <i>monter</i>	102
Ewa MICZKA: Kilka uwag o prototypowej koncepcji reprezentacji tekstualnej	117
Ewa PILECKA: Metaforyzacja w perspektywie diachronicznej: przypadek pola semantycznego przymiotników oznaczających cechy fizyczne	126
Izabela POZIERAK-TRYBISZ: Struktura pola semantycznego pojęć <i>zmiana</i> i <i>stawanie się</i>	139
Monika SUŁKOWSKA: Problemy metodologiczne i praktyczne w opisie jednostek frazeologicznych	158
Joanna WILK-RACIEŃSKA: Dativus wyrażający ekspresję, dativus wyrażający aspekt ... <i>a jeśli nie?</i> – funkcje hiszpańskiego zaimka osobowego <i>se</i> w jego użyciach nietypowych	167
Maria ZAŁĘSKA: Pragmatyka wahania na przykładzie epistemicznego użycia czasu przyszłego w języku włoskim	193
Wiesław BANYŚ: Elektroniczne bazy danych leksykalnych – ujęcie zorientowane obiektowo. Część II: Zagadnienia opisu	206
Katarzyna KWAPISZ-OSADNIK: Pojęcia prototypu i inwariantu semantycznego w analizie kategorii gramatycznych. Językoznawstwo kognitywne a nauczanie języków obcych	250

CONTENTS

Wiesław BANYŚ: Electronic lexical databases: the object-oriented approach. Part One: The problems of modularity	7
Krzysztof BOGACKI: Describing the titles and the names of functions by finished automats and transducers	30
Aleksandra CHRUPAŁA: On what “a woman does” and what “can be done with a woman” in French	55
Katarzyna KWAPISZ-OSADNIK: Possibility and supposition. Some reflections on the hypothesis and use of the French subjunctive mood	77
Małgorzata LIBERSKA: The cognitive semantic concept in the applicative-cognitive grammar approach – the case of the French verb <i>monter</i>	102
Ewa MICZKA: Some remarks on the prototypical concept of textual representation	117
Ewa PILECKA: The metaphoric transfer in the diachronic perspective: the case of the semantic field of adjectives describing physical features	126
Izabela POZIERAK-TRYBISZ: The structure of the semantic field of notions of <i>change</i> and <i>becoming</i>	139
Monika SUŁKOWSKA: The methodological and practical problems in the description of phraseological units	158
Joanna WILK-RACIEŃSKA: The dative of expression, the dative of aspect ... <i>if not?</i> The function of the Spanish personal pronoun <i>se</i> in its untypical uses	167
Maria ZAŁĘSKA: The pragmatics of hesitation – the case of the epistemic use of the Italian future tense	193
Wiesław BANYŚ: Electronic lexical databases: the object-oriented approach. Part Two: The problems of description	206
Katarzyna KWAPISZ-OSADNIK: The notion of the prototype and the semantic invariant in the analysis of grammatical categories. Cognitive linguistics and teaching foreign languages	250

Wiesław Banyś
Université de Silésie
Katowice

Bases de données lexicales électroniques – une approche orientée objets

Partie I: Questions de modularité*

0. Que les informations lexico-sémantiques, à côté des informations phonétiques, morphologiques et syntaxiques, doivent être nécessairement prises en compte dans les recherches qui se veulent efficaces dans le cadre du traitement automatique de la langue et de l'intelligence artificielle est une chose, ces derniers temps au moins, admise par la majorité des chercheurs (cf. p.ex. Y. Wilks, B. M. Sator, L. M. Guthrie, 1996).

Plusieurs questions se posent à cet égard dont nous ne mentionnons ici rapidement que quelques-unes qui sont directement liées aux propositions que l'on va présenter ci-dessous.

La première concerne le besoin lui-même de la construction des dictionnaires électroniques. Même pas tellement le besoin lui-même, qui semble être actuellement une chose parfaitement acquise, aussi bien du point de vue des travaux effectués dans le cadre du traitement automatique du langage, ceux qu'on fait dans le cadre de l'intelligence artificielle, que du point de vue d'un utilisateur moyen averti qui voudrait avoir accès à un dictionnaire qui lui permettrait de transgresser l'ordre parfaitement alphabétique des dictionnaires traditionnels et trouver beaucoup plus rapidement (facteur temps) et efficacement (facteur qualité) le mot, l'expression ou la construction qu'il cherche – ces derniers temps, grâce à la conversion des dictionnaires traditionnels en leurs versions électroniques et grâce aux ordinateurs qui effectuent la computation des entrées presque instantanément, cela est devenu en fait possible. Pourtant, le problème est qu'il n'est pas uniquement question

* Ce travail a été effectué dans le cadre du Projet MATCHPAD (IST-12256) du V^e Programme de la Commission Européenne dont le but est de construire un programme de traduction automatique de l'anglais vers le polonais et du polonais vers le français.

de reprendre sous forme électronique les informations que les dictionnaires traditionnels contiennent explicitement telles quelles ; ce qui importe, c'est pouvoir réunir aussi bien les informations explicites des dictionnaires traditionnels, souvent les réorganiser, en tirer, là où c'est possible, les informations implicites (p.ex. sur les hiérarchies de dépendances sémantiques) et en ajouter éventuellement d'autres pour constituer une véritable base de données lexicales polyvalente et non seulement une version électronique de ce que l'on a déjà sous forme papier. Autant dire que l'extraordinaire travail des lexicographes a permis de réunir sans doute, si ce n'est pas toutes au moins leur grande majorité, les informations factuelles utiles concernant les sens des mots et leurs emplois, mais l'organisation des dictionnaires traditionnels autour des entrées alphabétisées et les limitations de place constantes, d'où la nécessité de diminuer autant que possible la redondance descriptive, ne permet pas d'obtenir, là où c'est possible, ni facilement ni rapidement, toutes les informations nécessaires.

En d'autres termes, le problème est donc peut-être davantage de type « structurel » que « factuel », lié plus à l'organisation et la présentation de l'information lexicale qu'à son contenu (cf. aussi p.ex. G. A. Miller, 1990 ; G. A. Miller, R. Beckwith, Chr. Fellbaum, D. Gross, K. Miller, R. Teng, 1990 ; Chr. Fellbaum, 1998 ; T. Fontenelle, J. Vandroye, 1989 ; T. Fontenelle, 1997a, 1997b ; Y. Wilks, B. M. Sator, L. M. Guthrie, 1996)(cf. p.ex. à cet égard les bases de données en gros de ce type, proposant une nouvelle organisation des informations lexicales, mais qui diffèrent fort l'une de l'autre, WordNet (cf. Chr. Fellbaum, 1998 ; T. Fontenelle, 1997a)). Puisque les idées et les projets d'exploitation automatique de telles bases de données apparaissent beaucoup plus vite que les idées et la réalisation de ces bases de données, il existe une sorte de « goulot d'étranglement » (*lexical bottleneck*) qui entrave le progrès rapide en la matière (cf. p.ex. Y. Wilks, B. M. Sator, L. M. Guthrie, 1996).

Ce constat de fait nous fait poser (ou plutôt reposer) la question, vu la rapidité et la dispersion à travers le monde avec lesquelles les travaux en question s'effectuent, du mode de description, aussi bien du point de vue contenu que format, qui pourrait satisfaire aux besoins d'une présentation des données extensible et réutilisable, ne constituant donc pas forcément un tout clos, mais tout au contraire ouvert à des modifications et enrichissements éventuels, nécessaires sans doute si l'on prend en compte le facteur temps vu p.ex., d'une part, la possibilité d'exploiter tout un monde d'informations implicites que renferment les dictionnaires traditionnels (cf. p.ex. Y. Wilks, B. M. Sator, L. M. Guthrie, 1996 ; T. Fontenelle, 1997 ; N. Calzolari, 1988 ; C. M. Guo, 1992) et, d'autre part, l'envol des recherches lexicales de corpus (cf. p. ex. T. McEnery, A. Wilson, 1996 ; R. Garside, G. Leech, A. McEnery, eds, 1997 ; V. B. Y. Ooi, 1998 ;

D. Biber, S. Conrad, R. Reppen, 1998 ; B. Habert, A. Nazarenko, A. Salem, 1997), sans que cela nuise à l'intégralité de la description.

Cela présuppose un type de description des informations lexico-sémantiques aussi souple et général qu'il puisse être réintégré éventuellement dans différents cadres théoriques. Comme on va le voir pourtant ci-dessous, ici comme ailleurs, les impératifs de l'extensibilité et de la réutilisabilité des descriptions imposent en même temps, à leur tour, un certain type – pas trop impératif, il est vrai – de prise de position théorique (on l'a vu aussi au cours des développements de la programmation informatique (cf. p.ex. G. Masini, A. Napoli, D. Colnet, D. Léonard, K. Tombre, 1989 ; B. Meyer, 1997 ; B. Stroustrup, 1989 ; B. Cox ; 1986) et de la construction des bases de données (cf. p.ex. C. Delobel, Chr. Lécuse, Ph. Richard, 1991 ; G. Lausen, G. Vossen, 1997) – celle d'une approche de la description lexico-sémantique qui est orientée objet.

Les propositions que l'on va formuler ci-dessous, aussi bien côté structure que contenu, sont, on dirait d'une manière naturelle, conformes aux quatre principes de la bonne méthode de Descartes (cf. aussi B. Meyer, 1997), que je me ferai le plaisir de citer :

Au lieu de ce grand nombre de préceptes dont la logique est composée, je crus que j'aurais assez des quatre suivants, pourvu que je prisse une ferme et constante résolution de ne manquer pas une seule fois à les observer.

Le premier était de ne recevoir jamais aucune chose pour vraie que je ne la connusse évidemment être telle : c'est-à-dire d'éviter soigneusement la précipitation et la prévention, et de ne comprendre rien de plus en mes jugements que ce qui se présenterait si clairement et si distinctement à mon esprit que je n'eusse aucune occasion de le mettre en doute.

Le second, de diviser chacune des difficultés que j'examinerais en autant de parcelles qu'il se pourrait, et qu'il serait requis pour les mieux résoudre.

Le troisième, de conduire par ordre mes pensées, en commençant par les objets les plus simples et les plus aisés à connaître, pour monter peu à peu comme par degrés jusques à la connaissance des plus composés : et supposant même de l'ordre entre ceux qui ne se précèdent point naturellement les uns les autres.

Et le dernier, de faire partout des dénombrements si entiers et des revues si générales que je fusse assuré de ne rien omettre.

1. Extensibilité et réutilisabilité des données d'une base de données lexicales

Les bases de données lexicales ne sont en fait *électroniques* que s'il y a un *software* qui permet de manipuler les données qu'ils renferment. Cela fait que leur contenu, dans le sens du modèle de description choisi, renfermant telles et telles informations, et leur «peau» représentationnelle, un programme – logiciel, sont relativement étroitement liés, même s'il est vrai qu'en fait, tout contenu, vu le but qu'on assigne au programme, peut être programmé par tout type de langage de programmation.

En parlant de l'extensibilité, c'est-à-dire de la facilité avec laquelle le «produit» s'adapte à un changement de spécification, le concept pouvant se rapporter aussi bien au contenu qu'à la forme ('la peau'), nous avons à l'esprit aussi bien le contenu d'une base de données lexicales que la forme de la présentation du contenu.

Si sa complexité n'est pas très grande, la chose est relativement facile à régler et les informations qu'un dictionnaire de telle taille renferme peuvent être adaptées à un nouveau format et à une nouvelle utilisation. Le problème commence quand la quantité de données est de loin plus élevée et la nouvelle utilisation demanderait un format descriptif totalement différent de celui qui a été adopté dans le dictionnaire de départ. Dans ce cas, un changement de la représentation de données ou de nos exigences par rapport à ce qu'elles représentent entraînerait une refonte tant soit peu complète de la description de départ.

Pour pouvoir assurer ce type d'extensibilité, on devrait avoir recours à (cf. aussi p.ex. B. Meyer, 1997 ; M. Page-Jones, 1995 ; D. G. Fire-smith, E. M. Eyckholt, 1995 ; C. Baudoin, G. Hollowell, 1996) :

- *une architecture descriptive simple*, puisqu'il est plus facile, si besoin se présente, d'adapter une architecture simple qu'une architecture complexe,
- *une décentralisation et une autonomie descriptives*, puisqu'il est plus probable que les changements éventuels ne concerneront qu'un (petit nombre de) modul(s) et non pas le système entier.

La question de réutilisation, cette capacité du format descriptif des données contenues dans une base électronique de données lexicales à servir dans la construction d'autres applications, est une autre facette – sorte de reflet de miroir de la question de leur extensibilité – de la souplesse du format descriptif choisi. En effet, les données en question devraient avoir un format tel qu'elles puissent être exploitées en dehors d'un système descriptif et logiciel donné et servir de point de départ à d'autres développements éventuels.

Les exigences d'une architecture flexible se ramènent en fait à l'exigence de la construction, conformément, aussi bien du point de vue concep-

tuel que du point de vue applicatif, au second principe de Descartes, d'une architecture modulaire, qui serait constituée de composantes autonomes, reliées par une structure relativement simple.

2. Modularité de l'architecture d'une base de données lexicales

Le second principe de Descartes, celui qui nous ordonne de diviser chacune des difficultés que l'on examine *en autant de parcelles qu'il se pourrait, et qu'il serait requis pour les mieux résoudre*, a en effet des conséquences non seulement purement conceptuelles, mais aussi des conséquences applicatives qui mettent ces premières en pratique lors de l'élaboration d'une base de données lexicales.

En effet, il ne s'agit pas seulement de décomposer conceptuellement le problème complexe en autant *de parcelles qu'il se pourrait* pour le mieux résoudre, mais aussi de pouvoir représenter la description de la solution du problème en question sous forme d'une architecture applicative qui suit de près la façon dont le problème était analysé, ce qui assure la conformité du cheminement du réalisé avec le conceptuel.

Et puisque, en dernière instance, c'est la capacité d'une théorie – réalisée ici dans une application, de type computationnel p.ex. – à fournir des moyens pratiques à imiter et à transformer la réalité qui prouve son adéquation (nous proclamons ainsi la paix entre ceux qui, comme Francis Bacon, croient ne pouvoir comprendre et / ou triompher de la nature qu'en lui obéissant et ceux qui, comme Gaston Bachelard, croient ne pouvoir comprendre la nature qu'en lui résistant), la modularité convenable, que constituent des composantes autonomes organisées dans une structure cohérente et «qui marche» (on ne se prononce pas pour l'instant quelle est la forme précise d'une telle structure, v. ci-dessous), se présente comme une façon quasi naturelle d'analyser et de modéliser les problèmes complexes et de réaliser les solutions qui découlent de ces analyses.

L'application du second principe de Descartes à la modularité elle-même, en appliquant ainsi la modularité à la modularité, nous invite à envisager plusieurs modules d'exigences que les architectures modulaires devraient satisfaire (cf. à ce propos p.ex. J. A. Fodor, 1981, 1983 ; E. Y. Yourdon, L. L. Constantine, 1979 ; B. Meyer, 1997).

Si l'on y ajoute la précepte contenue dans le troisième principe de Descartes, dans son interprétation forte, non seulement comme le contraire de l'analyse effectuée, étant alors juste un mouvement de synthèse de toutes les parcelles relevées, mais aussi comme le contraire de l'analyse quelle qu'elle soit, étant alors un mouvement de synthèse qui n'est pas forcément

fondé sur toutes les parcelles relevées, on retrouvera en fait toutes les exigences qu'on doit formuler par rapport à un système modulaire (cf. aussi p.ex. B. Meyer, 1997).

Une architecture modulaire doit donc se caractériser par :

- la décomposabilité,
- la composabilité,
- la compréhensibilité,
- la continuité.

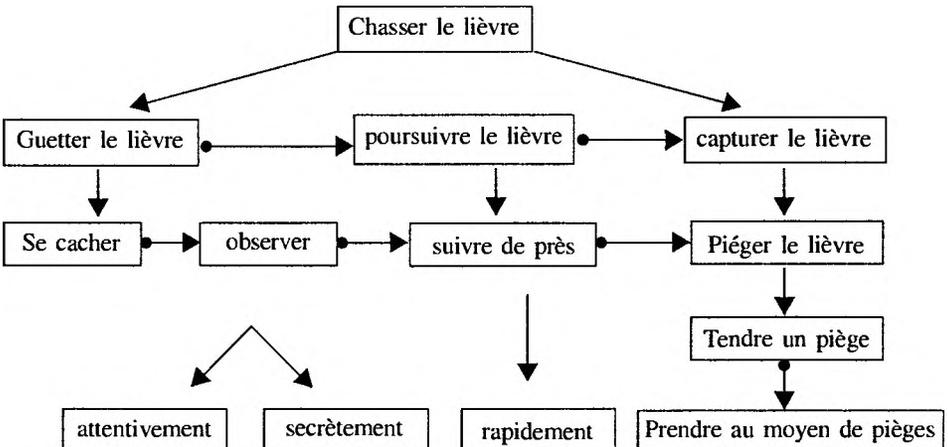
2.1. Décomposabilité modulaire

Une architecture est modulaire si elle contient un certain nombre de composantes autonomes qui sont suffisamment indépendantes pour qu'on puisse les étudier chacune séparément et qui sont liées les uns aux autres par une structure simple. Les composantes autonomes en question peuvent être relativement complexes et admettre, à leur tour, une décomposition en sous-composantes, la décomposition pouvant continuer jusqu'à ce qu'on trouve qu'on a divisé le problème *en autant de parcelles qu'il se pourrait, qu'il serait requis pour les mieux résoudre.*

Une telle décomposition permet d'analyser les modules chacun à son tour et indépendamment les uns des autres dans la mesure où les interdépendances éventuelles entre eux, que l'on doit réperer, sont minimales.

Les approches du type haut – bas, partant d'une description très générale du système / du problème et détaillant ses éléments dans les étapes ultérieures de l'analyse satisfont en général cette exigence.

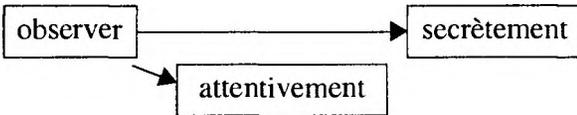
P. ex. le «problème» *comment chasser le lièvre*, pourrait être décomposé, en simplifiant la chose, de ce point de vue, du haut en bas, en modules suivants :



où les flèches du type \longrightarrow indiquent une décomposition logique (sémantique) du problème en modules et les flèches $\bullet\longrightarrow$ indiquent une décomposition logique (sémantique) en modules ordonnés temporellement (les modules en question formant ainsi, conjointement, un script).

2.2. Composabilité modulaire

La composabilité est le contraire de la décomposabilité et admet la possibilité d'employer les modules analysés, qui doivent, par conséquent, être suffisamment autonomes, en dehors de leur contexte de problème d'origine, p. ex. le module contenant les informations morphologiques, faisant partie des modules composant la description de la langue dans une approche théorique déterminée, peut être utilisé dans d'autres types de synthèse linguistiques, aux fondements et buts différents de ceux qui présidaient à l'analyse en question. Dans l'exemple ci-dessus, le module



est tout à fait composable dans d'autres applications, p.ex. du type *guetter l'ennemi*.

La décomposabilité et la composabilité étant des tendances contraires, il peut y avoir des systèmes qui satisfont à l'une, mais non pas à l'autre. En général, la décomposabilité du problème en modules s'accompagne d'une contextualisation relativement forte de modules obtenus : ils sont fonction de différentes facettes du problème et de différente nature éventuelle des éléments qui entrent en jeu et il n'est pas rare qu'ils ne puissent pas être réutilisés tels quels dans la synthèse de la solution d'un autre problème et il faut leur apporter des modifications nécessaires pour que cela puisse se faire (d'où l'insistance ci-dessus sur l'interprétation forte du troisième principe de Descartes pour pouvoir y arriver). Tel p.ex. le module

Prendre au moyen de pièges

ne pourrait pas être réutilisé tel quel dans la solution du problème *chasser un ours* p.ex., puisqu'il comporte l'élément *piège* qui diffère d'une chasse à l'autre (l'architecture de la solution du problème *chasser le lièvre* est donc une architecture modulaire mixte, certains de ces modules admettant une composabilité extérieure, d'autres non) ; telle aussi p.ex. une flèche d'arc, l'un des modules de la solution du problème de la défense / de l'attaque, qui peut être utilisée comme une arme blanche, et non pas comme un projectile, moyennant pourtant quelques adaptations du maniement vu sa fonction télique d'origine.

2.3. Compréhensibilité modulaire

La compréhensibilité modulaire, à son tour, est fonction du premier principe de Descartes qui nous invite à *ne comprendre rien de plus en mes jugements que ce qui se présenterait si clairement et si distinctement à mon esprit que je n'eusse aucune occasion de le mettre en doute*. De ce point de vue, chaque module devrait être compréhensible sans avoir recours à la compréhension d'autres modules. Dans l'exemple ci-dessus, en fait tous les modules sont compréhensibles d'eux-mêmes sans qu'on ait besoin d'aller consulter un autre pour voir ce que signifie celui que l'on est en train d'analyser ; d'autre part, et c'est là l'une des lumières du troisième principe de Descartes, *en commençant par les objets les plus simples et les plus aisés à connaître, pour monter peu à peu comme par degrés jusques à la connaissance des plus composés*, on en vient aux objets (modules) plus composés qui, pour avoir la signification qu'ils ont dans la solution du problème analysé, doivent être pris ensemble avec d'autres modules, ce qui, favorisant une vue synthétique, holistique, du problème, relativise, sans l'éliminer naturellement, la compréhensibilité modulaire ; cf. p.ex. les modules

Se cacher

observer

attentivement

secrètement

qui sont tout à fait compréhensibles pris isolément et peuvent, grâce à cela et leur composabilité faire partie d'autres structures modulaires, p.ex. *Le Conseil de Ministres délibère secrètement à huis clos, le savant lit attentivement un article, Descartes observe le monde ou Un fuyard se cache* ; il est pourtant, d'autre part évident, que, pour pouvoir comprendre ce qui est *plus composé*, dans une structure hiérarchique donc, comme celle-ci, on aura besoin d'intégrer plusieurs modules en même temps : p.ex. pour comprendre le module

Guetter le lièvre

on aura recours aux quatre modules cités ci-dessus ; autant dire que la compréhensibilité modulaire est dans une relation dialectique entre la vision «dépendantiste» des modules par rapport au problème et / ou d'autres modules vus comme un tout et une vision «plate», «ensembliste», des modules qui tous ensemble, sans hiérarchie, représentent le problème en question. Le type de vision dépend, d'une part, de la nature (hiérarchique ou pas) du problème lui-même, et, d'autre part, du niveau de l'analyse auquel on se place : sous-modules d'un module ou du problème, ou modules du problème, ou problème entier. Ce dernier cas est intéressant dans la mesure où, admettant même que les modules

Guetter le lièvre

poursuivre le lièvre

capturer le lièvre

soient compréhensibles indépendamment les uns des autres, leur structure est du type hiérarchique temporel, et, par conséquent, le problème entier n'est résolu / n'est à comprendre que si l'on observe l'ordre de la présentation / de l'application des modules : ainsi, le troisième module ne peut fonctionner correctement que s'il suit la réalisation du second et celui-ci ne peut fonctionner correctement que s'il suit la réalisation du premier.

2.4. Continuité modulaire

Le quatrième critère d'une construction modulaire, celui de la continuité modulaire est une caractéristique intéressante d'une architecture modulaire et est liée d'une manière naturelle, puisque logique, à d'autres paramètres déjà cités, surtout celui d'extensibilité, de décomposabilité et de composabilité.

La continuité modulaire signifie que de petits changements dans la spécification du problème vont effectuer des changements juste dans un module ou dans un nombre restreint des modules individuels et non pas dans le système entier (cf. p.ex. B. Meyer, 1997).

Ainsi p.ex. dans le cas de notre problème *chasser le lièvre* ci-dessus, le changement dans la spécification du problème consistant en ceci que ce n'est pas un lièvre, mais un loup que l'on va chasser entraîne un petit changement dans le module

Tendre un piège

parce que les pièges que l'on tend pour attraper un lièvre et un loup diffèrent ; d'autre part, si c'était un ours que l'on chassait et non pas un lièvre, ce changement dans la spécification du problème entraînerait un changement non seulement dans le module ci-dessus, mais aussi dans celui qui le précède dans la hiérarchie temporelle :

Suivre de près

dans sa partie «manière», à savoir

rapidement

la vitesse dans tous les trois cas envisagés n'étant pas la même.

La question intéressante qui s'impose dans ce contexte est celle de savoir combien de modules et comment peuvent être modifiés pour qu'on

puisse parler encore de la même architecture ou plutôt d'un même type d'architecture du (même type de) problème.

Le problème, *mutatis mutandis*, est du même genre que celui que l'on pose en sémantique cognitive, à savoir quand on dépasse les limites d'une catégorie centrée autour d'un prototype ou les limites entre les représentants moins typiques d'une catégorie, mais non pas encore atypiques.

Aussi bien là qu'ici, il n'y a pas de réponse automatique : dans le cas du problème analysé ci-dessus, on pourrait dire que les changements de spécification du problème consistant à changer d'objet chassé à l'intérieur de la catégorie « gibier » tout d'abord (*lièvre, loup, ours...*), puis à y mettre ce qui n'est pas du gibier, p.ex. *homme, papillon*, etc., ensuite, à changer d'objet qui chasse, p.ex. *lion, ours, loup*, etc. conservent, moyennant les adaptations nécessaires de certains modules, l'architecture de départ.

Par contre, un changement du type d'objet chassé en *vache* (p.ex. *chasser les vaches aux champs*), ou en *antiquités* (*chasser les antiquités*), c'est-à-dire. un changement qui entraîne une modification radicale des modules ou même leur suppression (de tous les modules ou d'une bonne partie d'eux) (cf. l'exemple de *vache*, où tous les modules sont supprimés et remplacés par d'autres), la continuité modulaire est soit entamée soit détruite.

3. Approche orientée objets et description de la langue

Le choix de l'architecture modulaire du système ne fournit pas encore la réponse à la question de savoir quelle est la nature des modules.

En principe. nous avons, dans notre cas, deux types de candidats au statut de modules : unités d'une décomposition fonctionnelle ou unités d'une décomposition en types d'objets.

Dans un langage plus courant, on pourrait se demander si les modules en question seront constitués par les prédicats ou par les arguments (objets).

Quelque soit le choix que l'on va faire, une chose est certaine : le choix en question n'exclut aucunement les uns ou les autres de la représentation complète, achevée, de la langue. C'est seulement leur position et leur statut respectifs qui changent, c'est soit les uns soit les autres qui sont choisis comme le coeur de l'architecture du système, conférant ainsi aux autres le statut, d'ailleurs applicable récursivement, d'humbles et obéissants serveurs.

3.1. Approche orientée objets et types d'objets

L'approche que nous allons présenter ci-dessous, qui est orientée objets, nous impose le choix de (types d') objets comme modules de l'architecture de représentation.

La définition d'un (type d') objet est de type opérationnel et est fournie dans cette optique par les opérations de toutes sortes qu'il peut effectuer ou qui peuvent être effectuées sur lui (du type donc : *dis-moi ce que tu peux faire ou ce que l'on peut faire avec toi, je te dirai qui tu es*) dont les opérations d'«accès» qui débouchent, en dernière instance, sur une caractérisation de sa structure interne représentée par un ensemble (de valeurs) d'attributs qui y sont du type cette fois-ci : *dis-moi comment tu es, je te dirai qui tu es*.

De ce point de vue, un objet donné est caractérisé donc, si l'on se plaçait à un niveau primaire d'observation, par les opérations et d'autres objets qui l'accompagnent dans les situations représentées, ce qui est une conséquence directe de la définition ci-dessus : pour pouvoir opérer sur un objet, il faut être en contact avec lui, ce qui se traduit du point de vue observationnel pur par la co-présence des objets et des opérations dans les situations.

Si on le traduisait dans le contexte de l'analyse de la langue, on dirait que, les situations étant représentées par les phrases, la définition d'un objet linguistique (la définition du sens d'un mot ou de la syntaxe ou de la morphologie d'un mot p.ex.) est fournie par la co-présence des objets et des opérations d'un certain type dans les phrases.

Cette manière de voir le sens des mots à laquelle on vient par un chemin philosophico-opérationnel est proche des travaux p.ex. de l'école anglaise de linguistique (cf. p.ex. le fameux slogan de J. R. Firth : *You shall know a word by the company it keeps*, J. R. Firth, 1951; M. A. K. Halliday, R. Hasan, 1976; J. M. Sinclair, 1987), des recherches philosophico-sémantiques de L. Wittgenstein (1953) (cf. sa *ressemblance de famille*) et, ces derniers temps, des travaux de G. Gross (1992, 1994a, b, 1995, 1997) et de son école, insistant sur la description du sens d'un mot en termes de son emploi.

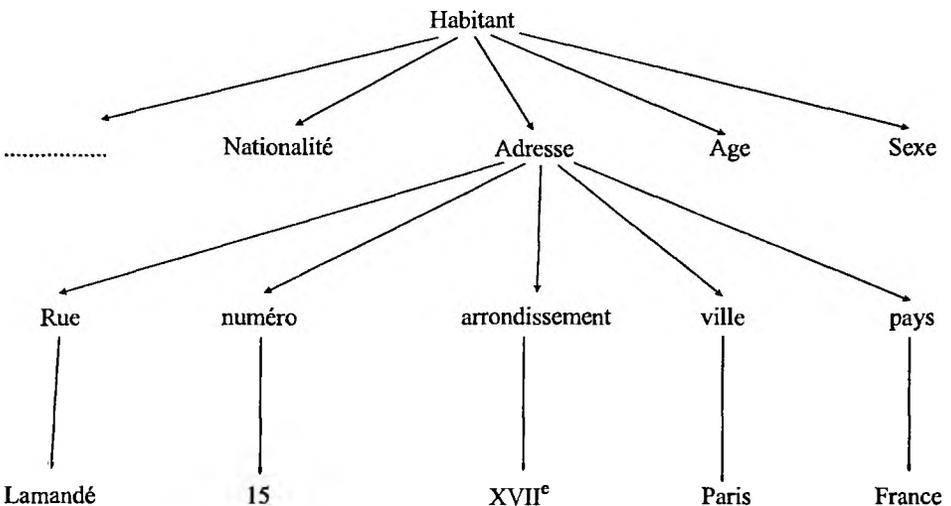
3.2. Objets, fonctions et attributs

Dans une approche orientée objets, le statut d'objet est un statut fonctionnel et n'a rien à voir avec les caractéristiques ontologiques des objets du monde extérieur, bien que les objets concrets, perceptibles par les sens, en soient le prototype. Par contre, le type de représentation linguistique, la façon donc dont la langue considère les entités extralinguistiques, joue un rôle important et nous invite à considérer p.ex. ce qui a la forme d'un substantif comme objet de départ de l'analyse.

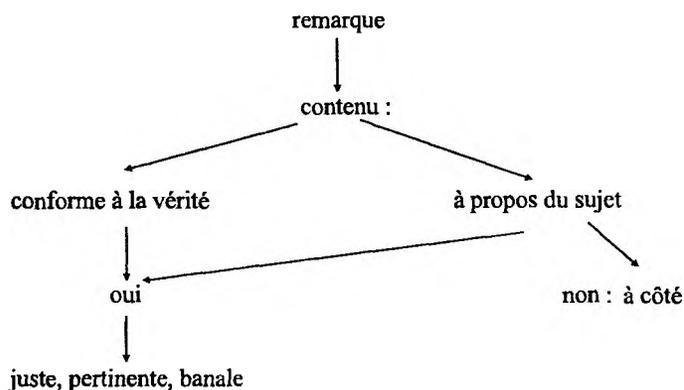
Ainsi, par un mouvement dialectique si l'on se situe au point de vue philosophique, ou par un mouvement récursif, si l'on se situe au point de vue opérationnel, ce qui est un objet à un niveau d'analyse peut devenir attribut ou opération (d'une manière ou une autre : prédicat) à un autre niveau, et, inversement, ce qui est un attribut ou une opération à un niveau d'analyse peut devenir objet à un autre niveau, la stabilité de la différence entre objets et opérations étant assurée par la possibilité de constituer ou non l'objet de départ de l'analyse, caractérisé, comme nous l'avons vu ci-dessus par un ensemble d'opérations et d'attributs qui y sont applicables.

C'est ainsi p.ex. que *adresse* est un des attributs de l'objet *habitant* et prend différentes valeurs selon les cas : *tel numéro, telle rue, tel quartier, telle ville, tel pays*. Ce même attribut deviendra toutefois objet si on le pose comme objet et si l'on essaye de trouver, récursivement, ses attributs à lui : l'objet *adresse* a comme attributs, p.ex., les paramètres tels que *numéro de rue, rue, quartier, ville, pays*, qui sont saturés de différentes façons suivants les cas.

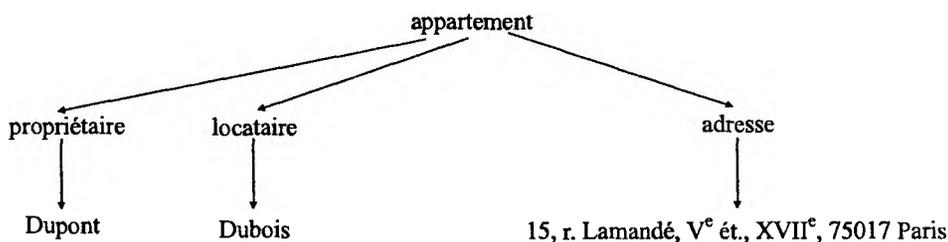
C'est donc cette vision de structuration de la réalité en parcelles-embroûtements qui permet, dans le jeu dialectique d'objet et d'opération / d'attribut, d'assigner, par un mouvement d'analyse récursive, différents statuts fonctionnels aux mêmes entités ontologiques en fonction de leur rôle dans l'analyse effectuée ou en fonction de leur représentation linguistique (cf. p.ex. aussi la différence entre *autorisation* \Rightarrow *X donne l'autorisation à Y de faire Z* vs *autoriser (X, Y, à faire Z)*) :



Cf. aussi un même type de relations dialectiques et d'analyse récursive dans le cas des adjectifs descriptifs du type p.ex. *juste* qui est une valeur de l'attribut *contenu* de l'objet *remarque* :



ou encore des objets concrets inanimés :



Le sens en question étant donc considéré comme un objet (qu'il s'agisse donc du mot qui se réfère à un objet concret ou à une abstraction), il est caractérisé par les attributs et leurs valeurs qu'on peut énoncer à son propos et par les opérations qu'il peut effectuer ou que l'on peut effectuer sur lui.

Remarquons à ce propos une différence de comportement d'attributs dans le cas de *adresse* et *appartement* ci-dessus de ce point de vue, le premier étant caractérisé par les attributs et leurs valeurs qui peuvent être, à leur tour, des attributs (*juste* pouvant avoir, à son tour, dans d'autres structures, des valeurs, p.ex. la vérité et la fausseté, cf. p.ex. : le juge X : attribut : *juste*, valeur : *oui* ; le juge Y : attribut : *juste*, valeur : *non*) et le second étant caractérisé par les attributs et leurs valeurs qui ne peuvent pas être des attributs.

Les attributs et les valeurs en question peuvent être considérés comme déterminant la «structure» interne de l'objet (prédiquant les valeurs typiques, ou s'en éloignant, des paramètres inhérents à l'objet en question), et les opérations comme déterminant ses fonctionnalités, donc aussi, comme on l'a vu, ses capacités d'apparaître dans les contextes déterminés dans les textes. Les deux définissent ensemble les propriétés du sens donné.

Cette manière de voir la description des sens des mots inverse les priorités dans la description des sens des mots que nous avons appliquées dans le cadre des structures prédicats – arguments (v. p.ex. S. Karolak, 1972, 1977, 1984, 1992, 1998a, b ; K. Bogacki, S. Karolak, 1991 ; W. Banyś, 1981, 1983, 1984, 1985, 1988) et se situe du côté du camp des objets dans cette bataille éternelle entre la décomposition primaire du monde en objets ou en fonctions : là, le point de départ est constitué par le sens (prédicatif) d'un mot, autour duquel, grâce à l'opération de l'implication sémantique (nécessaire) (v. p.ex. S. Karolak, 1974, 1984 ; A. Bogusławski, 1973, 1974, 1977 ; W. Banyś, 1989), on établit la structure sémantique du mot (d'où justement les structures **prédicat** – arguments et non pas **arguments** – prédicat). Ainsi, pour prendre un exemple simple, lorsqu'on a p.ex. le prédicat *aboyer*, la question est de savoir, dans cette optique, quels sont les «objets» qui peuvent remplir la position d'argument ouverte par le prédicat et l'on en vient nécessairement aux «objets» animés : chiens.

La procédure peut être résumée donc comme suit :

On part de *f* (fonction propositionnelle, prédicat) pour arriver à ses arguments («objets»), soit :

$$f \Rightarrow x.$$

La procédure orientée objet renverse la direction d'étude et nous invite à se poser la question d'un autre type, à savoir, étant donné qu'on a un objet *x*, quels sont les prédicats qui lui peuvent être assignés, les prédicats se répartissant de manière supplémentaire en attributs (adjectifs et toutes sortes de compositions *N (Prép) N*) et en opérations (verbes).

Elle se résume donc par la formule suivante:

$$x \Rightarrow f.$$

Dans le cas ci-dessus, la question serait de savoir, étant donné qu'on a un objet du type «chien», quelles sont ses attributs typiques et les opérations qu'il peut effectuer et qui peuvent être effectuées sur lui ; la réponse qu'on donne est une caractérisation de l'objet en question comportant, entre autres, p. ex. les attributs suivants *savant, dressé, méchant, hargneux, docile*, et les opérations du type p.ex. *mordre, aboyer, dresser, siffler, clabauder, clatir, glapir, gronder, hurler, japper*.

D'une manière générale, les adjectifs «descriptifs» (et non pas «relationnels», du type *une visite ministérielle = la visite d'un ministre*) qualifient, soit du point de vue de la transgression de la norme ou de la conformité à la norme soit du point de vue de son évaluation : *bon / mauvais*, en leur assignant ainsi une valeur, selon le schéma : *attribut – f de l'objet – x = valeur – h*,

- l'attribut que l'objet en question possède objectivement, cf. p.ex. :
 {plus grand que la norme/la moyenne} :
*({attr – poids (objet – valise)} = valeur – lourde (le poids de cette valise est grande = cette valise est lourde),
 (longueur (route) = longue (la longueur de cette route est grande = cette route est longue),
 (évaluation : mauvais (comportement (chien)) = méchant (ce chien se comporte mal = ce chien est méchant),
 (évaluation : bon (comportement (chien))) = docile (ce chien se comporte bien = ce chien est docile),*
- l'une des (ou la) fonction(s) pour lesquels / laquelle l'objet a été créé, cf. p.ex. :
 {plus grand que la norme/la moyenne} :
*(vitesse (conduite (conducteur))) = rapide (la vitesse avec laquelle ce conducteur conduit la voiture est grande = c'est un conducteur rapide),
 {conforme à la norme}(la fonction téléique en faisant partie):
 (pesée (balance)) = juste (une balance est destinée à peser exactement, cette balance pèse comme elle doit peser = c'est une balance juste, précise, exacte),
 (contenu (remarque)) = juste, pertinent (une remarque est destinée à souligner une particularité d'une situation, le contenu de cette remarque le fait = c'est une remarque juste, pertinente),*
- l'une des (ou la) fonction typique d'une action, cf. p.ex. :
 {conforme à la norme} :
*(conforme à la norme ({rendu {jugement}})) = juste (un jugement doit être équitable, celui-ci est conforme à la norme, c'est un jugement juste, équitable),
 (dressage (chien) = dressé, savant) (le dressage d'un chien a pour but de le rendre savant, ce chien a été dressé, c'est chien dressé, savant).*

La nécessité d'avoir recours aux attributs et fonctions de ce type dans la description linguistique est évidente ; on ne pourrait pas s'en passer p.ex. si l'on essaye d'analyser les formules où apparaissent les adjectifs qui évaluent certains attributs des objets (tels *bon / mauvais*) et la fonction typique de l'objet mis en corrélation n'admet pas de caractérisation comparable, cf. p.ex. :

Cette pierre est un bon marteau.

Il serait impossible de comprendre à quoi se rapporte *bon* dans sa relation avec *pierre*, dans cet emploi de type métaphorique, qui s'effectue par l'intermédiaire de *bon (marteau)* si *marteau* n'avait pas de fonction téléique qui lui est assignée : *(enfoncer des clous (marteau) = bon)* (cf., pour ce qui est des attributs et des adjectifs en général, p.ex. les discussions dans E. Sapir, 1944 ; K. Dunker, 1945 ; G. A. Miller, R. Beckwith,

Chr. Fellbaum, D. Gross, K. Miller, R. Teng, 1990 ; J. Pustejovski, 1998 ; cf. aussi W. Banyś, à par. 1).

3.3. Objets et classes d'objets

On obtient ainsi une description du monde, composé (de classes) d'objets du monde, tel qu'il est vu par la langue et dans la langue, ce qui fait que la base de données lexicales de ce type, compilant des informations sur le comportement linguistique des éléments de la langue en fonction aussi des connaissances sur le monde, devient en même temps un thésaurus (cf. p.ex. N. Calzolari, 1988 ; K. Sparck-Jones, 1986; Y. Wilks, 1978).

Si ce n'était la possibilité qu'on voit se réaliser de temps à autre de ne pas distinguer la classe d'objets d'une instance d'objet d'une classe, ce ne serait pas la peine d'y insister, mais, pour la clarté et la précision de l'exposé, on s'arrêtera une seconde à la distinction entre *classe d'objets* et (*instance d'objet*).

Quand nous parlons de la classe d'objets, nous parlons d'un ensemble d'objets qui partagent un certain nombre d'opérations et d'attributs. Un objet est une instance d'une classe d'objets, ainsi p.ex. une instance, un objet concret, de la classe de propriétaires est p.ex. M. Dupont. Ce qui est intéressant pour une description linguistique, c'est naturellement une description de classes et non pas de leurs instances particulières : et si l'on décrit une instance de classe, elle n'est intéressante que comme instance d'une classe justement.

Les confondre, ce serait, dans le cas du pire des scénarios possibles, se retrouver à la place de ce gars de la blague ci-dessous :

Un gars ouvre son journal et il lit : «A Chicago, c'est vingt fois par jour qu'un homme se fait descendre».

Le gars branle la tête et il dit :

– Pauvre type !

H. Nègre (1973 : n° 6)

où l'expression *un homme* a été considérée comme activant le cadre *_homme particulier* et non pas le cadre *_homme en général*, et dans le cas du meilleur des scénarios possibles, se retrouver à la place de quelqu'un qui prendrait au pied de la lettre la boutade de R. G. Ingersoll à propos de Lincoln : *Lincoln was not a type. He stands alone — no ancestors, no fellows, no successors.*

Il est naturellement possible, c'est d'ailleurs souvent le cas, qu'une classe ait des sous-classes comme éléments et non seulement des instances d'objets.

C'est le cas p.ex. ci-dessus de l'attribut *vitesse* qui a comme élément la classe p.ex. *conduite* ou *course*.

Dans certains langages de programmation orientés objets, on appelle ce type de classes qui ont d'autres classes comme instances méta-classes, c'est p.ex. le cas de Smalltalk ; nous n'allons pas le faire vu, d'une part, le caractère très naturel et fréquent du phénomène en langue naturelle et, d'autre part, le manque de confusion possible si l'on veille à préciser, si besoin se présente, d'une manière supplémentaire, s'il est question de classe d'objets et non pas d'instance d'objet.

Cette approche s'apparente, sans y être identique, à l'approche de «classes d'objets» dans le sens de G. Gross (1992, 1994a, b, 1997). En effet, aussi bien pour Gaston Gross que pour nous, les ensembles des caractéristiques attributives et opérationnelles des sens donnés permettent d'établir des classes d'objets linguistiques (déterminés par le comportement linguistique et non pas «ontologique») auxquelles appartiendront les objets caractérisés par les ensembles, ou leurs intersections, de caractéristiques en question (p.ex. la classe d'objets *moyens de transports, professions, titres, dates*, etc.).

3.4. Caractère opérationnel – «implicite» de la caractérisation de la classe d'objets

La caractérisation d'un type d'objets par l'intermédiaire des opérations qui s'y appliquent est de type ouvert et est donc, de ce point de vue, «implicite», puisqu'elle ne doit pas fournir un *listing* explicite exhaustif de toutes les opérations possibles qui s'y appliquent ; autant dire, la caractérisation en question n'implique pas que les opérations citées soient les opérations uniques qui s'appliquent au type d'objets en question ; en général, il est tout à fait évident que d'autres opérations, ne serait-ce que par le mécanisme d'héritage sémantique, peuvent s'y appliquer aussi (cf. p.ex. *peser* par rapport à un *marteau* qui est tout à fait possible, mais qui n'est pas listé parmi les opérations qui s'appliquent à un marteau : cela est, entre autres, fonction de l'économie de la description : de la possibilité de déduire, grâce au mécanisme d'héritage, les opérations à appliquer venant des super-type(s) de la classe d'objets étudiée et de la distinction entre les opérations / les attributs «appropriés» (cf. p.ex. G. Gross, 1992, 1994a, b) et les opérateurs généraux (les raisons d'économie descriptive nous ont amené aussi à supprimer des éléments descriptifs présentés ci-dessus le module où le type d'objet en question peut être attribut d'un autre type d'objets (cf. à ce propos p.ex. W. Banyś, à par. 2). La distinction entre un opérateur approprié et un opérateur général – un opérateur approprié étant un opérateur s'appliquant à la

classe en question ou à quelques classes en question et un opérateur général étant un opérateur qui s'applique à beaucoup, sinon à la plupart, de classes d'objets – détermine, couplé avec les mécanismes d'héritage sémantique, le type d'opérations à lister dans le cas d'une classe d'objets particulière.

Les deux distinctions : *opérateur approprié* / *opérateur hérité* et *opérateur approprié* / *opérateur général*, bien que très proches l'une de l'autre et allant, fonctionnellement dans la même direction, ne se recouvrent forcément pas, ni du côté *approprié* ni du côté *hérité* / *général*.

Si l'on prend p.ex. le cas de la classe d'objets *marteau* et *tomate* qui font, respectivement, partie de la super-classe¹ *instruments* et *aliments* qui, à leur tour, font partie de la super-classe² *inanimés* qui, à son tour, appartient à la super-classe³ *concrets*, on voit que nous pouvons appliquer à *marteau* p.ex., dans le cadre de la première distinction, d'une part, l'opération de *enfoncer les clous avec* (opérateur approprié représentant la fonction téléquique), et, d'autre part, *prendre dans la main / couper en morceaux* (opérateur hérité représentant l'un des éléments du script *enfoncer les clous avec / préparer comme (partie d'un) plat*, hérité de la classe d'objets *instruments [manuels] / aliments*) ce qui ne serait sans doute pas considéré du point de vue de la seconde distinction comme approprié, puisque l'on peut prendre tout concret dans la main ; cela est parfaitement vrai, mais toujours est-il qu'il y a peu de concrets qu'il faut prendre dans la main pour réaliser leur fonction téléquique, je peux d'une part, p.ex. prendre une chaise, une pierre, une chèvre dans la main, et, d'autre part, couper en morceaux une étoffe, un journal sans que cela soit une opération appropriée, même par héritage.

3.5. Objets et fonctions : modularité et abstraction

D'une certaine manière, cela pourrait paraître bizarre que, après avoir discuté la question des meilleurs candidats au statut de modules du système descriptif, après avoir déclaré la primauté des objets dans la description linguistique et en être venu à la caractérisation des objets, on ait recours aux fonctions pour les définir.

Il n'est pourtant pas étonnant que, après avoir choisi la modularité comme l'un des principes de la description et après avoir choisi les objets comme modules de départ, on en vienne aussi aux fonctions. Tout d'abord, parce que les objets et les fonctions sont comme le champignon et l'algue dans un lichen : celui-ci n'existerait pas sans l'une et l'autre en même temps ; on pourrait le dire aussi à la manière d'Andrzej Bogusławski (1973) qui disait que les prédicats et les arguments font partie d'un tuyau : les prédicats forment le conduit et les arguments – les ouvertures, le tuyau n'existerait ni sans conduit ni sans ouvertures.

Mais ce qui distingue fondamentalement l'approche orientée objets des approches «classiques», fonctionnelles, c'est la distribution des rôles : ce sont les (classes d') objets qui constituent les modules de départ et ce sont les fonctions qui deviennent leurs serviteurs. Les fonctions, déterminant le type de classe d'objets, sont encapsulées, comme le disent les informaticiens, dans les modules de l'architecture descriptive. Aucune fonction n'existe dans une approche orientée objets de par elle-même, elle n'existe, encapsulée, qu'à l'attache à une classe d'objets.

C'est davantage une approche pragmatique du type *Dis-moi ce que tu as, pour que je sache ce que je peux, et comment, obtenir de toi* que celle du type *dis-moi qui tu es*. Si je suis un mécanicien, c'est toutes sortes d'instruments, dont un marteau, dont j'ai besoin ; si je suis un linguiste, c'est toutes sortes de textes, de sons, de mots, etc. dont j'ai besoin ; si je suis un chasseur, c'est toutes sortes d'instruments de chasse dont j'ai besoin ; les objets ne sont intéressants pour moi que si j'en ai besoin ; je peux ne pas avoir, certes temporairement dans le cas de la langue, besoin de certaines classes d'objets en construisant une architecture modulaire donnée, alors ils n'existent pas pour moi, ils n'entrent pas dans l'architecture que je suis en train de construire.

Le monde des objets est, de ce point de vue, une société d'agents qui sont en contact et qui se communiquent (cf. aussi, dans ce contexte, les idées de M. Minsky, 1986) et la modularité sous cette forme va la main dans la main avec l'abstraction et l'élimination des éléments qui ne sont pas pertinents dans le cadre d'une analyse donnée.

Dans W. Banyś (2002), nous esquissons la manière dont on peut organiser ce monde d'objets linguistiques.

Références

- Banyś W., 1981: «Descriptions indéfinies : arguments ou prédicats en position d'argument?» *Linguistica Silesiana*, 1981, 4.
- Banyś W., 1983: *Ambiguïté référentielle des phrases à descriptions indéfinies en français*. Katowice: Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego.
- Banyś W., 1984: «Sémantique, structure, syntaxe et lexique». *Cahiers de Lexicologie*, 45.
- Banyś W., 1985: «Structure thème-rhème dans une grammaire à base sémantique». *Linguistica Silesiana*, 6.
- Banyś W., 1988: «Sur le dictum thématique : articulations secondaires du rhème». In : Banyś W., Karolak S., eds.
- Banyś W., 1989: *Théorie sémantique et 'si ...alors* ». *Aspects sémantico-logiques de la proposition conditionnelle*. Katowice: Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego.
- Banyś W., 2002: «Bases de données lexicales électroniques – une approche orientée objets. Partie II : Questions de description. *Neophilologica*, 15, 207–250.

- Banyś W., à par. 1: «Approche orientée objets et fonctions : attributs, valeurs d'attributs, classes d'objets et fonctions lexicales». *Neophilologica*, 16.
- Banyś W., à par. 2: «Format descriptif modifié – modifieur du lexique de spécialité». *Neophilologica*, 16.
- Banyś W., Karolak S., eds, 1988: *Structure thème-rhème dans les langues romanes et slaves*. Wrocław: Ossolineum.
- Baudoin C., Hollowell G., 1996: *Realizing the Object-Oriented Lifecycle*. Upper Saddle River (N.J.): Prentice Hall Object-Oriented Series.
- Biber D., Conrad S., Reppen R., 1998: *Corpus Linguistics. Investigating Language Structure and Use*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Bogacki K., Karolak S., 1991: «Fondements d'une grammaire à base sémantique». *Lingua e Stile*, 26, 3.
- Bogusławski A., 1973: «O analizie semantycznej». *Studia Semiotyczne*, 4.
- Bogusławski A., 1974: «Preliminaries for Semantic-Syntactic Description of Basic Predicative Expressions with Special Reference to Polish Verbs». In: Orzechowska A., Laskowski R., eds.
- Bogusławski A., 1977: *Problems of Thematic-Rhematic Structure of Sentences*. Warszawa: PWN.
- Calzolari N., 1988: «The Dictionary and the Thesaurus can be Combined». In: Evens M., ed.
- Cox B., 1986: *Object-Oriented Programming. An Evolutionary Approach*. N.Y.: Addison-Wesley.
- Delobel C., Lécuse Chr., Richard Ph., 1991: *Bases de données : des systèmes relationnels aux systèmes à objets*. Paris: InterEditions.
- Dunker K., 1945: «On Problem Solving». *Psychological Monographs*, 58 : Whole No. 270.
- Evens M., ed., 1988: *Relational Models of the Lexicon*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Fellbaum Chr., ed., 1998: *Wordnet : An Electronic Lexical Database*. Cambridge, Mass., London: The MIT Press.
- Firesmith D. G., Eyckholt E. M., 1995: *Dictionary of Object Technology, the Definitive Desk Reference*. New York: SIGS Books.
- Firth J. R., 1951: «Modes of Meaning». In: *Papers in Linguistics 1934–1951*. London.
- Fodor J. A., 1981: «Methodological Solipsism considered as a Research Strategy in Cognitive Psychology». In: Haugeland J.
- Fodor J. A., 1983: *The Modularity of Mind : An Essay on Faculty Psychology*. Cambridge, Mass.: MIT Press.
- Fontenelle T., Vanandroye J., 1989: «Retrieving Ergative Verbs from a Lexical Database». *Dictionaries : Journal of the Dictionary Society of North America*, 11, 11–39.
- Fontenelle T., 1997a: *Turning a Bilingual Dictionary into a Lexical-Semantic Database*. Tübingen: Max Niemeyer Verlag.
- Fontenelle T., 1997b: «Using a Bilingual Dictionary to Create Semantic Networks». *International Journal of Lexicography*, 10, 4, 275–303.
- Forsgren M., Jonasson K., Kronning H., eds, 1998: *Prédication, assertion, information. Actes du Colloque d'Uppsala en linguistique française, 6–8 juin, 1996*. Uppsala, Ed. de l'Univ. d'Uppsala, 243–254.
- Garside R., Leech G., McEnery A., eds, 1997: *Corpus Annotation. Linguistic Information from Computer Text Corpora*. London and New York: Longman.
- Grochowski M., Karolak S., Topolińska Z., eds, 1984: *Gramatyka współczesnego języka polskiego*. Warszawa: PWN.
- Gross G., 1992: «Forme d'un dictionnaire électronique». In: *La station de traduction de l'an 2000*. Éd. Presses de l'Université du Québec.

- Gross, G., 1994a: «Classes d'objets et description des verbes». *Langages*, 115 [Paris: Larousse], 15–31.
- Gross G., 1994b: «Classes d'objets et synonymie». In: *Annales Littéraires de l'Université de Besançon*. Série Linguistique et Sémiotique. Vol. 23. Besançon, 93–103.
- Gross G., 1995: «A propos de la notion d'humain». In: *Linguisticae Investigationes Supplementa*. N° 17: *Lexiques-grammaires comparés en français*. Actes du Colloque International de Montréal (3–5 juin 1992). Montréal, 71–80.
- Gross G., 1997: 'La grammaire, les dictionnaires et l'informatique». *Les dictionnaires de langue française et l'informatique*. Actes du Colloque «La Journée des dictionnaires». Université de Cergy-Pontoise, Centre de Recherche Texte/Histoire, 55–65.
- Guo C. M., ed., 1992: *Machine Tractable Dictionaries : Design and Construction*. Norwood, N.J.: Ablex.
- Habert B., Nazarenko A., Salem A., 1997: *Les linguistiques de corpus*. Paris: Armand Colin.
- Halliday M. A. K., Hasan R., 1976: *Cohesion in English*. London: Longman.
- Haugeland J., 1981: *Mind Design*. Cambridge Mass.: MIT Press.
- Karolak S., 1972: *Zagadnienia składni ogólnej*. Warszawa: PWN.
- Karolak S., 1974: «O programie składni wyrażen predykatywnych w gramatyce języka polskiego». In: Orzechowska A., Laskowski R., red.
- Karolak S., 1977: „Z problematyki opisu wyrażen predykatowo-argumentowych”. *Studia Gramatyczne*, 1.
- Karolak S., 1984: „Składnia wyrażen predykatywnych”. In: Grochowski M., Karolak S., Topolińska Z., red., 11–210.
- Karolak S., 1992: „Gramatyka a kształtowanie świadomości poznawczej”. In: *Prace Filologiczne*. T. 27. Warszawa, 166–174.
- Karolak S., 1998a: «Sur la structure sémantico-combinatoire des concepts». In : *XXIF Congrès International de Philologie Romane*. Bruxelles, juin.
- Karolak S., 1998b: 'La structure conceptuelle et la forme syntaxique de la phrase». In : Forsgren M., Jansson K., Kronning H., eds, 243–254.
- Lausen G., Vossen G., 1997: *Models and Languages of Object-Oriented Databases*. N. Y.: Addison-Wesley Longman Limited.
- Masini G., Napoli A., Colnet D., Léonard D., Tombre K., 1989: *Les langages à objets*. Paris: InterEditions.
- Meyer B., 1997: *Object-Oriented Software Construction*. Upper Saddle River (N.J.): Prentice Hall Object-Oriented Series, 2d ed.
- McEnery A., Wilson T., 1996: *Corpus Linguistics*. Edinburgh: Edinburgh Univer. Press.
- Miller G. A. ed., 1990: *WordNet : An on-line Lexical Database*. Special issue of *International Journal of Lexicography*, 3, 4.
- Miller G. A., Beckwith R., Fellbaum Chr., Gross D., Miller K., Teng R., 1990: «Five Papers on WordNet». *International Journal of Lexicography*, 3, 4.
- Minsky M., 1986: *The Society of Mind*. New York, Simon & Schuster (trad.fr. : *La Société de l'esprit*. Paris: InterEditions 1988).
- Nègre H., 1973: *Dictionnaire des histoires drôles*. Paris: Fayard.
- Ooi V. B. Y., 1998: *Computer Corpus Lexicography*. Edinburgh: Edinburgh University Press.
- Orzechowska A., Laskowski R., red., 1974: *O predykcji*. Wrocław: Ossolineum.
- Page-Jones Meilir, 1995: *What Every Programmer Should Know about Object-Oriented Design*. New York: Dorset House.
- Pustejovski J., 1998: *The Generative Lexicon*. Cambridge Mass., London: MIT Press.
- Sapir E., 1944: «Grading: A Study in Semantics». *Philosophy of Science*, 11, 83–116.
- Sinclair J. M., ed., 1987: *Looking up*. Glasgow, Collins.

- Sparck-Jones K., 1986: *Synonymy and Semantic Classification*. Edinburgh: Edinburgh University Press.
- Stroustrup B., 1989: *Le langage C++*. Paris: InterEditions.
- Yourdon E. N., Constantine L. L., 1979: *Structured Design : Fundamentals of a Discipline of Computer Program and Systems Design*. Englewood Cliffs (N.J.): Prentice Hall.
- Wilks Y., 1978: «Making Preferences More Active». *Artificial Intelligence*, **11**, 75–97.
- Wilks Y., Slator B. M., Guthrie L. M., 1996: *Electric Words. Dictionaries, Computers, and Meanings*. Cambridge, Mass., London: The MIT Press.
- Wittgenstein L., 1953: *Philosophical Investigations*. Oxford: Blackwell.

Wiesław Banyś

Elektroniczne bazy danych leksykalnych – ujęcie zorientowane obiektowo **Część I: Zagadnienia modularności**

Streszczenie

To, że informacje leksykalno-semantyczne – obok informacji fonetycznych, morfologicznych, składniowych – muszą być w sposób konieczny wzięte pod uwagę w badaniach, które mają być skuteczne w automatycznej analizie i syntezie, jest generalnie przyjęte jako pewnik.

W tej kwestii jawi się jednak wiele wątpliwości, z których kilka poruszono w prezentowanym tekście.

Pierwsza dotyczy samej konieczności tworzenia słowników elektronicznych: nie chodzi przecież bowiem tylko o przedstawienie w postaci elektronicznej informacji zawartej w formie papierowej; to, co jest istotne, to możliwość zebrania razem nie tylko informacji, które są zawarte *explicite* w słownikach tradycyjnych, ale także wydobyć z nich i zaprezentować informacji zawartych w nich *implicitie* (np. hierarchie zależności semantycznych), dorzucenie do nich nowych informacji, tak by utworzyć rzeczywistą elektroniczną poliwalentną bazę danych leksykalnych.

Problem jest zatem być może bardziej typu „strukturalnego” niż „faktualnego”, związany bardziej z organizacją i prezentacją informacji leksykalnej niż z samą informacją.

Ten stan rzeczy każe nam postawić pytanie o typ opisu informacji w takiej bazie danych z punktu widzenia zarówno zawartości, jak i formatu, który byłby w stanie zaspokoić wymagania prezentacji danych, która byłaby w stanie zaspokoić wymagania na modyfikacje i ewentualne wzbogacenia, a jednocześnie nie stawiała pod znakiem zapytania integralności samej bazy.

Te założenia wymuszają taki typ opisu danych, który byłby wystarczająco elastyczny i ogólny, by mógł być zintegrowany ewentualnie z różnymi ujęciami teoretycznymi. Okazuje się jednocześnie, iż wymagania rozszerzalności i używalności do wielu celów narzucają, wprawdzie nie w sposób absolutnie konieczny, ale jednak, pewne ujęcie teoretyczne samego opisu – ujęcie opisowe, które jest zorientowane obiektowo.

Artykuł przedstawia założenia takiego opisu zorientowanego obiektowo, zgodne z czterema zasadami dobrej metody Kartezjusza.

Wiesław Banyś

**Electronic lexical databases: the object-oriented approach
Part One: The problems of modularity**

Summary

It is taken for granted that apart from phonetic, morphological and syntactic information, lexical and semantic information must be taken into account in the studies whose result will be a successful automatic synthesis and analysis. However, some doubts arise here and they are discussed in this article.

The first issue is the necessity of making electronic dictionaries that should not only copy the contents of standard dictionaries with all their explicit information, but should also include some of the implicit information contained in traditional dictionaries, e.g. hierarchies of semantic dependencies. Some extra information should be added so that we should have polyvalent electronic lexical databases.

The major problem here is the adequate organization and presentation of the lexical information rather than the information itself. One should consider the best ways of describing the information in terms of contents and format that would meet the requirements of adequate presentation. It should be expandable, modifiable and multipurpose, but the integral character of the database should be preserved. The data description should be general, flexible and compatible with different theoretical approaches.

The article presents the major assumptions of such object-oriented description, made according to the four principles of a good method put forward by Descartes.

Krzysztof Bogacki
Université de Varsovie

Essai d'une description des titres et des noms de fonctions par automates et transducteurs finis*

1. Introduction

Les titres honorifiques et les noms de métiers, professions, activités et fonctions constituent un secteur dans la langue qui se caractérise d'un côté par un lexique important et de l'autre par une grammaire spécifique. Les lexèmes qui en font partie apparaissent dans la langue standard mais sont fréquents surtout dans plusieurs domaines privilégiés : armée et organismes divers à forte structure hiérarchique (police, pompiers, scouts, franc-maçonnerie, Ku-Klux-Klan etc.), aristocratie et noblesse, monde académique, ecclésiastique, médical, juridique, celui des professions libérales et des sports etc. Ils constituent rarement l'objet de réflexion pour les linguistes. Les informations qui se rapportent à ce sujet ont plutôt trait à divers aspects non-linguistiques du phénomène : juridiques, sociologiques et avant tout politico-historiques.

1.1. Aspects non-linguistiques

Pour l'historien les questions dignes d'intérêt concernent avant tout les origines exactes des fonctions et des titres ce qui conduit à l'établissement de la liste des titres en usage à différentes époques. Même à l'heure actu-

* Cet article est issu d'une recherche faite dans le cadre du Projet MATCHPAD financé par la Commission Européenne (IST-12256) dont le but est d'élaborer un programme de traduction automatique de l'anglais vers le polonais et du polonais vers le français qui doit s'intégrer dans le traducteur automatique SYSTRAN.

elle, bien que depuis 1975 toute mention de titres, authentiques ou de courtoisie, soit supprimée dans les réceptions de l'Élysée, le nombre de publications concernant ce sujet est impressionnant. Les investigations ne concernent pas uniquement les titres nobiliaires et aristocratiques (*écuyer, damoiseau, chevalier, banneret, baron, vidame, vicomte, comte, marquis, duc, prince* etc.). On s'intéresse aussi à leur description et à leur classement. Les résultats de ces investigations s'appliquent aux recherches généalogiques et ont une utilité encyclopédique pour quiconque désirerait se renseigner, par exemple, sur la différence entre **titres authentiques** (seuls susceptibles d'être reconnus par le Sceau de France), **titres réguliers** (titres authentiques dont les bénéficiaires ont omis de demander l'investiture), **titres de courtoisie** (titres dont les preuves sont insuffisantes ou qui ont été transmis irrégulièrement), **titres historiques exceptionnels** (*baron chrétien, maréchal héréditaire de l'armée de la Foi* etc.).

1.2. Recherches linguistiques

1.2.1. Aspect lexicographique

En linguistique, les noms de métiers, professions, activités, titres, grades et fonctions donnent lieu le plus souvent à trois types de recherches. Elles se situent en lexicologie, en syntaxe et en morphologie.

Les titres constituent tout d'abord un point non négligeable au point de vue de la lexicographie puisqu'ils forment un groupe très vaste. Le *Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois* (ROME) qui semble le plus riche pour le français comporte plus de 10 000 «dénominations actuelles courantes des emplois et des métiers, telles qu'elles ont été observées et recensées par les Délégations Régionales de L'ANPE et par son réseau de partenaires d'acteurs de terrain». La liste des substantifs comporte: les noms de métiers et ceux des professions, les grades militaires de l'armée de terre, de l'air et de la marine nationale, les noms des spécialistes du domaine de la médecine (établis par l'Ordre des médecins), les termes désignant les professions libérales, les fonctions et les titres en usage dans le monde de l'université, de la justice, de la religion, les termes relatifs aux activités artistiques, aux activités et aux catégories sportives, les titres nobiliaires, etc.

1.2.2. Aspects syntaxiques

La majorité des titres et des noms de métiers, professions, activités, grades et fonctions contenus dans ROME sont des composés. Du point de vue de leur structure syntaxique, ils sont peu variés. Leur structure est, en effet, le plus souvent prépositionnelle: **N Prép N**, cf. *claviste au kilomètre, claviste*

de microédition, claviste en photocomposition, claviste sur machines. Les prépositions les plus fréquentes sont prises dans la série limitée à : *de, en, sur, auprès, avec* et à :

accompagnateur (... , de, en), acrobate (... , à, sur), ajusteur (... , à, de, en, sur), caissier (... , avec, de), commercial (auprès, en), décorateur (de, en, sur), joueur (... , de), machiniste (... , à, en, sur), mécanicien (... , à, de, en), vendeur (... , à, de, en, sur).

Rares sont les noms de métiers ayant une structure appositive p.ex. *étalonneur-filtreur, plâtrier-enduiseur-ravaleur* ou autre: *maréchal ferrant.*

Parmi les structures syntaxiques des composés trouvées dans les appellations des fonctions gouvernementales nous avons relevé une seule construction appositive (*ministre de la Justice, garde des Sceaux*) et un SN où les éléments constitutifs sont coordonnés par *et* : *Garde des Sceaux et ministre de la Justice.* Bien plus fréquentes sont par contre les structures à complément prépositionnel : N suivi d'un SN introduit par la préposition *de* ou plus rarement par la préposition *à*. Celles-ci se retrouvent surtout avec *secrétaire d'Etat*, celles-là s'utilisent avec *ministre* :

ministre de la guerre vs secrétaire d'Etat à la guerre
ministre de la Coopération vs secrétaire d'Etat à la coopération
ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme vs secrétaire d'Etat
à la reconstruction et au logement, à l'Industrie et au Commerce
ministre de la Santé Publique et de la Population vs secrétaire d'Etat
à la santé publique et à la population
ministre de l'Agriculture et du développement rural vs secrétaire d'Etat
à l'agriculture

En polonais, le dépouillement de plus d'un millier de noms de titres et de fonctions en usage dans les ministères et organismes divers de l'administration centrale trouvés sur les pages web du gouvernement polonais fournit une liste qui à première vue est plus longue. En réalité cependant elle pourrait facilement être réduite. La majorité des structures recensées sont en fait des constructions obtenues à partir d'éléments plus simples : N+A, N+N_D, N+PREP+N_{CAS_OBLIQUE} etc.

Dans les deux langues on accumule les compléments :

Ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts
Ministre des Affaires sociales et de la solidarité nationale
Ministre des affaires sociales et des Anciens combattants
Ministre des Finances, des affaires économiques et du Plan

Ministre des Pensions, Primes et Allocations de Guerre
Ministre des Travaux publics, des transports et du tourisme
Minister Transportu, Żeglugi i Łączności
Minister Rolnictwa, Leśnictwa i Gospodarki Żywnościowej
Minister Członek Rady Ministrów ds. Współpracy z Organizacjami
Politycznymi i Stowarzyszeniami
Minister Gospodarki Przestrzennej i Budownictwa
Minister Członek Rady Ministrów, Koordynator Służb Specjalnych,
Sekretarz Kolegium Służb Specjalnych
Minister Rozwoju Regionalnego i Budownictwa, Szef Rządowego Centrum
Studiów Strategicznych

1.2.3. La formation du féminin

Une autre préoccupation importante dans les recherches linguistiques sur les noms de métiers et les titres, surtout en ce qui concerne le français, est la formation du féminin¹. Considéré dans l'optique purement linguistique, le mécanisme de la formation du féminin est cependant d'une rare trivialité : la description du phénomène, bien faite dans *Femme, j'écris ton nom...* (1999), se réduit à une poignée de règles et tient en quelques points :

- rôle du déterminant,
- les féminins tirés des masculins terminés par une voyelle,
- les féminins tirés des masculins terminés par une consonne,
- abréviations et sigles,
- emprunts,
- cas particuliers.

Par contre le féminin dans les appellations des titres, métiers et fonctions pose un problème intéressant à étudier du point de vue historique. Le rapport du CNRS de 124 pages consacre la moitié de place à cet aspect.

1.2.4. Les titres dans le traitement automatique des langues naturelles

Mises à part les études que nous venons de mentionner, les recherches linguistiques sur les noms de métiers, de professions et le fonctionnement des titres sont rares. On pourrait mentionner celle d'A. A beillé (1987) qui s'inscrit dans le cadre des grammaires locales ayant pour objet les noms de maladies (J. L abelle, 1986), les dates (D. M a u r e l, 1994), les noms de mesure (J. G i r y - S c h n e i d e r, à par.) et des études, plus fréquentes, sur les noms des sentiments dans plusieurs langues (F. G h e e r b r a n t, 1979;

¹ A en juger par les publications récentes, il s'agit là d'un problème qui a aussi un intérêt politique. En effet, le rapport du CNRS faisant le point sur cette question est préfacé par le Premier Ministre Lionel Jospin !

M. E. de Macedo Oliveira, 1984; C. Subirats-Rüggeberg, 1984; Y. Y. Mathieu, 1994, 1995; Ch. Molinier, 1995; Nam, Jee-Sun, 1993; A. Bélanger, 1987; D. Bresson, 1987; M. El Hannach, 1988). Nous allons consacrer un moment de réflexion à ce sujet prenant comme point de départ la situation en polonais.

2. Le fonctionnement des noms de métiers, professions, activités, titres, grades et fonctions en polonais: graphes et transducteurs

Dans le traitement automatique de la langue, en français les abréviations des titres introduisent une particularité dans la mesure où elles sont suivies d'un point (Prof., Dr., M.), situation à prévoir lors de la segmentation du texte en phrases. En effet, dans la plupart des cas, le point, de concours avec la majuscule du mot suivant constitue l'indice de fin de phrase et forme ainsi un critère pour une segmentation possible du texte en phrases. Pour le français, la situation est décrite par la fig. 1.

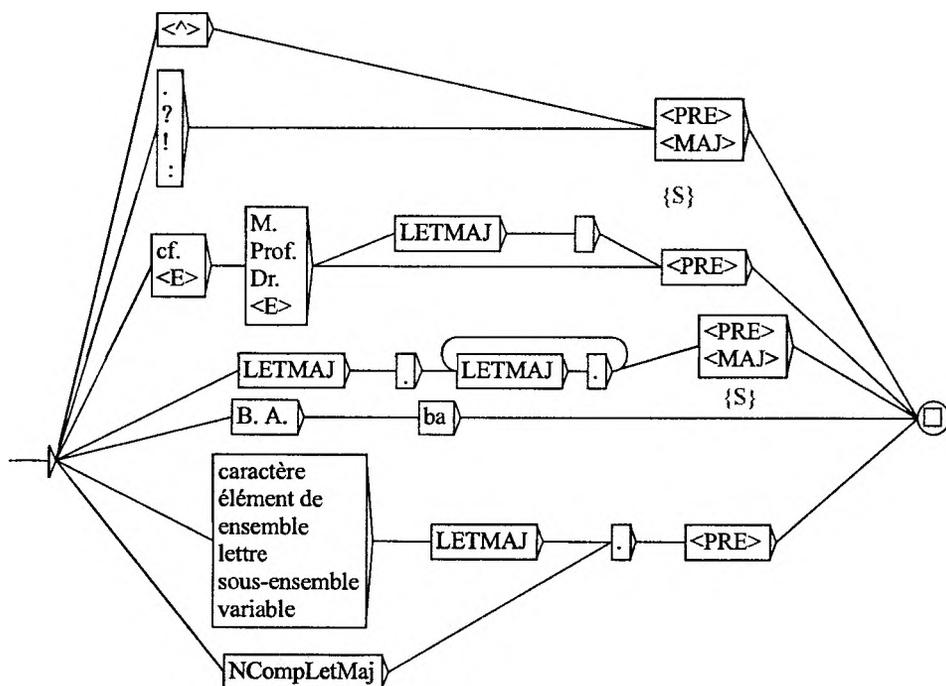


Fig. 1. Mécanisme de la segmentation du texte en phrases sous INTEX

Quel est le mécanisme de l'utilisation des titres ? Pour répondre à cette question nous nous intéresserons à leur structure interne faisant abstraction des aspects pragmatiques ou historiques qui constituent un problème à part. Nous rechercherons en particulier les structures les plus courantes, tâcherons d'isoler les éléments constitutifs qui en font partie, examinerons les cooccurrences, les compatibilités et les exclusions qui s'existent entre eux. Nous les présenterons à l'aide des graphes FST et observerons les conventions en vigueur dans le système INTEX. Les exemples seront empruntés au polonais.

Les noms de métiers, professions, activités, fonctions, les titres et grades professionnels, les titres honorifiques sont employées dans différentes constructions. Dans cet article, sans prétendre à l'exhaustivité, nous nous bornerons à deux grandes familles de structures en polonais. Elles représentent :

- les titres professionnels et noms de métiers et de professions,
- les titres honorifiques.

De façon générale, les syntagmes renfermant les noms de métiers, de professions et de titres font partie des constructions nominales comportant très souvent, dans la version développée, un nom propre. Ils forment plusieurs classes qui se caractérisent par des cooccurrences et des exclusions spécifiques d'éléments plus petits de sorte que leur arrangement linéaire présente des contraintes complexes. Dans le traitement automatique de la langue, par exemple dans l'environnement INTEX ou par un système automatique de traduction, la nécessité de mettre en relation les graphes avec un dictionnaire électronique est évidente.

3. Grades, titres, noms de métiers et de professions : structure générale

Les noms de métiers, professions, activités, titres, grades et fonctions forment différents types de structures. Quelles qu'elles soient, elles se caractérisent par une architecture où l'on distingue plusieurs zones (ou champs). Les structures les plus fréquentes font appel aux éléments qui sont organisés dans les zones suivantes:

Intensifieur (**Int**)

Qualifieurs (**Q**)

Génériques (**Gén**)

Titres et grades (**T**) [militaires (**T-mil**), ecclésiastiques (**T-eccl**), juridiques (**T-jur**), etc.]

Grades et titres académiques (**Ac**)

Noms de fonction (NF)

Nom propre (NPr)

Certains de ces champs peuvent rester vides dans des circonstances bien précises. A l'exception des deux premiers, ils ont un fonctionnement substantival ce qui explique la possibilité de réduire le syntagme à un seul de ses composants. En position d'argument nominal disponible dans un schéma de phrase, la construction maximale peut être représentée par n'importe lequel de ses éléments ou par une combinaison de ceux-ci. Ainsi par exemple dans :

Posiedzenie otworzył ... 'La séance a été ouverte par...'

on peut insérer un des syntagmes que voici :

Wielce Szanowny Pan płk prof. dr hab. Jan Kowalski, Minister Transportu

Wielce Szanowny Pan Minister Transportu płk prof. dr hab. Jan Kowalski

Pan płk prof. dr hab. Jan Kowalski, Minister Transportu

Płk prof. dr hab. Jan Kowalski, Minister Transportu

Prof. dr hab. Jan Kowalski, Minister Transportu

Płk Jan Kowalski, Minister Transportu

Dr hab. Jan Kowalski, Minister Transportu

Dr Jan Kowalski, Minister Transportu

Minister Transportu, dr Jan Kowalski

Jan Kowalski, Minister Transportu

Minister Transportu Jan Kowalski

Minister Jan Kowalski

Minister Kowalski

Kowalski

Minister Transportu, Jan Kowalski

Les syntagmes de ce type peuvent s'empiler ce qui conduit parfois à des titres très longs :

Jego Cesarska i Królewska Wysokość Józef Pierwszy, Król Apostolski Jerozolimy, Cesarz Austrii, Król Węgier, Czech i Moraw, Dalmacji, Chorwacji, Sławonii, Galicji i Lodomerii, Ilirii, Arcyksiążę austriacki, Wielki Książę Siedmiogrodu, Toskany i Krakowa, Książę Lotaryngii, Salzburga, Styrii, Karyntii, Krainy, hrabia Tyrolu.

www.adwokatura.org.pl/aktualności_wielkieprocesy_1201.html

Le titre officiel de Hajle Selasje était :

Król królów, zwycięski Lew plemienia Judy, Wybraniec Boga i Obrońca wiary chrześcijańskiej

www.forum.man.pl/anszysl.htm

La reine d'Angleterre jouit du titre suivant :

Elżbieta Druga, Królowa z laski Bożej Zjednoczonego Królestwa Wielkiej Brytanii i Północnej Irlandii, Jej innych Posiadłości i Terytoriów oraz Najwyższy Zwierzchnik Wspólnoty Narodów, Obrońca Wiary.

www.kki.net.pl/~wyspy?brytyj1.htm

ou avec des composants autres qu'éléments nominaux :

z laski Bożej i Stolicy Apostolskiej Świętego Kościoła Gnieźnieńskiego Arcybiskup, Prymas Królestwa Polskiego i Wielkiego Księstwa Litewskiego i Pierwszy Książe

www.agnostyk.obywatel.pl/hpk4.htm

Le pape est :

Namiestnik Jezusa Chrystusa, Następca Księcia Apostołów, Najwyższy Kapłan Kościoła Powszechnego, Patriarcha Zachodu, Prymas Włoch, Arcybiskup Metropolita prowincji rzymskiej, Głowa Państwa Watykańskiego.

Nous allons décrire successivement les champs de la construction en question en commençant par les noms propres de personnes.

3.1. Les noms propres de personnes

Les noms propres de personnes connaissent plusieurs variantes. La première est constituée par les groupes où n'apparaissent que les noms propres abrégés ou développés. Dans la fig. 2, ils sont représentés respectivement par **PREN** et **MAJ**.

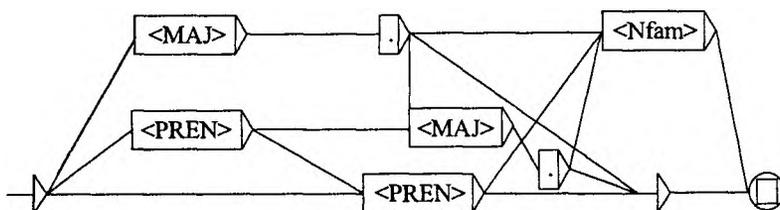


Fig. 2. NpropreS.grf

Au pluriel, le nom propre de personne est une structure conjonctive (conjonction *et* ou, plus rarement, *&*) avec deux prénoms développés ou abrégés, comme dans NpropreS.grf, ce qui conduit à NproprePP.grf:

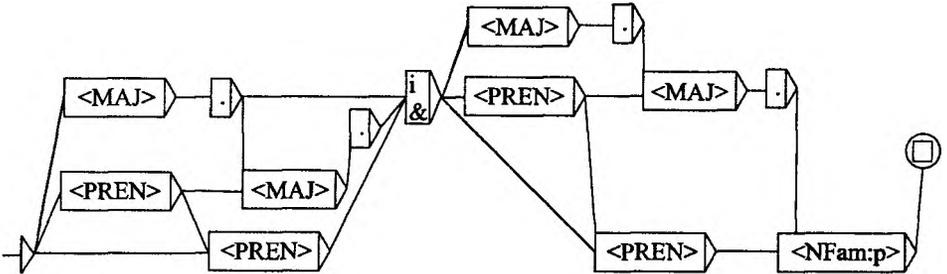


Fig. 3. NproprePP.grf

Il convient de mentionner deux autres types de noms propres plus rares. En effet, le groupe décrit par NpropreS.grf peut être étendu par insertion entre le prénom et le nom d'un élément de la classe des titres nobiliaires *Jan hr. Kowalski, Jan hrabia Kowalski, Jan X. Kowalski, Jan Xiążę Kowalski*. Les relations entre les éléments de cette structure peuvent être visualisées par la fig. 4.

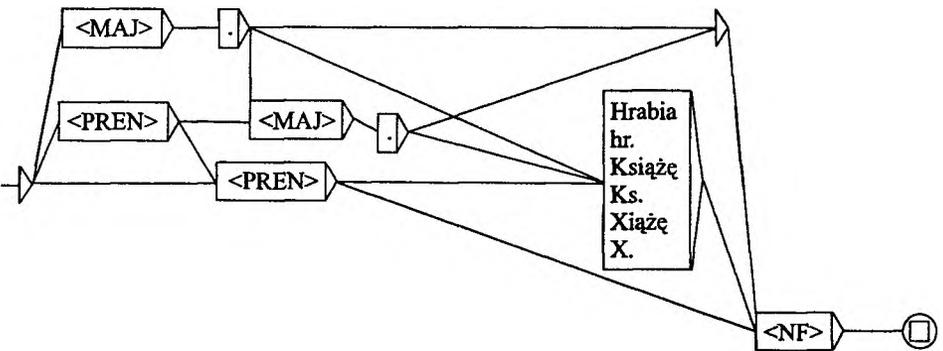


Fig. 4. NpropreX.grf : extension du nom propre par titre nobiliaire

Le dernier type enfin est illustré par les noms propres des rois et des princes dans les constructions telles que : *Jego Królewska Mość Jerzy V, Jego Książęca Mość Albert II*. Le graphe NPr1.grf a la forme présentée dans la fig. 5 (cf. aussi les graphes Roi.grf et Prince.grf).

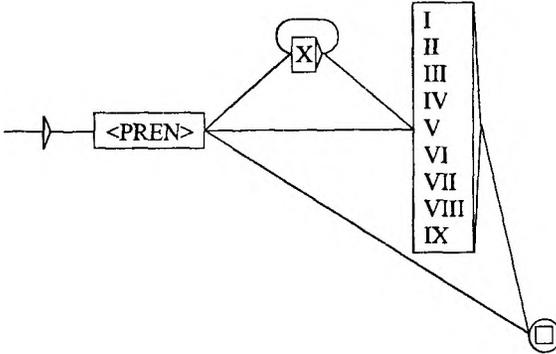


Fig. 5. NPr1.grf: les noms propres des rois et des princes

3.2. Les génériques (Gén)

Nous réservons ce nom à une classe de lexèmes relativement réduite qui s'emploient typiquement (mais non exclusivement !) avec les noms de personnes. La subdivision principale se fait selon que le terme en question appartient ou non au domaine ecclésiastique. Font partie du groupe **GénEccl** : *Brat, Br., Ojciec, O., Matka, Siostra, Ksiądz, Ks.* Les génériques du domaine non-ecclésiastique (**GénN_Eccl**) sont : *Pan, P., Pani, Panna, Obywatel, Obywatelka, Ob., Kolega, Koleżanka, Kol., Towarzysz, Towarzyszka, Tow., Państwo.* Les termes du groupe des génériques (**Gén**) s'excluent mutuellement (*Pani Matka* est aujourd'hui vieilli, *Pan Kolega, Pani Koleżanka* s'emploient de préférence seuls sans nom propre).

Le présence de *Państwo* exige d'examiner la combinabilité des génériques avec les noms de personnes compte tenu de l'opposition : singulier / pluriel. Le graphe **GenNPropreS.grf** représente le nom propre singulier introduit par un générique :

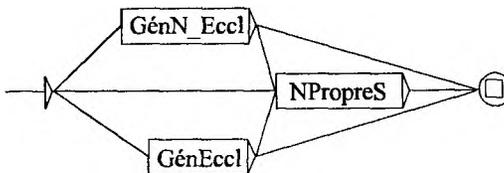


Fig. 6. GenNPropreS.grf : nom propre singulier introduit par un générique

Au pluriel on trouve *Państwo* qui se combine avec un nom propre de personne pluriel dont la structure est décrite au paragraphe 3.1 par le graphe **NproprePP.grf**.

Combiné avec *Państwo* (comme dans *Państwo Anna i Michał Kowalscy, Anna M. i Michał J. Kowalscy, A. M. i K. J. Kowalscy*), le groupe a la structure présentée dans la fig. 7.

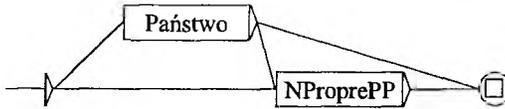


Fig. 7. Państwo NPr.grf

L'emploi d'autres génériques au pluriel se fait dans une structure de type présenté dans la fig. 8.

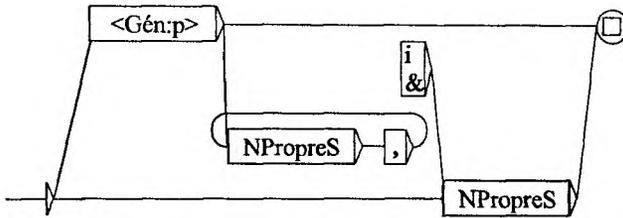


Fig. 8. GenPINPr.grf

3.3. L'intensifieur (Int)

On n'y trouve que : *wielce* : *wielce szanowny Pan Jan Kowalski, wielce czcigodny Pan Jan Kowalski*. Il apparaît accompagné du qualifieur **Q**. Le groupe qui en résulte est de type adjectival.

3.4. Les qualifieurs (Q)

A priori tout adjectif qualificatif devrait se prêter à l'emploi en cette position. Dans l'usage courant cependant les qualifieurs ne sont pas nombreux. Les plus courants sont: *wielmożny*, *W.*, et *szanowny*, *Sz.* combinables avec tous les éléments génériques à l'exception du domaine religieux. Ils forment le groupe **Q1**. *Wielebny* et *czcigodny* ont au contraire une combinatoire restreinte au domaine ecclésiastique et religieux (groupe **Q2**). *Przewielebny* (**Q3**) finalement semble interdire la combinaison avec l'intensifieur.

(Wielce) wielmożny Pan Jan Kowalski/(W.) Pan Jan Kowalski
(Wielce) szanowny Pan Jan Kowalski/(Sz.) Pan Jan Kowalski
(Wielce) wielebny Ksiądz Jan Kowalski
Przewielebny Ksiądz Jan Kowalski
 ???*Wielce przewielebny ksiądz Jan Kowalski*

Un graphe simple, IQ.grf, visualise les relations entre les intensifieurs et chacune des deux sous-classes de qualificieurs qui forment un groupe adjectival rendant compte des séquences suivantes (fig. 9) :

Wielce Szanowny (...)
Wielce Czcigodny (...)
Wielce Wielebny (...)

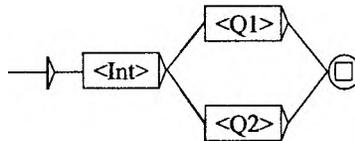


Fig. 9. IQ.grf : intensifieur et qualificieurs

Le graphe IQGén.grf permet de rendre compte de la combinabilité de différentes sous-classes de qualificieurs avec l'intensifieur et les deux types de génériques (fig. 10) :

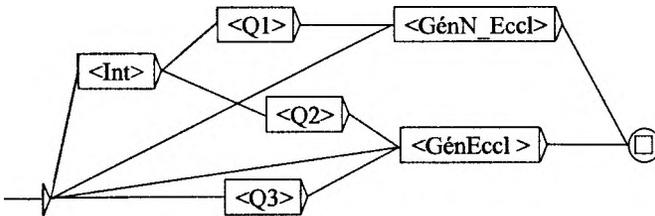


Fig. 10. IQGén.grf : Combinatoire des intensifieurs, qualificieurs et génériques

3.5. Grades et titres professionnels (T)

Ils constituent un inventaire relativement limité et peuvent être divisés en plusieurs sous-groupes. En voici quelques-uns :

- grades militaires **T-mil**. On y trouve les noms des grades dans l'armée de l'air, dans la marine nationale, dans les pompiers et dans la police : *kapral, plutonowy, sierżant, sierżant sztabowy, młodszy chorąży, starszy chorąży, chorąży, podchorąży, podporucznik, porucznik, kapitan, major, podpułkownik, pułkownik, generał brygady, generał dywizji, generał broni, generał armii, marszałek, mat, bosman, bosmanmat, kontradmirał, wiceadmirał, admirał aspirant, asp., aspirant sztabowy, inspektor, insp., podinspektor, podinsp., nadinspektor, nadinsp., brygadier, młodszy/starszy brygadier, ml., st., bryg.,*

- titres ecclésiastiques **T-eccl** :
biskup, arcybiskup, prałat, infułat, kardynał, opat, gwardian, prowincjał, inspektor, przeor, przeorysza, przełożony, przełożona, furtian, wikariusz, wikary, proboszcz, kanonik,
- titres à l'usage dans le monde juridique **T-jur** :
mecenas, sędzia, asesor, radca, rejent, ławnik, prokurator,
- titres à l'usage dans le scoutisme **T-scout** :
harc mistrz, hm., podharc mistrz, podhm., druh, dh.,
- titres et grades académiques :
profesor, prof., doktor, dr, hab.

Les lexèmes qui font partie de cette classe sont compatibles avec les génériques, ne s'excluent pas mutuellement d'un groupe à l'autre mais seulement à l'intérieur du sous-groupe :

(Ksiądz) Biskup generał dyw. Jan Kowalski
(Pan) pułkownik Jan Kowalski
(Ob.) kapitan Jan Kowalski
**Kapral sierżant Kowalski*
**Prałat biskup Jan Kowalski*

Dans la suite nous décrivons le cas des titres et grades académiques **Ac** et celui des constructions contenant **T-mil** et **T-eccl**.

3.5.1. Les titres et grades académiques (Ac)

La structure des titres et des grades académiques (**Ac**) s'articule en 6 zones qui contiennent respectivement :

- une appellation de poste / titre :
 - champ **st1** – *profesor, prof.,*
 - champ **st2** – *docent, doc.,*
- une appellation complémentaire (champ **cpl** – *nadzwyczajny, nzw., zwyczajny, zwycz.,*),
- une appellation de grade scientifique (**gr**), subdivisée à son tour en 2 champs supplémentaires :
 - une appellation de grade scientifique1 (sous-champ **gr1** – *doktor, dr*),
 - une autre appellation de grade scientifique2 (sous-champ **gr2** – *magister, mgr*),
- une appellation de titre professionnel avec deux sous-champs :
 - champ **tp1** – *inżynier, inż.,*
 - champ **tp2** – *lekarz, lek.,*
- une appellation de complément de grade (champ **cg** – *habilitowany, hab.*),

– une appellation de spécialité :

- spécialité1 (sous-champ **sp1** – *architekt, arch., mechanik, mech.*),
- spécialité2 (sous-champ **sp2** – *nauk medycznych, n. med., weterynarii, wet.*),

Les relations entre les éléments du champ **Ac** sont représentées par le graphe Acad.grf (fig. 11) – elles reflètent l'usage dépendant directement de la législation actuellement en vigueur.

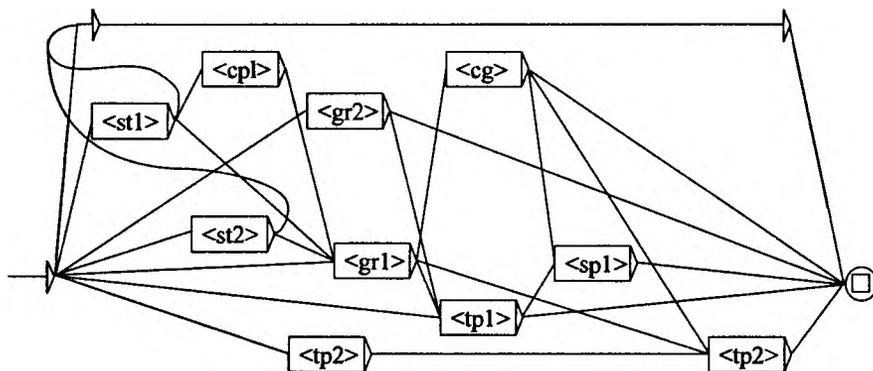


Fig. 11. Acad.grf

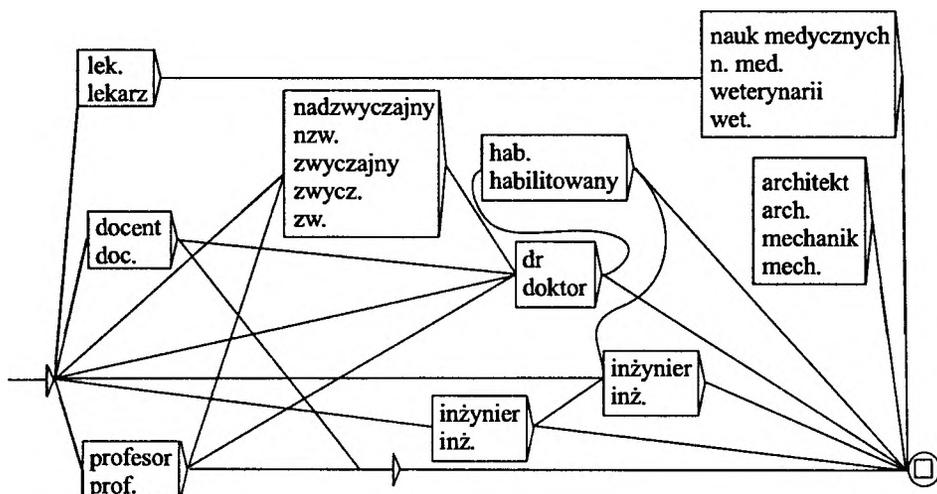


Fig. 12. Graphe AcadAttr.grf: terminologie académique, variante attributive

3.5.2. Les rapports entre Ac et nT

Les relations entre le domaine décrit par Acad.grf et les titres non-académiques (**nT**) se présentent comme suit :

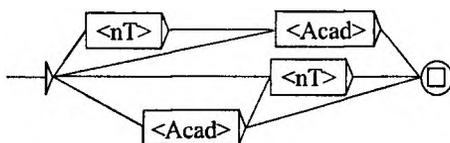


Fig. 13. TAcad.grf

Le graphe TAcad.grf rend compte de deux situations à envisager : le titre non-académique (**nT**) est suivi ou précédé par les éléments pris en compte dans Acad.grf :

General dywizji prof. dr hab. (Jan Kowalski)

Prof. dr hab. general dywizji (Jan Kowalski)

3.5.3. Génériques (Gén), grades et titres (T) professionnels

Les graphes GN_ET.grf et GET.grf décrivent la combinabilité de GénN_Eccl et de GénEccl avec les deux classes de grades et titres professionnels : **T-mil** et **T-eccl**. Les graphes permettent de reconnaître les séquences suivantes (fig. 14 et 15) :

Ksiądz Kanonik

Ksiądz Kapitan

Ojciec Przeor

Pan Kapitan

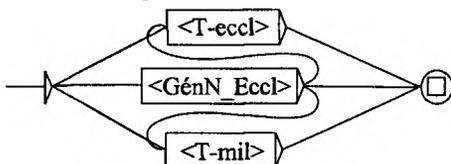


Fig. 14. GN_ET.grf

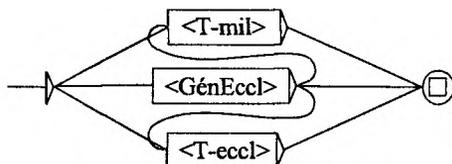


Fig. 15. GET.grf

Les deux graphes précédents réunis pourraient former le graphe G_T.grf (fig. 16).

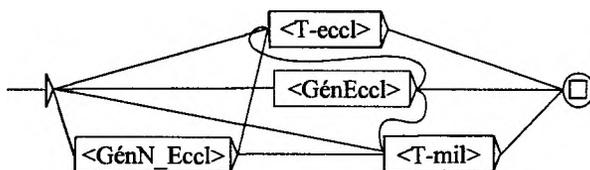


Fig. 16. G_T.grf

3.6. Les noms de fonctions

La classe des noms de fonctions (NF) renferme des substantifs simples et des composés. Ceux-ci sont ici fortement majoritaires. Les graphes qui permettent de les reconnaître représentent en fait toutes les structures recouvertes par le syntagme nominal. Dans un système de traitement de textes du langage naturel, les noms de fonctions devraient mettre à profit les outils généraux d'analyse des composés puisqu'ils ne diffèrent en rien, sur le plan de leur structure interne, des composés appartenant à d'autres domaines. À titre d'exemple, nous donnons ci-dessous une liste de structures obtenues à partir de la nomenclature gouvernementale polonaise. Le premier exemple est un nom de fonction, le deuxième est choisi en dehors de ce domaine:

- A+N+A/*Główny Inspektor Farmaceutyczny / Główny Inspektorat Farmaceutyczny*
 A+N+N_D/*Główny Inspektor Weterynarii / Główny Inspektorat Weterynarii*
 A+N+N_D+A_P/*Główny Inspektor Ochrony Środowiska / Główny Inspektorat Ochrony Środowiska*
 A+N+N_D+i+N_D/*Główny Inspektor Geodezji i Kartografii / Główny Inspektorat Geodezji i Kartografii*
 A+N+N_D+i+N_D+N_{Dp}+A_{Dp}/*Główny Inspektor Skupu i Przetwórstwa Artykułów Rolnych / Główny Inspektorat Skupu i Przetwórstwa Artykułów Rolnych*
 A+N+N_D+N_{Dp}/*Główny Inspektor Ochrony Roślin / Główny Inspektorat Ochrony Roślin*
 A+N+N_D+N_{Dp}+A_{Dp}/*Generalny Inspektor Ochrony Danych Osobowych / Generalny Inspektorat Ochrony Danych Osobowych*
 A+N+N_{Dp}/*Główny Inspektor Miar / Główny Urząd Miar*
 A+N+N_{Dp}+A_{Dp}/*Naczelnny Dyrektor Archiwów Państwowych / Naczelnna Dyrekcja Archiwów Państwowych*
 N+A/*Prokurator Generalny / Prokuratura Generalna*
 N+A+A_D+N_D+A_D/*Komendant Główny Państwowej Straży Pożarnej / Komenda Główna Państwowej Straży Pożarnej*
 N+A+N_D/*Komendant Główny Policji / Komenda Główna Policji*
 N+A+N_D+A_P/*Komendant Główny Straży Granicznej / Komenda Główna Straży Granicznej*
 N+A+N_{Dp}+N_D+N_{Dp}/*Doradca Polityczny Wiceprezesów Rady Ministrów / Gabinet Polityczny Wiceprezesów Rady Ministrów*
 N+A_D+N_D+N_{Dp}/*Sekretarka Generalnego Konserwatora Zabytków / Urząd Generalnego Konserwatora Zabytków*
 N+N_D/*Minister Łączności / Ministerstwo Łączności*
 N+N_D+A_D/*Minister Edukacji Narodowej / Ministerstwo Edukacji Narodowej*

$N+N_D+i+N_D+N_D$ /Minister Rolnictwa i Rozwoju Wsi / Ministerstwo Rolnictwa i Rozwoju Wsi
 $N+N_D+A_D+i+N_D$ /Minister Gospodarki Przestrzennej i Budownictwa / Ministerstwo Gospodarki Przestrzennej i Budownictwa
 $N+N_D+i+N_D$ /Minister Kultury i Sztuki / Ministerstwo Kultury i Sztuki
 $N+N_D+i+N_D+A_D$ /Minister Transportu i Gospodarki Morskiej / Ministerstwo Transportu i Gospodarki Morskiej
 $N+N_D+N_{Dp}$ /Prezes Rady Ministrów / Kancelaria Rady Ministrów
 $N+ds.+N_{Dp}$ /Pełnomocnik ds. Uchodźców / Komisja ds. Uchodźców
 $N+do+A_{Dp}+N_{Dp}$ /Pełnomocnik do Specjalnych Poruczeń / Pełnomocnictwo do Specjalnych Poruczeń
 etc.

Une des propriétés notables du champ NF est sa possibilité d'itération dans le cas d'un cumul de fonctions:

Minister Członek Rady Ministrów, Koordynator Służb Specjalnych, Sekretarz Kolegium Służb Specjalnych Jan Kowalski
Minister Rozwoju Regionalnego i Budownictwa, Szef Rządowego Centrum Studiów Strategicznych Jan Kowalski
Komendant główny, szef Obrony Cywilnej Kraju generał bryg. mgr. inż. Jan Kowalski
Komendant główny, szef OCK nadbryg. mgr inż. Jan Kowalski
Pan dr Jan Kowalski, Minister Transportu, Prezes XY

Les appellations des titres et fonctions s'emploient facilement dans une construction «segmentée» (cf. §4), surtout dans le cas d'une trop grande accumulation d'éléments avant le nom propre. Ils sont alors rejetés après celui-ci et séparés par une virgule.

4. Les structures

Les structures où interviennent les éléments décrits jusqu'ici peuvent être subdivisées en :

- constructions attributives dont les éléments constitutifs sont soudés,
- constructions que nous allons appeler «segmentées» où les éléments sont séparés par une pause rythmique à l'oral marquée à l'écrit par une virgule.

4.1. Les structures attributives

4.1.1. L'ordre des éléments dans le syntagme attributif

Les séquences courantes sont :

Int+Q+Gén+NF+Ac+T+NPr soit
1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6 + 7

sont interdites les séquences avec l'intensifieur sans qualifieur, p.ex. :

Int+Gén+NF+NPr: **Wielce Pan Minister Jan Kowalski*

Int+Gén+NPr: **Wielce Pan Jan Kowalski*

Int+T: **Wielce Major Jan Kowalski*

Int+NF: **Wielce Minister Transportu*

Int+NPr: **Wielce Jan Kowalski*

ainsi que toutes les séquences des éléments «dans l'ordre descendant» (de 7 à 1), p. ex. :

Q+Int+Gén+NPr: **Szanowny wielce Pan Minister*

Gén+Q: **Pan szanowny*

NPr+NF: **Jan Kowalski Minister*

NF+Gén: **Minister Pan*

T+Int+Q: **Pułkownik Szanowny Pan*

NPr+Gén: **Jan Kowalski Pan*

Les exceptions concernent les structures «segmentées» commençant par un nom propre :

Jan Kowalski, Minister Handlu i Usług

Jan Kowalski, profesor w Uniwersytecie Warszawskim

Jan Kowalski, Pełnomocnik Prezydenta m. st. Warszawy ds. Budowy Metra

Les relations entre éléments des sept zones peuvent être décrites comme dans la fig. 17.

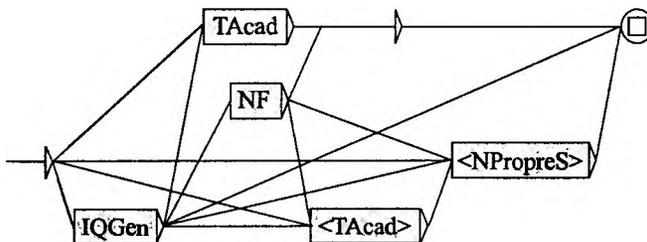


Fig. 17. MaxAttr.grf : titres et fonctions en construction attributive

4.2. Les constructions «segmentées»

L'accumulation de composants et leur grande longueur facilite le recours à la construction «segmentée». Ainsi on trouve plus souvent

Wielce Szanowny Pan pułkownik prof. dr hab. n. med. Jan Kowalski, Kierownik Zakładu Medycyny Sądowej Wojskowej Akademii Medycznej w Łodzi

de préférence à :

???Wielce Szanowny Pan Kierownik Zakładu Medycyny Sądowej Wojskowej Akademii Medycznej w Łodzi pułkownik prof. dr hab. n. med. Jan Kowalski

Les structures «segmentées» sont reconnues par le graphe MaxSegm.grf :

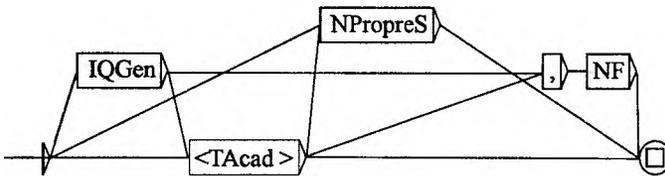


Fig. 18. MaxSegm.grf : structure «segmentée»

Sans compter les états décrits par NF.grf qui prend en charge la structure des syntagmes nominaux, le graphe a 70 états, 113 transitions et reconnaît entre autres les séquences suivantes :

*(Wielce Szanowny) (Pan) (Kapitan) (Prof.) (dr) (hab.) Jan Kowalski,
Minister Edukacji Narodowej
(Przewielebny) (Ojciec) (Przeor) (Prof.) (dr) (n. med.) (hab.) Jan Kowalski,
Ordynariusz Diecezji Łomżyńskiej.*

Les structures «segmentées» se retrouvent aussi dans le domaine des titres académiques: *dr hab. inż. Jan Kowalski, profesor PW / Politechniki Warszawskiej / w Politechnice Warszawskiej.* Le graphe correspondant est reproduit dans la fig. 19.

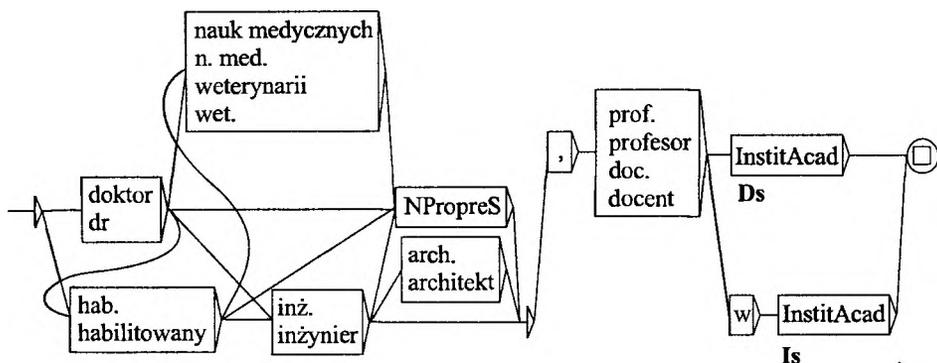


Fig. 19. Graphe AcadSegm.grf: terminologie académique, variante «segmentée»²

5. Les formules honorifiques

A côté des syntagmes comportant des noms de métiers, d'activités et des noms propres, il existe différentes structures utilisées dans les formules honorifiques. Elles renferment

- un introducteur (*Jego/Jej*),
- un terme honorifique (*Wysokość, Wielmożność, Ekszelencja, Dostojność, Eminencja, Magnificencja, Świątobliwość*) suivi d'un
- titre honorifique ou nobiliaire (*Król, Książę, Rektor* etc.).

Nous mentionnerons à titre d'exemple :

Jej Wysokość Królowa Elżbieta

Jej Wielmożność Hrabina Maria Kowalska

Jego Królewska Mość Filip II

Jego Wysokość Książę Walii Karol

Jego Świątobliwość Jan Paweł II

Jego Ekszelencja Ksiądz Biskup Jan Kowalski

Jego Eminencja (Ksiądz) Kardynał Jan Kowalski

Jego Magnificencja Rektor Uniwersytetu Warszawskiego prof. dr hab. Jan Kowalski

Une description précise de toutes les structures possibles exigerait une très forte segmentation des classes des termes et des titres honorifiques étant donné l'existence de très fortes restrictions sur leur combinabilité. Ainsi:

² Le graphe AcadSegm.grf appelle le graphe InstitAcad.grf, non reproduit ici, qui rend compte des noms des institutions académiques: universités, écoles normales supérieures, grandes écoles techniques et commerciales.

Ekscelecja se combine avec *Ambasador*, *Biskup*, *Arcybiskup*

Eminencja avec *Kardynał*

Magnificencja avec *Rektor*

Świątobliwość avec le nom du pape ou de certains chefs de grandes religions.

Nous rendrons la structure de ce groupe à l'aide de plusieurs graphes. Le premier décrit la grammaire locale de *Ekscelecja* (fig. 20).

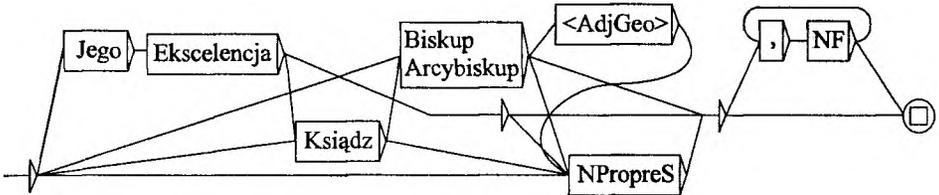


Fig. 20. Ekscelecja.grf

Le terme se combine avec les titres ecclésiastiques : *Biskup* et *Arcybiskup* d'un côté. Chacun d'eux a sa propre grammaire ce qui conduit au réseau des dépendances rendu par *Ekscelecja.grf*. La construction du graphe implique la caractérisation des adjectifs avec l'étiquette **AdjGéo** (*lubelski*, *warszawski*, *łódzki*, *wrocławski* etc.) au niveau du dictionnaire.

Eminencja est plus simple (fig. 21).

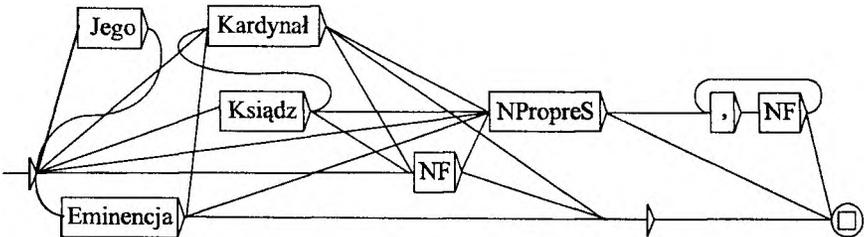


Fig. 21. Eminencja.grf

Le graphe Pape.grf décrit la combinatoire de *Jego Świątobliwość* avec le prénom du pape (fig. 22).

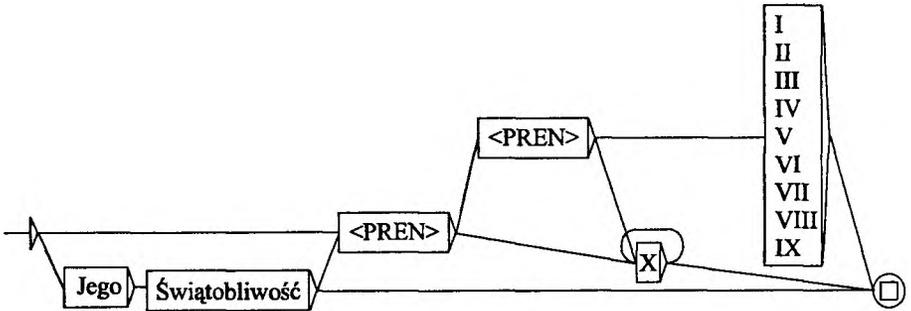


Fig. 22. Pape.grf

Les trois graphes ci-dessous: Prince.grf, Roi.grf (fig. 23–25) et Magnific.grf décrivent respectivement la combinatoire des titres: princier, royal. *Magnificencia* est limité au monde académique :

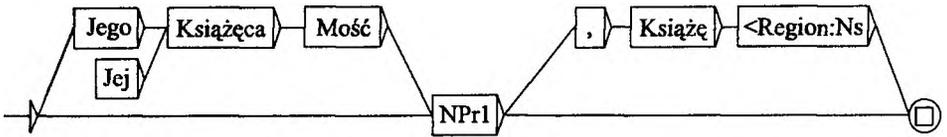


Fig. 23. Prince.grf

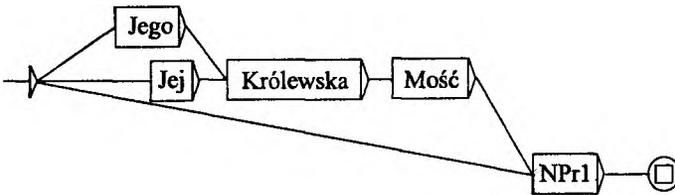


Fig. 24. Roi.grf

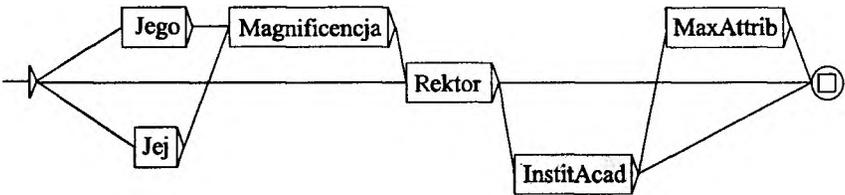


Fig. 25. Magnific.grf

6. Conclusion

Les syntagmes nominaux comportant les noms de métiers, professions, activités, titres, grades et fonctions sont structurés en plusieurs zones qui, selon le cas, s'excluent ou sont mutuellement compatibles. Ils peuvent être facilement allongés dans le cas de cumul de fonctions. Les règles qui les régissent n'en sont pas pour autant moins contraignantes.

D'un autre côté, leur lien avec la pragmatique est très direct. Il suffirait d'un changement de la législation en vigueur pour entraîner une modification du graphe. Ainsi l'autorisation d'accéder au titre de professeur sans avoir fait d'études supérieures entraînerait la nécessité de rendre compte des séquences comme celle-ci : **prof. mgr hab. Jan Kowalski* interdite aujourd'hui.

D'ores et déjà il est clair qu'il s'agit là des structures dont le fonctionnement surprend par la richesse et la complexité. Leur étude détaillée reste à faire.

Références

- Abeillé A., 1987: *Grammaire des noms de métier. Mémoire de DEA d'Informatique Fondamentale, option Informatique Linguistique, Evry: Centre d'Etudes et de Recherches en Informatique Linguistique (CERIL)*. Université Paris 7.
- Bélanger A., 1987: «Lexique-grammaire du français du Québec: verbes psychologiques». In: *Rapport Technique du LADL N° 18*. Paris: Université Paris 7.
- Bresson D., 1987: «Etude des propriétés syntaxiques d'expressions verbales psychologiques de l'allemand». *Cahiers d'Etudes Germaniques* [Aix-en-Provence], **12**, 123–143.
- El Hannach M., 1988: *Syntaxe des verbes psychologiques de l'arabe*. Paris: Université Paris 7, thèse de doctorat d'Etat.
- El Hannach M., 1989: «Lexique-grammaire de l'arabe: classes de verbes qualitatifs». *Linguistica Communicatio 1:1 et 1:2*. [Fès: Faculté des Lettres].
- Femme, j'écris ton nom..., 1999. *Guide d'aide à la féminisation des noms de métier, titres, grades et fonctions*. Rapport du CNRS préparé sous la direction de B. Cerquiglini, A.-M. Becquer, N. Cholewka, M. Coutier, M.-J. Mathieu, J. Frécher.
- Gheerbrant F., 1979: *La nominalisation des verbes de sentiment*. Paris: Université Paris 7, thèse de troisième cycle.
- Giry-Schneider J., à par.: «Lexique-grammaire des noms de grandeur et de mesure». *Cahiers de grammaire*. Toulouse: Université de Toulouse-Le Mirail.
- Guillet A., La Fauci N., eds, 1984: *Lexique-grammaire des langues romanes*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.
- Kallas K., 1976: *Grupy apozycyjne w języku polskim*. Toruń: Ossolineum.
- Labelle J., 1986: «Grammaire des noms de maladie». *Langue Française*, **69** [Paris: Larousse], 108–128.

- Labelle J., éd., 1995: *Lexiques-grammaires comparés et traitements automatiques. Actes du deuxième colloque international LGC*. Service des Publications, UQAM.
- Macedo Oliveira M. E. de, 1979: *Syntaxe des verbes psychologiques du portugais*. Paris: Université Paris 7, thèse de troisième cycle, LADL.
- Macedo Oliveira M. E. de, 1984: *Syntaxe des verbes psychologiques du portugais*. Lisboa: Instituto Nacional de Investigação Científica.
- Maurel D., 1988: «Grammaire des dates. Etude préliminaire à leur traitement automatique». *Linguisticae Investigationes*, 12 : 1 [Amsterdam/Philadelphie: John Benjamins], 101–128.
- Maurel D., 1989: *Reconnaissance de séquences de mots par automates. Adverbes de dates du français*. Paris: Université Paris 7, thèse de doctorat.
- Maurel D., 1990a: *Reconnaissance automatique des dates et des adverbes apparentés. Rapport final de la convention de recherche ASSTRIL-UAP 1989*. Paris, 27–41.
- Maurel D., 1990b: «Description par automate des dates et des adverbes apparentés». *Mathématiques et Sciences Humaines*, 109 [Paris], 5–16.
- Maurel D., 1990c: «Adverbes de date: étude préliminaire à leur traitement automatique». *Linguisticae Investigationes* 14 : 1 [Amsterdam/Philadelphie: John Benjamins], 31–63.
- Maurel D., 1991: «Recognizing sequences of words by automata: the case of French adverbials of date». In: *Computational Lexicography, Proceedings of the International Conference on Computational Lexicography (Balatonfüred, Hungaria, 8–11 sept. 1990)*. Budapest: Hungarian Academy of Sciences.
- Mathieu Y. Y. 1994a: «Un système d'interprétation automatique des verbes psychologiques du français». In : *Actes de Complex'94*. Budapest.
- Mathieu Y. Y. 1994b: *Interprétation par prédicats sémantiques de structures d'arguments. FEELING : une application aux verbes psychologiques*. Paris: Université Paris 7, thèse de doctorat.
- Mathieu Y. Y., 1995a: «Interprétation automatique des verbes de sentiment du français». In : *Actes du deuxième Colloque international Lexiques-Grammaires comparés et traitements automatiques (LGC2)*. Montréal, Service des Publications, UQAM, 187–198.
- Mathieu Y. Y., 1995b: «Verbes psychologiques et interprétation sémantique». *Langue Française*, 105 [Paris: Larousse], 98–106.
- Mathieu Y. Y., 1996c: *Une base de connaissances lexicale et sémantique des verbes psychologiques*. Linx 35, Nanterre: Université Paris X, 307–311.
- Molinier Ch., 1995: «Sur une classe d'adjectifs psychologiques». In: J. Labelle, éd., 65–76.
- Nam Jee-Sun, 1993: «Une classification formelle des adjectifs psychologiques en coréen». *Linguisticae Investigationes*, 17 : 1 [Amsterdam/Philadelphie, John Benjamins], 99–140.
- Rapport du Conseil Supérieur de la langue française*. 1990. Documents administratifs du Journal Officiel, n° 100, 6 décembre.
- Saloni Z., Świdziński M., 1998: *Składnia współczesnego języka polskiego*. Warszawa: PWN.
- Silberztein M., 1993: *Dictionnaires électroniques et analyse automatique de textes. Le système INTEX*. Paris: Masson.
- Subirats-Rüggeberg C., 1984: «Les verbes psychologiques à complétive sujet en espagnol». In: Guillet A., La Fauci N., eds., 287–309.

Krzysztof Bogacki

**Próba opisu tytułów i nazw funkcji za pomocą transduktorów
i automatów skończenie stanowych**

Streszczenie

Tematem artykułu jest struktura polskich konstrukcji składniowych zawierających stopnie i tytuły naukowe, oznaczenia stanowisk i funkcji służbowych, nazwy stopni wojskowych, tytuły honorowe itp. Autor wskazuje zależności między poszczególnymi elementami: ich współwystępowanie, wykluczanie, kolejność w rozbudowanej syntagmie. Do opisu stosuje technikę grafów analogicznych do automatów skończenie stanowych, zastosowaną w programach tłumaczących z języka polskiego na francuski i z angielskiego na polski, które zostały opracowane na potrzeby firmy Systran w ramach projektu MATCHPAD finansowanego przez Komisję Europejską w V Programie Ramowym.

Krzysztof Bogacki

**Describing the titles and the names of functions
by finished automats and transducers**

Summary

The aim of the article is to describe the structure of the Polish noun phrases containing the names of military ranks, scientific and honorary titles, functions etc. The relations which exist between various components of the syntagm are taken into account: co-occurrence, incompatibility, relative position of the elements inside the syntactic construction. To describe the specificity of such structures, the technique of the graphs corresponding to the finite state automata is used.

Aleksandra Chrupala
Université de Silésie
Katowice

«Femme» – ce qu'elle fait et ce qu'on peut faire avec en langue française

1. Introduction

La question paraît peut-être banale, si l'on y voyait juste des questions de terme et non pas le comportement du mot «femme» en français. En effet, notre objectif est de réfléchir sur le sens du mot «femme» en français. Comme le disent, après Wittgenstein, D. Le Pesant et M. Mathieu-Colas (1998), connaître le sens d'un mot n'est rien d'autre que disposer de son «mode d'emploi», autrement dit, savoir avec quels mots il faut le combiner, pour produire des discours syntaxiquement et sémantiquement bien formés. En décrivant les emplois d'un mot, on fait du même coup une bonne partie de sa description sémantique.

L'étude du corpus nous permet de remarquer que le mot «femme» se combine avec différentes catégories grammaticales, ce qui peut influencer la signification et par conséquent la traduction de l'expression en question vers une langue étrangère. L'analyse des expressions relevées démontre que certaines d'entre elles n'acceptent pas toutes les transformations syntaxiques qui, généralement, devraient être faisables. Ce comportement particulier prouve que ces expressions ne peuvent pas être traitées comme entièrement libres mais qu'il faut les considérer comme plus ou moins figées. Étant donné que le figement est un phénomène scalaire, nous voudrions déterminer le degré de figement de chacun des types des constructions examinées ainsi que leur statut plus ou moins idiomatique.

1.1. Définition et paramètres de figement (à la G. Gross)

Avant de passer à l'analyse, il faut préciser ce qu'on entend par «figement» et dans quelles conditions on peut parler d'«expression figée». Le figement est un processus par lequel une suite de deux ou plusieurs unités lexicales libres devient une séquence dont les éléments sont plus ou moins indissociables. Ce phénomène «se caractérise par la perte du sens propre des éléments constituant le groupe de mots, qui apparaît alors comme une nouvelle unité lexicale, autonome et à sens complet, indépendant de ses composantes» (J. Dubois, 1994). Plusieurs critères ont été dégagés pour pouvoir cerner le figement.

G. Gross (1996, 1998) a mis en évidence des paramètres susceptibles de jouer le rôle de critères du figement. Le premier, c'est la condition de **la polylexicalité**. Il n'est possible de parler du figement que si l'on a affaire à une suite de plusieurs mots non soudés. Les unités lexicales composant une séquence figée doivent avoir, par ailleurs, un fonctionnement syntaxique autonome. Le paramètre suivant est celui de **la non-actualisation des éléments constitutifs**. La séquence est dite composée si aucun des éléments qui la constituent ne peut être actualisé. C'est-à-dire que, dans les suites figées, les déterminants définis ou déictiques ne peuvent pas renvoyer à une situation déterminée. Tout groupe dont les éléments ne sont pas actualisés individuellement et dans lequel il n'y a pas de relation prédicative entre les éléments étant à la portée du figement est appelé locution. Nous avons donc les locutions nominales (la seule catégorie qui a reçu une dénomination particulière – «noms composés»), les locutions verbales, adjectivales, adverbiales, prépositionnelles et conjonctives. Le critère suivant concerne **la suspension des règles opérationnelles de la syntaxe libre**. «Les constructions libres ont des propriétés transformationnelles qui dépendent de leur organisation interne» (G. Gross, 1996). Les suites verbales libres font l'objet de certains changements de structure comme la passivation, la pronominalisation, le détachement, l'extraction et la relativation. Les éléments des locutions verbales ne peuvent pas subir toutes ces modifications. Il en va de même pour les suites nominales : les transformations possibles dans les syntagmes nominaux libres, telles que nominalisation, adjonction d'adverbes intensifs et prédicativité, deviennent interdites, si la séquence est figée. Les expressions figées se caractérisent aussi par **le blocage des paradigmes synonymiques**. Contrairement aux suites libres, dans lesquelles un mot peut être remplacé par un autre élément appartenant à la même classe sémantique ou par un synonyme, dans les suites figées, cette possibilité n'est pas évidente. Cela ne veut pas cependant dire qu'elle soit totalement exclue. La présence d'un paradigme resteint témoigne d'un faible degré de figement.

Comme nous le voyons, à côté des critères distinctifs, qui se vérifient pour toutes les expressions figées, il y en a d'autres, moins rigoureux, qui s'appliquent ou non, selon le degré de figement plus ou moins élevé de la

séquence. Il convient de mentionner l’**opacité sémantique** et la **non-insertion**. Du point de vue sémantique, il est possible de dégager trois «cas interprétatifs» des séquences figées : les séquences à signification littérale et compositionnelle, les séquences à signification compositionnelle mais par métonymie ou par métaphore (tropes qui agissent respectivement sur l’axe syntagmatique par condensation ou sur l’axe paradigmatique par ressemblance (Ch. Duriex, 1998)) et finalement les séquences opaques, dont le sens n’est pas déductible de la somme sémantique des composantes lexicales (Ch. Schapira, 1999). S. Mejri (1997) présente cette gradation de manière plus détaillée : à partir des séquences libres à sens compositionnel, par les séquences figées à sens compositionnel, les séquences figées à sens déductible des éléments constitutifs, les séquences figées dont le sens est déductible à la fois à partir de leurs éléments et du contexte, les séquences figées à sens déductible seulement des éléments fournis par le contexte, jusqu’aux séquences figées à sens opaque. Du point de vue syntaxique, dans les suites figées, les possibilités d’insérer un élément quelconque entre les unités concernées par le figement sont relativement restreintes. Les noms composés ne tolèrent pas la séparation des éléments constituants, et s’ils sont qualifiés, l’adjectif se met toujours avant ou après toute la séquence. En ce qui concerne les locutions adjectivales, celles qui ne sont pas totalement figées permettent d’introduire un quantifieur, dans la position qui n’est pas à la portée du figement. Quant aux locutions verbales, il est souvent possible d’insérer un adverbe juste après l’élément qui porte l’actualisation. Pour terminer une brève description des propriétés des expressions figées, il nous reste de signaler que celles-ci peuvent faire l’objet de **recherches étymologiques**. La réflexion sur l’origine d’une séquence témoigne du fait que la structure n’est pas entièrement libre, que ce n’est pas le locuteur qui la crée et qu’elle possède certainement une source historique. Le figement est d’origine «externe», lorsque la suite fait référence à un événement historique, mythologique ou religieux, il est d’origine «interne», si la séquence reflète un état de langue antérieur ou bien des réalités sociologiques difficiles à comprendre d’emblée.

2. Analyse des expressions relevées

Une fois les particularités du figement décrites, nous pouvons passer à la présentation des expressions relevées. La plupart des exemples cités dans ce qui suit proviennent de FRANTEXT (recherche limitée à la période du XX^e siècle) et de DISCOTEXT, à cela s’ajoutent des séquences figurant dans divers dictionnaires de langue et de locutions.

Nous avons déjà mentionné que connaître le sens d’un mot c’est pouvoir reconnaître et générer l’ensemble de ses emplois. Cela nécessite donc tout

d'abord la description de ses propriétés linguistiques, c'est-à-dire, l'établissement des listes des termes qui lui sont appropriés. Nous ne présenterons pas ici les listes complètes des prédicats nominaux, verbaux et adjectivaux qui sont appropriés, dans le sens linguistique du terme, au mot «femme» ; nous nous contenterons seulement d'illustrer avec quelques exemples les principaux types de constructions possibles (*N de N*, *Adj. + N*, *N + Adj.*, *V + Compl.*) et de signaler toutes les manifestations éventuelles du figement.

2.1. Modèle *femme de N*

Commençons par les séquences nominales du type *N de N*, avec «femme» en première position. Comme le critère premier du figement est la non-actualisation des éléments constitutifs, nous nous concentrerons sur les suites à l'article interne zéro ou générique sans pourtant renoncer à d'autres, pour illustrer clairement les différences qu'il y a entre elles. La première constatation est que toutes ces séquences sont des expressions endocentriques dont la spécificité est qu'elles «contiennent au moins un élément qui garde l'un des sens qu'il a hors de la combinaison figée» (S. Mejri, 1997 : 141). C'est autour de cette «base sémantique» que se construit le sens de l'unité complexe. Le fait que nous avons affaire à des unités endocentriques rend l'analyse plus complexe car, contrairement aux expressions exocentriques, elles partagent un nombre de propriétés avec les groupes nominaux libres. Pour savoir si on a affaire à une expression figée, il faut vérifier toujours s'il y a absence de prédication interne, impossibilité d'insertion entre les éléments, impossibilité de substitution synonymique, et finalement si le sens global correspond à un concept qui pourrait être exprimé par un substantif unique.

Nous pouvons observer que presque toutes les séquences avec article interne que nous avons examinées peuvent être interprétées comme libres, du fait qu'elles partagent les propriétés mentionnées plus haut. Cependant le groupe *femme du monde* fait exception : il n'y a pas de relation prédicative entre les éléments (*?cette femme est du monde*) qui, de plus, ne se laissent pas séparer (*?femme jolie du monde*) ; le remplacement par un synonyme est limité : le substantif-tête peut être substitué par «homme», éventuellement «gens» au pluriel, mais aucune autre modification n'est possible, à moins qu'il ne s'agisse du complément *du monde* renforçant un superlatif (*homme du monde*, *?fille du monde*, *?garçon du monde*, *?femme de l'univers*, *?femme de la terre mais la plus belle fille du monde*) et finalement le sens global de la séquence correspond relativement au substantif unique *mondaine*. Comme nous le voyons, du point de vue des caractéristiques syntaxico-sémantiques, le syntagme *femme du monde* ressemble plutôt aux suites sans article interne.

Nous allons maintenant présenter les propriétés des séquences construites selon le modèle *femme de Ø Nom*. En ce qui concerne la prédica-

tion interne, l'ensemble des expressions de ce type n'est pas homogène : il y en a quelques-unes dont les éléments sont reliés par une relation prédicative (*une femme de cour, cette femme est de cour*), même si celle-ci nécessite parfois l'addition d'un adjectif (*une femme de foyer, cette femme est de foyer + agréable ; une femme de génie, cette femme est de génie + remarquable*), il y en a d'autres où cette relation n'a pas lieu (*une femme d'ordre, ?cette femme est d'ordre ; une femme de pierre, ?cette femme est de pierre ; une femme de chambre, ?cette femme est de chambre ; une femme de journée, ?cette femme est de journée*). Le deuxième substantif devient ici «foyer de la métaphore, sémantiquement réduit, qui connaît un réarrangement sémique en fonction de l'unité qui le gouverne» (S. Mejrî, 1997 : 286). Les rapports entre les éléments ne sont pas toujours de la même nature. Certaines expressions présentent une relation originelle de prédicat à objet et c'est cette construction qui peut fournir des noms de «métiers» (*une femme de lettres, une femme de ménage, une femme de lessive*) ou de «qualités» (*une femme de talent, une femme d'esprit, une femme d'ordre*). Dans d'autres exemples, nous remarquons une relation circonstancielle de lieu, mais l'important est que l'indication du lieu désigne de nouveau une variété et non pas une localisation (*une femme de foyer, une femme de cour, une femme du monde*).

Un des paramètres permettant de préciser la portée et de déterminer le degré de figement est l'insertion entre les éléments constitutifs de l'expression donnée. En effet, la composition n'est rien d'autre qu'un certain degré de figement de **relation** qui existe entre les composants (G. Gross, 1998 : 62). Et comme le figement n'affecte pas forcément la totalité de la suite, il serait souhaitable de dire avec précision quels éléments, et dans quelle mesure sont concernés. Le test d'insertion nous permet de constater que ce qui est figé, dans la plupart des expressions examinées de la catégorie en question, c'est la relation entre le substantif-tête et le complément *de + Nom* et aussi celle entre la préposition et le N_2 (*?une femme soigneuse de foyer, ?une femme extraordinaire de cour, ?une femme dodue de chambre, ?une femme osseuse de lessive, ?une femme de grande tête, ?une femme de beaucoup d'argent, ?une femme de grand ordre*). Notons cependant que les groupes *femme du monde, femme de talent, femme de génie* et *femme d'esprit* admettent l'insertion d'un adjectif ou un adverbe se rapportant au N_2 (*une femme du beau monde, une femme du meilleur monde ; une femme de grand talent, une femme d'un grand talent, une femme de très grand talent ; une femme de beaucoup de génie ; une femme de grand esprit*).

Quant à la substitution synonymique, il paraît nécessaire de vérifier à chaque fois si les deux éléments de l'expression, autrement dit, les deux positions admettent cette possibilité et quelles sont les propriétés des substituts éventuels. Le plus souvent, le substantif-tête «femme» peut être remplacé par un synonyme ou bien par autre mot appartenant à la même classe paradigmatique,

tel que «fille», «garçon» ou «homme» (*une femme de foyer, une fille de foyer ; une femme de talent, un garçon de talent, une femme d'esprit, un homme d'esprit*). Il existe aussi un nombre d'expressions où cette possibilité de substitution est beaucoup plus libre et englobe même des éléments des classes paradigmatiques plus basses dans la hiérarchie des classes (*une femme du pays, une boulangère du pays ; une femme de génie, une moqueuse de génie...*). À cela s'ajoute encore tout un groupe de suites où le mot «femme» ne peut être remplacé que par un mot désignant le sexe opposé (*une femme de chambre, un homme de chambre* mais ?*un garçon de chambre, ?une fille de chambre ; une femme de lettres, un homme de lettres* mais ?*une fille de lettres...*). S'il s'agit du remplacement synonymique dans la deuxième position, il est faisable à moins de ne pas entraîner le changement du sens de toute la séquence. Comme le remarque Ch. Durioux (1998 : 136) «on observe que le phénomène de figement s'accompagne d'un resserrement de la signification de l'unité résultante tendant vers la monosémie alors que les composantes sont fortement polysémiques». Dans cette optique les expressions telles que : *une femme d'esprit, une femme de tête, une femme de génie* ne devraient pas être considérées comme synonymiques, bien que *génie, esprit* et *tête* puissent l'être dans certains emplois, car la signification de toutes ces expressions n'est pas la même.

Passons maintenant à la signification des séquences analysées. Il est à remarquer que certaines d'entre elles se caractérisent du sens global qui pourrait s'exprimer par un substantif unique (*femme de chambre – camériste, chambrière, femme de lettres – écrivain, femme d'affaires, femme d'argent – businesswoman, femme de lessive – laveuse, femme de journée, femme de charge, femme de ménage – domestique*), tandis que d'autres pourraient être considérées comme expressions comprenant un substantif-tête suivi d'une expansion, spécification en *de Nom* (*femme de foyer, femme de cour, femme du monde, femme de génie, femme d'ordre...*).

Le tableau n° 1 démontre que la catégorie des expressions que nous venons de présenter se compose des séquences libres, générées par des règles de la syntaxe libre et de suites plus ou moins figées. Leur degré de figement varie selon le nombre des caractéristiques qu'elles partagent.

2.1.1. Modèle *femme de N + Adj.*

La catégorie suivante se compose d'expressions construites selon le modèle *N de Adj. + N* (éventuellement *N de N+ Adj.*). Nous avons décidé de les distinguer des séquences analysées plus haut car la présence de l'adjectif y est tout à fait indispensable pour garantir l'acceptabilité du groupe (?*une femme de moeurs* mais *une femme de bonnes moeurs*; ?*une femme de grâce* mais *une femme de mauvaise grâce...*). Notre analyse consistant

à vérifier les propriétés que nous venons d'énumérer démontre qu'on n'a pas affaire aux suites nominales mais adjectivales, libres ou à différent degré de figement. Indépendamment de la détermination interne, toutes ces expressions sont caractérisées par la présence de relation prédicative (*cette femme est d'un caractère violent, cette femme est d'une beauté exceptionnelle, cette femme est de bonne maison, cette femme est de mauvaise grâce*). Elles admettent aussi la possibilité d'insérer un quantifieur dans la position qui n'est pas à la portée du figement (*une femme de mauvaise société, une femme de très mauvaise société, une femme de la pire société ; une femme de bonnes moeurs, une femme de très bonnes moeurs...*). Cela veut dire que c'est la relation entre *de* et N_2 qui est figée et que la position adjectivale peut faire l'objet d'un petit paradigme (*une femme de {mauvaise / bonne} grâce ; une femme de {bonne / grande} maison ; une femme de {bonne / haute / mauvaise / la pire} société ; une femme de {grande / petite / légère} vertu ; une femme de {bonnes / mauvaises / légères / vénales / faciles / équivoques / spéciales} moeurs*). Parmi les expressions de ce type, nous pouvons trouver des séquences à signification similaire sinon synonyme. C'est pour cela que la substitution synonymique n'est pas totalement exclue. Il serait cependant abusif de dire qu'elle est entièrement libre : s'il nous est permis de remplacer le complément *de bonnes moeurs* par *de bonne conduite* dans la suite *une femme de bonnes moeurs*, il n'est pas à oublier que, dans les emplois libres, ces deux substantifs ne sont pas considérés comme synonymiques. Par contre, le mot *habitudes* ou encore *coutumes*, cités comme tels dans les dictionnaires, ne sont pas acceptables dans cette construction. Il en va de même pour *une femme de la pire société* et *?une femme de la pire collectivité* p.ex.

Comme nous venons de le dire, cette catégorie est composée de séquences adjectivales et non pas nominales, ce qui explique le fait que le sens global de ces expressions ne corresponde pas à un substantif unique. En revanche, il serait possible de trouver des équivalents simples des adjectifs composés présentés (*une femme de petite vertu, une femme de moeurs légères – une femme galante, une femme de bonne maison – une femme noble...*). Les tableaux n° 2a et 2b présentent les propriétés des expressions adjectivales analysées.

2.2. Modèle *N de femme*

Passons aux constructions nominales de type *N de N*, avec «femme», cette fois-ci, en deuxième position. Au sein de cette catégorie, il faudrait distinguer deux types d'expressions en fonction de la détermination interne. Les séquences avec l'article défini ou indéfini devant le constituant déterminant

traduisent une relation prédicative, dans le sens qu'elles sont obtenues par effacement du verbe support après la relativation de la phrase. La préposition *de* est alors un indicateur d'arguments correspondant au sujet, génitif subjectif (*une femme est gentille, une femme a de la gentillesse, la gentillesse qu'une femme a, la gentillesse d'une femme*). L'interprétation des séquences à l'article interne zéro est un peu plus complexe du fait que le schéma *Un N de N* se montre ambigu. Il peut s'agir d'une relation entre N_1 et N_2 ou bien d'une caractéristique de N_1 par N_2 . Lorsque N_2 se trouve dans une position ouverte par le N_1 , nous avons affaire à une suite libre. Si ce n'est pas le cas, le complément peut être considéré comme un adjectif de relation accompagnant un nom prédicatif (*intelligence de femme, sensibilité de femme*) ou non prédicatif (*chapeau de femme, main de femme*). Il en découle que la relation de prédication est suspendue (*?ce chapeau est de femme mais c'est un chapeau de femme*) et que le complément ne joue pas le rôle de l'argument dans le syntagme. C'est pourquoi il ne prend aucun article et «la détermination majeure dépend du caractère de la description» (M. Nowakowska, 1986 : 84). Prenons un des exemples abondants où le groupe *N de N* est précédé d'un possessif : *des sphynx dorés portant très haut leur visage de femme*. C'est justement la présence du possessif qui détermine l'interprétation du complément *de femme*, qui ne sert pas de déterminer l'objet dont on parle (comme dans *le visage de cette femme*) mais de spécifier un type particulier de cet objet. Son rôle est alors pareil à celui de l'adjectif «étiquette» – désigner un trait saillant de l'objet permettant de l'identifier parmi d'autres considérés comme appartenant à la même famille. Nous parlerons ici d'un rapport de la partie au tout dégradé, autrement dit de nature virtuelle, car le syntagme *un visage de femme* est issu de la phrase de base : *x est un visage tel qu'il pourrait être celui d'une femme* (ibidem). Selon la nature prédicative ou non du substantif-tête, nous parlerons du rapport de la partie au tout dégradé ou bien du rapport d'appartenance dégradé.

Quant à l'insertion, nous pouvons observer que dans les expressions à article interne défini ou indéfini, il est tout à fait possible de séparer les éléments constitutifs par un mot quelconque, tandis que, dans les expressions à article interne zéro, l'insertion est plus restreinte mais possible (*?un chapeau très cher de femme, un chapeau vert de femme*). Il en est ainsi car ce qui est figé (à un certain degré) c'est la relation entre *de* et N_2 et pas forcément celle entre N_1 et le complément. Il est aussi à remarquer que le groupe *de femme* est parfois élargi sans entraîner le changement de la détermination (*des genoux de femme mûre, un raisonnement de femme saouïe*). Dans cette situation, nous pourrions considérer le groupe *de N_2 + Adj.* comme une spécification «encore plus spécifiée». Cependant le choix de l'adjectif n'est pas totalement libre (*?des genoux de femme souriante, ? un raisonnement de femme maigre*). Puisque le rôle du complément est de souligner un trait

saillant de l'objet considéré, il faudrait que l'adjectif puisse entretenir quelque rapport sémantique avec le substantif-tête.

Comme le figement ne concerne que la relation entre *de* et N_2 , la position du premier substantif n'est pas contrainte et peut faire l'objet d'un paradigme. Il s'avère que, dans la pratique, le substantif-tête désigne le plus souvent un type de comportement, une propriété ou un trait de caractère, une partie du corps ou un vêtement. Il arrive aussi que cette position soit saturée d'un nom qui, n'appartenant pas forcément à la classe lexicale des termes de qualité, est ressenti comme un appréciatif (*son ange de femme, sa guenon de femme*). Cet emploi métaphorique est parfois appelé emploi qualitatif (J. Tamine, 1976). Les syntagmes de ce type se caractérisent par l'absence de prédicativité, l'impossibilité d'insertion et la rupture d'un paradigme synonymique. Ce qui les distingue des expressions précédentes c'est, entre autres, le fait que le N_1 n'est pas considéré comme substantif-tête, la règle de l'effacement n'est donc pas applicable (comparons : *un chapeau de femme est un chapeau* et *?sa guenon de femme est une guenon; ?son ange de femme est un ange*).

Pour terminer, rappelons encore que, en admettant l'interprétation en termes de rapport dégradé, la position de N_2 , dans toutes les expressions de cette catégorie, n'est pas contrainte, par conséquent le mot *femme* peut être remplacé par un substantif de la même classe paradigmaticque, tel que *homme* ou *jeune fille*, ou même par un nom appartenant à une des classes paradigmaticques plus basses dans la hiérarchie des classes. En effet, il est possible d'envisager des expressions de type *un chapeau de carabinier espagnol* ou *des mains fatiguées de blanchisseuse*.

Les caractéristiques de toutes les expressions examinées sont illustrées dans le tableau n° 3.

2.3. Modèle *femme* + *Adj.*

Après avoir étudié les séquences nominales, nous passons à la présentation des expressions de type $N + Adj.$ et $Adj. + N$. Étant donné que la suite *Dét. + Nom + Adj.* correspond à la structure interne d'un groupe nominal canonique, la distinction entre les expressions figées et les suites entièrement libres ne se fait pas automatiquement. À cela s'ajoute le fait que, même figées, elle ne le sont pas au même degré. Pour vérifier si on a affaire à une séquence adjectivale figée ou non, il faut vérifier si l'adjectif joue le rôle du prédicat du substantif, qui est alors son argument, si le sens de toute la séquence est compositionnel et, finalement, si les transformations syntaxiques ne sont pas bloquées. Si une suite donnée partage toutes les propriétés qu'on vient d'énumérer, elle est libre, sinon, elle devrait être considérée comme plus ou moins figée.

Dans la plupart des expressions analysées, l'adjectif accompagnant le mot «femme» est de nature prédicative et, comme tel, il peut être actualisé : *une femme jolie, cette femme est jolie ; une femme heureuse, cette femme est heureuse ; une femme intelligente, cette femme est intelligente*. Par conséquent, le sens de ces expressions est compositionnel, ce qui implique la possibilité d'opérer les transformations habituelles (*cette femme est timide ; cette femme, qui est timide ; la timidité de cette femme...*). Rappelons que la prédication ne concerne pas les adjectifs employés métaphoriquement (*?cette femme est facile*). Cependant il faut remarquer que le comportement syntaxique de certains groupes est différent. On ne peut pas dire que la séquence *une femme fatale* résulte de la phrase *?Cette femme est fatale*. L'adjectif *fatale*, n'étant pas une qualité attribuée au substantif *femme*, n'entre pas dans le paradigme. Le sens de cette expression est plutôt opaque et les changements de surface, tels que nominalisation, addition de quantifieur et coordination, ne sont pas faisables (*?la fatalité de cette femme, ?une femme très fatale, ?une femme fatale et élégante*). Cependant le degré de figement de cette expression n'est pas total, la règle d'effacement étant toujours applicable (*une femme fatale est une femme*). Il en va de même pour les suites *petite femme, bonne femme, vieille femme* ou encore *sage-femme*, la spécificité desquelles est soulignée par la place de l'adjectif. Toutes ces expressions, bien qu'ayant trois éléments lexicaux, n'ont que deux constituants : un déterminant et un bloc unique soudant les mots. Si *une bonne femme* n'est pas toujours bonne et si *une petite femme* ne doit pas être forcément petite, c'est que l'adjectif n'y joue pas le rôle d'un modifieur. Ce qui semble le prouver c'est la possibilité de multiplier les adjectifs antéposés sans coordination (*une vieille bonne femme, une petite bonne femme, cette pauvre petite vieille femme*). Les propriétés des expressions adjectivales examinées sont présentées dans le tableau n° 4.

2.4. Modèle *V + femme*

L'étude des constructions adjectivales terminée, nous passons à l'analyse des suites verbales. Nous essaierons de vérifier si l'on peut y trouver – et quel type – des locutions figées. Pour distinguer une suite verbale ordinaire d'une locution verbale, nous adoptons la définition de celle-ci, établie par G. Gross (1996) : une suite *V+Compl.* est une locution verbale, si l'assemblage *V+Compl.* n'est pas compositionnel ou si les groupes nominaux sont figés, c'est à dire que les déterminants sont fixes et les modifieurs interdits. Il faut ajouter encore que le complément ne peut pas être un prédicat nominal et que toute la séquence doit avoir une structure interne standard, ce qui signifie que la position de sujet ne peut pas être contrainte. Cela veut dire qu'au niveau de la surface, les locutions verbales ne diffèrent pas des

constructions verbales ordinaires. Pour pouvoir les discriminer, il faut avoir recours à des critères plus particuliers:

a) en position d'arguments, les locutions verbales n'ont pas de classes d'objets mais des «éléments isolés», qui ne peuvent être remplacés ni par un synonyme, ni par un antonyme ;

b) les compléments des locutions verbales ne sont pas actualisés ; la détermination est contrainte en ce qu'elle ne donne pas lieu à des paradigmes ; il est également impossible de changer le nombre du nom,

c) les propriétés transformationnelles des locutions verbales sont bloquées ;

d) le sens des locutions verbales n'est pas compositionnel.

L'étude des suites verbales comprenant le mot «femme» permet de remarquer qu'il y en a quelques-unes qui semblent partager ces propriétés. Prenons comme exemple une expression sans déterminant : *prendre femme*. Comme nous le voyons, la position de complément est fortement contrainte : la détermination ne peut pas être modifiée (*prendre femme* et *prendre une femme* ne sont pas des expressions synonymiques, celle-ci signifiant «épouser» ou «posséder sexuellement», celle-là «se marier»), le nombre du nom ne peut pas être changé (?*Paul a pris femmes*) et la substitution synonymique se montre exclue (?*Paul a pris dame*, ?*Il a pris fille*). De plus, les transformations syntaxiques habituelles, telles que passif, extraction, détachement, pronominalisation, relativation et interrogation ne sont pas possibles à opérer : *Paul a pris femme*, ?*une femme a été prise*, ?*la femme qu'il a prise*, ?*une femme, qu'il a prise*, ?*il l'a prise*, ?*la femme qu'il a prise*, ?*qu'est-ce qu'il a pris?* – *femme*. Il s'ensuit que le sens de cette expression n'est pas transparent et qu'il faudrait la considérer comme figée.

Il est à remarquer que l'absence de l'article devant le complément ne devrait pas être considérée comme une caractéristique formelle de locution verbale car ce n'est qu'une possibilité parmi d'autres comme en témoignent des séquences telles que : *chercher la femme* ou *courir les femmes*. Elle ne peut pas non plus servir de critère premier de figement, étant donné qu'elle peut correspondre à des réalités linguistiques différentes, que ce soit la répétition dans le discours (*avoir femme et enfants*) ou le résidu de l'état ancien d'une langue (*chercher femme*). Pour discriminer les locutions verbales, il faut toujours vérifier si les propriétés transformationnelles sont suspendues et si le sens est opaque. Le tableau n° 5 illustre les caractéristiques des expressions analysées.

2.5. Modèle *comme femme*

Pour terminer, nous voudrions présenter quelques expressions comparatives, construites selon le modèle *comme N* : *être fardé comme une femme*, *être coquet comme une vieille femme*, *être délicat comme une femme*, *émou-*

voir délicatement comme une femme. Bien qu'elles ne puissent pas être considérées comme des locutions figées, il est incontestable qu'elles sont produites par le figement. Ressemblant aux constructions que Ch. Schapira (1999) appelle clichés, elles font partie de la catégorie des expressions stéréotypées, une des sous-classes des locutions stéréotypées. Celles-ci diffèrent des locutions grammaticales (noms composés et autres locutions figées) en ce qu'elles ne sont pas des unités lexicales complexes mais des formules, autrement dit, séquences libres qui se figent dans l'usage, tout en gardant les marqueurs du discours, c'est-à-dire, la détermination régulière et la syntaxe ordinaire, conforme aux règles en vigueur au moment du figement. Quelles sont les raisons de la fixation des clichés? Il semble que ce soit le besoin de renforcer le sens du mot modifié par le cliché. La langue met à la disposition des locuteurs un certain nombre de procédés lexicaux pour exprimer le degré supérieur de l'intensité, dont la répétition du terme ou la comparaison avec *comme*. En réalité les deux procédés reposent sur le même principe : l'intensité est le fruit de la réduplication sémique (S. Mejrî, 1994). Dans les comparaisons le deuxième terme représente une répétition du premier mais d'une manière indirecte : *X est coquet comme une vieille femme (est coquette)*. Il arrive assez souvent que l'expression du haut degré repose sur l'association de la propriété considérée avec un terme pris comme le prototype de cette propriété (Z. Gavrilidou, 1998). Dans notre exemple, s'il est possible de dire *coquet comme une vieille femme*, c'est parce que les vieilles femmes sont réputées coquettes. Nous nous sommes décidée à signaler ces expressions, parce qu'elles permettent elles aussi d'observer le procès de figement.

3. Conclusion

Les analyses que nous venons de présenter avaient pour but de déterminer le degré de figement des séquences centrées autour du mot «femme». Nous avons vu des expressions entièrement libres, et, de l'autre côté de l'axe de continuum, des séquences totalement figées. Ni les unes et ni les autres ne posent de plus grands problèmes à l'analyse. Ce qui est le plus intéressant, et le plus complexe à la fois, se trouve quelque part entre les extrêmes.

«Femme» – ce qu'elle fait et ce qu'on peut faire avec en langue française : elle se fige, elle se défige, elle souvent varie, mais n'est pas bien fol le locuteur qui s'y fie, sa connaissance du système linguistique lui permet de cerner la scalarité de son comportement langagier.

Références

- Dubois J. et all., 1994 : *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris : Larousse.
- Durieux Ch., 1998 : «Le figement lexical : approche cognitive de l’appréhension du sens». In : S. Mejri.
- Gavrilidou Z., 1998 : «Un cas de figement : les compléments des noms intensifs en grec moderne – étude comparée grec-français-espagnol». *Bulag*, 23.
- Gross G., 1996 : *Les expressions figées en français, noms composés et autres locutions*. Paris : OPHRYS.
- Gross G., 1990 : «Définition des noms composés dans un lexique grammair». *Langue Française*, 87.
- Gross G., 1998 : «Degré de figement des noms composés». *Langages*, 90.
- Gross M., 1985 : «Sur les déterminants dans les expressions figées». *Langages*, 79.
- Le Pesant D., Mathieu-Colas M., 1998 : «Introduction aux classes d’objets». *Langages*, 131.
- Mejri S., 1997 : *Le figement lexical. Descriptions linguistiques et structuration sémantique*. Publications de la Faculté des Lettres de la Manouba. Tunis I, Université des Lettres, des Arts et des Sciences Humaines.
- Mejri S., 1998 : *Le figement lexical*. Rencontres Linguistiques Méditerranéennes. Tunis.
- Nowakowska M., 1986 : «Détermination des syntagmes nominaux composés avec une expression prédicative en position de complément de nom». *Neophilologica*, 5.
- Schapira Ch., 1999 : *Les stéréotypes en français : proverbes et autres formules*. Paris: OPHRYS.
- Tamine J., 1976 : «L’interprétation des métaphores en «de» : le feu de l’amour». *Langue Française*, 30.

Tableau 1

Les propriétés des expressions du type *femme de N*

Expression	Propriété				Propriété partagée			
	1) prédication interne	2) insertion	3) subst. synonym.	4) sens global	1)	2)	3)	4)
1	2	3	4	5	6	7	8	9
<i>une femme du quartier</i>	cette femme est de ce quartier	une femme de mon quartier	un homme du quartier une femme de l'arrondissement	-	+	+	+	-
<i>une femme du pays</i>	cette femme est de ce pays	une femme de ce beau pays	un homme de pays une femme de la région	-	+	+	+	-
<i>une femme du village</i>	cette femme est de ce village	une femme du village d'à côté	un homme du village une femme de la campagne	-	+	+	+	-
<i>une femme de la maison</i>	cette femme est de cette maison	une femme d'une grande maison	un homme de la maison une femme du château	-	+	+	+	-
<i>une femme de foyer</i>	cette femme est de foyer (+ adj.)	une femme de ce bon foyer	un homme de foyer ?une femme de cheminée	?	+	+	+	?
<i>une femme de cour</i>	cette femme est de cour	une femme de la grande cour	un homme de cour ?une femme de résidence	?	+	+	+	?
<i>une femme de talent</i>	?cette femme est de talent	une femme de grand talent une femme de très grand talent	un homme de talent ?une femme de don	-	-	+	+	-
<i>une femme d'esprit</i>	?cette femme est d'esprit	une femme de grand esprit	un homme d'esprit ?une femme de pensée	-	-	+	+	-
<i>une femme de tête</i>	?cette femme est de tête	?une femme de grande tête	un homme de tête ?une femme de crâne	-	-	-	-	-
<i>une femme de génie</i>	cette femme est de génie (+adj.)	une femme de beaucoup de génie	un homme de génie ?une femme d'ingéniosité	-	-	-	-	-

suite de tableau 1

1	2	3	4	5	6	7	8	9
<i>une femme d'ordre</i>	?cette femme est d'ordre	?une femme de grand ordre	un homme d'ordre ?une femme de mission	–	–	–	–	–
<i>une femme de pierre</i>	?cette femme est de pierre	?une femme d'une grande pierre	un homme de pierre ?une femme de roche	–	–	–	–	–
<i>une femme de chambre</i>	?cette femme est de chambre	?une femme de ma chambre	un homme de chambre un valet de chambre ?une fille de chambre ?une femme de pièce	chambrière	–	–	–	+
<i>une femme de lettres</i>	?cette femme est de lettres	?une femme de petites lettres	un homme de lettres ?une fille de lettres ?une femme de littérature	écrivain	–	–	–	+
<i>une femme d'affaires</i>	?cette femme est d'affaires	?une femme de grandes affaires	un homme d'affaires ?une fille d'affaires ?une femme d'activités	businesswoman	–	–	–	+
<i>une femme d'argent</i>	?cette femme est d'argent	?une femme de beaucoup d'argent	un homme d'argent ?une fille d'argent ?une femme d'or	businesswoman	–	–	–	+
<i>une femme de charge</i>	?cette femme est de charge	?une femme de beaucoup de charge	?un homme de charge ?une fille de charge ?une femme de fonction	domestique	–	–	–	+
<i>une femme de lessive</i>	?cette femme est de lessive	?une femme de beaucoup de lessive	?un homme de lessive ?une fille de lessive ?une femme de linge	laveuse	–	–	–	+

suite de tableau 1

1	2	3	4	5	6	7	8	9
<i>une femme de journée</i>	?cette femme est de journée	?une femme d'une seule journée	un homme de journée ?une fille de journée ?une femme de jour	domestique	-	-	-	+
<i>une femme de ménage</i>	?cette femme est de ménage	?une femme de mon ménage	un homme de ménage ?une fille de ménage ?une femme de maison	domestique	-	-	-	+
<i>une femme du monde</i>	?cette femme est du monde	?une femme de ce beau monde	un homme du monde ?une fille du monde ?une femme de la terre	?mondaine	-	-	-	+

Tableau 2

Les propriétés des expressions du type *femme de N + Adj.*

Expression	Propriété				Propriété partagée			
	1) prédication interne	2) insertion	3) subst. synonym.	4) sens global	1)	2)	3)	4)
1	2	3	4	5	6	7	8	9
<i>une femme d'une beauté remarquable</i>	cette femme est d'une beauté remarquable	une femme d'une très grande beauté	une fille d'une beauté exceptionnelle une femme de charme exceptionnel	-	+	+	+	-
<i>une femme d'un dévouement admirable</i>	cette femme est d'un dévouement admirable	une femme d'un très grand dévouement	un homme d'un dévouement admirable une femme de cœur	-	+	+	+	-
<i>une femme d'une étourderie perpétuelle</i>	cette femme est d'une étourderie perpétuelle	une femme d'une très grande étourderie	un homme d'une étourderie perpétuelle une femme d'une distraction perpétuelle	-	+	+	+	-

suite de tableau 2

1	2	3	4	5	6	7	8	9
<i>une femme d'un caractère violent</i>	cette femme est d'un caractère violent	une femme d'un caractère très violent	un homme d'un caractère violent une femme d'un tempérament violent	-	+	+	+	-
<i>une femme d'une dévotion étroite</i>	cette femme est d'une dévotion étroite	une femme d'une très grande dévotion	un homme d'une dévotion étroite une femme d'une bigoterie étroite	-	+	+	+	-
<i>une femme de grande vertu</i>	cette femme est de grande vertu	une femme de très grande vertu	un homme de grande vertu une femme de petite vertu ?une femme de grande honnêteté	-	+	+	-	-
<i>une femme de bonnes moeurs</i>	cette femme est de bonnes moeurs	une femme de très bonnes moeurs	?un homme de bonnes moeurs ?une femme de bonnes habitudes	-	+	+	-	-
<i>une femme de la pire société</i>	cette femme est de la pire société	une femme de très mauvaise société	un homme de la pire société ?une femme de la pire collectivité	-	+	+	-	-
<i>une femme de mauvaise grâce</i>	cette femme est de mauvaise grâce	une femme de très mauvaise grâce	un homme de mauvaise grâce ?une femme de bonne grâce ?une femme de la pire grâce une femme de mauvaise volonté	-	+	+	-	-
<i>une femme de bonne maison</i>	cette femme est de bonne maison	une femme de très bonne maison	un homme de bonne maison ?une femme de mauvaise maison ?une femme de bonne résidence	-	+	+	-	-

suite de tableau 2

1	2	3	4	5	6	7	8	9
<i>une femme de grande maison</i>	cette femme est de grande maison	une femme de très grande maison	un homme de grande maison ?une femme de petite maison ?une femme de grand appartement	-	+	+	-	-

Tableau 3

Les propriétés des expressions du type *N de femme*

Expression	Propriété				Propriété partagée			
	1) prédication interne	2) insertion	3) subst. synonym.	4) sens global	1)	2)	3)	4)
1	2	3	4	5	6	7	8	9
<i>le regard d'une femme</i>	ce regard est d'une femme	le regard caressant d'une femme	le sourire d'une femme	-	+	+	+	-
<i>l'intelligence d'une femme</i>	cette intelligence est d'une femme	l'intelligence exceptionnelle d'une femme	l'intellect d'une femme	-	+	+	+	-
<i>l'entêtement d'une femme</i>	cet entêtement est d'une femme	l'entêtement exceptionnel d'une femme	l'obstination d'une femme	-	+	+	+	-
<i>l'honneur d'une femme</i>	cet honneur est d'une femme	l'honneur irréprochable d'une femme	l'honnêteté d'une femme	-	+	+	+	-
<i>son regard de femme</i>	?son regard est d'une femme	un regard caressant d'une femme	un sourire de femme	-		+	+	-
<i>son intelligence de femme</i>	?son intelligence est d'une femme	l'intelligence exceptionnelle de femme	son intellect de femme	-		+	+	-
<i>sa sensibilité de femme</i>	?sa sensibilité est d'une femme	sa sensibilité romantique de femme	son affectivité de femme	-		+	+	-
<i>son raisonnement de femme</i>	?son raisonnement est d'une femme	son raisonnement illogique de femme	son argumentation de femme	-		+	+	-
<i>sa ruse de femme</i>	?sa ruse est d'une femme	sa ruse habile de femme	sa perfidie de femme	-		+	+	-
<i>ses genoux de femme</i>	?ses genoux sont d'une femme	ses genoux flétris de femme	ses jambes de femme	-		+	+	-

suite de tableau 3

1	2	3	4	5	6	7	8	9
<i>son visage de femme</i>	?son visage est d'une femme	son visage souriant de femme	ses yeux de femme	–		+	+	–
<i>une chemise de femme</i>	deux interprétations possibles: cette chemise est d'une femme; c'est une chemise de femme	une chemise blanche de femme	une robe de femme	–		–	–	–
<i>un chapeau de femme</i>	deux interprétations possibles: ce chapeau est d'une femme; c'est un chapeau de femme	un chapeau cloche de femme	un gant de femme					
<i>son ange de femme</i>	?son ange est d'une femme	?son ange gardien de femme	?son angelot de femme					
<i>sa guenon de femme</i>	?sa guenon est d'une femme	?sa guenon poilue de femme	?son chimpanzé de femme					

Tableau 4

Les propriétés des expressions du type *femme + Adj.*

Expres- sion	Propriété					Propriété partagée				
	1) prédicative	2) nomina- lisation	3) addition d'un quantifieur	4) coordination	5) sens compo- sitionnel	1)	2)	3)	4)	5)
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
<i>une femme jolie</i>	cette femme est jolie	la joliesse d'une femme	une femme très jolie	une femme jolie et souriante	+	+	+	+	+	+
<i>une femme blonde</i>	cette femme est blonde	la blondeur d'une femme	une femme très blonde	une femme blonde mais décolorée	+	+	+	+	+	+
<i>une femme gentille</i>	cette femme est gentille	la gentillesse d'une femme	une femme peu gentille	une femme gentille et aimable	+	+	+	+	+	+
<i>une femme sensible</i>	cette femme est sensible	la sensibilité d'une femme	une femme très sensible	une femme tendre et sensible	+	+	+	+	+	+

suite de tableau 4

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
<i>une femme bonne</i>	cette femme est bonne	la bonté d'une femme	une femme assez bonne	une femme bonne et généreuse	+	+	+	+	+	+
<i>une femme coquette</i>	cette femme est coquette	la coquetterie d'une femme	une femme très coquette	une femme coquette et élégante	+	+	+	+	+	+
<i>une femme égoïste</i>	cette femme est égoïste	l'égoïsme d'une femme	une femme très égoïste	une femme égoïste et intéressée	+	+	+	+	+	+
<i>une femme chaste</i>	cette femme est chaste	la chasteté d'une femme	une femme très chaste	une femme pure et chaste	+	+	+	+	+	+
<i>une femme fraîche</i>	?cette femme est fraîche	la fraîcheur d'une femme	une femme très fraîche	une femme appétissante et fraîche	+	+	-	+	+	+
<i>une femme facile</i>	?cette femme est facile cette femme est facile à conquérir	?la facilité d'une femme	?une femme très facile	?une femme facile et jolie	+	-	-	-	-	+
<i>une femme fatale</i>	?cette femme est fatale	?la fatalité d'une femme	?une femme très fatale	?une femme fatale et élégante	-	-	-	-	-	-
<i>une petite femme</i>	?cette femme est petite	?la petitesse d'une femme	?une très petite femme	?une petite et jolie femme	-	-	-	-	-	-
<i>une bonne femme</i>	?cette femme est bonne	?la bonté d'une femme	?une très bonne femme	?une bonne et petite femme une petite bonne femme	-	-	-	-	-	-
<i>une pauvre femme</i>	cette femme est pauvre	la pauvreté d'une femme	une très pauvre femme	?une pauvre et bonne femme une pauvre bonne femme	+	+	+	+	-	+
<i>une jeune femme</i>	cette femme est jeune	la jeunesse de cette femme	?une très jeune femme	?une jeune et belle femme une belle jeune femme	+	+	+	-	-	+
<i>une vieille femme</i>	?cette femme est vieille	?la vieillesse d'une femme	?une très vieille femme	?une vieille et pauvre femme	+	-	-	-	-	+
<i>une sage-femme</i>	?cette femme est sage	?la sagesse d'une femme	?une très sage-femme	?une sage femme et intelligente	-	-	-	-	-	-

Tableau 5

Les propriétés des expressions du type *V + femme*

Expression	Propriété				Propriété partagée			
	1) prédication interne	2) insertion	3) subst. synonym.	4) sens global	1)	2)	3)	4)
1	2	3	4	5	6	7	8	9
<i>prendre femme</i>	?la femme qu'il a prise	?il l'a prise	?qu'est-ce qu'il prend? – Femme	?il prend femmes	–	–	–	–
<i>prendre une femme</i>	la femme qu'il a prise était belle	on prend une femme pour la trop aimer	qui est-ce qu'il a pris? – une femme	il a pris trois femmes	+	+	+	+
<i>faire la femme</i>	?la femme qu'il fait	?c'est lui qui la fait	?qu'est-ce qu'il fait? – la femme	?il fait les femmes	–	–	–	–
<i>chercher femme</i>	la femme qu'il cherche	il la cherche partout	qu'est-ce qu'il cherche? – Femme	?il cherche femmes	+	+	+	–
<i>être mari et femme</i>	?mari et femme qu'ils sont	?ils les sont	qu'est-ce qu'ils sont? – mari et femme	?ils sont maris et femmes	–	–	+	–

Aleksandra Chrupała

O tym, co „robi kobieta” i co można „z nią robić” w języku francuskim

Streszczenie

Przedmiotem artykułu jest próba opisu stopnia językowego skostnienia wyrażeń zawierających słowo *femme* w języku francuskim. W części teoretycznej przedstawiono przyjętą definicję *figement lexical* oraz parametry pozwalające ustalić jego stopień, w części praktycznej zaś – analizę wybranych wyrażeń oraz tabele ilustrujące wyniki. Na podstawie kryteriów wyznaczonych przez Gastona Grossa autorka stara się pokazać – na przykładzie kilku typów konstrukcji (*femme de N* i *N de femme*, *femme + Adj.*, *Adj. + femme*, *V + femme*) – iż relacje zachodzące pomiędzy składnikami przedstawionych wyrażeń charakteryzują się różnym stopniem *figement*.

Aleksandra Chrupała

On what “a woman does” and what “can be done with a woman” in French

Summary

The author tries to describe the degree of petrification of expressions containing the word *femme* in French. In the theoretical part we find the definition of *figement lexical* (lexical freezing) and its parameters, whereas the analysis of the selected expressions and summary tables are presented in the practical part. Using Gaston Gross's criteria the author shows several types of constructions and proves that the relationships between their components are characterized by varying degrees of *figement*.

Katarzyna Kwapisz-Osadnik
Université de Silésie
Katowice

Eventualité et supposition Quelques réflexions sur l'hypothèse et l'emploi du subjonctif

Dans l'article présent, nous étudierons la notion d'hypothèse et nous proposerons de distinguer l'hypothèse comme éventualité et l'hypothèse comme supposition. Ensuite nous essaierons de montrer le rapport qui existe entre l'emploi du subjonctif et l'hypothèse-supposition, ce qui serait lié à l'attitude distanciative du locuteur à l'égard du contenu de son énoncé.

Selon nous, il y a 3 types d'attitudes que peut prendre le locuteur quant au fragment de réalité dont il parle :

1) l'attitude déclarative, quand le locuteur assume la valeur de vérité du contenu p ;

2) l'attitude distanciative, quand le locuteur se distancie du fait d'affirmer p ; cela est fondé sur l'évaluation de la possibilité d'être de p ou bien sur un jugement de valeur ; peu importe si p est vrai ;

3) l'attitude neutre, quand le locuteur cite l'énoncé de quelqu'un d'autre.

Ces attitudes et les structures sémantiques qui leur correspondent, sont le résultat du traitement de l'information ayant lieu dans le cerveau du locuteur et consistant en la conceptualisation (catégorisation) des données d'expérience selon le savoir du locuteur, ses croyances, ses désirs, ses doutes et enfin, selon les normes imposées par une langue particulière.

L'attitude distanciative reflèterait :

- l'expérience de la réalité ou de l'irréalité à valeurs appréciative ou affective,
- l'expérience de l'irréalité à valeurs dubitative, volitive ou d'hypothèse-supposition.

La question de lier le choix du subjonctif avec la notion d'hypothèse-supposition n'est pas si simple car déjà le problème de définir de façon complète et satisfaisante les notions d'hypothèse, d'éventualité et de supposi-

tion embarrasse beaucoup de linguistes (cf. W. Banyś, 1993a, 1993b, 1993c, 1996; R. Martin, 1981; B. Pottier, 1982; H. Vairel, 1982; C. Wimmer, 1982). Les notions qui apparaissent dans de nombreux travaux consacrés à l'hypothèse témoignent de la complexité du problème. Ce sont p.ex. : *fictif, virtuel, possible, potentiel, contrefactuel, explicatif, supposé, imaginaire*.

Nous considérons la notion d'hypothèse comme organisatrice, c'est-à-dire celle autour de laquelle se disposent toutes les autres notions que nous avons énumérées ci-dessus. L'hypothèse serait une conjecture que nous devons vérifier. Comme dit B. Pottier (1982 : 31) : «Faire une hypothèse, c'est accorder un certain degré d'existence à un être ou à un événement».

Ce qui est hypothétique (p) peut donc avoir lieu réellement tout autant qu'il ne le peut pas. Par conséquent, le locuteur peut le voir comme éventuel, c'est-à-dire il construit dans le cerveau un imaginaire correspondant à p (p est vrai) ou bien comme seulement supposé, c'est-à-dire il construit un imaginaire à deux images : p et $\sim p$, ce qui implique que p est possible ou potentiel. R. Martin définit le potentiel par rapport au réel : «le potentiel est la qualité de ce qui est seulement possible. Il est, par nature, lié à l'avenir, lieu de l'imaginable» (1981 : 419). Quand nous énonçons *Pierre viendra*, nous laissons entendre que «tout porte à croire que la venue de Pierre aura lieu» (ibidem : 421). Dans *Pierre est peut-être venu*, «le passé rejoint l'avenir dans l'imaginable» (ibidem : 421), c'est-à-dire le contenu propositionnel est considéré comme potentiel car il se vérifiera éventuellement dans l'avenir (ibidem : 422). Martin voit un rapport entre la notion de potentiel et celle d'univers hypothétique qu'il appelle aussi imaginaire. Dans cet univers, p potentiel est imaginé comme possible puisqu'il construit un monde possible, mais ce possible peut être envisagé soit comme réel, c'est-à-dire vérifiable dans le domaine du vrai et du faux, soit comme imaginable, c'est-à-dire qui restera toujours dans le domaine du potentiel, alors non vérifiable dans l'univers réel.

Quant à la notion d'éventualité, elle serait définie comme une conjecture concernant la réalité de ce qui est exprimé dans p fondée sur une probabilité, c'est-à-dire sur la croyance du locuteur que p a / aura des chances d'être. En revanche, la supposition serait une conjecture concernant la réalité du contenu p fondée uniquement sur la possibilité, sur l'admission que la réalité de $\sim p$ n'est pas exclue.

Le moyen linguistique typique par lequel se manifeste l'imaginaire est la conjonction *si*. W. Banyś (1993c) définit *si* comme le «marqueur linguistique du fait qu'on réunit, pour une raison ou pour une autre dont la raison „hypothétique” serait prototypique, deux propositions dont la première constitue le thème» (ibidem : 33). Ces autres raisons sont :

– explicative :

Si Pierre est venu, c'est qu'il connaissait le chemin.

W. Banyś (1993c : 19)

– adversative :

Si les Italiens aiment l'opéra, les Français aiment les femmes.

ibidem

– pragmatique :

Si tu as faim, il y a des biscuits sur la table.

ibidem

Selon R. Martin, «une forme comme *si p, q* construit un monde possible défini par la vérité qui s'y trouve posée de la proposition *p*. Si *p, q* affirme que *q* est vrai dans l'univers de *p*. Mais là où le potentiel envisage la possibilité de *p* dans le monde réel, l'irréel en affirme la fausseté» (1981 : 421). Cela signifie que dans le cerveau du locuteur *p* est considéré comme vrai et $\sim p$ n'est pas envisagée, même s'il reste toujours possible.

L'emploi de l'indicatif après *si* est le signe linguistique de l'opération de conceptualisation s'effectuant dans le cerveau du locuteur et dont le résultat serait l'éventualité de *p*. Cela veut dire que le locuteur tient *p* pour probable, c'est-à-dire vrai, sans envisager $\sim p$ comme possible d'être vrai.

Citons encore H. Vairel : «Ce qui évoque en effet le mode indicatif, dans l'ensemble de ses emplois (*si A*), c'est la notion de la réalité du procès : l'idée que, d'une manière ou d'une autre, le procès est *conçu comme réel* – ce qui ne veut pas dire, soulignons-le, qu'il soit posé comme réel» (1982 : 7).

Cependant, le subjonctif après *si* ne surprenait personne jusqu'au XVI^e siècle :

Le nez de Cléopâtre, s'il eût été plus court, toute la face de la terre aurait changé.

B. Pascal (*Pensées*, 133)

Et si l'homme ne s'abaisse à cela et veuille toujours être tendu, il n'en sera que plus sot.

ibidem : 140

S'il eût cherché / s'il avat cherché, il eût trouvé / aurait trouvé.

N.Ex.Fr. (1977 : 360)

Si je trouvasse / un serpent, je te fisse prendre!

P. Pathelin (1593–1594)

Le subjonctif est également employé lorsque plusieurs éventualités se suivent, dont la première est exprimée par *si* et les autres introduites par *que* (*et que*) :

(1) *Si vous vous rendez à Francfort, et qu'il vous soit possible de rencontrer monsieur N., faites-lui part de votre satisfaction.*

J. Cellard (1989 : 43)

(2) *Si vous désirez faire construire, que vous disposiez d'un terrain convenable, et que vous ayez des revenus stables, notre banque vous aidera à réaliser votre projet.*

ibidem

(3) *Si vous reculez quatre pas et que vous creusiez, vous trouverez un trésor.*
M. Grevisse (1980 : 1383)

Cependant, nous pouvons aussi trouver l'indicatif :

(4) *Si nos sens ne s'opposaient pas à la pénitence et que notre corruption ne s'opposait pas à la pureté de Dieu, il n'y aurait en cela rien de pénible pour nous.*

B. Pascal (*Pensées*, 498)

(5) *Le patron adressa un bonjour cordial à son café, comme si c'était l'aube et qu'il souhaitait la bienvenue au jour.*

M. Grevisse (1980 : 1383)

(6) *Si c'est vrai et que vous êtes venu pour servir...*

ibidem

Par contre, après *si* qui se répète, l'indicatif est gardé :

(7) *Si vous êtes persévérant et si vous suivez une bonne méthode, vous réussirez.*

N.Ex.Fr. (1977 : 360)

(8) *Si j'oubliais les bienfaits de mes parents ou si j'étais insensible à leurs peines, je serais un ingrat.*

ibidem

(9) *Si vous ouvrez la porte à une mauvaise habitude et si vous la laissez s'installer, elle commandera bientôt en maîtresse.*

ibidem

La question qui se pose tout de suite est la suivante : pourrions-nous mettre un signe d'égalité entre les exemples suivants :

(10) *Si cet homme tombe malade et qu'il meure, que deviendra sa famille ?*

(11) *Si cet homme est malade et s'il meurt, que deviendra sa famille ?*

R. Martin souligne le rôle de *que*, qui a «pour fonction de suspendre la valeur de vérité de la proposition qu'il introduit» (1983 : 107) et il propose une comparaison attentive des constructions suivantes :

*jusqu'à ce qu'il revienne / jusqu'au moment où il reviendra
à condition qu'il revienne / s'il revient
demander qu'il revienne / demander s'il reviendra.*

Nous voyons effectivement que l'emploi du subjonctif est lié à l'emploi de *que*, condition nécessaire mais non suffisante si nous prenons en considération les différences de sens.

M. Grevisse dit que la seconde supposition introduite par *que* «équivalut, dans la pensée, à *en supposant que* [...] et est logiquement dépendante de la première (tandis qu'avec *et si, ou si, mais si*, la seconde supposition garde une sorte d'autonomie et ne s'y emboîte pas étroitement)» (1980 : 1377).

Selon nous, on pourrait interpréter (10) ainsi : *Si cet homme tombe malade* = imaginons la situation dans laquelle $p = p$ est considéré comme éventuel, donc tenu pour probable ; *et qu'il meure* = normalement cet homme devrait guérir, mais s'il meurt? = p est supposé, donc tenu pour possible = p (la mort) et $\sim p$ (la guérison). Dans son imaginaire, le locuteur envisage la maladie de cet homme et suppose sa mort, c'est-à-dire qu'il peut mourir ainsi qu'il peut guérir.

Par contre, l'interprétation de (11) serait la suivante : *Si cet homme tombe malade* = imaginons la situation dans laquelle $p = p$ est considéré comme éventuel, donc tenu pour probable ; *et s'il meurt* = imaginons la situation dans laquelle $p = p$ est considéré comme éventuel, donc tenu pour probable. Dans son imaginaire, le locuteur prend en considération p , il envisage l'éventualité que cet homme tombera malade et celle qu'il mourra ensuite.

Comme nous le voyons, établir les limites entre ce qui est éventuel et ce qui est supposé n'est pas toujours évident. Mais c'est le locuteur qui en est responsable car c'est lui qui traite l'information provenant du monde réel et c'est lui qui construit ensuite l'énoncé. En d'autres termes, c'est le locuteur qui choisit tel ou tel mode selon l'attitude qu'il prend envers ce qui constitue le contenu propositionnel : l'indicatif marquerait l'attitude déclarative du locuteur quant à p , le subjonctif – l'attitude distanciatrice.

Il serait intéressant également d'étudier les modes dans les propositions se trouvant dans le contexte hypothétique ; p.ex. :

(12) *Si je dis que vous êtes / soyez venu hier, cela fera scandale.*

B. Kampers-Manhe (1991 : 56)

(13) *S'il croit que le facteur est / soit passé, allons voir s'il y a du courrier.*

ibidem

(14) *Dans cette deuxième guerre mondiale, le sens du combat s'est imposé – quel que soit le choix fait – à tous : au moins à partir de 1940, s'il est vrai que, pour certains, le doute ait existé en 1939...*

L. Börjeson (1966 : 55)

A travers le (12) à l'indicatif, nous voyons l'interlocuteur énoncer : (*alors*) *tu dis qu'il est venu hier*. Le locuteur, quant à lui, reprend ce qui a été dit et crée l'imaginaire (*si*) dans lequel il se voit énoncer *je dis que p*. Le choix

de l'indicatif serait donc le signe linguistique de l'attitude déclarative : le locuteur adopte l'opinion de son interlocuteur (*si je dis que p = p est vrai*) et par conséquent, il partage la responsabilité d'affirmer que *p* est vrai. Avec le subjonctif dans les (12) et (14), le locuteur se distancie du fait d'assumer la valeur de vérité de *p*. Cela signifie que, dans son imaginaire, *p* est considéré comme supposé, c'est-à-dire que $\sim p$ n'est pas exclu (*si je dis que p = p peut être vrai, mais $\sim p$ peut être vrai aussi* pour le (12) ; *s'il est vrai que p = p peut être vrai, mais $\sim p$ peut être vrai aussi* pour le (14)). L'emploi du subjonctif est donc possible grâce à *si* hypothétique dont la conséquence serait la possibilité d'évaluer les chances d'être de ce qui est exprimé dans *p*.

L'indicatif dans le (13) signifierait que c'est *il* qui assume la valeur de vérité de *p*. Quant au locuteur, il ne se prononce pas sur la valeur de vérité de *p* : *Puisqu'il croit que p, alors q*. Si le locuteur emploie le subjonctif, c'est pour communiquer qu'il doute que *p* soit vrai. Selon lui, même si cet *il* a tendance à croire que *p*, il y a la possibilité de considérer $\sim p$ comme vrai, ce qui veut dire que la valeur de vérité de *p* serait suspendue (*p* considéré comme supposition) et c'est le locuteur qui en est responsable.

(15) *Si tu vois une voiture qui est / soit mal garée, préviens-moi!*

B. Kampers-Manhe (1991 : 70)

(16) *Si j'avais trouvé un étudiant qui a / ait participé à mon séminaire sur le conditionnel, j'aurais été heureux.*

C. Rohrer (1983 : 134)

(17) *Si elle épouse un homme qui ait de la terre, elle sera heureuse.*

B. Kampers-Manhe (1991 : 208)

Lorsque le locuteur choisit l'indicatif, c'est pour signaler que son interprétation de la réalité dont il parle est la suivante : pour le (15) à l'indicatif, *il existe une voiture mal garée, et si tu la vois, préviens-moi!* ; pour le (16), *il existe au moins un certain étudiant qui a participé à mon séminaire sur le conditionnel, et si je l'avais trouvé, j'aurais été heureux* et pour le (17), *il existe un homme ayant de la terre, et si elle l'épouse, elle sera heureuse.*

Le subjonctif marquerait l'attitude distanciative du locuteur quant à la valeur de vérité de ce qui constitue le contenu de la relative, due à la présupposition de la non-existence de l'objet dont il parle. Alors, nous pourrions interpréter les phrases au subjonctif ainsi :

(15') : *s'il existe une voiture mal garée et que tu la vois,...* ;

(16') : *s'il existe au moins un étudiant qui aurait participé à mon séminaire sur le conditionnel,...* ;

(17') : *s'il existe un homme qui aurait de la terre et qu'elle épouse,...*

Comme nous le voyons, les phrases au subjonctif n'impliquent pas qu'il y ait des objets dont il est question dans les relatives. L'emploi de *si* hypothétique permettrait donc de considérer le contenu des relatives comme supposé (il existe ce qui constitue le contenu de la relative ou il n'existe pas) : *si* (VOIR – VOITURE / VOITURE MAL GARÉE) ; *si* (TROUVER – ÉTUDIANTS / ÉTUDIANTS – PARTICIPER AU SEMINAIRE) ; *si* (CONNAÎTRE – HOMME / HOMME – FAIRE LE TOUR DU MONDE) ; *si* (ÉPOUSER – HOMME / HOMME – AVOIR DE LA TERRE) et non seulement comme éventuel (il existe ce qui est exprimé dans la relative) : (*si* VOIR – VOITURE) VOITURE MAL GARÉE ; (*si* TROUVER – ÉTUDIANTS) ÉTUDIANTS – PARTICIPER AU SEMINAIRE ; (*si* ÉPOUSER – HOMME) HOMME – AVOIR DE LA TERRE.

Lorsque le locuteur parle de quelque chose dont l'existence ne peut pas être vérifiée, son opinion quant à *p* repose soit sur la croyance du locuteur que *p* est / sera vrai, ce qui reflèterait l'attitude déclarative du locuteur, soit sur la possibilité de *p*, ce qui serait lié à l'attitude distanciative du locuteur. Autrement dit, le locuteur croit que *p* est / sera vrai et il en prend la responsabilité, s'il a des raisons d'y croire. Mais, l'attitude déclarative ne dépend pas seulement de la croyance que *p*. Elle peut être également fondée sur la probabilité que *p* est / sera vrai dont le locuteur est responsable. Quand le locuteur énonce :

(18) *Il est probable / vraisemblable que Pierre part / partira / est parti,*

il prend la responsabilité de la vérité de ce qui constitue le contenu *p*. En d'autres termes, il croit que *p* est / sera vrai parce qu'il sait que ce qui correspond à *p* est réel (*p* a eu ou a lieu) ou parce qu'il présuppose l'existence de *p* (tout porte à croire que *p* aura lieu dans la réalité extralinguistique) ; d'où l'indicatif dans la subordonnée.

Dans les contextes négatif et interrogatif, le locuteur choisit le subjonctif pour marquer qu'il se distancie du fait d'assumer la valeur de vérité de *p*. Selon le locuteur, *p* est possible ainsi que $\sim p$. Cette attitude serait fondée sur l'idée de possible qui serait imprégnée de peu de probabilité que *p*. En voici quelques exemples :

(19) *Il n'est pas probable / vraisemblable qu'il vienne.*

M. Grevisse (1980 : 1291)

(20) *Il est improbable / invraisemblable que le ministre soit disposé à négocier avec les syndicats.*

J. Cellard (1989 : 49)

(21) *Est-il probable / vraisemblable que le ministre vienne?*

ibidem

(22) *Il est possible qu'il fasse froid cette nuit.*

PR (1996 : 1737)

- (23) *Est-il possible que vous soyez ce savantissime?*
M. Regula (1936 : 348)
- (24) *Il n'est pas possible que je vienne.*
PR (1996 : 1137)
- (25) *Il se peut que l'Administration admette le bien fondé de notre réclamation.*
J. Cellard (1989 : 47)
- (26) *Il est PEU probable que monsieur N. nous réponde dans les jours qui viennent.*
ibidem 49
- (27) *Il est PEU vraisemblable que la concurrence se fasse plus vive dans les mois à venir.*
ibidem

Dans le contexte hypothétique, les deux modes sont corrects selon l'intention communicationnelle du locuteur :

- (28) *S'il est probable que Pierre viendra demain, alors nous devons nous préparer pour l'accueillir.*
- (29) *S'il est probable que Jean ait volé ces bijoux, pourquoi ne l'avez-vous pas encore interrogé?*

A travers l'exemple (28), l'attitude neutre du locuteur quant à la valeur de vérité de p est observée ou bien, le locuteur adopte l'opinion de son interlocuteur et par conséquent, il partage la responsabilité d'assumer la valeur de vérité de p . Dans le premier cas, c'est uniquement l'interlocuteur qui assume la vérité de p car c'est lui qui annonce : *Il est probable que p*. Le locuteur, pour sa part, ne se prononce pas sur la valeur de vérité de p , ce qu'on pourrait interpréter par : *Puisqu'il est probable, comme tu le dis, que Pierre viendra, alors q*. Dans le deuxième cas, le locuteur semble communiquer : *Au cas où Pierre viendrait, qui ne serait qu'une éventualité, alors q*.

En choisissant le subjonctif dans le (29), le locuteur se distancie du fait d'assumer la valeur de vérité de p . Son attitude distanciatrice quant à cette dernière serait fondée sur l'admission que $\sim p$ vrai est possible. *Si* hypothétique permet au locuteur de concevoir p comme possible, ce que nous pourrions traduire ainsi : *S'il est probable que p, comme tu le dis, et supposons que $\sim p$. P serait donc une hypothèse-supposition.*

Comme dans le cas des notions d'éventualité et de supposition, les limites entre le probable et le possible ne sont pas si nettes que les grammairistes laissent croire. Les exemples avec le subjonctif après *il est probable que p* et avec l'indicatif après *il est possible que p* témoignent du rôle du locuteur dans le choix (conscient) des modes reflétant son attitude quant à p qui serait le résultat du traitement de l'information:

- (30) *Il est probable que le désir soit d'emblée une fête de liberté, de tourbillon et de conquête.*
M. Grevisse (1980 : 1290)
- (31) *Il est donc probable qu'en passant devant la cellule du Masque, il lui ait parlé à travers la porte.*
M. Pagnol (1970 : 146)
- (32) *Il est probable que le bonheur soit l'éclat de l'être qui n'imagine rien d'autre que ce qui est.*
J. Fourastié (1963 : 50)
- (33) *Il est probable qu'un Conseil des ministres ait lieu mercredi à Paris au cours duquel une décision concernant des modifications «de détail» pourraient être étudiées.*
L. Börjeson (1866 : 50)
- (34) *Il est vraisemblable que cette nécessité soit devenue inutile.*
M. Grevisse (1980 : 1378)
- (35) *Il est possible qu'on parviendra un jour à greffer un coeur neuf ou au moins en bon état.*
L. Börjeson (1966 : 49)
- (36) *Mais il est possible que Paul Roux va mettre un frein à son activité.*
ibidem
- (37) *Il est possible que les Tunisiens vont chercher à rallier les Africains à leur thèse...*
ibidem
- (38) *Est-il possible que j'aurai toujours du dessous avec elle ?*
Molière (*Georges Dandin*, II, 8)
- (39) *Est-il possible que vous serez toujours embéguiné de vos apothicaires et de vos médecins ?*
Molière (*Le Malade imag.*, III, 3)

Selon G. Guillaume, «le but de la notion de possible est d'annuler les chances d'être par une capacité égale ou contraire (= chance de ne pas être) ; le but de la notion de probable est de conférer à la capacité d'actualité une existence positive, c'est-à-dire que les chances d'être l'emportent sur celles de ne pas être» (1970 : 33).

R. Martin suit la pensée de Guillaume en constatant que «par opposition au possible qui suppose sans plus que les chances d'être ne sont pas nulles, le probable implique que les chances d'être l'emportent sur celles de non-être» (1983 : 112).

Alors, quand nous énonçons : *il est possible que p*, nous créons l'imaginaire dans lequel nous évaluons les chances d'être de *p*. En revanche, avec *il est probable que p* (aussi *si p*), nous nous en dispensons et dans notre imaginaire, *p* est admis comme vrai (cf. C. Wimmer, 1982).

Le français moderne offre également à ses utilisateurs d'autres formes servant à exprimer l'éventualité et la supposition, ce qui serait lié à l'emploi

soit de l'indicatif soit du subjonctif dans le contenu qui les suit. Nous pensons p.ex. aux verbes *admettre*, *supposer*, *présumer*, *imaginer*, *envisager*, *sembler*, *paraître*, *arriver*, *convenir* et aux expressions telles que *il y a apparence(s) que*, *il y a des chances que* et *être d'avis que*.

A. ADMETTRE suivi d'une subordonnée à l'indicatif :

(40) *J'admets qu'il a de grandes qualités.*

I. Cellard (1989 : 38)

(41) *J'admets que c'est un cas difficile.*

NDDFr. (1991 : 48)

(42) *Il admet qu'il a tort.*

ibidem

et suivi d'une subordonnée au subjonctif:

(43) *J'admets que vous ayez raison dans ce que vous pensez.*

M. Grevisse (1980 : 1291)

(44) *J'admets qu'il y ait six mille graines semées qui germent.*

ibidem

(45) *L'Église admet que la Bible soit susceptible de 3 interprétations différentes.*

ibidem

Lorsque le locuteur emploie l'indicatif, cela montre qu'il assume la vérité de *p*, ce qui serait lié à la réalité d'un événement ou d'un état exprimés dans *p* ou à la probabilité de leur réalisation extralinguistique. L'attitude déclarative du locuteur quant à la valeur de vérité de *p* est fondée sur le savoir du locuteur que l'événement ou l'état dont il parle a eu, a ou aura lieu, ou sur la croyance que cet événement ou état aura lieu (*p* est probable). Nous pourrions donc interpréter les exemples à l'indicatif ainsi :

J'admets que p = «Je reconnais que *p*» (pour les exemples (40), (41).

Par contre, le choix du subjonctif marquerait l'attitude distanciative du locuteur quant à la valeur de vérité de *p*. Le locuteur semble communiquer que *p* est possible et qu'il admet cette possibilité sans pour autant exclure la possibilité de *p* vrai.

En ce qui concerne les exemples avec un sujet autre que le locuteur et l'emploi de l'indicatif (42), il serait question de l'attitude neutre du locuteur quant à la valeur de vérité de *p*, c'est-à-dire que cette dernière est assumée par l'autre sujet (*il*) tandis que le locuteur, lui, ne se prononce pas sur la valeur de vérité de *p*.

Dans le (45), nous aurions affaire à un interlocuteur qui essaie de savoir quelle est l'opinion de l'Église sur les interprétations de la Bible en interrogeant le locuteur, et celui-ci qui y répond. Par le choix du subjonctif, le locuteur signale qu'il doute de la vérité de *p*, ce qui pourrait être interprété

ainsi : *L'Église admet que p, mais moi, personnellement, je ne suis pas sûr que cela soit vrai ; par conséquent, je suspends la valeur de vérité de p.*

Quand le verbe ADMETTRE se trouve dans un contexte négatif, le locuteur choisit de préférence le subjonctif :

(46) *Nous n'admettons pas que vous travailliez pour des concurrents.*

J. Cellard (1989 : 38)

(47) *Je n'admets pas qu'il parte aussitôt.*

NDDFr. (1991 : 48)

(48) *Je n'admets pas qu'il en soit ainsi.*

M. Grevisse (1980 : 1300)

Dans les exemples ci-dessus, nous pouvons observer que l'idée négative n'est pas seulement présente dans la principale : /~ADMETTRE/, mais aussi dans la subordonnée sans renverser sa valeur de vérité : /~ADMETTRE/ et ~p. Cela signifie que le locuteur se distancie du fait d'assumer la valeur de vérité de p par le fait d'admettre la possibilité de ~p. En énonçant le (45), le locuteur semble communiquer : *Nous n'admettons pas que p ; mais, c'est à vous de décider pour qui vous travaillez. Donc, nous ne pouvons pas assumer la valeur de vérité de p.*

(49) *Il est inadmissible que vous n'ayez pas relu ce texte.*

J. Cellard (1989 : 38)

Le résultat émergeant du traitement de l'information p (nous n'avons pas relu ce texte) effectué dans le cerveau du locuteur serait l'opinion que p est inadmissible. C'est à l'interlocuteur de se charger d'assumer la valeur de vérité de p ; le locuteur, pour sa part, s'en distancie, même si p est vrai.

Avec l'indicatif, nous n'avons trouvé qu'un seul exemple :

(50) *Il n'admet pas que chacun doit faire son possible.*

NDDFr. (1991 : 49)

Nous voyons tout de suite que ce n'est pas le locuteur qui assume la valeur de vérité de p, mais c'est *il* qui en est responsable. Ne se prononçant pas sur la valeur de vérité de p (l'attitude neutre du locuteur quant à la valeur de vérité de p), le locuteur nie le fait d'admettre que p attribué à *il*. Donc, l'idée négative porterait seulement sur le contenu de la principale : *Non, il n'admet pas que p* qui équivaldrait à *Non, il n'a pas dit qu'il admettait que p.*

Dans un contexte interrogatif, les deux modes sont aussi fréquents :

(51) *Admettez-vous que chacun peut se tromper ?*

ibidem (1991 : 48)

(52) *Admettez-vous, oui ou non, que 2 et 2 font 4 ?*

ibidem (1991 : 48)

(53) *Admettez-vous qu'il se permette de telles réflexions ?*

J. Cellard (1989 : 48)

(54) *Admettez-vous qu'il ait cru cela ?*

NDDFr. (1991 : 48)

Normalement, lorsque nous posons une question, nous nous attendons à une réponse. Le locuteur choisit donc l'interrogation pour connaître l'avis de son interlocuteur sur un fragment de réalité qui constitue le contenu *p*. L'emploi de l'indicatif marquerait l'attitude neutre du locuteur quant à la valeur de vérité de *p*, ce qui veut dire que le locuteur ne se prononce pas sur la vérité de *p*. Avec le subjonctif, l'interrogation porterait non seulement sur le contenu de la principale, mais aussi sur ce qu'est *p* : *Admettez-vous p ?* et à la fois *Est-ce que p est vrai ?*. L'interrogation dans la subordonnée serait le signe de la suspension de la valeur de vérité de *p* dont le locuteur est responsable. Autrement dit, le locuteur se distancie du fait d'assumer la vérité de *p* parce qu'il a des doutes quant au savoir si ce qui correspond à *p* est / sera réel.

Analysons encore le verbe ADMETTRE dans le contexte hypothétique :

(55) *Donc, si l'on admet que Nielsen n'a pu se fracturer le crâne en tombant, cela implique...*

L. Börjeson (1966 : 39)

(56) *Si l'on admet généralement que les cadres noirs n'étaient pas suffisamment préparés...*

ibidem

(57) *Si vous admettez qu'il ait cru cela...*

NDDFr. (1991 : 48)

L. Börjeson observe que c'est l'indicatif qui est généralement employé dans *p* après SI ON ADMET QUE *p* : «En fait, un Français sent que SI L'ON ADMET introduit ordinairement l'énoncé d'un fait reconnu» (1966 : 39). Pourtant, comme nous le voyons, le subjonctif peut également apparaître. Nous dirions donc que le choix des modes résulte de l'interprétation sémantique du verbe ADMETTRE (*ADMETTRE* = croire valable ; *ADMETTRE* = rendre possible ; cf. H. Lewicka, K. Bogacki, 1983) utilisé par le locuteur, si ne pouvant que renforcer ce caractère hypothétique. Par conséquent, le subjonctif signalerait que l'effet émergeant du traitement de l'information exprimée dans *p* effectué dans le cerveau du locuteur reflète que *p* se place dans le possible, que le locuteur voit *p* comme supposé, c'est-à-dire sans exclure la possibilité de $\sim p$.

B. Le verbe SUPPOSER entraîne les deux modes dans la subordonnée, selon l'intention communicationnelle du locuteur.

Dans le contexte positif (affirmatif), l'indicatif serait employé pour montrer que le locuteur assume la valeur de vérité de *p*. En énonçant : *Je*

suppose que p, où *p* est à l'indicatif, le locuteur considère *p* comme vrai ou au moins probable parce qu'il croit que l'événement ou l'état (*p*) dont il parle a eu, a ou aura lieu dans la réalité extralinguistique, selon tous les indices qu'il a à sa disposition. En revanche, le subjonctif serait le signe de l'attitude distanciative du locuteur quant à la valeur de vérité de *p*, ce qui veut dire que le locuteur considère *p* comme possible sans exclure la possibilité de $\sim p$. En d'autres termes, le subjonctif exprimerait une hypothèse-supposition (*j'envisage toutes les éventualités : p et $\sim p$*) tandis que l'indicatif serait lié à la notion d'hypothèse-éventualité (*j'envisage p et je le considère comme vrai*). En voici quelques exemples :

(58) *Je suppose qu'il est encore à Londres.*

J. Cellard (1989 : 53)

(59) *Je suppose qu'un moine est toujours charitable.*

M. Grevisse (1980 : 1299)

(60) *Nous supposons que la rédaction de cet avenant ne vous pose (posera / a posé) aucun problème.*

J. Cellard (1989 : 53)

Nous pourrions interpréter les phrases ci-dessus ainsi : *D'après ce que vous dites ou d'après ce que je vois, je conclus / mon opinion est que p, c'est-à-dire que l'événement ou l'état exprimés dans p sont / seront réels.*

(61) *Je suppose que vous partiez à Londres ; dans ce cas...*

ibidem : 54

(62) *Je suppose que les hommes soient éternels sur la terre, et je médite ensuite...*

M. Grevisse (1980 : 1299)

(63) *Cela suppose que le site soit plaisant.*

L. Börjesson (1966 : 40)

L'interprétation des exemples avec le subjonctif dans *p* qui a lieu dans le cerveau du locuteur pendant le traitement de l'information serait la suivante : *Je considère p comme point de départ de mon raisonnement. Je fais une hypothèse comme dans le cas de si, mais à côté de p, j'envisage aussi $\sim p$. P est donc une supposition. Par conséquent, je ne peux pas prendre la responsabilité d'assumer la valeur de vérité de p. Je m'en distancie.*

L'emploi du subjonctif dans la subordonnée introduite par le verbe SUPPOSER est fréquent lorsque ce verbe se trouve dans les contextes négatif et interrogatif :

(64) *Je ne suppose pas qu'il m'en veuille et je continue à compter sur lui.*

NDDFr. (1991 : 912)

(65) *Churchill ne supposait pas que la ligne Maginot fût cette force.*

PR (1996 : 2173)

(66) *Monsieur N., suppose-t-il que nous envisagions de lui retirer cette mission?*

J. Cellard (1989 : 52)

(67) *Supposez-vous que cela soit possible?*

M. Grevisse (1980 : 1300)

Le subjonctif serait le marqueur linguistique de l'attitude distanciatrice du locuteur quant à la valeur de vérité de *p*, correspondant au résultat émergent du traitement de l'information effectué dans le cerveau du locuteur. Dans le cas de la négation, le locuteur ne suppose pas que *p*, ce qui n'équivaut pas à *Je suppose que ~p*. Nous voyons que l'idée négative porte sur le contenu de la principale (*I ~ SUPPOSER*) et elle est également présente dans le contenu *p* sans renverser la valeur de vérité : *I ~ SUPPOSER* et *~p* possible comme vrai.

En ce qui concerne l'interrogation, son rôle serait de suspendre la valeur de vérité de *p*. Le locuteur choisit l'interrogation pour montrer qu'il se distancie du fait d'assumer la vérité de *p* : *Supposez-vous p ?* ou *Suppose-t-il p ?* et à la fois *est-ce que p est vrai?* (l'interrogation concerne donc la vérité de *p*). Dans les contextes en question, le locuteur emploie fréquemment le conditionnel pour souligner le caractère improbable de *p* (alors *~p*) :

(68) *Je ne suppose pas qu'il pourrait s'élever un désaccord entre nous.*

J. Cellard (1989 : 52)

(69) *Vous ne supposez pas que je ferais bien ce travail.*

M. Grevisse (1980 : 1300)

(70) *Monsieur N., suppose-t-il que nous envisagerions de lui retirer cette mission ?*

J. Cellard (1989 : 52)

(71) *Supposez-vous que cela serait possible ?*

Les verbes en question sont souvent employés à l'impératif. Voici quelques exemples avec le subjonctif dans la subordonnée :

(72) *Admettons que les six syntagmes nominaux ci-dessus soient interprétés comme renvoyant à un particulier.*

G. Kleiber (1981 : 263)

(73) *Admettons que nous ayons affaire à un ablatif.*

C. de Boër (1947 : 31)

(74) *Admettons, si tu veux, que ton père ait étranglé Hélène dans le hall.*

A. Christie (1988 : 48)

(75) *Suppose que je sois absent, que ferais-tu ?*

NDDFr. (1991 : 912)

(76) *Mais supposez que quelqu'un lui mette dans la tête que c'est en réalité Lewis Serrocold son père.*

A. Christie (1990 : 17)

Et avec l'indicatif :

(77) *Supposez que vous n'avez qu'une oreille.*

E. Ionesco (1989 : 14)

(78) *Supposons que vous avez dans votre cabinet d'étude un tableau de Raphaël.*

M. Grevisse (1980 : 1299)

(79) *Décide-toi, voyons. Suppose que je suis absent et que tu dois prendre une décision.*

NDDFr. (1991 : 912)

(80) *Supposez / Admettez que la lettre que je vous ai écrite il y a 8 jours était vraie.*

M. Regula (1958 : 264)

(C'est le seul exemple d'indicatif après le verbe ADMETTRE, proposé par Regula comme synonyme du verbe SUPPOSER, que nous ayons trouvé).

Dans tous les cas, le locuteur semble communiquer : *Faites travailler votre imagination et imaginez la situation dans laquelle p*. Le choix du mode reflèterait la façon dont le locuteur considère *p* pendant le traitement de l'information et, par conséquent, sa position quant à la valeur de vérité de *p*. Si le locuteur emploie le subjonctif, cela signifie qu'il tient *p* pour possible : *Imaginez la possibilité de p, même si p est / était faux*. L'emploi de l'indicatif suggère que le locuteur tient *p* pour vrai ou probable, ce qui se traduirait par : *Croyez pour un moment que p, même si p est / était faux*.

C. PRÉSUMER qui signifie *donner comme probable* :

(81) *Je présume que vous êtes monsieur N.*

J. Cellard (1989 : 53)

(82) *Nous présumons que cette lettre ne vous est pas encore parvenue.*

ibidem

(83) *Il présume que Jean est candidat.*

J. Huot (1986 : 92)

(84) *Je / Il ne présume pas que Jean est / soit candidat.*

ibidem

Dans l'exemple (82), c'est l'énonciateur *il* qui assume la valeur de vérité de *p*. Le locuteur ne se prononce pas sur la valeur de vérité de *p*.

Quant au (83), la présence de la négation dans *p* a pour rôle, non de renverser la valeur de vérité de *p*, mais de la suspendre (*p* n'est plus probable ; *p* devient possible). Elle serait aussi le signe de l'attitude distanciative soit du locuteur (*je*) soit de l'énonciateur (*il*), d'où le subjonctif dans la subordonnée. L'indicatif signifierait que l'idée négative porte seulement sur le contenu de la principale : / ~ PRÉSUMER/. Le locuteur et l'énoncia-

teur ne présument pas que p car ils savent que $\sim p$ est vrai (ils ont vérifié l'état réel où $\sim p$) : *Je / il ne présume pas que $p = je / il$ présume que $\sim p$, ou ils ne se prononcent pas sur la valeur de vérité de p car ils n'en savent rien : *Je / il ne présume pas que $p = je / il$ ne peux / peut pas présumer que p , ce qu'on me / lui attribue car je / il n'en sais / sait rien.**

D.IMAGINER signifiant *se représenter dans l'esprit comme vrai ou probable* :

(85) *J'imagine qu'il reçoit de l'argent de la famille.*

J. Cellard (1989 : 53)

(86) *J'imagine qu'il a voulu plaisanter.*

PR (1996 : 1127)

(87) *J'imagine que vous ne souhaitez pas qu'il vous réponde.*

NDDFr. (1991 : 494)

Lorsque le locuteur veut se distancier du fait d'assumer la valeur de vérité de p , lorsqu'il croit que p est possible sans exclure la possibilité de $\sim p$, il choisit un contexte où la probabilité de p perd de sa valeur :

(88) *Il est difficile d'imaginer qu'il ait pu le faire.*

(89) *Je n'imagine pas qu'il se soit dérangé pour rien.*

ibidem : 492

(90) *Il n'est pas imaginable que vous soyez restés si longtemps sans nouvelle de lui.*

J. Cellard (1989 : 52)

(91) *Elle n'imaginait pas qu'elle pût / pouvait lui en vouloir.*

NDDFr. (1991 : 493)

Dans l'exemple (90), avec un sujet autre que le locuteur, l'indicatif indiquerait l'attitude neutre du locuteur à l'égard de la valeur de vérité de p . C'est elle qui se charge d'assumer la vérité de p . Le locuteur, pour sa part, ne se prononce pas sur p , même s'il sait que p est faux. Il semble communiquer : *Ne m'attribuez pas le fait de dire qu'elle imaginait que p* (l'idée négative porterait donc seulement sur le contenu de la principale). *Je ne l'ai pas dit parce que je sais qu'elle ne lui en voulait pas, ou parce que je n'en sais rien.*

Le subjonctif serait le signe de l'attitude distanciatrice du locuteur quant à la valeur de vérité de p . L'opinion du locuteur est qu'elle n'imaginait pas que p , mais cela ne veut pas dire que p soit vrai. La valeur de vérité de p serait donc suspendue. La situation pourrait être la suivante : il y aurait un interlocuteur qui demande au locuteur : *Quelle est votre opinion sur p ?*, et le locuteur de répondre : *Selon moi, elle n'imaginait pas que p* (au subjonctif). Ce mode marquerait aussi l'attitude neutre du locuteur quant à la valeur de vérité de p , quand le locuteur présente l'opinion de elle en lui laissant la respon-

sabilité de suspendre la valeur de vérité de p ; elle qui dit : *Je n'imagine / imaginais pas qu'il puisse / pût lui en vouloir*, et le locuteur qui la cite : *elle n'imaginait pas que p*. Ce serait le cas du subjonctif de citation.

(92) *Imaginez-vous que nous puissions / pourrions procéder à des licenciements sans en avoir discuté avec les syndicats?*

J. Cellard (1989 : 52)

(93) *Imaginez qu'il reçoive de l'argent de sa famille, tout serait bientôt dépensé.*

ibidem

(94) *Imaginons qu'on veuille nous consulter.*

NDDFr. (1991 : 494)

E. ENVISAGER, qui veut dire *imaginer toutes les éventualités = tout ce qui est possible, donc p et $\sim p$* :

(95) *Nous envisageons qu'il vienne / viendrait (si...).*

PR (1996 : 787)

F. L'expression IL Y A APPARENCE(S) QUE p , c'est-à-dire *d'après ce que je vois, je tiens p pour vrai ou au moins pour probable* :

(96) *Il y a apparence que le sort de l'homme est de naître, de vivre et de mourir sur la même planète.*

M. Grevisse (1980 : 1250)

(97) *Il y a apparence que cela arrivera.*

ibidem

(98) *Il y a toute apparence qu'il s'est trompé.*

NDDFr. (1991 : 82)

(99) *Il y avait de l'apparence qu'il disait vrai.*

PR (1996 : 101)

Des exemples avec le subjonctif, quoique rares, apparaissent :

(100) *Il y a toute apparence que le destin de l'homme ne suive pas la même voie.*

M. Grevisse (1980 : 1280)

G. L'expression IL Y A DES CHANCES QUE p entraîne plutôt le subjonctif :

(101) *Il y a des chances qu'il réussisse.*

ibidem : 1250

(102) *Il y a des chances que cela se produise.*

PR (1996 : 341)

(103) *Il y a une chance sur deux qu'il réussisse.*

ibidem

(104) *Il n'y a aucune chance que ce projet soit accepté.*

J. Cellard (1989 : 48)

(105) *Y a-t-il une chance que vous ayez terminé les essais lundi?*

ibidem

Nous n'avons trouvé qu'un seul exemple avec l'indicatif :

(106) *Il y a une chance sur trois qu'il est italien.*

M. Grevisse (1980 : 1250)

H. Les verbes SEMBLER et PARAÎTRE dans leurs formes impersonnelles, sans étudier les différences conceptuelles (cf. p.ex. H. Nølke, 1994).

Nous distinguons trois cas possibles en ce qui concerne l'analyse des modes dans la subordonnée introduite par ces verbes :

- 1) il semble / paraît que *p*, sans complément d'objet indirect ;
- 2) il semble / paraît que *p*, accompagnés d'un complément d'objet ;
- 3) il semble / paraît que *p*, suivis d'un attribut.

Quant à la première situation, sans complément d'objet indirect, nous observons l'emploi des deux modes même si ces verbes se trouvent dans le contexte positif. Voici quelques exemples avec le subjonctif :

(107) *Il semble que ce soit un sergent de bataille.*

M. Grevisse (1980 : 1293)

(108) *Il semble qu'on le voie couler.*

ibidem

(109) *Il semblait que des charbons ardents sortissent de ses lèvres.*

PR (1996 : 2069)

Et avec l'indicatif :

(110) *Il semble que la logique est l'art de convaincre de quelque vérité.*

M. Grevisse (1980 : 1292)

(111) *Il semble qu'il est en vie.*

ibidem

(112) *Il semblait qu'on essayait de déraciner les arbres.*

NDDFr. (1991 : 868)

(113) *Il paraît (= on dit) que cet enfant sait déjà lire.*

ibidem : 677

(114) *Il paraît qu'il aurait eu un accident.*

ibidem : 677

Dans les contextes négatif et interrogatif, le locuteur choisit plutôt le subjonctif :

- (115) *Il ne semble pas qu'en cette occasion il ait commis une faute.*
M. Grevisse (1980 : 1293)
- (116) *Le visage si froid, si parfaitement impassible qu'il ne semblait pas que le moindre sentiment pût l'habiter.*
NDDFr. (1991 : 869)
- (117) *Semble-t-il seulement qu'il s'en soit aperçu?*
ibidem
- (118) *Il ne paraît pas que cela soit bien.*
ibidem : 677

Mais, il y a aussi des exemples avec l'indicatif :

- (119) *Il ne (me) semble pas qu'il pleuvra.*
M. Grevisse (1980 : 1293)
- (120) *Il ne (me) semble pas que vous faites mal en cela.*
ibidem

Dans le cas où IL SEMBLE / PARAÎT QUE *p*, accompagnés d'un complément d'objet dans le contexte positif, le locuteur emploie soit l'indicatif, soit le subjonctif, selon l'intention communicationnelle correspondant à l'attitude du locuteur quant à la valeur de vérité de *p* :

- (121) *Il me semble que mes souvenirs sont les lambeaux de mes rêves.*
ibidem : 1292
- (122) *Il me semblait bien que ce temps était venu.*
ibidem
- (123) *Il me paraît qu'on devrait admirer l'inconstance des hommes.*
PR (1996 : 1583)
- (124) *Il me paraît qu'il a tort.*
NDDFr. (1991 : 677)
- (125) *Il me semble que je vous voie.*
M. Grevisse (1980 : 1292)
- (126) *Il me semblait que ce fût mon devoir.*
ibidem

Et avec un complément autre que le locuteur :

- (127) *Il semble à chacun que nous avons tort.*
NDDFr. (1991 : 869)
- (128) *Il semble à Garo qu'on a fait un quiproquo.*
M. Grevisse (1980 : 1292)
- (129) *Il lui semblait que tout son bonheur croulait.*
ibidem

Dans les contextes négatif et interrogatif, les deux modes sont possibles :

- (130) *Il ne me semble pas qu'il s'est / se soit trompé.*
NDDFr. (1991 : 869)
- (131) *Vous semble-t-il que cela peut se faire?*
M. Grevisse (1980 : 1293)
- (132) *Te semble-t-il que la triste Eriphile doive être de leur joie un témoin si tranquille?*
J. Racine (*Iphig.* II, 1)
- (133) *Il ne me paraît pas qu'on doive lui répondre.*
NDDFr. (1991 : 677)
- (134) *Il ne leur paraissait pas que le départ fût proche.*
PR (1996 : 1583)

En ce qui concerne IL SEMBLE / PARAÎT QUE *p* suivis d'un attribut, le choix du mode dépend de la valeur de l'attribut correspondant :

- soit à l'opinion déclarative du locuteur quant à la valeur de vérité de *p* ; dans ce cas, on aurait l'indicatif dans la subordonnée :

- (135) *Il (me) semble certain / sûr qu'il s'est trompé.*
NDDFr. (1991 : 677)
- (136) *Il (me) semble / paraît sûr que vous pourriez réussir.*
M. Grevisse (1980 : 1293)
- (137) *Il (me) paraît évident qu'on va augmenter les impôts.*
PR (1996 : 1583)

- soit à l'opinion appréciative (subjective) du locuteur concernant sa vision de *p*, ce qui serait marqué par le subjonctif :

- (138) *Il me semble douteux qu'il ne se soit pas aperçu.*
NDDFr. (1991 : 869)
- (139) *Il me semble normal que vous y alliez.*
ibidem
- (140) *Il (me) paraît préférable que vous sortiez.*
PR (1996 : 1583)

I. ARRIVER dans sa forme impersonnelle, IL ARRIVE QUE *p*, admet les deux modes selon l'intention communicationnelle du locuteur.

Le subjonctif est employé lorsque le locuteur veut dire qu'il est / était possible que *p* :

- (141) *Il arrive que le feu vienne à bout de sa besogne.*
M. Grevisse (1980 : 1289)
- (142) *Il arrivait qu'on ne rentrât qu'à l'aube.*
Rolland (II,18)
- (143) *Arrive-t-il qu'on la punisse?*
M. Grevisse (1980 : 1289)

L'indicatif serait le signe de l'attitude déclarative du locuteur quant à la valeur de vérité de p (p est vrai pour le locuteur), c'est-à-dire quand le locuteur veut énoncer que l'événement ou l'état exprimés dans p ont eu, ont ou auront une réalité extralinguistique :

(144) *Il arrive qu'on ne le comprend pas.*

NDDFr. (1991 : 94)

(145) *Il arriva que je le rencontrai.*

M. Grevisse (1980 : 1289)

(146) *Il arrivait ainsi qu'Alberte apercevait 4 ou 5 croix rustiques.*

NDDFr. (1991 : 94)

Les verbes tels que : ADVENIR, SE FAIRE, SE TROUVER, SURVENIR, SE POUVOIR, dans leurs formes impersonnelles : *il advient / il se fait / il se trouve / il survient / il se peut que* p se comportent de la même manière.

J. L'expression ÊTRE D'AVIS QUE p : l'indicatif est employé lorsque le locuteur tient p pour vrai ou probable, ce qui est fondé sur le savoir ou la croyance que ce qui constitue le contenu p a / aura une réalité extralinguistique :

(147) *Je suis d'avis qu'il s'en ira demain.*

ibidem 146

(148) *Je suis d'avis qu'il faut toujours être sincère et dire exactement ce qu'on pense.*

A. Christie (1990 : 142)

Cependant, le subjonctif est beaucoup plus fréquent et son choix signifie que selon le locuteur, il serait mieux que p (je suis d'avis que p et je veux que p), ce qui permet de ranger cette expression entraînant le subjonctif parmi les formes d'opinion subjective (ou appréciative) :

(149) *Je suis d'avis que nous filions directement sur Vauquois.*

M. Grevisse (1980 : 1296)

(150) *Je suis d'avis qu'il s'en aille.*

NDDFr. (1991 : 146)

K. Après le verbe CONVENIR, le locuteur emploie l'indicatif lorsqu'il assume la valeur de vérité de p , lorsqu'il déclare que l'événement ou l'état exprimés dans p ont eu, ont ou auront lieu dans la réalité extralinguistique, ce qui se rapporterait au savoir (p est vrai) ou à la croyance (p est probable) du locuteur que p :

(151) *Je conviens que c'est / sera / serait difficile.*

PR (1996 : 466)

(152) *Vous conviendrez qu'il a raison.*

ibidem

(153) *Convenez que la ressemblance est frappante.*

Dict.V.Fr. (1983 : 169)

(154) *Il a convenu avec moi que nous commencerions demain.*

ibidem

Le subjonctif apparaît le plus souvent quand le verbe en question est employé impersonnellement. IL CONVIENT QUE *p* équivaldrait à IL FAUT QUE *p*, ou à IL EST SOUHAITABLE QUE *p*, et par conséquent, à IL EST CONVENABLE QUE *p*. Dans ce cas, le verbe serait admis dans le groupe des formes linguistiques d'opinion subjective (ou appréciative) que le locuteur choisit pour présenter son jugement sur *p*, peu importe si *p* est vrai ou non:

(155) *Il convient qu'il s'en aille.*

NDDFr. (1991 : 280)

(156) *Il convient que chacun fasse un effort.*

Dict.V.Fr. (1983 : 170)

(157) *Il n'est pas convenu que cela fût.*

M. Grevisse (1980 : 1296)

(158) *Convient-il que cela soit?*

ibidem

(159) *Ils convinrent que cela fût fait.*

NDDFr. (1991 : 280)

Dans ce dernier exemple, la valeur de vérité est assumée par *ils*. L'emploi du subjonctif dans ce type d'énoncés est rare aujourd'hui, quoique fréquent à l'époque classique. Mais en le choisissant, le locuteur ne veut pas affirmer que *p*. Il s'en distancie par le fait d'admettre la possibilité que $\sim p$ soit vrai.

A présent, essayons de clore l'article avec quelques réflexions finales.

1. Les choix des modes dans les propositions dites hypothétiques, c'est-à-dire celles dont le contenu ne peut pas être vrai car ne correspond pas à un fragment de réalité, dépend de la façon de se représenter ce contenu dans le cerveau.

2. Le résultat de l'opération de conceptualisation de la réalité reflèterait l'attitude du locuteur à l'égard de ce qui constitue le contenu propositionnel *p*.

3. Il serait question de l'attitude distanciative, quand le locuteur considère *p* comme possible. Cela veut dire que le locuteur construit deux images de *p* pendant le traitement de l'information : *p* est conçu comme réel (vrai) et en même temps, *p* est conçu comme irréel ($\sim p$ vrai). Par conséquent, *p* n'est qu'une supposition dont le signe linguistique serait l'emploi du subjonctif.

4. Quand le locuteur pense que *p* aura lieu, il considère *p* comme vrai. *P* serait donc une éventualité, ce qui veut dire que $\sim p$ n'est pas pris en compte pendant le traitement. Alors, il n'y a qu'une seule image de ce qui constitue le contenu propositionnel : *p*. L'attitude du locuteur est déclarative, d'où l'indicatif dans *p*.

Références

- Banyś W., 1993a : «Contrefactuel, temps, modalité». *Neophilologica*, 10.
- Banyś W., 1993b : «Causalité et conditionnalité : sur l'interprétation causale des conditionnels». *Neophilologica*, 10.
- Banyś W., 1993c : «Antécédent des propositions conditionnelles : condition suffisante, condition nécessaire (et / mais non suffisante) du conséquent?». *Neophilologica*, 10.
- Banyś W., 1996 : „O reprezentacjach semantyczno-kognitywnych wyrażen językowych. Na przykładzie spójnika »jeśli«”. W: *Język a kultura*. Wrocław : TPPW.
- Boër de C., 1922 : *Syntaxe du français moderne*. Leiden Universitaire Pres.
- Borillo A., 1976 : «Remarques sur l'interrogation indirecte en français». In : *Méthodes en grammaire française*. Paris : Klincksieck.
- Borillo A., 1982 : «Deux aspects de la modalité assertive : croire et savoir». *Langages*, 67.
- Börjeson L., 1966 : «La fréquence du subjonctif dans les subordonnées complétives introduites par *que* étudiée dans des textes français contemporains». *Studia Neophilologica*, 38 [Uppsala].
- Cellard J., 1983 : *Le subjonctif*. Paris : Duculot.
- Cornulier B., 1973 : «Sur une règle de déplacement de négation». *Le Français moderne*, 1 [Paris].
- Eriksson B., 1979 : *L'emploi des modes dans la subordonnée relative en français moderne*. Uppsala.
- Grevisse M., 1980 : *Le bon usage*. Paris : Duculot.
- Gross G., 1973 : «Quelques réflexions sur les modes». In : *Bulletin de la Faculté des lettres de Mulhouse*. Mulhouse.
- Guillaume G., 1970 : *Temps et verbe*. Paris : Champion.
- Huot H., 1986 : «Le subjonctif dans les complétives : subjectivité et modalisation». In : Ronat M., Gouquaux D., édés.
- Kampers-Manhe B., 1991 : *L'opposition subjonctif / indicatif dans les relatives*. Amsterdam-Atlanta : Rodopi.
- Karolak S., 1979 : «L'emploi du subjonctif dans la relative en français moderne». *Linguistica Silesiana*, 3 [Katowice].
- Kleiber G., 1981 : «Verbes virtuels et propositions relatives : Spécificité et Non-spécificité». In : *Travaux de linguistique et de littérature*. T. 19. Strasbourg : Université de Strasbourg.
- Lewicka H., Bogacki K., réd., 1983 : *Dictionnaire sémantique et syntaxique des verbes français*. Warszawa : PWN.
- Martin R., 1981 : «Potentiel et irréel. Esquisse d'une analyse sémantico-logique». *Logos Semanticos*, 4.
- Martin R., 1983 : *Pour une logique du sens*. Paris : PUF.
- Nølke H., 1994 : «La dilution linguistique des responsabilités. Essai de description polyphonique des marqueurs évidentiels *il semble que* et *il paraît que*». *Langue française*, 102 [Paris].
- Pottier B., 1982 : «Existence, possibilité, hypothèse». *L'Information grammaticale*, 13 [Paris].
- Regula M., 1936 : «La fonction du subjonctif dans le français moderne». *Revue de linguistique romane*, 12.
- Ronat M., Gouquaux D., édés, 1986 : *La grammaire modulaire*. Paris : Minit.
- Vairel H., 1982 : «Les phrases conditionnelles / hypothétiques en français. La valeur de *si A.B.*». *L'Information grammaticale*, 13 [Paris].
- Wimmer C., 1982 : «*Si p* hypothétique». *L'Information grammaticale*, 13 [Paris].
- Yvon H., 1958 : «Supposition, subjonctif et conditionnel». *Le Français moderne*, 26 [Paris].

Index supplémentaire des ouvrages cités

- Christie A., 1987 : *Cinq heures vingt cinq*. Paris : Le Masque.
 Christie A., 1988 : *Jeux de glaces*. Paris : Le Masque.
 Christie A., 1990 : *Le Noël d'Hercule Poirot*. Paris : Le Masque.
 Christie A., 1991 : *La dernière énigme*. Paris : Le Masque.
 Fourastié J. 1963 : *Le Grand Espoir du XX^e siècle*. Paris : Gallimard.
 Ionesco E., 1989 : *La Leçon*. Paris : Gallimard.
 Molière, 1950 : *Georges Dandin*. Paris : Larousse.
 Molière, 1965 : *Le Malade imaginaire*. Paris : Larousse.
 Pagnol M., 1970 : *Le Château de ma Mère*. Paris : Le Livre de poche.
 Pascal B., 1980 : *Pensées*. Paris : Hachette.
 Pathelin P., 1924 : «Farce du XV^e siècle». In : *Classiques français du moyen âge*. Paris : Champion.
 Racine J., 1970 : *Iphigénie*. Paris : Larousse.
 Rohrer C., 1977 : *Die Wortzusammensetzung im modernen Francösisch*. Tübingen.

Dictionnaires

- Dictionnaire du français contemporain* (DFC), 1971. Paris : Larousse.
Dictionnaire de la langue française Le Petit Robert (PR), 1996. Paris : Le Robert.
Dictionnaire sémantique et syntaxique des verbes français, 1983. Warszawa : PWN.
Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne (NDDFr.), 1991. Paris : Duculot.

Recueils d'exercices

- L'Exercisier* (EX), 1993. Grenoble : Presse Universitaire.
Nouveaux Exercices Français (N.Ex.Fr.), 1977. Paris : Duculot.
350 exercices de grammaire (350Ex), 1992. Paris : Hachette.

Katarzyna Kwapisz-Osadnik

Ewentualność i supozycja Kilka refleksji na temat hipotezy i użycia trybu *subjonctif*

Streszczenie

Artykuł poświęcony jest rozważaniom na temat pojęcia „hipoteza” oraz relacjom, jakie zachodzą między zdaniami hipoteczными a użyciem francuskiego trybu *subjonctif*. Analiza trybów w zdaniach wprowadzonych przez formy językowe wyrażające hipotezę pozwoliły wyodrębnić hipotezę rozumianą jako ewentualność i hipotezę supozycję. Ta pierwsza oparta jest na założeniu lokutora, że *p* jest prawdopodobne, tzn. że według lokutora będzie miało rzeczywistość pozajęzykową. Z kolei supozycja zakłada dwie możliwości *p* oraz $\sim p$. Taki podział jest rezultatem operacji konceptualizacji, polegającej na stworzeniu obrazów mentalnych odpowia-

dających treści p . Jeżeli lokutor tworzy dwa obrazy mentalne p oraz $\sim p$, czyli rozważa dwie możliwości, to mielibyśmy do czynienia z supozycją. Jeśli powstaje tylko jeden obraz mentalny p lub $\sim p$, to chodziłoby o ewentualność, a zatem o jedyną możliwość. Wybór trybu *subjonctif* związany byłby z supozycją, a tym samym z postawą dystansu lokutora wobec odpowiedzialności za wartość prawdziwościową p . Tryb *indicatif* wyrażałby ewentualność p , co z kolei odpowiadałoby postawie deklaracyjnej lokutora.

Katarzyna Kwapisz-Osadnik

Possibility and supposition

Some reflections on the hypothesis and use of the French subjunctive mood

Summary

The article is devoted to the discussion of the notion *hypothesis* and the relationships between hypothetical clauses and the use of French subjunctive. The mood analysis of sentences introduced by the forms expressing hypothesis has enabled the author to distinguish the hypothesis understood as a possibility and the hypothesis-supposition. The first one is based on the speaker's assumption that p is probable, i.e. it will have extralinguistic reality. The supposition in turn assumes two possibilities: p and $\sim p$. This distinction is the result of conceptualization consisting in the creation of mental images that correspond to the content of p . If the speaker makes two mental images (p and $\sim p$), s/he considers two possibilities and in this case we deal with supposition. If only one mental image (p or $\sim p$) is created, we have the only possibility. The choice of the subjunctive would be connected with the supposition, i.e. with the speaker's distancing attitude towards the truth value of p . The indicative would express the possibility of p , which would, in turn, correspond to the speaker's declarative attitude

Małgorzata Liberska
Université de Silésie
Katowice

Représentations sémantico-cognitives dans le cadre de la grammaire applicative cognitive (exemple du verbe *monter*)

Selon Jean-Pierre Desclés (1991) la sémantique cognitive comporte trois domaines : *le domaine des primitives, des catégorisations, des champs sémantiques*, et admet les hypothèses suivantes :

- les primitives sont constitutives de schèmes et de catégorisations cognitives,
- les schèmes sont les centres organisateurs des champs sémantiques,
- les champs sémantiques sont structurés par des relations de spécification (et d’instanciation), de détermination par rapport à un prototype, d’abstraction, de décomposition, d’emboîtement.

Les primitives sont des noèmes, des notions «inévitables» à toute représentation par le langage. Les types sémantico-cognitifs sont des exemples de noèmes primitifs. Puisque les notions ne sont pas homogènes, notre perception et l’expérience socio-culturelle nous fait distinguer des entités individuelles, des entités massives, collectives des activités, des lieux, etc. ; ces entités n’ont pas un fonctionnement linguistique identique. Il faut donc introduire explicitement différents types sémantico-cognitifs d’entités. Nous avons, p.ex., les opérateurs topologiques de détermination qui opèrent exclusivement sur des lieux (un lieu est perçu dans son intériorité, son extériorité ou dans ses contours – ses frontières). Différents types d’opérateurs permettent de préciser les types d’opérandes et de résultats.

Le domaine des catégorisations est subdivisé en catégorisations lexicales et en catégorisations grammaticales et discursives. Les notions n’étant pas homogènes, J.-P. Desclés (1991) en distingue différents types. Certaines notions sont organisées dans des schèmes (formes abstraites) à l’aide des opérateurs et des relateurs. La première grande catégorisation oppose les schèmes statiques (qui formalisent des situations stables, c’est-à-dire des

positions, des localisations, etc.) aux schèmes évolutifs – cinématiques et dynamiques (qui, à leur tour, formalisent des situations évolutives avec le temps, c'est-à-dire des situations de mouvement, de modification avec ou sans contrôle par un agent).

Les catégorisations grammaticales sont essentielles au fonctionnement des langues et chaque langue organise ses propres catégorisations grammaticales.

Dans son analyse du verbe *monter* J.-P. Desclés (1995) essaie de répondre, entre autres, aux questions suivantes :

Quelles sont les primitives ? Sont-elles fondées par d'autres activités cognitives, telles que la perception visuelle, l'action planificatrice d'un sujet et sa mémoire ? Quels sont les modes constructifs des schèmes ?

Les catégorisations observées dans le fonctionnement du langage reflètent-elles des mécanismes cognitifs plus généraux ? Les catégorisations et les schèmes sont-ils responsables des organisations lexicales et grammaticales que manipulent les énonciateurs ?

Chaque champ sémantique est-il «bien représenté» par un prototype ou par des prototypes ?

Y a-t-il des regroupements typologiques de verbes et de prédicats relatifs à des champs lexicaux (comme mouvement, déplacement d'un objet, assemblage, séparation, agression...) et si ces regroupements sont-ils associés à des schèmes ?

Nous nous penchons dans ce qui suit sur l'application que J.-P. Desclés fait de ses principes à l'analyse sémantico-cognitive de la polysémie, en étudiant le cas de *monter*.

Dans le premier paragraphe, on enregistre les différents emplois du verbe *monter*. Ensuite, on dégage trois attitudes méthodologiques. Le paragraphe suivant présente la notion d'archétype cognitif, cela permet de faire l'analyse de *monter* en termes de schèmes sémantico-cognitifs qui correspondent aux différentes significations de ce verbe. Le cinquième paragraphe propose un archétype abstrait.

1. Différents emplois du verbe *monter*

- (1) *Monter en haut d'une échelle*
- (2) *Monter sur la colline; (2') Monter la colline*
- (3) *Monter en ascenseur*
- (4) *Monter en voiture*
- (5) *Monter sur un cheval / Monter à cheval / Monter un cheval*
- (6) *La fumée monte (de la cheminée) au-dessus des toits*
- (7) *La mer monte; (7') La Seine monte*

- (8) *Le chemin montait brusquement; (8') Jean montait le long du chemin*
 (9) *Le blé monte rapidement cette année*
 (10) *Monter en grade*
 (11) *Les prix montent cette année; (11') Le thermomètre a monté vite*
 (12) *Sa colère montait au fur et à mesure qu'il parlait*
 (13) *Monter un diamant; (13') Monter un estampe*
 (14) *Monter les meubles dans la chambre*
 (15) *Monter les oranges sur le camion*
 (16) *Monter un saphir sur une bague*
 (17) *Monter des voitures*
 (18) *Monter un film*
 (19) *Monter une affaire; (19') Monter une imprimerie*
 (20) *Monter un coup*

Les emplois pronominaux :

Cette colline se monte péniblement
Les frais de location se montent à 5000 francs
En trois mois, il s'est monté une équipe

L'étude du verbe *monter* proposée par J.-P. Desclés (1995) sera centrée sur les emplois intransitifs et transitifs. Il est possible de regrouper les emplois de *monter* dans des schémas syntaxiques comme suit :

- (I) N v prép (+ locution adverbiale)
 (II) N v prép N ([de N])
 (III) N v N ([prép N])

Les exemples présentés ci-dessus relèvent de ces différents schémas syntaxiques. Ces schémas ne recouvrent pourtant pas forcément des différences de significations. Il faut remarquer p.ex. que les schémas syntaxiques ne permettent pas d'opposer les emplois spatiaux aux emplois non spatiaux ; ce qui, d'ailleurs, nous paraît évident, car cette opposition appartient au domaine des catégorisations lexicales et les schémas syntaxiques appartiennent aux catégorisations grammaticales.

Envisageant un tel nombre d'emplois J.-P. Desclés mentionne deux attitudes extrêmes par rapport à une telle situation et adopte une troisième approche qui est de type sémantico-cognitif. Passons très sommairement à ces trois positions méthodologiques distinguées.

2. Trois attitudes méthodologiques

La première attitude propose de considérer chaque verbe comme poly-sémique, il existerait plusieurs verbes *monter*, chaque verbe étant identifié par un schéma sémantico-syntaxique précis. On peut le représenter par le schéma suivant :

(IV) N *monter* prép (spatiale) N

Avec: N ayant le trait «animé» et N ayant le trait «lieu».

Les exemples (1) et (2) relèvent de ce schéma. Mais on pourrait avoir un autre verbe *monter*, associé au schéma sémantico-syntaxique suivant:

(V) N *monter* (+ adverbe)

Ici: N renvoi à une entité graduable en intensité.

Les phrases (11) et (12) relèvent de ce schéma. C'est une attitude qui oppose les «sens concrets» aux «sens figurés». Pour le verbe *monter*, les exemples (1), (2) ont un «sens spatial» tandis que les exemples (18), (19), (20) présentent un «sens figuré» (non spatial).

La deuxième attitude considère en gros qu'il existe un «sens noyau» qui serait commun à tous les emplois du verbe. Cette attitude distingue un «sens noyau» plus concret et des «sens métaphoriques» qui sont dérivés du «sens concret». Pour notre verbe *monter*, le sens noyau serait **avant tout spatial** et couvrirait les expressions de (1) à (9) et les (14), (15) et (16). Par contre les expressions (11), (12), (13), (17) à (20) seraient métaphoriques, donc dérivables du «sens noyau concret» – spatial. Mais, comme remarque J.-P. Desclés (1991) n'est pas toujours évident qu'on trouve un «sens noyau» pour tous les verbes, compatible avec les emplois spatiaux et les emplois métaphoriques.

La troisième attitude diffère de la première et de la seconde par le fait qu'elle propose de traiter les verbes en tant qu'homonymes, des sens distincts associés à un même signifiant. C'est le cas p.ex. du verbe *voler* (avec des ailes), et 'prendre sans y être autorisé', avec deux signifiés et un signifiant.

J.-P. Desclés affirme qu'une même unité lexicale, comme un verbe, se décompose en unités sublinguistiques plus primitives, mais il rejette l'analyse componentielle – où à chaque verbe on associe une liste de traits descriptifs (sèmes) : ce sont des unités définis «en langue» (au sens de Saussure) et ne sont pas des unités conceptuelles ou cognitives (noèmes). Il faut remarquer que la décomposition sémique se restreint à l'analyse des traits sémantiques (sèmes). Dans la description des lexèmes verbaux cette méthode est peu applicable. L'approche cognitive s'oriente vers des représentations abstraites qui font appel aux «niveaux de représentations cognitives». Dans cette analyse, l'auteur présente les archétypes et les schèmes sémantiques cognitifs des représentations abstraites qui appartiennent au niveau de

représentations sémantico-cognitives et qui sont engendrées par une langue, mais qui ne sont pas des unités linguistiques de cette langue.

3. Notion d'archétype cognitif

Un archétype cognitif est une représentation générique qui possède «en puissance» la capacité d'engendrer, au moyen de spécification et de déterminations supplémentaires, les différents schèmes cognitifs qui sont associés à une même forme et à ses différents emplois. Un archétype est obtenu par des abstractions successives qui oppèrent sur diverses dimensions. Il existe comme une limite abstraite et il devrait être ramené à une représentation abstraite d'un niveau conceptuel et cognitif organisé selon des principes cognitifs distincts. Jean-Pierre Desclés dans *Représentation sémantico-cognitive du verbe «monter»* donne exemple d'un tel archétype cognitif en présentant le verbe *monter*, mais il constate en même temps qu'il n'est pas évident que tous les verbes aient nécessairement une représentation archétypale. Nous essaierons de voir si l'on peut en trouver un pour d'autres verbes de mouvements, entre autre du verbe *passer*, et quelles est éventuellement sa forme.

4. Représentations cognitives de *monter*

Jean-Pierre Desclés propose trois exemples de représentations de *monter* transitif :

- (14) *Monter les meubles dans la chambre*
- (15) *Monter les oranges sur le camion*
- (16) *Monter un saphir sur une bague*

Ces expressions ont en commun une signification dynamique, où une entité individualisable x effectue (FAIRE) un mouvement spatio-temporel (MOUVT) et contrôle (CONTR) ce mouvement qui se déroule dans un espace référentiel (ESPACE) muni d'une orientation «du bas vers le haut» (h) ; Le mouvement désigne une entité individualisable y qui passe d'un lieu $loc1$ à un autre lieu $loc2$; ces deux lieux $loc1$, $loc2$ sont spatialement repérés par rapport à un lieu commun $loc3$, lui-même situé dans l'espace ESPACE ; la «hauteur» du $loc2$ est supérieure ou égale à la «hauteur» du lieu $loc1$, d'où : $h(loc2) > h(loc1)$.

A la suite de J.-P. Desclés nous voudrions remarquer que la signification dynamique n'est pas le trait commun que pour les emplois cités ci-dessus. Il ne faut pas oublier que dans une situation dynamique on distingue le mouvement et le déplacement. On parle de ce premier quand on a un changement de posture ou de position d'un objet, mais qui ne va pas jusqu'à entraîner un vrai déplacement de l'endroit – de la place où il se trouve. Par contre le déplacement est considéré comme un événement de nature spatio-temporelle, il entraîne une modification des relations spatiales d'un objet. J.-P. Desclés décrit le mouvement dans ces expressions comme le mouvement muni d'une orientation «du bas vers le haut»; mais il faut remarquer aussi que le mouvement qui caractérise l'exemple (16) n'est pas forcément orienté «du bas vers le haut».

Dans son article *Représentation sémantico-cognitive du verbe «monter»* J.-P. Desclés utilise un certain nombre de primitives sémantico-cognitives, les primitives relationnelles de nature binaire. Ainsi nous avons:

FAIRE : capacité d'effectuer une action

MOUVT : mouvement spatio-temporel; d'une entité passant d'un lieu à un autre (ces lieux ne sont pas nécessairement déterminés)

CONTR : capacité de contrôler une action ou une situation cinématique

TELEO : capacité de viser une situation finale vers laquelle la situation dynamique est orientée

∈ : repérage d'une entité individualisable par rapport à un lieu

∉ : absence de repérage (négation logique de ∈)

On distingue différentes entités de types distincts :

– les entités individualisables (x, y, \dots);

– les lieux (loc1, loc2, loc3, ESPACE, ...).

La «hauteur» peut être considérée comme une fonction potentielle ayant pour argument soit une entité individuelle soit un lieu; elle a pour image une valeur prise dans une échelle. Toutes les entités et lieux, situés dans l'espace ESPACE tombent dans le domaine de la fonction h .

La situation dynamique décrite par la signification de *monter* dans (14), (15), et (16) peut être conçue comme un mouvement spatio-temporel – mouvement cinématique. Il se déroule à partir d'une situation statique SIT1 et il est orienté vers une autre situation SIT2.

La signification dynamique de *monter* pour les exemples (14), (15), (16) représente :

(i) une conjonction de conditions invariantes pendant le mouvement ;
 $\langle \text{loc1} \in \text{loc3} \rangle$; $\langle \text{loc2} \in \text{loc3} \rangle$; $\langle \text{loc3} \in \langle \text{ESPACE}, h \rangle \rangle$; $\langle h(\text{loc2}) \rangle$
 $h(\text{loc1}) \rangle$

(ii) une situation cinématique :

MOUVT

SIT1 \longrightarrow SIT2 où SIT1 et SIT2 sont des situations statiques;

- (iii) les situations statiques SIT1 et SIT2 décrivent deux phases saillantes de la situation cinématique (ii) ; elles indiquent les changements désignant une entité ; la situation SIT1 décrit la position de *y* avant le mouvement ; la situation SIT2 décrit la position de *y* après le mouvement ;
- (iv) la situation cinématique de (ii) est mise sous le contrôle (CONTR) d'une autre entité susceptible d'effectuer (ou de faire effectuer) le mouvement ; il en résulte une situation dynamique qui met en jeu un acteur plus ou moins intentionnel.

Dans le schème général de transitivité sémantique de mouvement un agent *X* contrôle et est susceptible d'effectuer un mouvement qui vise un patient *Y*. La situation finale est visée par l'agent. La hauteur de *Y* varie au cours du processus de mouvement.

Le schème cognitif (A) est une représentation structurée abstraite et qui engendre d'autres représentations cognitives qui sont obtenues en spécifiant le genre du repérage et en assignant des valeurs précises aux différentes variables du schème. Les assignations et spécifications pour les exemples (14), (15) et (16) sont précisées par (14'), (15'), (16') :

- (14') loc3 : – /chambre/ (le type de /chambre/ est un lieu)
 loc1 : – ex (/chambre/) (l'extérieur du lieu /chambre/)
 loc2 : – in (/chambre/) (l'intérieur du lieu /chambre/)
- (15') loc3 : – /camion/
 loc1 : – ex (/camion/) (l'extérieur de /camion/)
 loc2 : – sur (/camion/) (le lieu supérieur de /camion/)
- (16') loc3 : – /bague/ (l'objet individualisable /bague/ engendre un lieu)
 loc1 : – ex (/bague/) (l'extérieur de /bague/)
 loc2 : – /bague/ (le lieu supérieur de /bague/)

Dans ces exemples les symboles représentent: in (intérieur) ; ex (extérieur) qui sont des opérateurs topologiques déterminant un lieu. Jean-Pierre Desclés désigne le symbole SUR en tant que opérateur qui détermine un autre type de repérage par rapport à un lieu, c'est la frontière supérieure. L'espace référentiel <ESPACE, h> est constitué par l'espace usuel tridimensionnel structuré par la gravitation. Nous allons aborder le sujet du rôle de la préposition spatiale à la fin de cet article.

5. Représentations de *monter* intransitif

Le schème qui correspond aux exemples présentés dans ce chapitre est le schème (B). Il identifie les entités *X* et *Y* ; *X* possède le contrôle du mouvement, mais contrairement au schème (A), ce mouvement n'affecte pas un patient externe *Y*. Il ne concerne que l'agent lui-même :

- (1) *Monter en haut d'une échelle*
- (2) *Monter sur la colline*
- (3) *Monter en voiture*

Pour ces trois exemples Jean-Pierre Desclés nous propose les assignations et spécifications suivantes :

- Loc1 : – ? (lieu non spécifié dans loc3)
 Loc2 : – HAUT (/échelle/)
 Loc3 : – /échelle/

Le lieu /échelle/ est muni d'une orientation intrinsèque longitudinale.

Nous nous permettons de nous arrêter ici pour commenter le manque de spécification de loc1. Si l'on admet que la nature de verbe *monter* est le mouvement ou le déplacement orienté du bas vers le haut, et qu'on sait que «monter en haut d'une échelle» veut dire approximativement, 'grimper jusqu'au sommet de l'échelle', on peut admettre que loc1 est un lieu situé à n'importe quel point de l'échelle /à n'importe quel échelon/, au-dessous du sommet. Et si nous admettons encore que loc1 et loc2 font partie de l'espace loc3, et que loc2 soit le haut de l'échelle, loc1 devrait être défini comme endroit inférieur du loc2 dans l'espace /échelle/. Ce commentaire est valable naturellement aussi pour les exemples (2) et (3).

Prenons l'exemple (2):

- Loc1 : – ? (lieu non spécifié dans loc3)
 Loc2 : – SUR /colline/
 Loc3 : – /colline/

L'exemple (3) :

- Loc1 : – ex(/voiture/)
 Loc2 : – in(/voiture/)
 Loc3 : – /voiture/

Ainsi que pour l'exemple suivant : *monter sur un cheval ; monter à cheval ; monter un cheval.*

- Loc1 : – ex(/cheval/)
 Loc2 : – SUR(/cheval/)
 Loc3 : – /cheval/

Ensuite est présenté par Jean-Pierre Desclés l'analyse du type : *monter en ascenseur.*

Ici l'entité X contrôle (elle peut déclencher ou interrompre le mouvement) ; elle est localisée à l'intérieur d'une entité locative in(z) (: = /cabine de l'ascen-

seur/) qui, en SIT1 se trouve dans un lieu loc1 et, en SIT2, dans un lieu loc2 tel que $h(\text{loc2}) > h(\text{loc1})$. Lorsque le lieu loc2 a une hauteur supérieure, se rapporte à celle du lieu loc1 ($h(\text{loc2}) > h(\text{loc1})$), l'entité X a une hauteur supérieure, en SIT2 à celle qu'il avait en SIT1. L'entité X se trouve toujours à l'intérieur de z (la cabine de l'ascenseur). L'entité z doit avoir la capacité de s'élever en hauteur par rapport à un lieu plus ou moins déterminé. Cet exemple ainsi que : *monter en train* ; *monter en hélicoptère au Mont Blanc* correspondent au schème (C) qui dépend étroitement des propriétés de l'entité z.

6. Autres emplois intransitifs

Après avoir donné trois schèmes cognitifs, Jean-Pierre Desclés se pose la question s'il est envisageable de généraliser ces trois schèmes pour toutes les significations spatiales de *monter*. Analysons deux exemples :

(8) *Le chemin montait brusquement.*

(8') *Jean montait doucement le long du chemin encaissé.*

Le premier exemple a une valeur «d'état descriptif» tandis que l'exemple 2 a une valeur de «processus». Ces exemples peuvent être présentés à l'aide du schème (D) = (8). Ce schème décrit une entité en indiquant qu'un lieu loc3 a des sous lieux loc1 et loc2 tels que le sous lieu loc2 a une hauteur supérieure à celle de loc1. Le lieu /chemin/ peut être également muni d'une orientation intrinsèque puisque : (i) il a une dimension longitudinale et (ii) il peut être parcouru selon sa dimension longitudinale. Le schème statique (D) engendre un schème dynamique virtuel (E). Il décrit le parcours (potentiel) du lieu loc3 par n'importe quelle entité individualisable X, selon l'orientation «du bas vers le haut». La représentation de (8') est obtenue en assignant /chemin/ à loc3 et Jean à X. L'auteur remarque que si les schèmes (B) et (F) sont dynamiques, le schème (E) est statique virtuellement dynamique. Il souligne aussi que l'exemple (8') est très proche de l'exemple (2'). La différence entre (2) et (2') est une différence aspectuelle. Dans (2) notre but est présenté comme devant être atteint, tandis que dans (2') nous avons une construction qui n'implique pas nécessairement un terme déterminé. La construction (2) est télélique, ce qui n'est pas le cas de la construction (2').

Prenons l'exemple :

(6) *La fumée monte de la cheminée au-dessus des toits.*

Il est évident que la fumée n'exerce aucun contrôle sur le mouvement qui l'affecte et ne prétend évidemment pas à une quelconque visée téléno-

mique. Le schème correspondant à cet exemple est le schème (G) obtenu à partir du schème (E) en «enlevant» toute notion de contrôle. Nous avons les assignations suivantes:

X : – /la fumée/
 Loc3 : – /les toits/
 Loc1 : – /la cheminée/ = fr(/les toits/
 Loc2 : – ex (/les toits/)

J.-P. Desclés mentionne que l'analyse de la préposition au dessus et de l'entité /fumée/ permettrait d'aller plus loin dans la représentation de *monte* dans (6). Ainsi comme nous l'avons déjà écrit nous essaierons d'analyser ces prépositions.

Le schème cognitif pour l'énoncé : (7) *La mer monte* est précisé à partir du schème précédent de la manière :

X : – /la mer/
 Loc3 : – ? (lieu non spécifié)
 Loc 1 : – fr(/la mer/
 Loc2 : – fr(/la mer/)

L'auteur avoue que le lieu n'est pas spécifié de façon obligatoire mais il est spécifiable comme nous l'avons dans l'exemple : *la mer monte sur la plage*, où (loc3 : = /la plage/). La situation est analogue avec (7').

7. Représentations de *monter* non spatial

Les emplois observés représentaient des mouvements spatio-temporels avec l'orientation privilégiée du bas vers le haut et une fonction h (hauteur) qui permettait d'évaluer la hauteur d'un lieu et par conséquent la hauteur d'un objet repéré par rapport à ce lieu. Les exemples: (9), (10), (11) et (12) n'appartiennent pas à l'univers spatial, organisé par une hauteur. Ici la variation désigne un changement sur une échelle:

- échelle des tailles dans (9),
- échelle des grades dans (10),
- échelle des prix dans (11),
- intensité d'un état interne dans (12).

Au lieu d'avoir un mouvement spatial (MOUVT) nous aurons un changement (CHANG) et la fonction h (hauteur) sera remplacée par une fonction d (degré).

Le schème correspondant aux exemples cités est le schème cognitif général (H).

- D : _ /taille de/ pour (9)
 D : _ /grade de/ pour (10)
 D : _ /prix de/ pour (11)
 D : = /degré de colère/ pour (12)

L'entité *Y* subit des variations, évaluables selon des degrés. Cette entité a une propriété *P* en SIT1 et la même propriété *P* en SIT2, la variation porte sur «le degré déterminé par *P*». La propriété *P* n'est souvent pas spécifiée et peut rester implicite.

Ce qui caractérise les derniers exemples de (17) à (20), c'est un degré d'intégration ; l'entité passe d'un faible degré d'intégration à un plus fort degré. La fonction d'intégration, désignée par *i* est définie par une plus ou moins forte intégration des éléments constitutifs.

Jean-Pierre Desclés introduit la notion de relateur 'e' d'*ingrédience* : $\langle z_i \text{ e } Y \rangle$ signifie que z_i fait partie de *Y*. On suppose que tous les ingrédients z_i ($i = 1, 2, \dots$) sont localisés dans le même lieu (implicite ou explicite) *loc3* que l'entité *y*. On peut décrire deux situations SIT1 et SIT2 de la manière suivante :

$$\begin{array}{lll} \text{SIT1 : } = \{z_i \in y\} & & \text{SIT2 : } = \{z_i \in y\} \\ \text{I}(y) = i1 & \text{et} & \text{i}(y) = i2 \\ & & \text{I2} > i1 \end{array}$$

Dans la SIT1, les ingrédients z_i ne sont pas organisés et ne sont pas constitutifs de l'entité *y*; il en résulte un faible degré de constitution de *y* ou un faible degré d'organisation. Tandis que dans la SIT2, les ingrédients z_i entrent dans la composition de l'entité *y* qui devient ainsi mieux formé ou mieux organisée. Le schème cognitif (I) correspond à ces énoncés. L'entité *x* contrôle l'entité *y* qui est affectée par le changement. L'entité *x* a pour visée téléonomique la situation SIT2[*y*].

- (17) : *y* : = /voiture/
 z_i : = ingrédients de /voiture/ (ingrédients non spécifiés)
loc3 : = ? (lieu non spécifié)
- (18) : *y* : = /film/
 z_i : = ingrédients de /film/ = morceau de /film/
loc3 : = ?
- (19) : *y* : = /une affaire/
 z_i : = ingrédients nécessaires à la réussite d'une affaire (non spécifiés)
loc3 : = ? (non spécifié)

(20) : y : = /un coup/

zi : = ingrédients nécessaires à la mise en place de l'état visé

loc3 : = ? (lieu non spécifié).

8. Archétype de *monter*

Jean-Pierre Desclés propose d'appeler «archétype cognitif» le schème cognitif abstrait qui représente en puissance toutes les significations particulières des différents schèmes cognitifs. L'archétype du verbe *monter* est cinématique. Nous avons une modification MODIF qui fait passer d'une situation initiale SIT1 à une situation finale SIT2. Dans la SIT1 un objet y est caractérisé par une propriété P et dans la SIT2 par une propriété P' qui dépend directement de P. Le degré est plus élevé en SIT2 qu'en SIT1. Les différentes significations du *monter* ont été organisées à partir de l'archétype.

L'archétype abstrait se spécifie dans deux domaines : spatial et non spatial. L'espace externe <ESPACE, h> muni d'un gradient h (hauteur) orienté de «bas en haut» est un référentiel pour les domaines spatiaux. Par contre les domaines non spatiaux sont caractérisés par un gradient (degrés sur une échelle, degrés d'organisation). Le premier schème cognitif qui spécifie l'archétype cognitif est sans doute le schème statique (E) qui correspond à l'exemple (8). En ajoutant un contrôle on obtient un schème dynamique (F) correspondant à l'exemple (8') auquel est relié le schème dynamique (C) exemple (3) qui introduit un intermédiaire. Le schème cinématique (G) correspondant à (6) et (7) décrit un mouvement qui fait passer un objet d'un lieu à un lieu plus élevé. En y ajoutant le contrôle téléonomique on obtient le schème dynamique (B) exemples (1, 2, 2', 4, 5). Et si on ajoute à ce schème la capacité d'effectuation d'un mouvement qui désigne un objet, on obtient le schème dynamique de la transitivité (A) exemples : (13, 14, 15, 16). Passant dans un domaine plus abstrait, on obtient le schème cinématique (H) exemples de (9) à (12) et quand on ajoute le contrôle, le schème dynamique (I), exemples de (17) à (20). Ci-dessous on représente le schéma du réseau des schèmes. Il est structuré par différentes relations :

- spécialisation ou détermination ;
- emboîtement par ajout de contraintes supplémentaires (FAIRE ou CONTR ou TELEO) ;
- abstraction (du domaine spatial par exemple) ;
- différenciation des variables.

Dans le domaine spatial nous obtenons le schème cinématique (*le chemin montait*) et le schème cinématique (*la fumée monte*). Le premier engendre par emboîtement un schème dynamique sans téléonomie (*Jean montait la colline*). A partir de ces derniers schèmes sont engendrés (par emboîte-

ment) le schème de transitivité sémantique (*Luc monte des oranges sur le camion*) et encore le schème dynamique avec un intermédiaire (*Jean monte en ascenseur*) (ou : *par l'ascenseur*).

Ces deux schèmes sont prototypiques au sens suivant ; ils sont à la source d'abstractions (variations de degré, variations dans l'organisation) : *le blé monte* ; *Luc monte un coup*. L'archétype de *monter* est obtenu lui aussi par abstraction et généralisation minimale ; c'est un *élément générique* du réseau des schèmes sémantico-cognitifs ; il est sous-jacent à chacun des schèmes sémantico-cognitifs. Il n'est cependant pas évident qu'il existe un archétype sémantico-cognitif pour chaque verbe.

Nous voudrions ici reprendre sommairement la discussion concernant les relations entre le prototype et l'archétype. A la notion du **prototype** s'ajoute naturellement celle de la catégorie, puisqu'elle se définit en référence à un prototype. Différents exemplaires de la catégorie se repèrent sur le gradient de **typicalité** selon leur plus grande «distance» au prototype.

Le prototype même contient, selon E. Rosch, l'ensemble des propriétés de la plupart des exemplaires, en fonction du principe d'économie cognitive, appliqué à l'organisation interne de la catégorie.

Nous sommes capables de repérer les choses, les objets grâce à notre perception qui est très subjective, nous percevons le monde à travers nos expériences. On peut dire qu'empiriquement les prototypes sont les exemplaires saillants, les plus fréquemment cités et les plus rapidement identifiés. Le prototype est alors un symbole d'une catégorie, un point de repère perceptif, le meilleur exemplaire ou même un ensemble des traits qui représentent cette catégorie (E. Tabakowska, 1995).

On admet donc que les principes du choix d'un prototype dépendent essentiellement de nos expériences et de nos contacts avec le monde extralinguistique.

Selon J.-P. Desclés (1995) l'archétype contrairement au prototype ne renvoie pas à une entité du monde extralinguistique, à une entité concrète, ne correspond pas au monde référentiel ; c'est un schème sémantique abstrait, un invariant, dont le niveau d'abstraction est très élevé.

Arrêtons-nous sur le cas du verbe *monter* traité par J.-P. Desclés. En nous proposant pour ce verbe un archétype cognitif, alors une structure qui serait valable pour tous les emplois du verbe, on s'éloigne du prototype-même, car, naturellement, il faudrait réfléchir si certains cas du verbe «non spatiaux» p.ex. *monter un saphir* ou *monter une pièce*, *monter un coup*, etc. appartiennent encore à la même catégorie, à la catégorie des verbes de mouvement. La réponse serait non, mais ils feraient pourtant partie de la catégorie cognitive, constituée par le verbe *monter*.

Bien sûr, nous pouvons parler ici de la ressemblance de famille qui est propre à la catégorie radiale, proposée par G. Lakoff (c'est une catégorie qui se compose des éléments centraux – prototypiques et des éléments

périphériques – non prototypiques, où le sens des expressions s'éloigne du prototype, on y parle donc de l'élargissement du sens); mais pour que ce soit le cas il faut être apte de citer, selon certaines approches, au moins un seul trait que cet élément (appelé périphérique) partage avec la catégorie et que ce trait par ce fait soit considéré comme significatif pour la classification de la catégorie. Il nous semble également qu'ici ce trait est un simple degré d'organisation sur une échelle, comme ce serait d'ailleurs le cas de tous les emplois non spatiaux.

En créant l'archétype cognitif du verbe *monter* et en ajoutant au fur et à mesure les modifications (telles que MODIF, CONTR, TELEO, etc.) J.-P. Desclés a pu rendre compte des sens «périphériques» sans avoir recours à la ressemblance de famille.

J.-P. Desclés voulait créer un schème abstrait qui recouvrirait toutes les significations particulières, provenant de différents schèmes cognitifs. Mais une telle abstraction est-elle possible pour tous les verbes? Il semble qu'une abstraction minimale soit admise pour certains cas. À l'avenir, dans notre recherche, nous essayerons d'appliquer la conception de J.-P. Desclés à l'analyse des verbes de mouvement choisis.

Références

- Desclés J.-P., 1991 : *Sémantique cognitive et catégorisation*. Paris : Université de Paris-Sorbonne GDR 957.
- Desclés J.-P., 1993 : *Relations casuelles et schèmes sémantico-cognitifs*. Paris : Université de Paris-Sorbonne GDR «Sciences cognitives de Paris», CNRS.
- Desclés J.-P., 1995 : *Représentation sémantico-cognitive du verbe monter*. [mimeo].
- Lakoff G., Johnson M., 1968 : *Metafory w naszym życiu*. Warszawa : PIW.
- Tabakowska E., 1995 : *Gramatyka i obrazowanie*. Kraków : PAN.

Małgorzata Liberska

Koncepcja semantyczno-kognitywna w ujęciu gramatyki aplikatywno-kognitywnej na przykładzie czasownika *monter*

Streszczenie

Studiując przypadek czasownika *monter*, autorka zajęła się analizą semantyczno-kognitywną polisemii, którą przedstawił wcześniej Jean-Pierre Desclés.

Dokładne studium poszczególnych ujęć *monter* pokazało, że schematy składniowe niekoniernie odpowiadają różnym znaczeniom. Schematy te nie pozwalają przeciwstawić użyć prze-

strzennych użyciom nieprzestrzennym, gdyż opozycja ta należy do dziedziny kategorii leksykalnych, tymczasem schematy składniowe należą do kategorii gramatycznych.

J.-P. Desclés proponuje przyjąć trzy podejścia metodologiczne dla czasownika *monter*: potraktować go jako czasownik polisemiczny, traktować go tak, jak gdyby występował *un sens noyveau* (sens minimalny) wspólny dla wszystkich użyc tego czasownika, w końcu podejść do poszczególnych przypadków *monter* jak do homonimów, których każde użycie ma inny sens przypisany do tego samego *signifiant*. Ponieważ Desclés proponuje podejście kognitywne, skierowane na ujęcia abstrakcyjne, oraz stara się znaleźć archetyp kognitywny, opierając się na analizie czasownika *monter*, Autorka artykułu próbuje sprawdzić, czy jest możliwe znalezienie takiego archetypu dla pozostałych czasowników ruchu. Podejmuje również dyskusję dotyczącą użyc przelodnych i nieprzechodnych czasownika *monter* oraz samego pojęcia przestrzeni. W końcu zajmuje się problemem dotyczącym relacji pomiędzy prototypem a archetypem, odwołując się zawsze do tego samego czasownika, oraz zakłada, że jedynie minimalna abstrakcja możliwa jest do przyjęcia dla niektórych czasowników ruchu.

Małgorzata Liberska

**The cognitive semantic concept in the applicative-cognitive grammar approach
– the case of the French verb *monter***

Summary

Studying the example of the French verb *monter*, the author presents the cognitive semantic analysis of polysemy earlier introduced by Jean-Pierre Desclés. The analysis is concerned with the transitive and intransitive uses of this verb. The close study has shown that the syntactic patterns of *monter* do not necessarily correspond to their meanings. One cannot distinguish here spatial uses from nonspatial uses, as the opposition belongs to the domain of lexical categories rather than syntactic schemes.

J.-P. Desclés suggests accepting three methodological approaches to *monter*: one might treat it as a polysemous verb, or as a verb having a basic sense common to all the uses of the verb, or – finally – one could treat individual cases of *monter* as homonyms, where each use has a different sense attributed to the same *signifiant*. Since J.-P. Desclés suggests a cognitive approach and tries to find the cognitive archetype based on the analysis of *monter*, the author tries to learn whether it is possible to find a similar archetype for other verbs of motion. She also considers the transitive and intransitive uses of *monter* and the notion of space itself. Finally she discusses the relationship between the prototype and the archetype, always referring to the same verb, and assumes that the only possible minimal abstraction is acceptable for some verbs of motion.

Ewa Miczka
Université de Silésie
Katowice

Quelques remarques sur la conception prototypique de la représentation textuelle

0. Introduction

L'objectif de cet article est de présenter quelques réflexions méthodologiques sur la possibilité d'appliquer la conception prototypique du langage dans la linguistique textuelle et surtout aux notions de texte et de représentation textuelle. Dans la première partie, nous allons brièvement esquisser l'évolution du concept de prototype lui-même, l'évolution qui est décrite par G. Lakoff dans *Women, Fire, Dangerous Things : What Categories Reveal About the Mind* (1987), par G. Kleiber dans *La sémantique du prototype. Catégories et sens lexical* (1990) et, dans le dernier temps, par U. Eco dans son ouvrage récent *Kant et l'ornithorynque* (1999). Dans les parties qui suivent, nous allons nous concentrer sur la notion de texte pour faire voir les emplois qu'on fait couramment de ce terme et, ceci, pour désigner les réalités de nature tout à fait différente et la notion de représentation textuelle que nous pouvons définir de façon provisoire comme le résultat du processus de la lecture ou de la perception auditive.

1. Prototype et effets prototypiques

En décrivant l'évolution de la notion de prototype, Eco parle de trois façons de comprendre le terme prototype (U. Eco, 1999). Premièrement, on peut comprendre le prototype – dit-il – comme :

[...] le membre d'une catégorie dont la singularité est de devenir une sorte de modèle pour reconnaître d'autres membres partageant avec lui certaines propriétés considérées comme saillantes. En ce sens (il y en a d'autres), lorsqu'il est invité à définir un oiseau, Pinco a en tête le prototype du moineau pour la simple et bonne raison que cet oiseau lui est le plus familier.

ibidem : 199

Deuxièmement, on peut renoncer à identifier le prototype avec un des éléments de la catégorie et dire que la notion de prototype ne renvoie pas à un objet le plus familier ou le plus accessible, mais à un faisceau de traits. Comme le souligne Eco, cette conception du prototype est la plus proche de la notion de stéréotype – dans la version proposée par H. Putnam dans *Mind, Language et Reality* (1975).

Finalement, le prototype peut être conçu comme un ensemble de conditions qui décident de l'appartenance catégorielle. Eco résume cette dernière position méthodologique en disant :

Une troisième version voudrait les prototypes comme quelque chose de plus abstrait, un ensemble de réquisits exprimables propositionnellement, nécessaires pour affirmer l'appartenance à une catégorie [...].

U. Eco (1999 : 200)

Ces trois conceptions de la notion de prototype retrouvent leur source dans l'évolution de la notion dans les travaux de E. Rosch (1973, 1978). G. Lakoff (1987) y distingue trois phases. La première phase située dans les années 60 et le début des années 70, c'est la période d'expérimentation pendant laquelle Rosch étudie la perception des couleurs et des émotions. Le prototype est alors défini comme le meilleur représentant d'une catégorie qui unit l'accessibilité et la saillance perceptives, la facilité de mémorisation et un statut cognitif particulier – il constitue la base de généralisation la plus souvent choisie par les sujets. La deuxième phase – dans la première moitié des années 70, se caractérise par le changement de position méthodologique. Le prototype n'est plus considéré comme une instance particulière ; il acquiert le statut d'une représentation mentale définie soit comme un faisceau de traits typiques d'une catégorie, soit comme l'ensemble de conditions imposées sur l'appartenance catégorielle. Les effets prototypiques observables pendant l'expérimentation permettent de saisir la structure interne d'une catégorie. En décrivant cette conception, Kleiber conclut :

Si le prototype doit avoir une valeur qui s'exerce au niveau de la catégorie, il doit dépasser le cas particulier, limité, contingent, que constitue une instance individuelle. C'est pour cette raison que même les schémas de meilleurs exemplaires visent non pas à représenter une instance particulière,

mais bien à saisir une autre catégorie, un autre «type». Sans cela, d'ailleurs, le passage à la sémantique lexicale serait par avance impossible.

G. Kleiber (1990 : 50)

À la fin des années 70, pendant la troisième phase, Rosch modifie l'explication des effets prototypiques empiriquement observables. Elle renonce à deux conceptions précédentes. Le prototype n'est donc plus considéré comme un objet concret, c'est-à-dire l'instance privilégié d'une catégorie, ni comme un objet abstrait, c'est-à-dire une représentation mentale (E. Rosch, 1978). Le prototype est remplacé par les effets prototypiques superficiels qui expriment une tendance de l'esprit humain à attribuer à chaque jugement le degré de typicité ou de prototypicité.

Pourtant, cette dernière réponse à la question sur la source et la nature des effets prototypiques ne paraît pas satisfaisante à Lakoff qui formule une autre hypothèse (G. Lakoff, 1987). Selon lui, les effets prototypiques trouvent leur source dans la façon de l'organisation de nos espaces mentaux. Lakoff postule que les connaissances déclaratives ou procédurales sont organisées en modèles cognitifs idéalisés et en distingue cinq types de base : les modèles de type image-schéma, propositionnels, métaphoriques, métonimiques et symboliques (ibidem : 289). Le prototype ou plutôt structures prototypiques ne sont donc qu'un des modèles cognitifs possibles, modèles grâce auxquels on peut attribuer la signification aux données perceptives.

2. Prototype et texte

Selon la définition du prototype adoptée dans la linguistique textuelle, change évidemment l'objectif des analyses textuelles ou discursives. Si l'on adoptait la première conception du prototype conçu comme le meilleur exemplaire d'une catégorie, on chercherait l'instance – la réalisation la plus représentative pour une catégorie de textes ou de discours. Cette décision provoquerait évidemment la question concernant les critères du choix d'une réalisation particulière en tant que «la meilleure» ou «la plus représentative». Ce raisonnement nous amène à la deuxième conception du prototype en tant que faisceau de traits typiques d'une catégorie. Dans cette perspective, le linguiste tenterait d'établir le schéma prototypique – formulé comme l'ensemble de traits ou de conditions. Ce schéma serait à la base de toute la catégorie de textes ou de discours et constituerait le point de référence pour reconnaître et classer chaque réalisation particulière. C'est ainsi que procède J.-M. Adam (1992) pour définir les prototypes de séquences textuelles : narrative, descriptive, argumentative, explicative et dialogale. Ce qu'il nomme

plan séquentiel de l'organisation textuelle correspond d'ailleurs à la notion de superstructures syntaxiques formulée par T. A. Van Dijk (1983, 1984).

Il existe encore une option méthodologique, celle qui consiste à adopter la conception de Lakoff et, ensuite, à chercher et reconstruire les modèles cognitifs idéalisés (dont d'ailleurs les structures prototypiques ne sont qu'un élément) qui sont responsables des effets prototypiques dans l'identification des objets linguistiques en tant que textes et dans leur catégorisation. Dans la partie suivante, nous allons présenter conception de la représentation textuelle qui est un type de représentation mentale construit, entre autres, grâce aux connaissances métatextuelles communes à l'auteur et au compreneur, connaissances formulées en terme de modèle cognitif de nature propositionnelle.

3. Texte réalisé et textème

La première question que nous nous posons concerne la définition du texte lui-même. Dans la linguistique textuelle, ce terme est employé pour désigner deux réalités pourtant distinctes ; on rencontre donc le terme texte employé pour référer à un objet concret et le texte conçu comme un objet abstrait.

Dans la première perspective, le texte est défini comme une suite finie d'expressions phrastiques actualisées. Elle doit permettre, selon le compreneur, de réaliser au moins une des opérations cognitives suivantes. Une suite d'expressions phrastiques serait considérée comme texte si le receveur était capable de repérer le thème global (où l'hyperthème dans la terminologie pragoise), d'élaborer le plan, de découvrir l'idée directrice ou / et de préparer le résumé ou la synthèse dans le cas où il est confronté à deux ou plusieurs suites phrastiques situées dans le même domaine thématique ou dans les domaines thématiques congruents. C'est donc une définition opératoire relativisant le texte à son receveur potentiel qui en assumant cette tâche cognitive, est évidemment déterminé ou aidé par les connaissances préalables, le contexte linguistique immédiat et la situation de lecture dans le cas du texte écrit ou la situation de communication dans le cas du texte oral.

Si nous prenons en considération le fait que le texte défini comme la suite d'expressions phrastiques est toujours réalisé dans un temps et un lieu déterminé et, en plus, est toujours adressé à un receveur individuel ou collectif, nous nous approchons de la notion d'événement communicatif qui puisse correspondre à la notion de discours (A. Duszak, 1999).

Nous pouvons pourtant adopter une autre solution et concevoir le texte en tant qu'objet abstrait – un modèle qui précède toujours une réalisation plus ou moins réussie. Dans les années soixante-dix, W. Dressler (1978) a introduit le terme *textème* pour indiquer nettement la différence entre, d'une part, une réalisation concrète, individuelle, dirait-on «idiolectale» représentée par la suite d'expressions linguistiques à laquelle est confrontée le compreneur et, de l'autre, le modèle de structures textuelles, le modèle supposé commun à l'auteur et au compreneur.

Dans ce travail, en adoptant la terminologie de la sémantique cognitive, nous proposons de redéfinir le textème comme un modèle cognitif idéalisé de nature propositionnelle (G. Lakoff, 1987 : 68). Chaque modèle textuel est la configuration des données de base formulées propositionnellement, les données qui concernent les conventions du genre, le thème global, sa segmentation en thèmes de composantes supraphrastiques, la structure fonctionnelle (narrative, descriptive, argumentative, explicative etc.), le statut de l'énonciateur et du receveur hypothétiques, la localisation spatio-temporelle la plus typique (E. Miczka, 1996a, 1996b, 2000).

4. Texte – objet à plusieurs dimensions et sa représentation

Les définitions du texte réalisé et du modèle textuel sont délibérément larges et neutres – dans ce sens qu'elles ne précisent pas quels éléments ou facteurs dans une quelconque suite d'expressions phrastiques ou dans un textème sont considérés décisifs dans le processus de la prise de décision du compreneur. La réponse à cette question diffère selon l'aspect ou la dimension du modèle textuel reconnu le plus important par le chercheur. Le texte en tant qu'objet pluridimensionnel peut être envisagé dans six perspectives théoriques différentes. Premièrement, il peut être considéré comme l'unité d'information si l'on considère l'échange des informations comme sa fonction primaire. Deuxièmement, nous pouvons mettre en relief d'autres fonctions possibles et voir le texte comme un objet fonctionnel qui pourrait véhiculer les structures superposées par rapport aux structures informationnelles locales et globales. Dans une optique dite énonciative, le texte peut être considéré comme un objet phatique – la trace tangible du contact programmé ou effectué entre le(s) auteur(s) et le(s) receveur(s). Dans l'approche qui accentue le pouvoir créatif du langage, le texte peut être vu comme le créateur du ou des monde(s). La perspective sémantico-philosophique souligne un autre aspect du texte, étroitement relié au précédent, – celui où le texte est principalement le porteur d'un ou des système(s) de valeurs. La dernière approche que nous voulons mentionner c'est celle dans

laquelle le texte est le lieu d'inscription des règles du genre, ce qui impose des choix complexes visant les traits thématiques, fonctionnels, énonciatifs, ontologiques et axiologiques.

Nous proposons de réunir ces différentes dimensions du texte dans la notion de représentation textuelle en admettant que le compreneur qui aborde une suite d'expressions phrastiques active, parmi d'autres, ses connaissances métatextuelles. Après avoir attribué le trait de textualité à la suite en question, il construit la représentation textuelle qui se compose de cinq domaines obligatoires : métatextuel, informationnel (autrement thématico-rhématique), ontologique, axiologique et fonctionnel.

Le domaine métatextuel contient les informations :

- sur le registre textuel ; il s'agit d'inclure le texte dans une des catégories : texte littéraire, non littéraire, institutionnel, non institutionnel et
- le genre auquel, selon le compreneur, le texte actualisé appartient le plus probablement.

Dans le domaine informationnel ou thématico-rhématique sont stockées les données concernant les objets choisis comme thèmes : thèmes globaux, thèmes partiels (thèmes de composantes supraphrastiques) et thèmes de phrases (E. Miczka, 1992, 1993, 1996a, b, 2000) et les traits et / ou les relations attribués aux objets-thèmes dans le texte. Ces informations extraites durant la lecture sont donc organisées dans le modèle de la structure thématico-rhématique hiérarchique, modifiée par rapport aux modèles linéaires proposés par les linguistes tchèques (F. Daneš, 1974; M. Červenka, 1974).

Le domaine suivant – ontologique définit les rapports entre l'univers textuel et la réalité. Le lecteur peut interpréter le texte comme relatant fidèlement un fragment de cette réalité. Même si le texte est catégorisé comme respectant les règles de la réalité standard, le lecteur peut décider qu'il s'agit là d'une transformation consciente d'un fragment de cette réalité où certains traits sont effacés, d'autres mis en relief, p.ex. dans la publicité, l'horoscope, le *curriculum vitae*, la critique ou l'exposé politique. Un autre cas important est à noter ; le texte qui dépasse les frontières de la réalité perçue comme standard. Le lecteur doit prendre la décision portant sur le statut ontologique des objets et sur celui des jonctions : objet-traits / relations qui sont assignés à cet objet dans le texte. Il doit catégoriser le monde textuel en tant qu'onirique, mythologique, merveilleux, légendaire, fantastique etc.

Dans le **domaine fonctionnel** on retrouve les informations qui concernent :

- la fonction dominante du texte donc sur le type de réaction visé par l'auteur ; le lecteur essaie de découvrir et d'interpréter les instructions qui concernent sa réaction future ;
- le type de structures textuelles qui se manifestent dans le texte (argumentatives, descriptives, narratives, explicatives, instruction) (E. Werlich, 1976 ; T. A. Van Dijk, 1983 ; J. M. Adam, 1992, 1996);

- l'énonciateur et le public préconstruit dans le texte (E. Benveniste, 1970) ;
- l'emploi du texte – adéquat ou inadéquat à sa destination d'origine.

Le domaine axiologique de la représentation textuelle définit la localisation des objets textuels, surtout du thème global et des thèmes de composantes supraphrastiques dans le système des valeurs dont le texte est, implicitement ou explicitement, le porteur.

La construction de la représentation textuelle est premièrement une tâche globale. Et ceci pour deux raisons. Premièrement, si l'on admet, en suivant l'idée de Goffman (1991), que les événements de la vie quotidienne sont compréhensibles grâce à ou par l'intermédiaire des cadres de l'expérience, on peut postuler que le même principe s'applique à la compréhension des textes plongés dans la vie quotidienne, qui rapportent donc plus ou moins fidèlement les situations quotidiennes. Le processus de construire une représentation textuelle commence donc par l'établissement d'une hypothèse provisoire sur le ou les cadre(s) le plus adéquat(s). Deuxièmement, il faut souligner le fait que la réussite dans la construction d'une représentation mentale complète du texte dépend du recours aux modèles textuels – textèmes organisés en forme de modèle cognitif idéalisé.

5. Conclusion

Pour conclure, nous pouvons dire que dans la perspective méthodologique qui accentue le rôle des connaissances préalables organisées, d'une part, dans les cadres de l'expérience et, de l'autre, dans les textèmes, catégoriser un objet comme texte et le comprendre implique les tâches cognitives de deux types : globales et partielles.

Les tâches cognitives globales consistent à identifier le cadre de l'expérience le plus proche des faits relatés dans le texte et, en même temps, à reconnaître le textème qui probablement constitue la base de la réalisation / / instance particulière auquel le compreneur est confronté.

Les tâches cognitives partielles visent à recueillir et classer les informations dans cinq domaines de la représentation textuelle. Les informations distribuées dans ces cinq domaines peuvent être organisées dans un tout cohérent grâce à l'application du cadrage et du textème supposés les plus adéquats.

Références

- Adam J.-M., 1992 : *Les textes : types et prototypes*. Paris : Nathan.
- Adam J.-M., 1997 : *L'argumentation publicitaire*. Paris : Nathan.
- Benveniste E., 1970 : «L'appareil formel de l'énonciation». *Langages*, 17, 33–11.
- Červenka M., 1974 : „O tematycznym następstwie”. W: Mayenowa M.R., red.
- Daneš F., 1974 : „Semantyczna i tematyczna struktura zdania i tekstu”. W: Mayenowa M.R., red.
- Denhière G., éd., 1948 : *Il était une fois... Compréhension et souvenir de récits*. Lille : Presses Universitaires de Lille.
- Dijk Van T. A., 1984 : «Macrostructures sémantiques et cadres de connaissances dans la compréhension du discours». In: Denhière G., éd.
- Dijk Van T. A., Kintsch W., 1983 : *Strategies of Discourse Comprehension*. New York : Academic Press.
- Dobrzyńska T., éd., 1992 : *Typy tekstów. Zbiór studiów*. Wrocław : Ossolineum.
- Dressler W., 1978 : „Sintaksis teksta”. In : *Novoe w lingvistike*. T. 8. Moskva, Progress, 111–136.
- Duszek A., 1999 : *Tekst, dyskurs, komunikacja międzykulturowa*. Warszawa : PWN.
- Eco U., 1999 : *Kant et l'ornithorynque*. Paris : Grasset.
- Kleiber G., 1990 : *La sémantique du prototype*. Paris : PUF.
- Lakoff G., 1987 : *Women, Fire and Dangerous Things : What Categories Reveal About the Mind*. Chicago : University of Chicago Press.
- Lakoff G., Johnson M., 1999 : *Philosophy in the Flesh. The Embodied Mind and Its Challenge to Western Thought*. New York : Basic Books.
- Mayenowa M. R., red., 1974 : *Tekst i język. Problemy semantyczne*. Wrocław : Ossolineum.
- Miczka E., 1992a : *Les mécanismes sémantiques et rhétoriques de la cohérence du commentaire politique*. Katowice : Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego.
- Miczka E., 1992b : „Tematyczna i argumentacyjna struktura komentarza i informacji prasowej”. W: Dobrzyńska T., red., 27–36.
- Miczka E., 1993 : «Les structures supraphrastiques dans le texte : procédures et analyses». *Neophilologica*, 9, 41–60.
- Miczka E., 1996a : «Construire une représentation textuelle». *Neophilologica*, 12, 59–74.
- Miczka E., 1996b : «Inférences dans la construction d'une représentation textuelle. Sur l'exemple d'un texte publicitaire». In: Sroka K.A., éd., 181–187.
- Miczka E., 2000 : «Aspects socio- et psycholinguistiques de la modélisation de la compréhension des textes de la vie quotidienne : fait divers et publicité». *Romanica Posnaniensa*, 23.
- Putnam H., 1975 : *Mind, Language and Reality*. London : Cambridge.
- Rosch E., 1973 : “Natural Categories”. *Cognitive Psychology*, 4, 328–350.
- Rosch E., 1978 : “Principles of categorisation”. In : Rosch E. & Lloyd B.B., eds. 15–53.
- Rosch E., Lloyd B.B., eds., 1978 : *Conditionel Categorisation*. Erlbaum.
- Sroka K. A., ed., 1996 : *Kognitive Aspekte der Sprache. Linguistische Arbeiten*. T. 360. Tübingen : Niemeyer.
- Werlich E., 1976 : *A Text Grammar of English*. Heidelberg : Quelle & Meyer.

Ewa Miczka

Kilka uwag o prototypowej koncepcji reprezentacji tekstualnej

Streszczenie

Artykuł zawiera rozważania metodologiczne o zastosowaniu prototypowej koncepcji języka w lingwistyce tekstu, zwłaszcza do definiowania jej podstawowych pojęć, takich jak: tekst, wzorzec tekstowy (tekstem), reprezentacja tekstualna. Część pierwsza artykułu jest poświęcona ewolucji koncepcji prototypu i efektów prototypowych w psychologii poznawczej i językoznawstwie w ciągu ostatnich trzydziestu lat, natomiast część druga – zastosowaniu standardowej koncepcji prototypu do opisu jednostek składniowej organizacji tekstu zwanych sekwencjami. Części trzecia i czwarta przedstawiają formułowany przez autorkę model reprezentacji tekstualnej ze szczególnym uwzględnieniem roli, jaką w jej budowaniu mają ramy poznawcze, organizujące percepcję sytuacji życia codziennego i wzorce tekstowe (tekstemy), definiowane jako rodzaj wyidealizowanego modelu kognitywnego.

Ewa Miczka

Some remarks on the prototypical concept of textual representation

Summary

The article includes some methodological considerations concerning the application of the prototypical concept of language in text linguistics, especially to defining such basic notions as the text, the text pattern (texteme) and textual representation. The first part of the article is devoted to the evolution of the notion of prototype and the prototypical effects in cognitive psychology and linguistics in the last thirty years. Part Two deals with the application of the standard concept of the prototype to the description of syntactic text organization units called sequences. In Part Three and Four the author formulates the model of textual representation with special attention paid to the cognitive frames that organize the perception of everyday situations andm text patterns (textemes) defined as a kind of idealized cognitive model.

Ewa Pilecka
Université de Varsovie

Le transfert métaphorique en diachronie : cas du champ sémantique des adjectifs désignant les qualités physiques

1. Introduction

Le présent article est consacré au transfert de sens dit «métaphorique», au sens cognitif du terme, intervenant dans le champ sémantique des adjectifs physiques.

La métaphore est définie en sémantique cognitive en tant qu'une application (*mapping*) d'un champ sémantique (sous-tendu par un domaine conceptuel) à un autre champ. Il s'agit donc non pas d'un phénomène ponctuel relevant de la parole, mais d'une relation de sens systématique (concernant plusieurs unités lexicales), ancrée dans la langue en tant que système. La relation en question est en outre orientée et uni-directionnelle (le transfert se fait du domaine-source vers le domaine-cible).

Notre étude part d'un corpus de 74 adjectifs français non-dérivés, qui possèdent au moins une acception appartenant au domaine des qualités physiques (*//Ph//*) et au moins une acception appartenant au domaine des qualités non-physiques (*//NPh//*). Ce critère de départ est d'ordre strictement synchronique et n'impose aucune restriction en ce qui concerne la chronologie de l'appartenance de ces acceptions.

Conformément à l'hypothèse cognitiviste, l'expérience spatiale et perceptive étant plus clairement décrite «en termes de ce que nous faisons avec notre corps» (et de ce que notre corps perçoit à travers les sens), les concepts physiques devraient précéder ceux non-physiques (psychiques, moraux, évaluatifs, etc.) tant au niveau de la pensée qu'au niveau de l'expression linguistique.

En effet, l'immense majorité des adjectifs du corpus figurent dans les sources lexicographiques consultées¹ comme relevant en premier lieu du domaine //Ph// (au sein duquel on peut distinguer plusieurs micro-domaines assez homogènes du point de vue conceptuel, tels p.ex. le goût, l'odeur, la dimension, la température etc.). Dans la plupart des cas, les définitions du GLLF et du TLF convergent : elles évoquent le même micro-domaine dans 69 cas sur 74², dans 2 cas les micro-domaines physiques évoqués en premier lieu divergent, mais ils relèvent toujours du domaine //Ph//, et dans 3 cas seulement l'une ou l'autre des sources indique que la première acception relève du domaine //NPh//.

Ces données semblent bien confirmer la thèse de la sémantique cognitive selon laquelle les acceptions physiques sont primaires par rapport à celles non-physiques ; ainsi, la presque-totalité des adjectifs du corpus s'impose-t-elle à nos yeux comme relevant du domaine //Ph//.

N'oublions cependant pas que l'ordre des acceptions en synchronie résulte en fait avant tout des prémisses méthodologiques des auteurs de ces dictionnaires (même si celles-ci sont également en relation avec une sorte d'«intuition linguistique dominante»). Ce que dit P. Imbs à propos de la hiérarchie des acceptions dans le TLF s'applique à bien d'autres dictionnaires³ (à l'exception des dictionnaires étymologiques, bien évidemment):

Nous avons [...] supposé (et cette hypothèse est une sorte de pari sur la structure non pas du réel ontologique mais de la réalité linguistique qui l'appréhende) que les représentations **physiques** étaient prioritaires par rapport aux représentations non seulement **figurées** mais aussi et surtout **abstraites** qui les supposent toujours comme un préalable acquis et posé en langue (Cf. l'adage scolastique : *nihil est in intellectu quod non prius fuerit in sensu*).

P. Imbs (1971 : 90)

Dans le GLLF, le point de départ de la description est l'usage actuel du mot, et le classement des emplois est d'ordre logique, et non pas chronologique ; seuls les cas où les emplois anciens appartiennent à la langue moderne et contemporaine sont rangés suivant l'évolution historique de la signification. De même, le TLF respecte l'ordre logique des acceptions sans mentionner leur chronologie. C'est pourquoi la prépondérance des acceptions

¹ Notamment, dans le *Grand Larousse de la langue française* (GLLF) et dans le *Trésor de la langue française* (TLF).

² Dans 7 cas l'une des sources signale, parallèlement, qu'il y a d'autres micro-domaines possibles.

³ P.ex. GLLF, TLF, Robert, Lexis.

physiques observée ci-dessous peut aussi bien n'être que l'effet d'un *a priori* méthodologique ; c'est ce que nous allons vérifier par la suite.

2. Transferts //Ph// <-> //NPh//. Etude des données diachroniques en français

Pour voir si l'hypothèse de la primauté des acceptions physiques est juste, il faudrait examiner les changements de sens survenus en diachronie et observer l'ordre d'apparition des acceptions physiques et non-physiques. L'hypothèse de la primauté des acceptions physiques (que nous appelons ici «hypothèse cognitiviste») sera vraie si l'étude diachronique démontre que celles-ci apparaissent dans la langue plus tôt que les acceptions non-physiques.

Nous avons examiné la chronologie des acceptions indiquée dans le GLLF et dans le *Dictionnaire historique de la langue française* et la distance temporelle entre les acceptions //Ph// et //NPh// de chaque lexème du corpus. Compte tenu des divergences de datations apparaissant dans nos deux sources, l'examen du corpus nous fournit les résultats suivants :

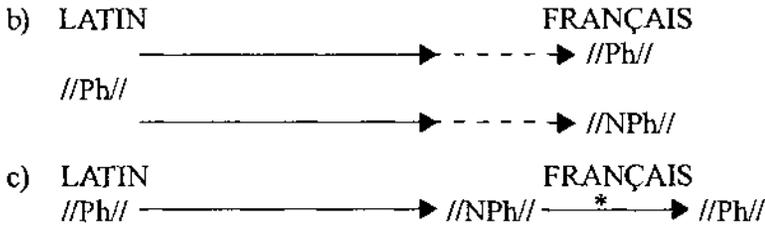
- première acception apparaissant dans le domaine //Ph// : 39 (dont 5 cas possibles d'apparition simultanée dans les domaines //Ph// et //NPh//) ;
- première acception dans le domaine //NPh// : 25 (dont 1 cas possible d'apparition simultanée) ;
- apparition simultanée dans les deux domaines : 10 (auxquelles il faut éventuellement ajouter 1 cas d'apparition simultanée ou première acception //NPh// et 5 cas d'apparition simultanée ou première acception //Ph//, mentionnés ci-dessus).

Autrement dit, environ 46% à 53% d'acceptions apparaissent en premier lieu dans le domaine //Ph//, contre 32% à 34% de premières acceptions dans le domaine //NPh// et 13% à 22% d'apparitions simultanées dans les deux domaines.

On est donc loin de la situation prévue initialement : si l'on note une légère prépondérance des acceptions physiques dans le stade de la formation du vocabulaire français écrit, elle n'est pas du tout frappante.

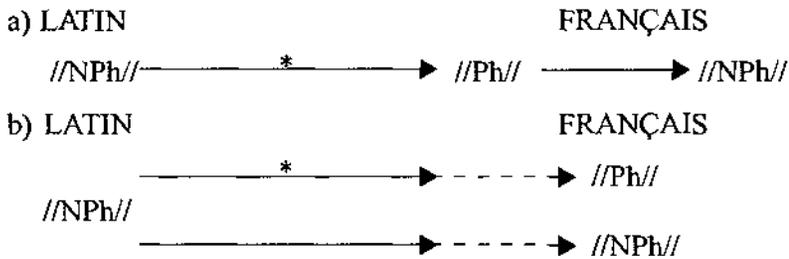
Evidemment, on doit tenir compte de la marge d'erreur. Dans 3 cas, moins de 50 ans sépare l'acception //NPh// de celle //Ph// (apparue en second lieu), ce qui n'est pas, en ancien français, une distance temporelle très grande. Vu que le nombre de textes conservés de l'ancien français est relativement petit – et c'est de cette période-là que datent les acceptions en question – la distance temporelle effective pouvait être plus petite ou même l'ordre d'apparition réel pourrait être inverse.

(la flèche signifie qu'il y a entre les deux sens qu'elle relie une correspondance sémantique – soit identité ou presque-identité, si les deux sens appartiennent au même domaine, soit analogie directe de type métaphorique s'ils appartiennent à deux domaines différents).



Seules les évolutions 1a (le sens physique en français correspond au sens latin, le sens non-physique est dérivé du sens physique en français) et 1b (les deux sens français sont dérivés – à la même époque ou successivement – du sens physique latin) sont conformes à l'hypothèse cognitive sur la direction des transferts métaphoriques entre les domaines //Ph// et //NPh// (transfert //Ph// →//NPh//). Le transfert dans le sens inverse – que nous signalons d'un astérisque sur le schéma – va à l'encontre de cette hypothèse, car il signifierait la primauté du domaine //NPh// dans l'évolution sémantique.

2. Le(s) seul(s) sens existant en latin relève(nt) du domaine //NPh//:

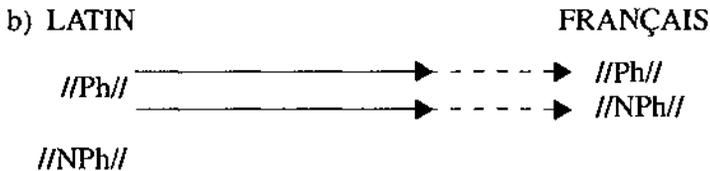
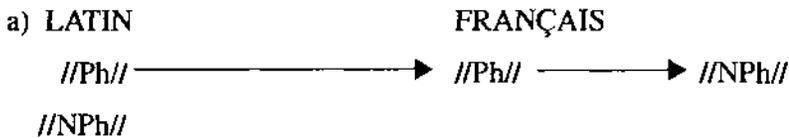


(les flèches en pointillé signifient que les deux acceptions dérivées peuvent apparaître simultanément, soit l'une peut précéder l'autre)



Ces trois possibilités sont, toutes, contraires à l'hypothèse cognitive, car elles prévoient toutes, à une étape de l'évolution sémantique, le passage du sens non-physique vers les sens physiques.

3. Le mot latin possède aussi bien des sens physiques que non-physiques :



Ici (3a et b), la situation est pratiquement la même que dans 1a) : les deux sens en français sont dérivés (directement ou indirectement) du sens physique en latin, le sens latin non-physique n'ayant aucune parenté sémantique avec eux. Elle est donc conforme à l'hypothèse cognitiviste.



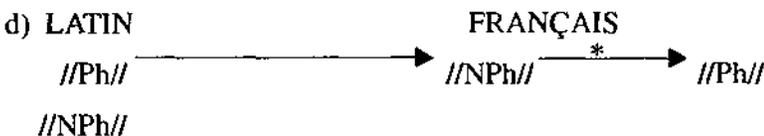
(le sens physique en français précède le sens non-physique)



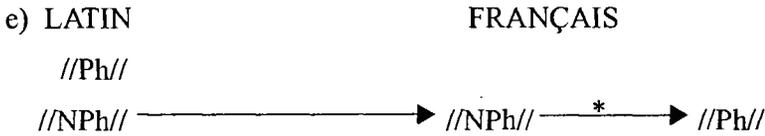
(le sens non-physique en français précède le sens physique).

Le sens physique en français prolonge celui du latin, et le sens non-physique en français est le prolongement du sens non-physique latin (quel que soit l'ordre d'apparition de ces deux sens en français). Là encore, la situation n'est pas *a priori* en contradiction avec l'hypothèse cognitiviste (en fait, elle ne le serait que si le sens physique latin était dérivé du sens non-physique).

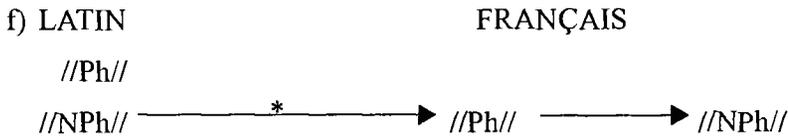
Les autres configurations possibles de l'évolution sémantique – celles-ci non-conformes à l'hypothèse cognitiviste – seraient les suivantes :



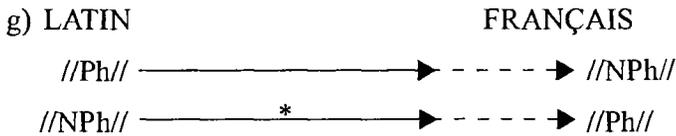
– le sens //Ph// en français est dérivé du sens //NPh// (et ne présente aucune parenté avec le sens physique premier en latin) ;



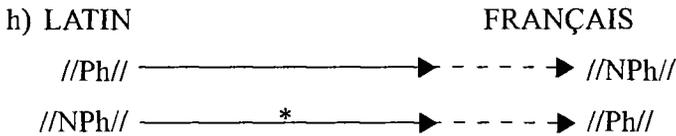
- aucun des sens apparus en français n'est sémantiquement lié avec le sens physique latin ;



- aucun des sens apparus en français n'est sémantiquement lié avec le sens physique latin ;



- aucun des sens apparus en français n'est sémantiquement lié avec le sens physique latin ;



- le sens non-physique en français est dérivé du sens physique en latin (ce qui serait conforme à l'hypothèse cognitiviste), mais le sens physique en français provient du sens non-physique (contrairement à cette hypothèse).

Dans les quatre cas ci-dessus le sens physique en latin ne présente aucun lien sémantique avec les sens physiques français, ceux-ci étant dérivés directement ou indirectement du sens non-physique latin. Par conséquent, une des étapes de l'évolution sémantique doit présenter l'orientation du transfert de sens incompatible avec l'hypothèse cognitiviste (transfert //NPh//→ //Ph//).

Pour résumer : la vérification à 100% de l'hypothèse cognitiviste exigerait donc que les acceptions physiques en français continuent toutes un sens physique existant en latin, et, par conséquent, qu'elles ne soient pas dérivées sémantiquement d'un sens abstrait sans correspondant physique (cf. les fig. 1a, 1b et 3a, b, c, c').

D'autre part, les acceptions non-physiques antérieures ou simultanées aux acceptions physiques de l'ancien français devraient :

- soit prolonger un sens non-physique déjà existant en latin et dérivé, lui, d'un sens latin physique (cf. fig. 3c et 3c') ;
- soit être directement dérivées (en voie d'un transfert de type métaphorique) d'un sens physique latin (cf. fig. 3b).

Pour établir les significations latines correspondantes, nous avons consulté plusieurs sources lexicographiques, notamment : O. Bloch, W. von Wartburg (1994), A. Dauzat, J. Dubois, H. Mitterand (1964), A. Rey (1992), A. Ernout, A. Meillet (1959), F. Gaffiot (1934), H. Kopia (1926), M. Plezia (1959–1979).

Parmi les adjectifs étudiés, 5 ne figurent pas dans les sources consultées, dont 2 adjectifs ayant des origines latines : *élastique*, qui est une création tardive (XVII^e siècle) du latin scientifique, empruntée au grec, et *petit*, une forme expressive du latin vulgaire, ainsi que 3 adjectifs d'origine soit gauloise, soit germanique : *creux*, *rêche*, *revêche*.

La comparaison entre les premières acceptions physiques en français et les étymons latins montre que dans la plupart des cas le français reprend la signification du mot latin (63 adjectifs sur 69 ont les définitions très proches, sinon identiques, en français et en latin, ce qui constitue 91% des cas). Dans 6 autres cas (les adjectifs : *délié*, *épais*, *lourd*, *rude*, *mat*, *net*) le sens de l'adjectif français diffère de celui latin. Cependant, dans la plupart des cas il s'en laisse facilement déduire. Ainsi, nous avons :

délié : qui est très fin, mince, ténu < *delicatus* : délicat, léger

Les dimensions étant habituellement en étroite corrélation avec le poids et la résistance, le sens français est facile à déduire du sens latin.

épais : se dit d'un corps considéré dans sa troisième dimension, par opposition à la longueur et à la largeur < *spissus* : dru, serré, dense, compact

Dans le cas de *épais*, il y a également une corrélation entre les deux qualités physiques exprimées par l'adjectif français et latin (à propos de la notion de la résistance dans la définition de la notion d'épaisseur, cf. notamment Vandeloise 1993).

rude : se dit d'une chose qui est dure au toucher < *rudis* : non travaillé (terre), brut (pierre, marbre, laine)

Là encore, surtout si l'on prend en considération les collocations latines, il est facile d'établir un lien de cause à conséquence entre les deux sens examinés.

mat : qui n'a pas de brillant, d'éclat < *mattus* : mouillé ; cuit

Comme dans le cas précédent, pour beaucoup de matières il y a une relation de cause / conséquence entre l'apparition de la qualité exprimée par l'adjectif latin et celle exprimée par l'adjectif français.

net : sans tache, pur de toute souillure < brillant, luisant, éclatant

Les deux sens sont reliés par la relation conceptuelle de conséquence / cause.

Seul l'adjectif *lourd* ne présente pas de lien sémantique évident entre les acceptions physiques latines (**luridus : pâle, jaunâtre*) et française (*lourd : qui est pénible, difficile à déplacer, à cause de son poids élevé*). Nous allons par ailleurs voir qu'il pose également un problème quant à l'explication de l'origine de son sens non-physique en français, à tel point qu'on peut se demander si son chemin dérivationnel a été correctement établi.

Enfin, le seul cas effectivement non-conforme à l'hypothèse cognitive est celui de l'adjectif *faible*, n'ayant pas de correspondant physique en latin. L'acception non-physique latine semble sémantiquement apparentée à celle physique en français (schéma 2a) ; nous avons notamment en latin : *flebilis : larmoyant et inspirant la pitié*, et en français : *faible : qui manque de vigueur physique*, deux sens faciles à rapprocher à la base de nos expériences socio-émotionnelles quotidiennes.

Ces données permettent donc d'affirmer une conformité presque parfaite (68 cas sur 69, soit 98,6%) du comportement effectif des adjectifs du corpus lors du transfert de sens entre le latin et le français avec celui prévu par l'hypothèse cognitive.

Il reste à examiner les acceptions //NPh// apparues simultanément ou antérieurement aux acceptions //Ph// de l'ancien français. Rappelons que – pour que l'hypothèse cognitive sur la direction des transferts métaphoriques soit confirmée – elles devraient soit prolonger un sens non-physique déjà existant en latin et dérivé, lui, d'un sens latin physique, soit être directement dérivées (par la voie d'un transfert de type métaphorique) d'un sens physique latin. Nous examinons ci-dessous non seulement les acceptions //NPh// antérieures et simultanées aux acceptions //Ph//, mais également les acceptions //NPh// postérieures aux acceptions //Ph// de moins de 50 ans (donc, pouvant éventuellement être en fait simultanées ou même antérieures – cf. plus haut).

L'examen du contenu sémantique des adjectifs en question montre qu'ils ont pour la plupart évolué selon le schéma 3c (le premier sens physique en français reprend une des significations //Ph// existant en latin, tandis que le premier sens //NPh// correspond au sens //NPh// latin).

Une poignée d'adjectifs apparaissant en français d'abord dans le domaine //NPh// ne présentent pas cette quasi-identité de significations non-physiques française et latine. Cependant, il est le plus souvent facile de retracer le chemin menant du sens //NPh// latin vers le sens //NPh// français. C'est notamment le cas des adjectifs ci-dessous :

profond : qui pénètre fort avant dans la connaissance ou l'explication des choses < *profundus* : sans fond, sans bornes ; *profond*

- les deux sens se situent dans le domaine //NPh// ; l'acception française peut être considérée comme une restriction du sens apparaissant en latin au domaine //INTELLECT// ;

mat : vaincu, abattu, affligé < *mattus* < **maditus* : ayant le vin triste

- les deux sens se situent dans le domaine //NPh//, et, plus exactement, dans le domaine //PSYCHOLOGIE// ; le sens français semble résulter de l'extension du sens latin, fondée par la relation cause / conséquence entre les deux sens ;

fort : 1) qui se manifeste avec intensité ; 2) difficile, pénible, lourd < *fortis* : puissant, durable, énergique

- le sens //NPh// en latin est relié à travers le rapport cause / conséquence avec le sens français (*qui se manifeste avec intensité*), tandis que le 2^e sens français semble dérivé de celui-ci par une restriction de sens (imposée par la valorisation affective du type «AntiBon») ainsi que par rapport cause / / conséquence.

Pour l'adjectif *fade*, il n'est pas aisé de rétablir le chemin dérivationnel des acceptions //NPh// en français, vu la multiplicité d'étymons latins ayant contribué à sa formation :

fade : 1) sans vivacité ; 2) qui manque d'intérêt, insignifiant, ennuyeux < **fatidus* < *fatuus* + *sapidus*

fatuus : 1) sot, imbécile, insensé, fou ; 2) *fade*, insipide ; *sapidus* : ayant de la saveur ; **fatidus* : insensé, extravagant.

Il semble cependant possible que le premier sens //NPh// français de *fade* reprenne, avec un changement de sens basé sur la relation cause / conséquence, une partie de la signification de *fatuus* (*sot, imbécile* > *sans vivacité (intellectuelle ou physique)*), tandis que le 2^e sens //NPh// français constitue plutôt un cas de transfert métaphorique (du domaine physique //GOÛT// en latin vers le domaine //INTELLECT// - //CRÉATION// en français).

Deux adjectifs du corpus à peine semblent avoir évolué selon le schéma lb : on y note d'une part l'absence, en latin, du sens //NPh//, et de l'autre, la possibilité de relier le sens //NPh// apparu en français avec le sens //Ph// latin. C'est notamment le cas de :

rugueux : dévasté //NPh// < *rugosus* : ridé, plissé, rugueux //Ph// :

- le sens français est un cas d’extension accompagnée de changement de domaine (une peau rugueuse peut être qualifiée de «dévastée»), ce qui correspond à la définition du transfert métaphorique ; en effet, on peut poser que le changement sémantique du sens //Ph// latin vers le sens //NPh// en français est un cas de métaphore. Parallelement, on a le passage du sens //Ph// latin (*ridé, plissé, rugueux*) vers le même sens //Ph// en français (*qui présente de petites aspérités sur sa surface*) ;

*net : dans ordre moral, qui ne peut donner lieu à aucun soupçon //NPh//
< nitidus //Ph// brillant, luisant, éclatant*

- en l’absence du sens //NPh// latin, le sens //Ph// donne lieu au transfert métaphorique vers le sens //NPh// en français. En même temps, on note un changement de sens de type non-métaphorique menant vers le sens //Ph// français (*sans tache, pur de toute souillure*), basé sur la relation cause / conséquence.

Parmi les adjectifs dont la première signification apparue en français pourrait se situer dans le domaine //NPh// il y a donc 3 cas où nous ne pouvons retracer avec une certitude absolue le schéma dérivationnel sémantique, ni, par conséquent, affirmer qu’ils appartiennent au nombre des schémas conformes à l’hypothèse cognitiviste. Par rapport aux changements de sens «corrects», ces 3 cas-là ne constituent que 4% des adjectifs du corpus examiné. Autrement dit, l’hypothèse cognitiviste se confirme ici dans 96% des cas, ce qui en fait pratiquement la règle absolue (d’autant plus que les «exceptions» ne sont pas de véritables contre-exemples, mais seulement des cas «douteux» ou difficilement explicables).

4. Etude diachronique : conclusions

Une première approche de l’évolution sémantique des adjectifs de notre corpus montre que, contrairement à l’hypothèse cognitiviste, le transfert de sens en français ne se fait pas exclusivement du domaine //Ph// vers le domaine //NPh//. Compte tenu des cas «douteux», le nombre des cas de transfert //Ph// -> //NPh// serait de 46% à 72 %. Ces chiffres montrent qu’on ne peut pas parler, dans la perspective de l’évolution de la langue française pendant un peu plus de mille ans de son existence, d’une tendance absolue à la métaphorisation du sens physique. Cette tendance est toutefois plus forte que la tendance inverse, le nombre de passages //NPh// -> //Ph// s’élevant au maximum à 34%.

L’examen de l’évolution sémantique dans une perspective diachronique plus vaste, qui remonte vers l’étymologie latine, permet de constater qu’en fait

presque tous les adjectifs ont subi des changements sémantiques conformes à l'hypothèse de la primauté des acceptions //Ph//. Extrêmement rares sont les cas qui semblent ne pas se conformer aux schémas dérivationnels admis par l'hypothèse cognitiviste. L'orientation du transfert de sens //Ph//->//NPh// est, dans une perspective temporelle plus large, beaucoup plus forte qu'elle ne le semblait en prenant en considération l'évolution sémantique à partir de l'époque de l'ancien français. Les données étymologiques confirment donc l'hypothèse sur le caractère orienté et (pratiquement) uni-directionnel du transfert métaphorique ayant lieu entre le domaine //Ph// (domaine-source) et //NPh// (domaine-cible).

Appendice : adjectifs du corpus

Abrupt, acerbe, acide, âcre, aigre, aigu, amer, ample, âpre, ardu, aride, bas, bref, carré, chaud, clair, court, creux, délicat, délié, dense, doux, droit, dur, élastique, épais, étroit, fade, faible, ferme, fin, flou, fluide, fort, fragile, frais, froid, grand, gras, grave, gros, haut, large, léger, limpide, long, lourd, maigre, menu, mou, net, obscur, opaque, pâle, petit, plat, plein, profond, raide, rare, rêche, rêche, rigide, rond, rude, rugueux, sec, solide, souple, tendre, ténu, tiède, vaste, vide.

Références

- Bloch O., Wartburg W. von, 1994 : *Dictionnaire étymologique de la langue française*. Paris : PUF.
- Dauzat A., Dubois J., Mitterand H., 1964 : *Nouveau dictionnaire étymologique et historique*. Paris : Larousse.
- Ernout A., Meillet A., 1959 : *Dictionnaire étymologique de la langue latine*. Paris : Klincksieck.
- Gaffiot F., 1934 : *Dictionnaire latin-français*. Paris : Hachette [éd. 1988].
- Grand Larousse de la langue française*. 1971-1978. Paris : Larousse.
- Imbs P., 1971 : «Note sur la structure immanente du français». *Français moderne*, 81-100.
- Imbs P., Quézada B., dir., 1971-2000 [en cours de publication] : *Trésor de la langue française*. CNRS.
- Kopia H., 1926 : *Słownik łacińsko-polski (według słownika D-ra Hermana Mengego)*. Berlin-Schönenberg : Langenscheidtsche Verlagsbuchhandlung.
- Plezia M., red., 1959-1979 : *Słownik łacińsko-polski*. Warszawa : PWN.
- Pilecka E., 1999 : «Quelques remarques sur la relation métaphorique entre les emplois spatiaux et temporels des prépositions en français». In : *Internationale Tendenzen der Syntaktik, Semantik und Pragmatik, Akten des 32. Linguistischen Kolloquiums in Kassel 1997*. Peter Lang.

- Pilecka E., 1998 : *Processus de la métaphorisation dans le champ sémantique des adjectifs désignant des propriétés physiques*. Université de Varsovie, thèse de doctorat (dactylographié).
- Pilecka E., 1997 : «Transfert métaphorique ESPACE–TEMPS en français et en polonais». In: *Actes du 8^e Colloque de Linguistique Romane et Slave*. Warszawa : Wyd. Uniwersytetu Warszawskiego.
- Rey A., réd., 1992 : *Dictionnaire historique de la langue française*. Paris : Robert.

Ewa Pilecka

**Metaforyzacja w perspektywie diachronicznej:
przypadek pola semantycznego przymiotników oznaczających cechy fizyczne**

Streszczenie

Tematem artykułu są zmiany znaczeń przymiotników należących do pola semantycznego „cech fizycznych” (/Ph/). Dokonano weryfikacji / falsyfikacji hipotezy wysuniętej przez sémantykę kognitywną, w myśl której zmiany te zachodzić powinny jednokierunkowo, od znaczeń bardziej podstawowych (fizycznych) do znaczeń w dziedzinie abstrakcji (niefizycznych). Na podstawie studium diachronicznego w obrębie badanego korpusu 74 przymiotników stwierdzono, że ewolucja semantyczna w języku francuskim przebiegała w dwóch kierunkach; wprawdzie częsta była metaforyzacja znaczeń fizycznych, ale w około 1/3 przypadków transfer znaczenia miał miejsce od pola //Ph// do //NPh//. Interesujące okazało się spojrzenie na proces zmian znaczenia w szerszej perspektywie czasowej i sięgnięcie do źródeł słowów łacińskich. Zestawienie potencjalnych i rzeczywiście zrealizowanych schematów ewolucji semantycznej wykazało bowiem, że istotnie można tu mówić o ukierunkowanym, systematycznym procesie metaforyzacji, który niemal w 100% zgodny jest z hipotezą kognitywistyczną.

Ewa Pilecka

**The metaphoric transfer in the diachronic perspective:
the case of the semantic field of adjectives describing physical features**

Summary

The article deals with the semantic changes of adjectives describing physical features and aims to verify the unidirectionality hypothesis of cognitive semantics, whose proponents believe that the change goes from more concrete to more abstract. The diachronic study of 74 French adjectives has shown that the semantic evolution went in two directions. The metaphoric transfer of physical senses was very common, but in about one third of the cases the meaning transfer was from //Ph// to //NPh// field. The look at the data in the longer time perspective, including the Latin sources has been very interesting. The comparison of potential and realized schemes of semantic evolution has confirmed the unidirectionality hypothesis in almost 100%.

Izabela Pozierak-Trybisz
Université Pédagogique
de Cracovie

Structure du champ sémantique des concepts *changer / devenir*

1. Introduction

Le besoin croissant de l'analyse sémantique exhaustive, surtout dans le cadre, particulièrement délicat, du traitement automatique des textes («à cause de la précision accrue exigée par les machines», G. Gross, 1994 : 1), ravive et rend toujours d'actualité le concept de champ sémantique. De l'inspiration humboldtienne et saussurienne, entre autres, l'idée de voir, de décrire et d'expliquer un monde à travers une langue, unité socio-ethnographique, comme une mosaïque d'éléments linguistiques bien structurés, délimités à l'intérieur et bien hiérarchisés, malgré un apport indiscutable, n'a pas donné des résultats tant attendus d'expliquer d'une façon très claire comment „va” le lexique, dans le sens aussi bien sémantique que syntaxique. On étudiait tantôt les lexèmes centrés autour d'un sens tantôt les relations syntagmatiques dans lesquelles ils entraient. Les recherches diachroniques restent toujours attirantes et illustrent des changements de sens à travers les lexèmes et le temps (cf. p.ex. Y. Gonzales Aranda, 1998; A. E. Rodriguez, 1992; L. Corrales Zumbado, 1982).

Le but de cet article est de présenter notre acception de champ sémantique basée sur la synthèse de deux méthodologies : *la grammaire à base sémantique* (cf. K. Bogacki, S. Karolak, 1991 ; M. Grochowski, S. Karolak, Z. Topolińska, 1984) et la théorie et la pratique *des classes d'objets* (cf. G. Gross, 1992, 1995) qui, selon nous, assurent une description sémantique complète (ou au moins plus complète) des prédicateurs (signes prédicatifs) qui réalisent un concept, CHANGER / DEVENIR, dans notre cas précis et l'illustrer par une analyse sémantique des «verbes de

changement d'état», p.ex. : *changer, transformer, métamorphoser, transfigurer*, etc. Nous allons commencer par l'analyse du concept constitutif de notre champ, formuler sa définition, présenter notre définition de champ sémantique, sa structure, les paradigmes qui lui sont propres.

2. Analyser le sens d'un concept

Notre démarche peut donc être définie d'une façon générale comme onomasiologique nous partons d'un concept constitutif du champ. Pour esquisser cependant un champ des réalisations syntaxiques, lexicales du concept, nous partons d'une analyse du concept lui-même. Selon les principes de *la grammaire à base sémantique* c'est le concept qui, pour devenir le noyau d'une proposition, implique les éléments nécessaires à exprimer un sens complet – ses arguments. Le nombre et le type d'arguments impliqués dépendent du sens exprimé par un concept, des sens des concepts simples constitutifs d'un concept complexe, dans la plupart des cas.

Le problème d'une certaine insatisfaction quant aux résultats d'analyses sémantiques en forme de champs réside peut-être justement dans le traitement de ce sens, le sens d'un lexème (représentant d'un concept) par lequel on commence la construction d'un champ.

C'est dans cette voie-là que nous mène également la réflexion de A. Wierzbicka :

It has often been said that the meaning of a word "depends" on the meaning of the other words in the lexicon (see e.g. Trier : 1931). Strictly speaking, I do not believe that this is a case: since the meaning of a word is [...] a configuration of semantic primitives for each word, its meaning can (and must) be defined positively, regardless of the meanings of any "neighbouring" words in the lexicon.

A. Wierzbicka (1996 : 171)

Nous retrouvons une des réalisations de ce postulat d'analyse et de définition dans les travaux d'une linguiste espagnole, Violeta Demonte, penchée comme nous sur le problème de CHANGEMENT :

Para llegar a esta comprensión [de la semántica de los verbos de cambio] ha sido necesario construir modelos de ese «diccionario mental»: del funcionamiento de los principios y unidades que relacionan representaciones léxico-conceptuales con representaciones léxico-sintácticas y sintácticas puras. Ha sido preciso a la par saber qué primitivos semánticos son pertinentes para el análisis lingüístico. [...] el estudio de primitivos léxico-semánticos como **causa, mo-**

vimiento, cambio de estado o realización, y la definición de las reglas y estructuras de su interacción, han llevado a entender más cabalmente ciertas variaciones formales de las oraciones.

V. Demonte (1994 : 536)

Notre approche du problème s'appuie sur la méthodologie qui se situe dans une lignée apparentée, qui poursuit les mêmes principes d'analyse (celle de la *grammaire à base sémantique*, complétée, pour les besoins d'une base de données de linguistique électronique, par la sémantique *des classes d'objets*).

3. Analyse du concept de *changement* et de ses constituants

Notre analyse commence donc au niveau notionnel. Ainsi le premier pas dans notre tentative d'esquisser la structure du champ sémantique des concepts CHANGER / DEVENIR est de bien définir ces concepts de base. Si nous admettons qu'un changement désigne une différence entre deux états successifs ou deux situations successives d'un objet (S. Karolak, 1998b : 2) nous sommes invités à réfléchir sur les concepts de TEMPS, de SUBSTANCE¹, de CAUSE, de CESSER et de DEVENIR qui y sont facilement associés, et sur leurs relations par rapport au concept de CHANGEMENT.

Nous n'allons pas nous arrêter trop longtemps sur le temps et la substance. Notons juste quelques points pour les besoins de nos analyses en nous inspirant de la pensée de Kant qui affirme que :

Tous les phénomènes contiennent quelque chose de permanent (substance) considéré comme l'objet lui-même, et quelque chose de changeant, considéré comme une simple détermination de cet objet. [...] La substance persiste dans tout le changement des phénomènes et sa quantité n'augmente ni ne diminue dans la nature.

I. Kant (1967 : 177)

Le grand philosophe explique plus loin :

Quand une substance passe d'un état a à un autre b, le moment du second état est différent du moment du premier état et le suit. [...] Tout passage d'un état à un autre a donc lieu dans un temps contenu entre deux moments dont le premier détermine l'état d'où sort la chose et le second celui où elle arrive.

¹ Nous gardons ici le terme de *substance* comme habituellement employé aussi bien dans la tradition philosophique que dans les définitions de dictionnaires, mais, personnellement, nous le comprenons comme matière.

Tous deux forment donc des limites du temps d'un changement, par conséquent l'état intermédiaire entre deux états, et ils font partie comme tels du changement tout entier.

ibidem : 193

Il est difficile d'imaginer un changement sans cause, même si elle n'est pas directement exprimée. Notre expérience du quotidien va ici de pair avec celle de Kant qui le confirme ainsi :

Je perçois que des phénomènes se succèdent [...]. Je relie donc [...] deux perceptions dans le temps. Or, cette liaison n'est pas l'œuvre du simple sens de l'intuition, mais le produit d'un pouvoir synthétique de l'imagination [...] la simple perception laisse indéterminé le rapport objectif des phénomènes qui se succèdent. [...] Mais le concept qui implique une nécessité de l'unité synthétique ne peut être qu'un concept pur de l'entendement qui n'est pas dans la perception et c'est ici, le concept du rapport de la cause de l'effet, par lequel la cause détermine l'effet dans le temps [...]. Ce n'est donc que parce que nous soumettons la succession des phénomènes, et, par suite, tout changement, à la loi de la causalité qu'est possible l'expérience même [...].

ibidem : 182–183

Il dit encore plus loin :

Tout changement n'est donc possible que par une action continue de la causalité, qui, en tant qu'elle est uniforme, s'appelle un moment. Ces moments ne constituent pas le changement, mais ils le produisent à titre d'effet.

ibidem : 193–194

Pour DEVENIR, en s'appuyant sur les analyses déjà entreprises (cf. p.ex., A. Bogusławski, 1972; J. Picoche, 1986; S. Karolak, 1996, 1998b) nous admettons que c'est une notion simple, indécomposable d'événement (ARRIVER / ADVENIR), donc perfective dont le sens général, abstrait, exige normalement qu'il soit accompagné des prédicats spécifiques (S. Karolak, 1996 : 21). Selon les dictionnaires, une telle composante (*devenir autre*) fera donc partie du concept perfectif de CHANGEMENT. Et c'est l'adjectif *autre* qui marque une différence entre deux états ou deux situations successifs, dont nous avons parlé ci-dessus (S. Karolak, 1998b : 2).

4. Définition du concept de *changement*

En rassemblant ces éléments nous arrivons à la définition du concept de CHANGEMENT : c'est une notion à structure complexe, prédicat d'ordre

supérieur, à deux arguments propositionnels, CESSER p et DEVENIR q , dominés par un concept de CAUSE. Nous pouvons la présenter par la formule suivante :

$$p \text{ CHANGER } q$$

$$\text{CAUSE cesser d'être devenir}$$

égale à :

$$\text{CHANGER : CAUSE } [f(x\dots n) f_1(x\dots n)]$$

$$\text{CESSER DEVENIR}$$

ce qui doit être lu de la façon suivante :

IL EST ADVENU QCH QUI A FAIT QUE QCH/QQ A CESSÉ D'ÊTRE f ET A COMENCÉ À ÊTRE f_1 .

Telle serait la structure sémantique de base, propre à la structure sémantique complète (qui réalise toutes les positions d'arguments) aussi bien de «changements de relation» que de «changements d'état» (avec cause exprimée), ces derniers réalisés, par exemple, par des phrases du type :

La fée a changé la citrouille en carrosse.

L'âge a changé son père de prodigue en avare.

La structure logico-sémantique de telles phrases peut être présentée plus précisément par la formule suivante :

$$\text{CHANGER : CAUSE } p [f(x) f_1(x_1)]$$

$$\text{CESSER DEVENIR}$$

Du point de vue aspectuel, la structure sémantique de CHANGEMENT est également complexe, composée de la terminativité et de l'inchoativité, avec une dominante perfective (pol. *zmienić się*), donc une structure événementielle qu'on peut représenter schématiquement de la sorte :

	CHANGER	
	événement	
	CAUSE	
	événement	
	CESSER	DEVENIR
	•	•
_____		_____
état	événement	événement état

Rappelons que, selon *la grammaire à base sémantique*, chaque concept simple est doté de son propre aspect, soit perfectif soit imperfectif. Les prédicats complexes, dérivés, sont également aspectuellement complexes, dérivés avec cependant une dominante toujours, eux aussi, soit perfective soit imperfective. En conséquence nous considérons que le changement, dans ses formes imperfectives représente une structure sémantiquement plus complexe, dérivée (car chaque addition d'un élément de sens nouveau augmente la complexité d'un item conceptuel) : elle est enrichie d'un troisième élément, celui de PROCESSUS.

5. Analyser le sens des «verbes de changement» – sèmes de «verbes de changement d'état»

Les composants analysés ci-dessus constituent le contenu conceptuel (noyau sémique) du verbe *changer* (S. Karolak, 1998b : 3) prédicateur le plus «représentatif» (dans la forme finie du verbe) de la notion et des autres «verbes de changement» (évidemment, beaucoup d'autres réalisations lexicales recouvrent la même définition, noms, *une métamorphose*, adjectifs, *changeant*, etc.). L'analyse et la définition du concept de CHANGEMENT sont donc suivies d'une étude des marques superficielles (reflet d'une structure conceptuelle) associées à ce concept. Nous avons effectué une analyse de treize «verbes de changement d'état» : de leurs sens (structures sémiques) et de leur fonctionnement d'actants (reflet d'implication des arguments par un prédicat) dont nous allons parler ci-dessous. L'établissement de la structure sémique propre à un tel ou tel verbe est basé sur l'analyse critique de leurs définitions dans les dictionnaires de langues et sur les régularités d'emploi d'un tel ou tel actant avec un verbe donné : les actants fonctionnant d'une façon régulière avec un verbe sont considérés, selon notre approche, comme étant impliqués par le sens d'un verbe, donc reflètent l'existence d'un tel ou tel sème.

L'analyse des structures sémiques des verbes en question débute donc par une réflexion sur le sens des mots substance, *nature*, *état*, *forme*, *valeur*, qui font partie des définitions de ces verbes dans les dictionnaires de langues. Ce sont les termes qui désignent «les domaines» touchés par le changement d'un «objet». Il est utile pour nous aussi de définir le sens des mots en question par rapport à ce que nous appelons propriétés intrinsèques / extrinsèques, c'est-à-dire, quel sera le sens de *forme*, par exemple, quand nous allons parler des changements «extérieures», opérant sur l'aspect matériel d'un «objet» ou des changements «d'intérieur» comme le psychisme d'un humain. En

général, tous ces mots polysémiques ont pour caractéristique de décrire la double face, aussi bien «intérieure» et «extérieure» d'un «objet» (comme nous les appelons schématiquement), p.ex. : *forme solide, liquide*, etc. et *les formes de la passion* (Lexis). Pour faciliter la formulation des définitions opérationnelles (en vue de traitement automatique) des verbes qui vont suivre, nous avons décidé de numéroter les principales acceptions :

substance :

1. matière (humains, concrets), p.ex. : *eau, or, rocher*,
2. ce qui constitue l'identité d'un «objet» (abstrait), p.ex. : *la substance du contenu d'une lettre, d'un livre*,

nature :

1. caractères fondamentaux physiques (les humains, les animaux, les concrets), p.ex. : *corps humain, forme d'une plante*,
2. caractères fondamentaux psychiques (les humains, les animaux ?), p.ex. : *caractère, tempérament, penchant, instinct*,

forme :

1. apparence visible, aspect extérieur (humains, concrets), p.ex. : *grand, gros, mince, couleur, forme d'un vase*,
2. état sous lequel se présente un corps (concrets) p.ex. : *forme solide, liquide*.
3. modalité d'être (abstrait), *formes de l'activité humaine (profession, organisation sociale et politique), formes de la passion*,

état :

1. manière d'être physique (humains, concrets), p.ex. : *état de santé, de sommeil*,
2. manière d'être psychique (humains) p.ex. : *être agité, affolé*,
3. conditions de vie, situation professionnelle, fonction (humains), p.ex. : *journaliste, ministre*,

valeur :

1. valeur d'un concret (ce qu'on peut échanger ou vendre, p.ex. : *perles / diamants, actions / argent*),
2. valeur d'un abstrait (équivalence d'un mesurable mais non dans le sens de marchandise qui est à vendre ou à échanger, p.ex. : *heures / minutes, jours de grève / jours de congé*).

Ce que nous voulons souligner par ce brève aperçu, c'est le fait que quand on parle de changement de *forme*, de *nature* ou d'*état*, on évoque différents domaines et non seulement, par exemple, la forme extérieure d'un objet. Par ailleurs, des régularités apparaissent. Sans entrer dans les détails nous pouvons constater que *substance* et *nature* se rapportent à des propriétés intrinsèques (ou considérées comme telles par comparaison aux autres) innées, pour ainsi dire, en ce qui concerne le caractère, le penchant ou les instincts des humains. La *forme* et l'*état*, par contre, désignent plutôt des propriétés

extrinsèques, comme, par exemple, toutes sortes d'activités humaines. Cela va évidemment trouver son reflet dans les définitions sémantiques qui suivent et pourra être «réinscrit», pour ainsi dire, à travers les classes d'objets.

6. Analyser les classes sémantiques d'actants – *classes d'objets*

Le pas suivant, troisième dans l'ordre, dans notre analyse sémantique en vue de construire un champ sémantique de CHANGEMENT, concerne la description des positions d'arguments dans les réalisations syntaxiques du concept. Nous étudions donc les actants des verbes en question en nous basant sur la théorie et la pratique des *classes d'objets*. Décrire les réalisations syntaxiques des positions d'arguments, tel est le but de cet outil sémantique visant une description détaillée des phrases dans l'objectif du traitement automatique des textes. Ce traitement englobe des procédés comme «la réalisation des dictionnaires électroniques avec pour objectifs la traduction automatique, la documentation automatique, la recherche d'informations sur le Web, la mise au point d'outils comme une véritable synonymie automatique qui remplacerait celle qui figure dans les traitements de textes actuels et qui n'est guère satisfaisante» (G. Gross, 2000).

L'idée sur le besoin d'un outil permettant une description complète d'une phrase (unité minimale d'analyse pour les deux méthodologies appliquées à la présente analyse) est venue des ambiguïtés de toutes sortes véhiculées par la polysémie verbale, de l'analyse en termes de traits sémantiques peu précise, surtout pour une machine, des emplois figés, etc.

Soulignons que l'invention des *classes d'objets* est issue des classifications sémantiques fondées sur la syntaxe : un signe prédicatif est défini par son schéma d'actants («un prédicat est défini par son schéma d'arguments», *ibidem*) spécifique d'un emploi à l'autre (cette méthode n'analyse donc pas de concepts ni de sens d'un signe prédicatif en terme d'implications d'arguments, mais constate seulement que «les arguments font partie intégrante de la définition des prédicats», *ibidem*).

L'analyse (en partie commune à la *grammaire à base sémantique*) de la description des arguments révèle qu'il y a trois niveaux de précisions (*ibidem*) :

- il existe des prédicats qui n'exercent sur leurs arguments peu de restrictions particulières, p.ex. : <N> *plaît* à <Nhum>, où <N> désignent tout type de substantif ;
- il existe des prédicats qui sélectionnent pour les positions d'arguments de grandes classes de substantifs et qui peuvent donc être décrits à l'aide des

traits syntactico-sémantiques, comme : les *humains*, les *animaux*, les *végétaux*, les *inanimés concrets*, les noms de *lieux* et de *temps*, p.ex. : *Paul a abattu un ennemi / un arbre / boeuf* ;

- il existe des prédicats qui nécessitent un outil de description plus précis, surtout dans le cadre du traitement automatique, pour séparer différents emplois, par exemple : *passer*, dans *Paul est passé capitaine*. La description <Nhum> *passer* <Nhum> est trop générale pour bien générer une telle phrase. Il faudrait désigner un sous-ensemble d'humains formant une classe appelée <grades militaires>. On appelle de tels sous-ensembles des *classes d'objets*.

Précisons que le nombre des *classes d'objets* nécessaires à la description d'une langue est un problème empirique : il faut discerner autant de classes qu'il est nécessaire pour pouvoir délimiter différents emplois des prédicateurs (signes prédicatifs).

Quant au nombre des actants d'un signe prédicatif, il est établi par «la suite la plus longue», qui correspond en fait à l'analyse du nombre des positions d'arguments ouverts par un concept (relation d'inclusion), mais les deux analyses se passent sur deux niveaux différents. Dans le cadre d'une analyse d'un champ sémantique l'étude et la description des classes d'objets contribuent à une définition sémantique complète, selon nous, des prédicateurs, à une meilleure analyse de la synonymie contextuelle. Par exemple :

<concrets-objet / objet> *changer, convertir, transformer, *métamorphoser, *transfigurer,*

par exemple :

[...] *changer / convertir / transformer / *métamorphoser / *transfigurer en jeu vidéo trois oeuvres majeurs du cinéma de science-fiction (d'après Le Monde'96)*

<concret-aspect phys.couleur / couleur> *passer, changer, muer, *convertir, ?transformer,*

par exemple :

[...] *le rose du ciel a passé au / s'est changé / s'est mué / *s'est converti / ?s'est transformé en un bleu délicat (d'après Genevois in Frantext)*

<humains-sentiment / sentiments> *changer, convertir, transformer, *transfigurer,*

par exemple :

*Le désespoir s'est changé / s'est converti / s'est transformé / *s'est transfiguré en rage (d'après Morand, in TLF)*

Les *classes d'objets*, propres aux «verbes de changement d'état» étudiés, sont présentées dans un tableau ci-dessous.

7. Définition du champ sémantique de *changement / devenir*

Il est temps à présent de résumer les procédés d'analyse appliqués et de formuler une définition de champ sémantique. Notre analyse a commencé au niveau notionnel. Ainsi le premier pas dans cette tentative d'esquisser la structure du champ sémantique des concepts CHANGER / DEVENIR était de bien définir ces concepts de base. Nous avons dit qu'un changement désigne une différence entre deux états successifs ou deux situations successives d'un objet et nous avons réfléchi sur les concepts de TEMPS, de CAUSE, de CESSER et de DEVENIR qui y sont facilement associés, et sur leurs relations par rapport au concept de CHANGEMENT. En rassemblant ces éléments nous avons formulé la définition du concept en question. Nous avons donc appliqué l'analyse componentielle, postulée dans la construction des champs, en liaison avec les primitifs sémantiques, pour établir tout d'abord la structure et la hiérarchie des notions qui composent le concept de CHANGEMENT. Dans un sens nous avons déjà à faire à un champ sémantique : le concept de CHANGEMENT englobe en lui deux autres notions, éléments sémantiques constitutifs de la notion, qui désignent respectivement FIN et COMMENCEMENT d'un état de choses, et en même temps fait partie d'un concept situé «plus haut» dans la hiérarchie, celui de CAUSE. Chacune de ces notions, simple ou composée dans son contenu, toute seule est trop générale et incomplète pour être un concept constitutif d'une proposition (au sens logique du terme). Pour pouvoir la construire (devenir prédicat) elle exige un certain nombre de concepts spécifiques dans son environnement (selon le nombre de constantes et de variables prédicatives du contenu de la notion). C'est ainsi que se construirait, à notre avis, un champ sémantique, par l'établissement de la hiérarchie des prédicats et de leurs arguments, autour de la notion choisie : par la combinatoire sémantique. Nous pourrions dire, selon les termes d'une des théories du champ sémantique (Porzig), qu'une structure prédicat-arguments constitue un champ élémentaire qui peut entrer en relation avec d'autres champs. Ainsi nous définissons notre champ sémantique de CHANGEMENT comme une proposition qui se compose de CAUSE, CESSER et DEVENIR. Ce champ se construit donc autour du prédicat d'ordre supérieur de CHANGEMENT et de trois arguments propositionnels qu'il implique : CAUSE, CESSER et DEVENIR.

La définition élaborée du concept de CHANGEMENT et donc la structure-prédicats constitutive du champ nous incite à discuter avec la concep-

tion de Trier. Nous sommes, comme lui, convaincus que c'est le sens (et non pas la forme syntaxique) qui décide qu'un lexème appartient au champ. Mais il serait difficile de dire que les concepts et leurs «mots» n'ont pas de sens indépendamment des autres et que les champs «ne se croisent pas». Selon notre approche (cf. aussi A. Wierzbicka, 1996) chaque élément d'un champ conceptuel doit être précisément défini (son sens, ses implications) car cette définition permettra de dévoiler et d'expliquer les relations entre cet élément et les autres. La même définition peut rendre plus clair le fonctionnement des formes qui réalisent un tel concept en surface, donc la structuration du champ lexical construit sur une telle ou telle notion. Les réalisations lexicales de «changement d'état», les «verbes de changements d'état» dans notre cas, reflètent dans leur fonctionnement d'actants la structure sémantique propre à la notion : ces verbes ouvrent les positions d'arguments pour l'expression de CAUSE et de deux «état» successifs de changement. L'analyse de la structure sémique de chaque verbe «de changement» permet de connaître en détails les «objets» de changement, comprendre le fonctionnement des classes d'objets, considérés, au moins en partie, comme implications de la structure sémique d'un tel ou tel verbe. Selon nous, un champ sémantique peut être considéré comme une série ou plutôt une structure des implications successives : le plus haut dans la hiérarchie se trouve un concept constitutif du champ qui implique ses arguments (selon le nombre et le type d'éléments qui sont nécessaires à un concept pour pouvoir former un sens complet), ensuite la structure logico-sémantique du concept s'accomplisse (est «impliquée» dans un sens) dans ses réalisations syntaxiques, verbes, substantifs, adjectifs (champs lexicaux), qui, à leur tour, impliquent (ou imposent des restrictions) leurs actants (effet de l'implication des arguments par le prédicat et / ou de l'emploi). Sur ces trois «niveaux» d'analyse nous avons repéré une hiérarchie de sens : du plus général (concept) jusqu'aux plus spécifiques (classes d'objets).

8. Éléments du champ

Nous avons évoqué plusieurs fois les éléments constitutifs de la notion de CHANGEMENT. Selon le principe reconnu de coexistence et d'implications mutuelles des éléments du champ, on peut analyser les concepts constitutifs en question comme des sous-champs de celui de CHANGEMENT. Voici une esquisse d'analyses possibles de ces éléments.

Le concept de CAUSE, et son champ sémantique, n'est pas l'objet de la présente étude, nous allons donc restreindre nos remarques au strict nécessaire. Nous soulignons donc le fait que, pour nous, il y a toujours une CAUSE

en relation avec le CHANGEMENT. Précisons ici que nous comprenons cette CAUSE comme un ÉVÉNEMENT qui FAIT q : même si dans une phrase concrète la causalité n'est pas exprimée d'une façon explicite (l'événement ou l'action qui provoquent un effet ne sont pas donnés ou sont donnés dans une forme réduite) pour nous elle est toujours considérée comme ÉVÉNEMENT – le moment où l'on s'aperçoit de «l'action» de CAUSE :

La vue d'un seul coquelicot hissant au bout de son cordage et faisant cingler au vent sa flamme rouge [...] me faisait battre le coeur.

M. Proust, *A la recherche...*

Dans notre cas précis, le verbe *changer*, vu la construction de son noyau sémique précisée ci-dessus (CAUSE, CESSER, DEVENIR), ouvre donc une position d'argument pour désigner l'événement-cause (argument propositionnel).

La composante d'un caractère général ARRIVER / ADVENIR joue le rôle du concept restrictif qui lie la variable prédicative symbolisant une position ouverte pour une proposition constituée par un concept d'événement spécifique, c'est-à-dire pour une constante prédicative événementielle.

S. Karolak (1998b : 3)

Le champ sémantique de CAUSE p fournirait donc pour nous un ensemble des prédicats et leurs expressions désignant des événements, souvent dans leur forme réduite où on évoque seulement un agent ou une action causatrice, qui peuvent occuper une des valences du verbe en question :

La voyante répète ces dernières syllabes, assez vite pour les métamorphoser en un seul mot et d'allure cabalistique.

R. Crevel, *Êtes-vous fous*, in: Frantext

*La fée a changé la citrouille en carrosse
Une suppression a changé le sens du texte*

Évidemment, le traitement automatique des textes, où il faut tout d'abord construire des bases de données, exige l'analyse détaillée de cet ensemble en sous classes, comme, p.ex. des événements fortuits ou organisés, etc. (G. Gross, 1996a : 177). Les travaux de ce type sont en cours (cf. S.H. Lee, 2000).

Il faut préciser encore que la place ouverte pour cet argument peut rester également inoccupée : l'événement n'est pas spécifié, le verbe fonctionne aussi bien avec que sans cette spécification :

Le temps a changé.

En général, la présence ou l'absence d'argument de concept de CAUSE nécessite des formes transitives ou intransitives des verbes de changement.

Quant au concept de DEVENIR², il est à l'origine de toutes sortes de réalisations de la deuxième partie de la définition de CHANGEMENT qui décrivent le commencement d'un nouvel état. Nous avons donc affaire à des formes analytiques avec le verbe *devenir* et des adjectifs désignant des propriétés variées, comme, p.ex. :

devenir rouge
devenir grand
devenir sale

ou les formes synthétiques, lexicalisés dans des verbes, comme, p.ex. :

raugir
grandir
salir

Le concept DEVENIR, pour les formes analytiques, outre le verbe *devenir*, peut être représenté par d'autres verbes ayant un caractère de «support» (qui actualisent des prédicateurs nominaux), et désignant la même idée dynamique de COMMENCEMENT, comme *tomber*, *prendre*, *entamer*, *contracter*, *attraper* dans :

tomber malade
prendre de l'âge
prendre peur
entamer une discussion
contracter une grippe
attraper une angine

Quand la CAUSE qui intervient n'est pas connue nous avons à faire à une classe de prédicats inchoatifs. Quand elle est donnée – résultatifs :

Tout d'un coup elle a rougi jusqu'au blanc des yeux.
La lumière du couchant rougit la campagne.

Un autre problème lié au concept de DEVENIR, et à la proposition dynamique qu'il fonde avec le concept événementiel, est le fonctionnement, possible ou impossible, du verbe *devenir* en tant que synonyme du verbe *changer*.

La substitution réciproque est possible dans de nombreux cas / constructions décausatives / :

² Le concept CESSER pris séparément n'est pas l'objet de la présente analyse.

Le prince charmant s'est changé en une vilaine grenouille.

vs

Le prince charmant est devenu une vilaine grenouille.

Le paresseux s'est changé en un travailleur assidu.

vs

Le paresseux est devenu un travailleur assidu.

La pluie s'est changée en boue.

vs

La pluie est devenue la boue.

Ces phrases réalisent les deux arguments propositionnels indiqués dans la définition : l'état antécédent et l'état résultant sont communiqués.

Quand seuls le support de changement et l'état résultant sont connus la substitution est également possible :

Mon père s'est changé en avare

vs

Mon père est devenu avare

Ceci est possible car DEVENIR reste en relation d'inclusion par rapport à CHANGER : l'état résultant obligatoirement spécifié avec le verbe *devenir* fait partie de la structure notionnelle du verbe *changer*. La phrase :

Paul a changé

est tout à fait correcte, mais

Paul est devenu

ne l'est absolument pas !

Les cas de synonymie de *changer* et *devenir* reflèterait également la conviction des certains philosophes (cf. I. Kant, 1967 : 192 ; G.W.F. Hegel : 1986 : 208) qui traitaient CHANGEMENT / DEVENIR de façon synonyme. Ils y voyaient un seul phénomène : la succession dans la chaîne causale où tout est changement car rien n'arrive du néant.

Selon nous, la structure du champ sémantique de CHANGER / DEVENIR est donc conditionnée par la structure logico-sémantique de CHANGEMENT (DEVENIR étant en relation d'inclusion). En ce qui concerne donc les réalisations syntaxiques, dans notre cas précis, nous sommes en présence de deux paradigmes des expressions, réalisant le DEVENIR et le CHANGEMENT. Dans les pages qui suivent nous présentons la structure du champ sémantique de CHANGEMENT, sur l'exemple de «changements d'état» en formes des tableaux.

9. Structure sémantico-syntaxique du champ sémantique de *changement* (tableaux)

Ce paragraphe est en un sens le résumé de nos analyses sémantico-syntaxiques. Les deux tableaux présentent les «changement d'état» c'est-à-dire, pour ce sous-type de changement (par rapport aux «changements de relation») : la structure sémantique sous-jacente, la structure sémique et les *classes d'objets* relevées pour chaque verbe analysé. Soulignons que nous sommes consciente de ne pas avoir discerné certainement toutes les *classes d'objets* de changement d'état, mais les exemples analysés permettent d'avoir une image globale des fonctionnements des *classes d'objets* dans le cadre de ce type de changement. Ainsi, pour les structures sémantiques complètes, nous avons discerné 45 types de changements touchant les *classes d'objets* de «changement d'état».

Tableau 1

Changement d'état 1

Structure sémantique : CHANGER : CAUSE $P [f(x) f_i(x)]$

CESSER DEVENIR

Verbe de «changement d'état»	csc		Structure sémique															
	summatuelle	réelle	substance 1	substance 2	nature 1	nature 2	forme 1	forme 2	forme 3	état 1	état 2	état 3	valeur 1	valeur 2	en mieux	plus noble	méconnaissable	en mal
<i>changer</i>	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	-	-	+	-	-	-	-
<i>convertir</i>	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	-	+	-	-	-	-
<i>transmuer / transmuter</i>	-	+	+	-	+	+	-	-	-	+	+	-	-	-	-	+	-	-
<i>transsubstantier</i>	+	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>transformer</i>	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	-	+	-	-	-	-
<i>transfigurer</i>	-	+	-	-	+	+	+	-	+	+	+	-	-	-	+	-	-	-
<i>métamorphoser</i>	+	+	+	-	+	+	+	+	+	+	+	-	-	-	-	-	+	-
<i>muer</i>	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-
<i>faire</i>	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	-	+	-	-	-	-
<i>passer</i>	-	+	-	-	-	-	+	+	+	+	+	-	-	+	-	-	-	-
<i>basculer</i>	-	+	-	-	-	-	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>tourner</i>	-	+	+	-	-	-	-	+	+	-	+	-	-	-	-	-	-	+
<i>virer</i>	-	+	-	-	-	-	+	-	+	-	+	-	-	-	-	-	-	+

Abréviation : cse – cause

Changement d'état 2

Verbe de «changement d'état»	Classes																			
	concrets								animaux											
	objet/objet	matière/matière	matière/produit	matière/pers myth	aspect phys/couleur	él de répr/org viv	quantité/quantité	eucharistie	animal/animal	animal/produit	cri/cri	hum prp dit/Dieu	hpr pd/prs mytb/bibl	hum prp dit/objet	hum prp dit/animal	hum prp dit/plante	pers bibl/pers bibl	peronne/personne	aspect phys/asphys	âge/âge
<i>changement</i>	+	+	-	+	-	-	-	-	+	-	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
<i>convertir</i>	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	+	+	+	+	-	-	-	-	-
<i>transmuer/transmuer</i>	-	+	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-
<i>transsubstantier</i>	-	-	-	-	-	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>transformer</i>	+	+	+	+	+	+	-	-	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
<i>transfigurer</i>	-	-	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	+	+	-
<i>metamorphoser</i>	-	-	+	-	-	-	-	-	+	-	-	+	+	+	+	+	+	+	+	+
<i>muer</i>	+	+	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>faire</i>	+	+	+	-	-	-	-	-	-	+	-	-	+	+	+	+	+	+	+	-
<i>passer</i>	-	-	-	-	+	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	+	-
<i>basculer</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>tourner</i>	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	+	-	-
<i>virer</i>	-	-	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	+	-

Toutes les catégories des classes sont représentées (les concrets, les humains, les événements, le temps, l'espace, les végétaux le moins selon notre corpus) et les tableaux *des classes d'objets* «dans le changement» peuvent être complétés selon le modèle proposé dans la présente recherche.

Références

- Bogacki K., Karolak S., 1991 : «Fondements d'une grammaire à base sémantique». *Lingua e Stile*, 26, 3.
- Bogusławski A., 1972 : „O wyrażeniach oznaczających zmianę”. W: Wierzbicka A., red. Buttler D., 1967 : „Konceptje pola znaczeniowego”. *Przegląd Humanistyczny*, 11, z. 2, 41-59.
- Corrales Zumbado L., 1982 : *El campo semántico „edad” en español*. Éd. Univ. de la Laguna.

Tableau 2

/ structures complètes

d'objets																	humains		événements			temps		espace	
sentiment/sentiment	comport/comport	qual morale/qual morale	activité psych/ac ps	préd actif/pred act	activité quot/caqu	activité polit/ap	organism poli/orpoi	rel coll/rell coll	cadre de vie/cadre de vie	procédé ind/pr ind	nationalité/nation	métier/fonction	fonction/fonction	spécialiste/spécialiste	écrits/écrits	paroles/paroles	abstrait/abstrait	concret/concret	concre/abstrait	val/unité de temps	étape de vie/ét de vie	saison/saison	nat de lieu/nat de lieu	lieu/fonction	
+	+	-	-	+	+	+	-	+	+	-	+	-	-	-	-	+	+	+	+	+	-	-	+	+	
+	-	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	+	-	-	-	+	-	-	+	-	-	-	+	
+	-	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	+	+	-	-	-	-	-	-	-	
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
+	+	+	-	+	+	+	+	+	+	-	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	-	-	+	+	
-	+	-	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	+	-	-	-	-	+	-	-	-	-	-	+	+	
+	-	-	-	+	+	+	+	+	+	-	-	-	-	-	-	+	+	-	-	-	-	-	-	-	
-	+	-	-	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	+	+	
+	+	-	-	-	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	+	+	-	-	
+	+	-	-	-	+	+	+	-	-	+	-	-	-	-	-	-	+	+	+	+	-	-	-	-	
+	+	-	-	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	+	+	+	+	-	-	-	-	-	
+	+	-	-	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	+	+	+	+	-	-	-	-	-	

Coseriu E., 1975 : «Vers une typologie des champs lexicaux». *Cahiers de lexicologie*, 27 [Besançon], 30–51.

Demonte V., 1994 : «La semántica de los verbos de cambio». In : *Encuentro de Linguistas y Filólogos de España y México*. Éd. Univ. de Salamanca, 535–563.

González Aranda Y., 1998 : *Forma y estructura de un campo semántico (a propósito de la sustancia de contenido „moverse” en español)*. Éd. Univ. de Almería.

Grochowski M., Karolak S., Topolińska Z., 1984 : „Składnia”. W : *Urbańczyk S., red.*

Gross G., 1992 : «Forme d'un dictionnaire électronique». In : *La station de traduction de l'an 2000*. Éd. Presses de l'Université du Québec.

Gross G., 1994 : «Classes d'objets et description des verbes». *Langages*, 115 [Paris, Larousse], 15–31.

Gross G., 1995 : «Une nouvelle sémantique pour la traduction automatique : les classes d'objets». *La tribune des industries de la langue et de l'information électronique*, 15 [Paris].

Gross G., 1996a : «Une typologie sémantique des connecteurs : l'exemple de la cause». *Studi Italiani di Linguistica Teorica e Applicata*. Vol. 25, n^o1. Rome, Pacini Editore, 153–179.

- Gross G., 1996b : «Prédicats nominaux et compatibilité aspectuelle». *Langages*, 121 [Paris, Larousse], 54–72.
- Gross G., 2000 : *Rapport annuel du LLI*.
- Hegel G.W.F., 1986 : *Encyclopédie des sciences philosophiques*. Vol. 1 : *La science de la logique*. Paris : Librairie Philosophique J. Vrin.
- Kant I., 1967 : *Critique de la raison pure*. Paris : PUF.
- Karolak S., 1996 : „O semantyce aspektu (w dwudziestą rocznicę publikacji rozprawy F. Antinucciego i L. Gebert). »Semantyka aspektu czasownikowego«”. *Bulletin de la Société Polonaise de Linguistique*, fasc. LII, 10–56.
- Karolak S., 1998a : «Sur une méthodologie de détermination de la valence des prédicateurs». In : *Issues of valency and meaning. Studies in honour of Jarmila Panevova*. Prague : Éd. Karolinum, Charles Univ. Press.
- Karolak S., 1998b : «Sur la structure sémantico-combinatoire des concepts». In : *XXIF Colloque International de Philologie Romane*. Bruxelles.
- Lee S.-H., 2000 : *Typologie des noms d'événements en français*. Paris 13 [thèse de doctorat].
- Miodunka W., 1980 : *Teoria pól językowych. Społeczne i indywidualne ich uwarunkowania*. Warszawa–Kraków : PWN.
- Picoche J., 1986 : *Structures sémantiques du lexique français*. Paris : Nathan.
- Polański K., red., 1993 : *Encyklopedia językoznawstwa ogólnego*. Wrocław : Ossolineum.
- Rodriguez A. E., 1992 : *El campo léxico „hablar” en español, estudios de lengua española*. Éd. Univ. de Granada.
- Tokarski R., 1984 : *Struktura pola znaczeniowego*. Warszawa : PWN.
- Urbańczyk S., red., 1984 : *Gramatyka współczesnego języka polskiego*. Warszawa : PWN.
- Wierzbicka A., 1996 : *Semantics, Primes and Universals*. Oxford University Press.
- Wierzbicka A., red. 1972 : *Semantyka i słownik*. Warszawa : PAN.

Izabela Pozierak-Trybisz

Struktura pola semantycznego pojęć *zmiana* i *stawianie się*

Streszczenie

Autorka podejmuje problematykę struktury pola semantycznego na przykładzie analizy pojęć *zmiana* i *stawianie się* i ich realizacji syntaktycznych w języku francuskim.

Przedstawia metody analizy semantycznej zastosowane w konstrukcji pola: analiza pojęciowa na podstawie teorii *gramatyki o podstawach semantycznych*, która znajduje odzwierciedlenie w opisie znaczenia wybranych czasowników „zmiany stanu”, oraz analiza semantyczna *klas obiektowych* zajmujących pozycje aktantów owych czasowników. Rezultaty tych analiz prezentują tablice.

Izabela Pozierak-Trybisz

The structure of the semantic field of notions of *change* and *becoming*

Summary

The author discusses the structure of the semantic field of French verbs of *change* and *becoming* and their syntactic realizations. She presents the methods of semantic analysis applied in the construction of the field: the notion analysis of the semantically-based grammar, reflected in the meaning descriptions of the selected verbs of becoming, and the semantic analysis of the object classes that take the position of actants for these verbs. The results of the analyses are in the tables.

Monika Sułkowska
Université de Silésie
Katowice

Problèmes méthodologiques et pratiques dans la description des séquences figées

Les analyses plus approfondies des textes et des discours font voir que les expressions dites figées, à savoir les formes plus ou moins soudées, idiomatiques ou parémiques, constituent une partie notable de tous les énoncés. L'équipe de lexicométrie de Saint-Cloud précise que les **séquences figées (SF)** représentent 20% des textes traités.

Les structures si répandues et si fréquentes ne sont pas quand même univoques ni scientifiquement éclairées jusqu'au bout. Elles varient sous leurs formes, appartiennent aux catégories très hétérogènes, recouvrent différents niveaux de figement, tout ce qui entraîne donc bien des problèmes méthodologiques et pratiques quand nous voulons les étudier et les décrire.

Le but de cet article est de signaler et de présenter quelques questions, évidemment les plus frappantes et répétées, qui se manifestent lors des analyses phraséologiques.

1. Notion de la SF

En matière des SF nous rencontrons une grande confusion terminologique. Il existe beaucoup de termes et en même temps beaucoup de définitions possibles. Le phénomène de figement est très complexe, par conséquent il peut avoir des dimensions très diverses.

Parlant des formes plus ou moins figées, il faut prendre en considération :

- **des unités simples figées** dans des emplois qui relèvent des formules du genre : *bonjour, stop, merci, etc.* ;

- **des unités de plus en plus complexes**, à savoir : des noms composés (p.ex. *coffre-fort*), des joncteurs (p.ex. *à cause de, dans le but de*), des locutions verbales, adverbiales, adjectivales (p.ex. *casser sa pipe, de bon gré*), etc. ;
- **des phrases entières** p.ex. *à bon chat, bon rat ; tel père, tel fils*.

Toutes ces expressions peuvent être appelées différemment.

Dans le langage courant nous employons très souvent les termes : **expression** ou **locution figée** qui désignent, à vrai dire, «un groupe de mots (nominal, verbal, adverbial) dont la syntaxe donne à ces groupes le caractère de groupe figé et qui correspondent à des mots uniques» (S. Mejri, 1997 : 27).

Évoquant la notion : **expression idiomatique** nous mettons «l'accent sur la non-compositionalité du sens de la séquence, ce qui exclut toutes les séquences analytiques» (ibidem). Par contre, parlant de **l'idiotisme** nous soulignons «le caractère propre à une langue donnée d'une construction» (ibidem).

Aussi, la notion de **séquence figée** semble-t-elle la plus convenable quand nous voulons traiter le phénomène dans sa nature globale parce qu'elle permet de couvrir tous les segments figés allant de la simple unité lexicale jusqu'aux unités plus supérieures. Dans le même sens on emploie également le terme : **unité phraséologique**.

La notion SF peut être comprise et traitée de différents points de vue, ce qui relève de définitions diverses.

Pour F. de Saussure (sa définition a été rappelée p.ex. par G. Grecciano, 1984 :109) l'unité phraséologique est «un type de signe qui se caractérise par la divisibilité de son signifiant et l'indivisibilité de son signifié».

S. Skorupka (1982 :10) dit : «Je considère comme unité phraséologique une association de mots entièrement ou partiellement lexicalisée. D'habitude, une telle association a un sens nouveau, différent du sens des éléments composant cette association».

Selon B. Rejalkowa (1986 : 6) l'unité phraséologique est «une association de deux mots au moins – caractérisée par un rapport d'asymétrie entre le plan de l'expression et celui du contenu».

Pour A.M. Lewicki (1982 : 33–34) «les unités phraséologiques sont des unités de langue possédant un trait caractéristique fondamental – la non-continuité [...] c'est-à-dire les composants d'une telle unité de langue ne rentrent pas dans des rapports d'antécédence et de séquence, typiques des composants des mots».

G. Gross (1996) accentue, en revanche, le fait que la SF se caractérise toujours par un certain degré de figement.

Ce figement peut avoir un caractère linguistique : dans ce cas-là, nous pouvons parler de l'opacité sémantique et syntaxique des syntagmes figés ; ou un caractère d'utilisation : dans ce cas-là, la syntaxe est régulière, la lecture littérale est possible, mais tel ou tel syntagme fonctionne comme unité stable en raison de la tradition d'emploi (p.ex. proverbes, citations).

Selon lui, «l'expression figée est une séquence de plusieurs mots qui a une existence autonome. Cette séquence est figée du point de vue syntaxique quand elle refuse toutes les possibilités combinatoires ou transformationnelles. (La construction est d'autant plus figée qu'elle a moins de propriétés transformationnelles, à savoir elle refuse p.ex. la passivation, la relativisation, la pronominalisation, le détachement, l'extraction). Elle est figée sémantiquement quand le sens est opaque ou non compositionnel, c'est-à-dire quand il ne peut pas être déduit du sens des éléments composants».

Il s'ensuit de ces définitions (et nous pourrions encore les multiplier) que la désignation du terme : séquence figée n'est pas précise, que les méthodes appliquées pour pouvoir analyser les locutions figées sont diverses, et par conséquent, les linguistes qui cherchent à décrire les locutions de ce genre doivent se baser souvent, en pratique, sur leur propre intuition et sur la compréhension «naïve» de ce terme. Ils doivent également chaque fois définir le terme en fonction de leurs besoins et possibilités.

2. Limites des SF

Passant par le problème de définitions, les phraséologues rencontrent beaucoup d'autres difficultés.

Quand nous examinons des SF, nous devons aussi désigner bien les limites de ces locutions et contrairement aux apparences, ce n'est pas toujours facile. (J'ai déjà présenté cette question dans l'article consacré aux limites des SF (M. Sułkowska, 2000a)).

Les SF sont multiples et variées, ne se laissent pas schématiser, et c'est pourquoi il faut analyser chaque locution comme une unité concrète qui fonctionne selon ses propres principes. Pour désigner les limites des unités figées (et cela est absolument nécessaire pour dégager le corpus à analyser, ou pour effectuer des recherches lexicographiques), il faut prendre toujours en considération la structure prédicative, mais en même temps l'usage et le degré de soudure des éléments.

Les cas qui restent tout le temps problématiques sont ceux où nous pouvons parler de l'association du verbe à la locution nominale ou adverbiale. C'est p.ex. le cas de l'expression française : *être coiffé à la chien* soit *avoir d'autres chats à fouetter* où nous pouvons avoir des doutes en ce qui concerne le degré d'association des verbes : *être* ou *avoir* aux locutions figées. Analysant ces expressions, il semble logique de constater que dans l'expression *être coiffé à la chien* le verbe *être*, forme classique de verbe copule constitue plutôt le pivot d'actualisation et n'est pas indispensable du

point de vue du contenu sémantique de l'expression tout entière. Par contre, en ce qui concerne la locution *avoir d'autres chats à fouetter*; la construction grammaticale de cette locution et surtout la forme prépositionnelle : *à fouetter* implique la présence obligatoire du verbe *avoir*. Aussi, la réduction de l'expression à l'unité nominale dans ce cas-là semble être moins justifiée.

Les phraséologues doivent également résoudre des problèmes qui sont liés plutôt à l'aspect historique et au degré de lexicalisation des métaphores, qui font créer normalement des unités figées. C'est une question presque «standard» parce qu'il est très difficile de la résoudre en théorie. Il faut chaque fois examiner telle ou telle expression et se répondre à la question si elle constitue déjà une locution figée, ou c'est encore une simple association de mots dont l'un fonctionne avec un sens figuré.

Le problème des limites de SF se pose également sur le plan de l'enchaînement et de l'actualisation textuels, c'est-à-dire au niveau de la chaîne syntagmatique où les SF entrent en relation avec d'autres unités linguistiques formant des énoncés dans l'acte de communication.

La délimitation des frontières de ces séquences montre qu'il existe trois possibilités (S. Mejri, 1997 : 29) :

1. **La séquence est bouclée d'un seul côté**, à gauche (p.ex. # *une espèce de qch.*) ou à droite (p.ex. *qq. prend la fuite #*).

2. **La séquence est bouclée des deux côtés**. C'est plutôt le cas des formes parémiques ou des séquences phrastiques figées (p.ex. *Qui veut la fin, veut les moyens ; Quand le chat n'est pas là, les souris dansent*).

3. **La séquence ne contient pas de boucles, ni au début ni à la fin**. Il s'agit donc des séquences ouvertes des deux côtés qui s'insèrent facilement dans un cadre phrastique. À cette catégorie appartiennent avant tout des locutions figées prépositives et conjonctives (p.ex. *Il s'en est contenté en attendant de résoudre ses problèmes*).

La question mentionnée plus haut reste surtout intéressante et importante quand nous essayons d'analyser des SF du point de vue de leurs qualités pragmatico-syntaxiques et leurs réalisations discursives.

3. Variantes et alternances à l'intérieur des SF

Une autre difficulté qui se manifeste au niveau des analyses phraséologiques est le problème de variantes phraséologiques et d'alternances à l'intérieur des locutions figées (voir p.ex. M. Sułkowska, 2000a). Bien que les expressions figées, par leur nature, soient constantes et inchangées, à vrai dire, elles admettent certaines transformations grammaticales ou lexicales. Et nous devons les prendre en considération dans la description.

- Grosso modo*, des alternances grammaticales les plus fréquentes ce sont :
- les changements qui concernent le nombre p.ex. *Chien hargneux a toujours l'oreille déchirée* ou *les oreilles déchirées* ;
 - les différences concernant l'aspect du verbe (le phénomène fréquent p.ex. en polonais, p.ex. *Kupować / kupić kota w worku* ;
 - les transformations au niveau syntaxique, p.ex. *être coiffé* ou *se coiffer à la chien*.

En ce qui concerne des variantes lexicales, les alternances possibles résultent à ce niveau des règles sémantiques, à savoir des règles de synonymie. Nous pouvons distinguer ici des variantes avec des synonymes très proches : p.ex. *réveiller / éveiller le chien qui dort*, ou des formes plus éloignées (il s'agit des substitutions dans les buts stylistiques), p.ex. *écrire / gribouiller comme un chat*.

Parlant des alternances à l'intérieur des unités figées, il est possible de mentionner encore quatre types de transformations. (Adoptant la classification proposée par G. Permiakov, 1988). Ce sont :

- **adjonctions**, qui consistent à enrichir la structure figée de base en ajoutant des modalisateurs, actualisateurs, explicateurs ou intensificateurs. (*Wieszać psy na kimś / wszystkie zdechłe psy*) ;
- **réductions**, un phénomène contraire par rapport aux adjonctions ;
- **substitutions**, qui consistent à remplacer certains éléments par d'autres (*réveiller / éveiller le chien / le chat qui dort*) ;
- **permutations**, où il s'agit de changer d'ordre des éléments d'une expression figée (*Pendant que les chiens s'entre-grondent, le loup dévore la brebis / le loup dévore la brebis, pendant que...*).

H. Thun (1975), qui est l'auteur des uns des premiers travaux consacrés aux relations paradigmatiques entre SF, donne encore une autre classification de variantes phraséologiques. Ce sont :

- **variantes à composants différents**, p.ex. *avoir / porter le coeur sur la main* ;
- **variantes à matière réduite**, p.ex. *il n'y a pas le feu (à la maison)* ;
- **variantes à matière étoffée**, p.ex. *envoyer qq. au diable / à tous les diables / aux cinq cents diables*.

4. SF dans les études contrastives

Les questions que nous avons signalées à présent se manifestent au cours des analyses phraséologiques au niveau d'une seule langue naturelle. Pourtant, quand nous voulons comparer des séquences figées, idiomatiques ou

parémiques au niveau de plusieurs langues, nous devons prendre en considération encore plus de questions et d'aspects.

Les études contrastives constituent aujourd'hui une vaste branche de la linguistique moderne, vu qu'elles répondent aux intérêts et aux besoins ressentis au moment de la traduction (même en ce qui concerne la traduction automatique) et lors de l'apprentissage des langues.

Les langues naturelles sont naturellement très diverses du point de vue de leurs formes lexicales et syntaxiques. De plus, nous situant dans le courant des analyses cognitives, nous pouvons dire que les langues naturelles se distinguent non seulement au niveau communicatif, mais parfois aussi au niveau conceptuel, parce qu'elles se forment au cours des siècles sous une forte influence des facteurs socio-culturels, et ceux-ci, en effet, entraînent une autre perception et une autre conceptualisation de la réalité extralinguistique chez les locuteurs natifs. Par conséquent, les idées qui sont exprimées à travers les expressions linguistiques dans des langues naturelles différentes peuvent être parfois nuancées.

Les expressions figées appartiennent à la catégorie des unités linguistiques qui se révèlent très embarrassantes dans les essais comparatifs du fait qu'elles reflètent la culture et la mentalité des locuteurs, qu'elles sont par excellence métaphoriques ou métonymiques, et, par conséquent, elles diffèrent fortement au niveau syntaxico-formel, et parfois aussi au niveau notionnel.

Faisant les analyses comparatives des expressions figées il est donc nécessaire d'examiner ces expressions du point de vue de leur équivalence sémantique et syntaxique (voir p.ex. M. Sułkowska, 2000b).

Les termes équivalents sémantiques renvoient aux mots ou aux expressions qui, malgré leur forme syntaxique et métaphorique différente au niveau de la surface, portent la même référence extralinguistique, et qui suscitent chez le locuteur la même réaction référentielle. Autrement dit, les équivalents sémantiques sont des signes linguistiques différents qui reflètent le même objet ou la même situation dénotée de la réalité extralinguistique.

Au niveau des analyses contrastives qui concernent des langues diverses, la notion des équivalents peut être traitée au sens large, étant donné que chaque terme, à condition qu'il soit traduisible d'une langue à l'autre, possède des équivalents. Aussi, les mots: *chat* en français, *gatto* en italien et *kot* en polonais sont des équivalents sémantiques parce que leur signification globale est la même et ils évoquent le même objet de la réalité extralinguistique (c'est-à-dire leur référence virtuelle est unique). La notion des équivalents sémantiques, en tant que phénomène linguistique, est très importante parce que c'est grâce à eux que nous pouvons traduire des langues naturelles et créer les dictionnaires multilingues. C'est également une notion essentielle dans toutes les analyses contrastives des langues naturelles.

C'est pourquoi, la notion : équivalents sémantiques s'avère très vivante et très utile au niveau des SF qui exploitent souvent des images diverses pour «dire la même chose».

G. Permiakov (1988) parle ici de deux niveaux sémantiques. Le niveau sémantique superficiel (où les locutions diffèrent) reflète le sens direct, par contre, le niveau sémantique profond (où il faut chercher des équivalents sémantiques) reflète le sens figuré qui est essentiel et qui constitue le noyau de l'expression. Par analogie, G. Gross (1996) distingue deux types de lectures des SF, à savoir : la lecture transparente (compositionnelle), qui permet de découvrir le sens direct, et la lecture opaque (non compositionnelle), qui recouvre le sens métaphorique. Pour donner un exemple représentatif, nous pouvons citer l'expression française : *les carottes sont cuites* qui, au niveau de la lecture transparente, signifie : *les légumes sont prêts à être mangés*, et : *la situation est désespérée* au niveau de la lecture opaque. Chaque locution figée se forme, le plus souvent, à base d'une image métaphorique ou comparative qui peut varier d'un locuteur à l'autre.

À titre d'illustration, pour constater que deux protagonistes sont de force équivalente, les Français emploient l'expression *à bon chat, bon rat*, les Italiens évoquent l'image des brigands (*a brigante, brigante e mezzo*) et les Polonais associent ce fait à la faux et à la pierre (*trafiła kosa na kamień*). Pourtant, nous pouvons dire que ces locutions, si différentes du point de vue de l'image exploitée et de la structure, fonctionnent dans différentes langues comme expressions figées équivalentes parce que leur valeur référentielle virtuelle est semblable. Le Français emploie donc la locution *à bon chat, bon rat*, l'Italien – *a brigante, brigante e mezzo*, et le Polonais – *trafiła kosa na kamień* dans la même situation communicative et toutes ces expressions provoquent la même réaction de communication chez les locuteurs.

En ce qui concerne la notion de l'équivalent syntaxique, la question se présente ici d'une façon analogue. Dans ce cas-là, il s'agit quand même de l'identité syntaxico-formelle des unités examinées dans différentes langues.

D'habitude la ressemblance ou l'analogie syntaxique constitue un premier pas dans les analyses orientées vers l'équivalence conceptuelle. L'identité syntaxico-formelle des expressions figées est un phénomène assez fréquent pour les langues très apparentées ; à titre d'exemple en français et en italien (*vivre comme un chien* en français et *vivere come un cane* en italien).

Pourtant, en analysant des langues plus éloignées du point de vue formel (p.ex. le français et le polonais), il faut se rendre compte du fait que l'équivalence syntaxique ne peut être dans ce cas que partielle à cause de la nature grammaticale des langues. Ainsi, le polonais est par excellence synthétique tandis que le français a une structure analytique. Par conséquent, les éléments typiques du français tels que les articles et les prépositions viennent toujours perturber cette comparaison et font que l'identité ne peut être que relative, p.ex. *vie de chien* en français et *pieskie życie* en polonais.

En parlant de l'équivalence, il est nécessaire de mentionner également le fait que les langues naturelles formées à la base de cultures, traditions et mentalités plus ou moins analogues sont plus riches en structures figées semblables. Ce phénomène touche fortement les langues européennes, surtout celles très apparentées, qui, malgré bien des différences, possèdent néanmoins des origines et des sources communes. Dans les langues européennes nous rencontrons aussi plus de «calques». Cela se fait le plus souvent à travers une traduction littérale des expressions idiomatiques et, en effet, grâce au fait de les associer au système langagier de telle ou telle langue.

Pour analyser les expressions figées et idiomatiques du point de vue de leur équivalence sémantique et syntaxique dans différentes langues, nous pouvons adopter beaucoup de critères mais la méthode universelle, applicable à tous les cas n'existe pas. Il faut chercher toujours l'analogie conceptuelle bien que nous soyons conscients que la structure grammatico-syntaxique, l'image métaphorique, ou encore le degré de figement peuvent varier dans différentes langues naturelles.

Les problèmes que nous avons signalés dans cet article ne sont pas naturellement présentés ici d'une façon exhaustive. Chaque question pourrait être traitée séparément, ce qui dépasserait forcément le cadre de notre article. Pourtant, toutes ces difficultés se révèlent actuelles quand nous voulons examiner les SF soit au niveau théorique, soit sur le plan pratique (dictionnaires ou recueils des SF). Le caractère spécifique des SF, leurs traits particuliers qui échappent aux règles du discours, font que les SF constituent tout le temps un matériau intéressant à scruter et en même temps, elles montrent que la méthodologie linguistique devrait toujours se développer pour pouvoir donner plus d'approches et plus de techniques.

Références

- Greciano G., 1984 : «L'irréductibilité de l'expression idiomatique à sa paraphrase...» In : Kleiber G., éd.
- Gross G., 1996 : *Les expressions figées en français – noms composés et autres locutions*. Paris : Collection l'Essentiel Français, Éditions Ophrys.
- Kleiber G., éd., 1984 : *Recherches en pragma-sémantique*. Metz.
- Lewicki A. M., 1982 : „O motywacji frazeologizmów”. *Z Problemów Frazeologii Polskiej i Słowiańskiej*, 1.
- Mejri S., 1997 : «Le figement lexical». In : *Publications de la Faculté des Lettres de la Manouba*. Série : Linguistique, Vol. 10.
- Permiakov G., 1988 : *Tel grain, tel pain. Poétique de la sagesse populaire*. Moscou : Éditions du Progrès.
- Rejakowa B., 1986 : *Zwiazki frazeologiczne o identycznej lub podobnej budowie morfologicznej w języku słowackim i polskim*. Wrocław : Ossolineum.

- Skorupka S., 1982 : „Klasyfikacja jednostek frazeologicznych i jej zastosowanie w leksykografii”. *Z Problemów Frazeologii Polskiej i Słowiańskiej*, 1.
- Sułkowska M., 2000a : «Les limites de l'unité phraséologique et les types d'alternances à son intérieur». *Neophilologica*, 14.
- Sułkowska M., 2000b : «Quelques réflexions sur l'équivalence sémantique et syntaxique des expressions figées (au niveau du français, italien et polonais)». *Neophilologica*, 14.
- Thun T., 1975 : «Quelques relations systématiques entre groupements de mots figés». *Cahiers de lexicologie*, 27, 2.

Monika Sułkowska

Problemy metodologiczne i praktyczne w opisie jednostek frazeologicznych

Streszczenie

Celem artykułu jest zasygnalizowanie i ramowe przedstawienie problemów teoretyczno-praktycznych, które jawią się podczas opisu jednostek frazeologicznych. Chodzi tutaj o kwestię zdefiniowania samego frazeologizmu, problem wydzielenia jego granic, określenie i ujęcie w opisie wariantów i wymiennocłonowości oraz o kwestie ekwiwalencji między wyrażeniami frazeologicznymi na poziomie różnych języków naturalnych, które stają się aktualne w badaniach kontrastywnych. Zagadnienia te, jak również ich metodologiczno-praktyczne rozwiązanie, okazują się kluczowe zarówno w przypadku teoretycznych prac z zakresu frazeologizmów, jak i redagowania słowników i zbiorów wyrażeń skostniałych.

Monika Sułkowska

The methodological and practical problems in the description of phraseological units

Summary

The author deals with the theoretical and practical problems in the description of phraseological units. It is the problem of defining the phrase itself, including variants in the description, replaceability of its constituents and the equivalence of phrases in different natural languages, the problem currently discussed in contrastive studies. All these issues are very significant in the theoretical studies of phraseology and in lexicography.

Joanna Wilk-Racięska
Universidad de Silesia
Katowice

¿Dativo de interés, dativo aspectual, y si no...? – esbozo de estudio sobre la función del pronombre personal *se* en sus usos atípicos

Las funciones del pronombre personal *se*, tanto en gramáticas como en monografías, suelen describirse detalladamente en relación a la pasiva refleja y a la pasiva impersonal llamada también ‘voz pasiva española’. Otros usos de este clítico, agrupados bajo el nombre del ‘dativo ético’ o ‘dativo de interés’, forman un conjunto que a primera vista parece poco homogéneo y no suele llamar mucho la atención. Esto no significa, por supuesto, que nadie se haya ocupado antes de este tema. No obstante, las conclusiones a las que han llegado hasta ahora los lingüistas (C. Folgar, 1973 ; C. Lèclère, 1976 ; M. Barra Jover, 1996 ; E. Miguel, M. Fernández Lagunilla, 1999a, 1999b, etc.) no llegan a explicar todos los problemas planteados por el uso mencionado de este pronombre.

Siguiendo a S. Gili y Gaya (1980) podemos decir que el clítico *se* aparece, en su uso “normal”, en las construcciones conocidas como reflexivas y recíprocas. En las construcciones reflexivas “la acción del sujeto recae sobre él mismo o se refleja en él” (ibidem : 73). En español existen dos tipos de reflexivas, denominadas directas o indirectas, dependientes de si el pronombre representa en ellas el acusativo o el dativo. *Luisa se peina* ; *Tú te vistes*, son reflexivas directas. *Luisa se ha puesto un sombrero nuevo* ; *Tú te tiñes el pelo*, son indirectas.

En términos de la gramática con base semántica podemos decir que la pasiva refleja es un tipo de diátesis basada siempre en conceptos que abren, por lo menos, dos posiciones para argumentos. Se obtiene esta diátesis suprimiendo uno de los componentes en la posición de argumento y sustituyéndolo con el clítico *se*. La condición indispensable para formar la pasiva refleja a partir de la activa es la correferencia entre el sujeto y el componente suprimido. La correferencia de este tipo es obligatoria.

Las construcciones recíprocas son una modalidad de las reflexivas, de las cuales no se distinguen por la forma sino por la complejidad de la estructura. La base de las construcciones de este tipo es siempre una estructura formada por dos oraciones, por ejemplo : *Juan quiere a María y María quiere a Juan = María y Juan se quieren* ; comparemos también : *María y Juan se buscan* ; *El niño y la niña se pelearon*.

El español nos ofrece también otra diátesis, denominada pasiva impersonal, cuyo empleo está tan extendido en el idioma, que a veces se la llama también “voz pasiva española”. Se distingue de la pasiva por el grado de revelación de los componentes, es decir en la pasiva impersonal el clítico *se* bloquea la posición para el agente, el cual siempre queda oculto :

Se han descubierto sus trampas vs **Se han descubierto sus trampas por Pedro* ;
Se cometió un atropello (**por este hombre*).

La gramática con base semántica excluye de la categoría de pasiva refleja los “reflexiva tantum”, como *desmayarse*, donde *se* no forma un morfema separado, funcional (comparemos : **desmayar*).

Resumiendo todo lo dicho hasta ahora, el morfema *se*, en sus usos típicos, desempeña una función muy concreta, a saber, bloquea una de las posiciones abiertas por el concepto constituyente de la oración. Las construcciones denominadas “dativo ético” o “de interés”, que serán el objeto de este estudio, forman un caso totalmente diferente.

Para S. Gili y Gaya son sólo construcciones del tipo *Ella se tomó el café*, en las cuales el pronombre indica vagamente una participación o interés del sujeto en la acción producida, mientras que las expresiones con verbos intransitivos (“pseudorreflejas”), como *Me salí del despacho*, *Se leyó un libro*, *Se conoce la ciudad*, tienen un valor expresivo (S. Gili y Gaja, 1980 : 74). Por otra parte, C. Leclère (1976) distingue entre “dativo ético”, “dativo extendido” y “dativo léxico”, mientras que, por ejemplo F. Lázaro Carreter (1973) parece englobar todos los usos en cuestión bajo el término “dativo de interés”.

Mario Barra Jover (1996), en su artículo titulado *Dativo de interés, dativo aspectual y las marcas de aspecto perfectivo en español* nos ofrece una interesante y novedosa descripción y clasificación de los usos “no típicos” del clítico *se*. Según el autor, el clítico *se* “formalmente, aparece en estructuras transitivas en las que el SN complemento o el conjunto V + SN son interpretables como contables. [...] Semánticamente, es este pronombre una marca de aspecto perfectivo que puede marcar el carácter perfectivo del SV cuando el verbo no lo posee intrínsecamente o puede enfatizarlo cuando éste ya lo posee. No se puede combinar con verbos que sólo pueden poseer significado estativo, es decir, puramente imperfectivos.” (ibidem : 143).

En este estudio queremos presentar algunas de nuestras observaciones acerca del uso atípico del pronombre *se*. En términos de la gramática con base semántica (K. Bogacki, S. Karolak, 1991) intentaremos demostrar que, aunque en la mayoría de sus usos llamados atípicos (es decir en todas las construcciones en pasado) el pronombre *se* no está privado de este valor, la función esencial de estos usos no es marcar la perfectividad. Como veremos, su función principal es, más bien, delimitadora, y, en nuestra opinión, el uso de este clítico es, a veces, muy parecido a los usos de algunos prefijos en las lenguas eslavas, los cuales, llevando en su estructura el aspecto perfectivo son más bien, en los usos determinados, exponentes de otros valores mucho más importantes en estos casos (H. Wróbel, 1984; S. Karolak, 1996).

No obstante, a nuestro parecer, este valor perfectivo envuelto en la estructura de *se* en sus "usos atípicos" en las construcciones de pasado, ha sido el motivo principal para asignar a este clítico la función de marcador del aspecto perfectivo, como misión principal.

Ahora sólo debemos añadir que a lo largo de nuestro estudio nos centraremos en los usos atípicos del pronombre *se*, considerados por la mayoría de autores (Bosque, Barra Jover, y otros arriba mencionados) como "normales", es decir no marcados, no enfáticos, dejando los usos marcados para un estudio separado.

Intentando resolver el problema de la función de *se* en sus usos no marcados, pero atípicos, estudiaremos, entre otras, algunas hipótesis que habían llevado a los lingüistas a la conclusión de que este pronombre es, en tales casos, una marca de aspecto perfectivo que puede marcar el carácter perfectivo del SV cuando el verbo no lo posee intrínsecamente y que, además, no se puede combinar con verbos que sólo pueden poseer significado estativo, es decir, puramente imperfectivos.

Así, el primer supuesto de M. Barra Jover es que el clítico *se*, en su función aspectual sólo puede aparecer en aquellas oraciones donde el complemento regido por el SV sea siempre un SN contable. Para definir la distinción entre un nombre contable y uno de masa, el autor adopta criterios ontológicos propuestos por R. Martin (1988) y R.W. Langaker (1991). Estos criterios, recopilados por M. Barra Jover (1996: 126-128) son los siguientes. El más importante es aquí el criterio de homogeneidad que puede formularse en términos de extracción: dada una sustancia como el agua, que ontológicamente es masa, toda parte extraída de una muestra sigue teniendo las mismas propiedades que la muestra. Además, la sustancia contable se ubica en una región delimitada por ella misma, mientras que la masa no posee tal delimitación. Por fin, la sustancia contable implica la replicabilidad, frente a la masa, que implica la expansión.

Aquí nos permitiremos citar los ejemplos aislados por Barra Jover como representativos, es decir, los que carecen de sentido enfático o expresivo:

- (1) *Se comió un bocadillo*
- (2) *Se leyó un libro*
- (3) *Se estudió la lección*
- (4) *Se vió una película*
- (5) *Se conoce la ciudad*

frente a una serie más marcada expresivamente, aunque el pronombre tampoco es interpretado como reflexivo. La idea expresada por estas oraciones es, según el autor, la de sorpresa o admiración ante un logro :

- (6) *Se hizo la casa él solito*
- (7) *Se vendió tres coches en diez minutos*
- (8) *Se recorrió diez kilómetros a pie*

Mediante una serie de ejemplos contrarios, Barra Jover intenta demostrar que el carácter contable del SN es un factor determinante de la presencia del clítico, llamado por él aspectual. Así pues, en español son inaceptables :

- (1') * *Se comió pollo*
- (2') * *Se leyó bastante poesía*
- (3') * *Se estudió matemáticas*
- (4') * *Se vió cine de aventuras*
- (5') * *Se conoce antigüedades*

etc., incluso : * *Se comió bocadillos*, puesto que “con nombres en plural sin determinación es posible una interpretación de masa” (ibidem : 127).

Más adelante, el autor corrobora este supuesto mostrando que “si se añade algún otro elemento que permita marcar la replicabilidad de los nombres contables”, los ejemplos se vuelven aceptables :

Se comió bocadillos uno detrás de otro // bocadillos y bocadillos
o : *Me comí un montón de arroz* frente a : **Me comí arroz*

Abstracción hecha, por el momento, de la naturaleza del clítico *se* en las proposiciones presentadas, la observación del autor sobre la naturaleza contable de los SSNN en función de complemento de los SSVV en estas oraciones nos parece acertada, aunque, en nuestra opinión, el criterio ontológico inmiscuido no es suficiente para describir estos ejemplos en cuanto a la aceptabilidad del pronombre *se*. Lo que nos muestra el autor parece limitarse al hecho de que el clítico llamado aspectual aparece en aquellas oraciones cuyos complementos directos son SN singulares o plurales, pero, estos últimos sólo si se les añade un elemento que permita marcar la repli-

cabilidad, p.ej., *un montón* “dado que puede ser interpretado como cuantificador puro (de masa o contable)”. Cumplida esta condición, algunos nombres de masa también pueden entrar en juego.

Sin embargo, tomando en cuenta que “la sustancia contable se ubica en una región delimitada por ella misma, mientras que la masa no posee tal delimitación”(cf. *supra*), se trataría aquí solamente de los nombres, los cuales – añadido el cuantificador – pueden interpretarse como una región delimitada, como p.ej., “arroz” o “pescado” y no “leche” o “café”: *Me comí un montón de arroz; Me tomé un montón de cafés* frente a **Me tomé un montón de café*.

Permitásenos ahora recapitular todo lo presentado bajo la luz de la gramática con base semántica (K. Bogacki, S. Karolak, 1991) cuyas herramientas nos sirvan para estudiar los “usos atípicos” del clítico *se*. Las preguntas más importantes que se han planteado son las siguientes : ¿qué tipo de oraciones aceptan este uso de *se*?, ¿por qué lo hacen? y ¿cuáles son las consecuencias de este uso?

Ya sabemos que hay dos tipos de usos atípicos del pronombre *se*: uno marcado, enfático y otro no marcado. Como se ha dicho más arriba, aquí nos interesará el uso no marcado, puesto que con la resolución de este problema nos parece contribuir más a la naturaleza del pronombre estudiado.

De los ejemplos y observaciones de Barra Jover podemos concluir que el clítico *se*, en el uso estudiado, aparece en las oraciones de pasado, así como en las oraciones en presente. Aunque, de acuerdo con la óptica adoptada en nuestro estudio, la posibilidad de su uso en presente ya constituye un argumento muy importante en contra de su papel de marcador aspectual, dejemos, por ahora, aparte esta cuestión y concentrémonos en los tipos de oraciones donde el clítico *se* aparece.

Los ejemplos presentados muestran que en todas las oraciones con *se* las nociones dominantes son predicados no permanentes, plurívocos con respecto al SN complementario, cuyas representaciones superficiales excluyen de sus SSNN nombres incontables, nombres contables en plural, a no ser que se les añada un exponente de restricción cuantitativa. Así se pueden resumir, más o menos, las conclusiones de Barra Jover en cuanto a los contextos que aceptan el *se* atípico. La pregunta que ahora se nos plantea es ¿por qué son precisamente estos contextos?

En primer lugar consideramos conveniente presentar unas observaciones generales al respecto de la distribución de los SSNN simples en posición complementaria en la lengua española (J. Wilk-Racięska, 1995 : 71–87). En líneas generales podría decirse que la lengua castellana posee unas variantes distribucionales. Los exponentes de los predicados permanentes (*amar, querer, preferir, etc.*) requieren una distribución del SN definido en posición

complementaria, cuando se trata de la plena extensión de los conceptos representados por dichos nombres (*Se ama a las hijas por lo que son y a los hijos por lo que prometen ser ; Pedro quiere los leones /*leones/*un león*). Por otra parte, las expresiones que representan los predicados no permanentes acomodan en el mismo caso los SSNN complementarios indefinidos – con el artículo cero en el caso de los SSNN plurales, señalando de este modo su valor distributivo (*Es natural, que cuando uno se interesa por la literatura debe leer libros*). Siendo los nombres plurales producto de conjunciones abiertas de nombres singulares indefinidos, se caracterizan como tales por la compleción semántica. Hay que subrayar el hecho de que en las proposiciones referenciales constituidas por predicados plurívocos el valor del segundo nombre sigue siendo general (*Pedro es una persona cruel que siempre halla víctimas/ una víctima*). Tal proposición adquiere entonces un valor caracterizador. Y por eso, atención especial merecen, en nuestro estudio, las proposiciones con predicados no permanentes, cuyo valor cambia según el tipo de SN complementario : singular o plural. Comparemos nuestros ejemplos sin clíticos :

- (10) *Pedro come / está comiendo un bocadillo* vs (10a) *Pedro come bocadillos*
 (11) *Pedro vende / está vendiendo un coche* vs (11a) *Pedro vende coches*

Observemos que, de acuerdo con lo expuesto arriba, las oraciones (10) y (11) denotan situaciones reales, mientras que sus parejas (10a) y (11a) son proposiciones caracterizadoras, es decir, son aquellas que comunican o denotan ocupaciones y aficiones : *Pedro vende coches* tiene una sola interpretación posible : *Pedro es vendedor de coches*, igual que, por ejemplo: *Pedro colecciona sellos* equivale a *Pedro es filatélico ; coleccionar sellos es su afición*. Así pues, lo único que comunica la oración (10a) es una afición (aunque un poco extraña) de Pedro. Comparemos también :

Pedro lee libros / poesía
Pedro estudia matemáticas
Pedro conoce antigüedades
Pedro espera accidentes
Pedro come arroz / pescado
Pedro bebe café / agua

En J. Wilk-Racięska (1995 : 75–87) manifestamos que en este tipo de oraciones, las construcciones *vende coches, come bocadillos, colecciona sellos, lee libros / poesía, conoce antigüedades*, etc., representan estructuras conceptuales integradas, por medio de las cuales se predica algo sobre el objeto en un solo acto, como si se utilizara una sola expresión predicativa. Todas estas oraciones tienen pues, un valor identificador permanente, sirven para caracterizar, y su estructura temático-remática se descompone en, por ejemplo :

T = Pedro

R_{comp} = vende coches

Claro está que esta capacidad de integrar las construcciones predicativas no es nada particular del español. Sin embargo lo propio del castellano es, en primer lugar, la forma de esta construcción : el verbo constituyente de la oración forma bloque con su complemento empleado sin artículo, siendo la presencia del artículo interno el signo de la “descomposición” de la estructura integrada¹; y, en segundo lugar, que esta lengua ha ampliado la esfera de aplicación de tales construcciones, incorporando aquí, como se ha visto, este tipo de proposiciones caracterizadoras².

Concluimos, pues, lo siguiente : el clítico *se*, en su uso atípico no aparece en contextos de tipo general, es decir, en las proposiciones constituidas por los predicados en cuyas posiciones complementarias se hallan los SSNN que denoten la plena extensión de los conceptos representados por estos nombres. De ahí que sea lógico que *se* no aparezca en las proposiciones genéricas constituidas tanto por predicados permanentes, como por no permanentes, así como en las proposiciones caracterizadoras propias del español, cuyo rasgo característico es formar remas compuestos de tipo V+OSN singular o plural: *Pedro se odia / odiaba / odió las acelgas; *Pedro se come / comió arroz / pescado / bocadillos.

Por el contrario, lo aceptan oraciones que denotan situaciones reales, constituidas – como se ha observado en los ejemplos presentados – por predicados no permanentes, cuya naturaleza, así como la naturaleza de las restricciones observadas en estas proposiciones serán el objeto de este estudio (*Se comió un bocadillo* ; *Se leyó un libro* ; *Se estudió la lección*; *Se vio*

¹ Comparemos por ejemplo : *Pedro (siempre) lleva sombrero* y *Hoy Pedro lleva el / un sombrero*.

² Es de subrayar que en los remas compuestos de este tipo el SN puede ser tanto plural como singular, hecho que depende del tipo de predicado constituyente. Por primera vez esta “particularidad” del castellano llamó la atención de A. Alonso (1967), quien en su *Estilística* interpretó la famosa oración: *¿Sabes que nuestro amigo Juan ha comprado automóvil ?*. Todo hispanohablante percibe con seguridad esta proposición no como enunciación de un cambio de la situación material de Juan, sino como caracterización de Juan mismo, identificándolo de otra manera. “*Juan ha comprado coche / automóvil* no significa pues, que *por fin tiene uno* sino que se ha vuelto propietario, ha entrado entre los propietarios de coches.” (ibidem : 137). De igual manera continúan en uso en el castellano contemporáneo otras proposiciones como por ejemplo : *lleva sombrero* o *tengo teléfono*:

Sólo puedes escribirme, porque no tengo teléfono

Observemos que las oraciones de este tipo, a pesar de llevar un SN singular, no aceptan el clítico estudiado :

* *se tuvo / tiene teléfono / un teléfono*

* *se llevó / lleva sombrero / un sombrero*

una película ; Se conoce la ciudad ; Se comió bocadillos uno detrás de otro / bocadillos y bocadillos ; Me comí un montón de arroz.

Observemos, en primer lugar que para M. Barra Jover (1996), E. Miguel, M. Fernández Langunilla (1999a, b), o p.ej., J. Bosque (1990), el clítico *se* es en estos casos una marca de aspecto perfectivo. ¿De dónde sale este supuesto?

Por ejemplo, lo esencial en la propuesta de Barra Jover es la unión íntima entre lo contable / no contable y lo perfectivo / imperfectivo. Basándose en la tesis de R.W. Langacker (1991), el autor sostiene que el “aspecto” es una función semántica general que contiene la oposición homogéneo / heterogéneo. Aplicada a las entidades, el resultado es la oposición masa / contable; aplicada a los acontecimientos el resultado es la oposición imperfectivo / perfectivo. En consecuencia, según esta idea, se pueden aplicar directamente a los verbos las propiedades de la oposición masa / contable. Además este aspecto puede ser interno o externo, es decir, impuesto por el contexto. Recordemos también que para Langacker, a un verbo imperfectivo se le puede aplicar el criterio de la homogeneidad si se considera que supone un conjunto de “estados idénticos”. Esto significa que, en efecto en una operación de extracción, una extracción de, p.ej., *tener* sigue siendo *tener*, mientras que una extracción de p.ej., *salir*, no es *salir*. Asimismo el verbo imperfectivo puede ser indefinidamente prolongado y, en consecuencia, no es replicable salvo si se recategoriza (p.ej., *tener un ataque cardíaco*), ni posee fronteras externas, mientras que el verbo perfectivo establece sus propias fronteras temporales y es replicable (M. Barra Jover, 1996 : 128–129).

Aplicando la teoría a enunciados concretos, el autor parte del supuesto de que en un SV se produce la interacción entre el verbo y su complemento de forma que el conjunto sea de masa o contable (imperfectivo o perfectivo). Como ejemplo nos propone el verbo *leer*, que es imperfectivo (“ontológicamente”), pero que con un complemento contable puede formar un SV contable (= *leer un libro*). Sin embargo, tal interpretación, en nuestra opinión, no contribuye mucho a la explicación del problema. La diferencia presentada entre *leer* y *leer un libro*, sin ningún contexto adicional, estriba en la explicitación del segundo argumento de *leer*, en la expresión *leer un libro*. En este caso el valor semántico de la expresión no cambia, ni se impone en ella ninguna restricción del tipo sugerido por el autor. Dicho con otras palabras, las expresiones *leer* y *leer un libro*, expresan, las dos, un concepto imperfectivo simple y la perfectividad sólo puede aparecer, en ambos casos, como un concepto dominante en una estructura conceptual derivada. Sin embargo, esta operación requiere otros exponentes y – por lo menos en este caso – no se debe simplemente a la diferencia entre *leer* / *leer un libro*. Comparemos, p.ej., las oraciones : *Ayer Pedro leyó un rato y Ayer Pedro*

leyó un / el libro un rato, las cuales, ambas, representan construcciones conceptuales perfectivas derivadas.

No obstante, es probable que la idea de aplicabilidad de la diferenciación masa / contable a los verbos, así como el supuesto de Barra Jover sobre diferentes valores que puede adquirir el verbo *leer / leer un libro*, puedan explicarse mediante los factores puramente lingüísticos. Ya F. Antinucci, L. Gebert (1977 : 28) observaron que “la iteratividad es para los verbos lo mismo que el número plural para los sustantivos: en ambos casos se trata de un conjunto de elementos idénticos”. En general, como verbo iterativo imperfectivo consideramos conjuntos abiertos (de acontecimientos) que no denotan (por lo menos en el presente) ningún acontecimiento real, sino una simple posibilidad de acontecer : *Pedro roba = Pedro es así que puede robar* (S. Karolak, 1996). Por otra parte, las expresiones de tipo *leer, comer o escribir*, pueden tener, según el contexto dado, dos valores : *Pedro lee libros = proposición caracterizadora con valor iterativo : Pedro es así que puede leer libros ; frente a Ahora / desde hace algún tiempo / esta semana Pedro lee un libro = la proposición denota una acción real, continua*. Concluimos, pues, que, como vemos, tanto los usos potenciales / reales de los verbos de tipo *robar*, como de las construcciones de tipo *leer libros / leer un libro* están condicionados contextualmente. Además, las expresiones iterativas aquí presentadas, son, todas, construcciones imperfectivas derivadas, complejas, hecho que se probará más adelante.

Por ahora sólo nos queda añadir que la explicación de la aceptabilidad / inaceptabilidad del clítico *se* en las oraciones presentadas, así como de la naturaleza de este clítico no es tan simple como a primera vista parece.

Antes de adentrarnos más en esta explicación sería necesario, no obstante, presentar brevemente los supuestos principales de la gramática con base semántica acerca de la noción de aspecto. La diferencia fundamental entre las dos teorías es que para la gramática con base semántica el aspecto no es una función semántica general, sino que – sea perfectivo o imperfectivo – es una entidad inherente, consustancial a todos los conceptos. En general, la gramática con base semántica postula la existencia de dos valores aspectuales básicos : *el valor de continuidad (= durar)* y *el valor de momentaneidad (= ocurrir)*. Por el primero se entiende una continuidad no delimitada. Los representantes superficiales de los *conceptos continuos* son los radicales de los verbos llamados tradicionalmente “de estado” y “de actividad”, como, por ejemplo: *quer-(er), le-(er), comprend-(er)* o *mir-(ar)*. Por otra parte, los conceptos momentáneos son los representados por *explot-(ar), da-(r), perd-(er), gan-(ar)* u otros que representen un acontecimiento momentáneo. Sin embargo, es importante subrayar que lo expuesto concierna las estructuras predicativas simples, mientras que en las estructuras predicativas compuestas uno u otro aspecto puede dominar sobre el aspecto de

la noción constituyente (S. Karolak, 1997). Así pues, en la proposición : *El pobre perro está muriéndose de hambre* – el concepto momentáneo de *mor-(ir)* llamado por Bello “desinente”, “porque luego que uno [...] muere, deja de [...] morir” (A. Bello, 1970 : 625) está dominado por el aspecto continuativo. Otro ejemplo de una construcción imperfectiva derivada son las construcciones con verbos básicamente perfectivos como p.ej., *perder* :

Ana perdió dinero (ayer) pero : Ana siempre pierde dinero

donde se trata de un conjunto abierto de momentos contiguos (la “replicabilidad” de Langacker puede, pues, como vemos, no ser perfecta)³.

Por el contrario, la derivación de una estructura perfectiva dominada, basada en un concepto imperfectivo, la puede ilustrar el ejemplo de *escribir*, que denota un proceso, un aspecto imperfectivo (simple) : *Pedro escribe una carta = Pedro hace algo para tener escrita una carta*. En cambio, la oración : *Pedro escribió una carta en 5 minutos*, denota ya un lapso de tiempo limitado. El aspecto dominante es, pues perfectivo y toda la estructura derivada significa:

*A Pedro le llevó 5 min. escribir una carta = Pedro hizo algo que causó que tuvo escrita una carta*⁴.

Volvemos ahora a nuestro estudio. Barra Jover sostiene que el ruso ofrece una prueba esencial de la relación perfectivo / contable, puesto que esta

³ Comparemos también : *Robaron tu maleta (ayer, el año pasado, etc.)* con : *Siempre roban tu maleta*, y también con : *Ahora mismo están robando tu maleta = Ahora mismo ESTÁN HACIENDO ALGO / HACEN ALGO para que tu maleta sea robada*.

El aspecto perfectivo de expresiones tales como *robar*, *perder* (= *ocurrir*) está dominado por los conceptos de *continuación*, *duración*, cuyos exponentes superficiales son expresión de duración (“siempre”) y expresión perifrástica, respectivamente.

⁴ En consecuencia podemos decir que existen 4 tipos de estructuras:

Aspecto perfectivo	Aspecto imperfectivo
a) nociones perfectivas simples /básicamente perfectivas/ = momentáneas: ejs. : <i>perder</i> , <i>coger</i> , incoativas : <i>inflamarse</i> ; <i>se inflamó en seguida</i> y no: * <i>se inflamó durante 5 min.</i>	a) nociones imperfectivas simples /básicamente imperf./ = basadas en la noción de continuidad /durar/: ejs. : los verbos durativos, de estado: <i>vivir</i> , <i>saber</i> , <i>ser</i> , <i>tener</i> , etc.
b) nociones perfectivas derivadas = momentaneidad dominante = estructuras complejas : ejs. : <i>escribió / leyó en 5 min.</i> <i>En esta época vivió en Granada</i>	nociones imperf. derivadas = aspecto de continuidad dominante = estructuras complejas : ejs. : entre otros = verbos iterativos : <i>frecuentar</i> ; resultativos : <i>ganar</i> , <i>robar</i> + exponentes de la medida de duración (siempre, 3 veces, unos años, durante) <i>Cuando tu estabas en Granada, Pedro robaba coches, desayunaba en la cama y concurría con asiduidad a los bares</i>

lengua, como en general lenguas eslavas, posee un sistema de prefijos para marcar el aspecto verbal. Así, *On chital etu knigu* se traduce en español como : *Él estuvo leyendo este libro*, mientras que (12) *On prochital etu knigu* (ejs. de Comrie), como (12a) *Él leyó este libro*, pero la mejor traducción es: (12b) *Él se leyó este libro*. Por el contrario, según algunos autores, si en ruso el SN se percibe como incontable no hay posibilidad de utilizar una construcción perfectiva (ej. de Dahl): **On napisal pisma* (*Él escribió cartas*). Sin embargo, las observaciones acerca este último ejemplo son erróneas. En ruso, así como en polaco, esta forma es totalmente correcta, mientras que las traducciones españolas de *On chital etu knigu* y *On pisal pisma* no son, en todo, adecuadas, puesto que sin exponente de referencialidad alguno o cooperación del contexto, estas oraciones son ambigüas y pueden traducirse, también, mediante una forma imperfectiva : *él leía / estaba leyendo este libro; él escribía / estaba escribiendo cartas*⁵. Sin embargo, como este problema no es objeto de nuestro estudio, volvamos a otros dos ejemplos, presentados por el autor, que nos interesan más aquí, es decir, a: (12) *On prochital etu knigu*, cuya mejor traducción es: (12b) *Se leyó este libro* y (13) *Vchera my sygrali neskol'ko partij w shaxmati* = (13a) *Ayer (nos) jugamos unas partidas de ajedrez* frente a: (14) *Vchera my igrali v shaxmaty*, cuya traducción con *se* es inaceptable: (14a) *Ayer jugamos / estuvimos jugando al ajedrez* (**Ayer nos jugamos / estuvimos jugando al ajedrez*).

Visto que los prefijos eslavos son comúnmente considerados como un sistema morfológico que sirve para marcar el aspecto verbal, los ejemplos que acabamos de citar parecen ser una prueba esencial de la relación perfectivo / contable, así como del carácter perfectivo del clítico *se*. No obstante, como prueban, entre otros, H. Wróbel (1984) y S. Karolak (1991), el sistema de afijos en las lenguas eslavas no sirve exclusivamente para marcar el aspecto verbal. Es verdad que esta es una de sus funciones y que en tal caso los morfemas aspectuales agregados a las palabras que representan un aspecto (p.ej. : perfectivo *wygrać* = *ganar*), forman entidades nuevas que representan otro aspecto, derivado y dominante (aquí imperfectivo : *wygrywać* = *ganar*⁶) y que de ahí, en las lenguas eslavas, la derivación sintáctica refleja la derivación semántica, lo que no es el caso de las lenguas románicas. Tradicionalmente se habla aquí del aspecto gramatical. Sin embargo, la situación no es tan fácil como parece a primera vista. En primer lugar, existen

⁵ Por lo menos tres acepciones son posibles (J. Wilk-Racięska, 2000) : a) como proposición referencial en, p.ej.: *Él leía este libro cuando tú estabas en Perú / Él estaba leyendo este libro cuando entró Pablo*; b) como una (parte de) oración con el exponente de duración limitada: *En esta época él leyó / estuvo leyendo este libro*; y por fin, c) como una proposición con un verbo procesual en la función factiva.

⁶ y también : *encontrar* = 1) *spotkać* (perfectivo) + *-y-* = 2) *spotykać* (imperfectivo), o sea, al revés : *pensar* = *myśleć* (imperfectivo), + *po-* = 2) *pomyśleć* (perfectivo).

verbos imperfectivos que no tienen verbos homólogos perfectivos, p.ej.: *mówić* = *hablar*. Comparemos, por ejemplo, que: *mówić* más el prefijo *o-* equivale a *omówić* que es en realidad perfectivo, pero significa *discutir* y tiene su correspondiente imperfectivo *omawiać*; igual, agregando, p.ej., el prefijo *prze-* obtenemos *przemówić* (perfectivo), cuya forma imperfectiva es *przemawiać* y que significa *pronunciar un discurso*.

Por otra parte, existen verbos inherentemente perfectivos (*perder* – *zgubić*, *ganar* – *wygrać*, *vencer* – *zwyciężyć*, *encontrar* – *znaleźć*), que tienen, eso sí, sus homólogos imperfectivos (*gubić*, *wygrywać*, *zwyciężać*, *znajdować*, respectivamente), pero estos equivalentes no designan acciones concretas, sino series abiertas de acontecimientos; son atemporales y pueden formar construcciones de tipo potencial, iterativo o dispositivo: *Pedro roba* = *Pedro es así que puede robar* (cf. *supra*).

Resumiendo, podemos decir que si el aspecto perfectivo e imperfectivo fueran propiedades de morfemas, la correspondencia entre las formas perfectivas y las formas imperfectivas sería total, sin hablar de tanta variedad de afijos, ni de falta de correspondencia alguna entre ellos mismos.

Es lógico, pues, que tales irregularidades corroboren el hecho que en las lenguas eslavas los morfemas gramaticales no sirven exclusivamente para expresar el aspecto perfectivo / imperfectivo, sino que deben expresar también otras propiedades.

Visto lo dicho, volvemos a nuestros ejemplos: (13) *Vchera my sygrali neskol'ko partij v shaxmati* = (13a) *Ayer (nos) jugamos unas partidas de ajedrez* se traduce en polaco como: (13b) *Wczoraj zagraliśmy /rozegraliśmy kilka partii szachów*, mientras que (14) *Vchera my igrali v shaxmaty* (14a. *Ayer jugamos / estuvimos jugando al ajedrez*), como (14b) *Wczoraj graliśmy w szachy*. Observemos que, siendo el concepto *jugar* básicamente imperfectivo, en español, en las dos oraciones se trata de construcciones perfectivas derivadas. El tiempo del verbo es indefinido en ambos casos. Por otra parte, las construcciones correspondientes eslavas, aunque también perfectivas, se diferencian entre sí por la forma del verbo : perfectiva e imperfectiva, respectivamente.

¿Cuál es, pues, la diferencia entre las oraciones (13b) y (14b) ?

En los estudios de corte tradicional estas oraciones suelen considerarse como perfectiva (13b) e imperfectiva (14b). Como ya probaron F. Antinucci, L. Gebert (1977 : 40) esta opinión es errónea, siendo las dos estructuras semánticamente idénticas (hecho que se corrobora también en las traducciones españolas respectivas) y se debe a la idea comúnmente aceptada que son exclusivamente las formas verbales las que pueden marcar el aspecto (S. Karolak, 1996 : 48). Así pues, las dos estructuras son construcciones perfectivas. La diferencia estriba en el hecho de que la oración polaca / rusa (14b) *Wczoraj graliśmy w szachy* // (14). *Vchera my igrali v shaxma-*

ty (14a. *Ayer jugamos / estuvimos jugando al ajedrez*), es una construcción biaspectual, donde el exponente del aspecto perfectivo, a saber, el que delimita la acción, es el complemento de tiempo (*ayer*), siendo la forma imperfectiva del verbo el exponente del componente continuativo dominado.

La construcción (13b) *Wczoraj zagraliśmy / rozegraliśmy kilka partii szachów* // (13) *Vchera my sygrali neskol'ko partij w shaxmati* (13a) *Ayer (nos) jugamos unas partidas de ajedrez* es un poco diferente.

Observemos que el verbo *grać w coś* = *jugar a algo* es un verbo de acción. Ahora bien, saturada la posición vacía indicada no con un nombre que denote el tipo de juego (*al ajedrez, a las cartas*), sino con un SN que contenga ya el exponente de cuantificación (*unas partidas*), el resultado es el valor reiterativo o multiplicativo⁷ del predicado entero. Dicho con otras palabras, la construcción *jugar unas partidas de ajedrez* denota, ya por sí misma, una serie de acciones repetidas, mientras que *jugar al ajedrez* denota una acción continua. Ahora bien, en los ejemplos de tipo (14), el complemento de tiempo delimita la acción misma, mientras que en los ejemplos de tipo (13), el mismo complemento de tiempo cierra una serie de acciones repetidas, aunque el número de estas acciones no fuera, como es en nuestro caso, explícitamente comunicado⁸. Notemos que la traducción española de (14) con la forma perifrástica (*Ayer estuvimos jugando al ajedrez*) repite el mismo valor continuo dominado que sus equivalentes polaca y rusa, mientras que la versión sin perífrasis sólo nos comunica el hecho ocurrido (*Ayer jugamos al ajedrez*), por lo cual su interpretación se vuelve ambigua desde el punto de vista aquí presentado. Esto nos lleva directamente a la conclusión que en las oraciones (13) *Vchera my sygrali neskol'ko partij w shaxmati* // (13b) *Wczoraj zagraliśmy / rozegraliśmy kilka partii szachów*, estamos ante una estructura conceptual típicamente perfectiva que contiene una construcción predicativa de tipo reiterativo. Los exponentes del componente momentáneo son la forma perfectiva del verbo más el complemento de tiempo. En cambio, en español, son posibles dos traducciones paralelas : con y sin clítico: (13a) *Ayer (nos) jugamos unas partidas de ajedrez*.

⁷ En S. Karolak (1996) se expone la diferencia entre conceptos iterativos (potenciales) y multiplicativos, la cual consiste en el hecho de que los predicados iterativos son conjuntos abiertos que no se refieren a objetos o acontecimientos reales sino que puedan predicar la posibilidad o disposición : *Pedro roba / pierde dinero* = *Pedro es así que puede / se le ocurre robar / perder dinero*. Por otra parte, la configuración multiplicativa es una expresión intrínsecamente iterativa que denota series abiertas de acontecimientos reales que se siguen uno por otro como p.ej., *parpadear*. Ahora bien una construcción reiterativa o de tipo multiplicativo será, para nosotros, cada construcción que denote series de acontecimientos reales, abiertas o cerradas, según el uso.

⁸ En tales casos, el papel de las expresiones indefinidas es indicar la posición abierta para un número concreto ; el hecho de no hacerlo significa simplemente que no queremos o no podemos indicarlo, porque la oración es realmente predicada y el número ya no puede cambiar.

La perfectividad ya está marcada por el tiempo indefinido del verbo, más el complemento de tiempo. Teniendo en cuenta el hecho de que el clítico no es compatible con una estructura de tipo continuativo como *jugar al ajedrez*, aunque ésta fuera delimitada por un complemento de tiempo, nos permitimos suponer la siguiente diferencia entre las traducciones : (13b) *Ayer jugamos unas partidas de ajedrez* = *Wczoraj zagraliśmy kilka partii szachów*, la cual, siendo en las dos lenguas una construcción con los exponentes de perfectividad bien marcados, sólo nos comunica el hecho ocurrido y (13c) *Ayer nos jugamos unas partidas de ajedrez* = *Wczoraj rozegraliśmy kilka partii szachów*, donde la presencia del prefijo, en la versión polaca / rusa y del clítico en la española, nos parece ofrecer un valor más, a saber, subrayar de algún modo la reiteración de acciones denotadas por la oración. Observemos que, siendo la perfectividad perfectamente explícita en (13c) al igual que en (13b), el prefijo polaco, aunque también marca la perfectividad, no tiene por qué ser su marca / exponente principal.

Sin embargo, antes de sacar más conclusiones de lo presentado recordemos que la mejor traducción de (12) *On prochital etu knigu* es (12b) *Se leyó este libro* y que las oraciones

- (1) *Se comió un bocadillo.*
- (2) *Se leyó un libro.*
- (3) *Se estudió la lección.*

siendo muy frecuentes, se consideran en español como las más naturales, no expresivas, no marcadas (M. Barra Jover, 1996; E. Miguel, M. Fernández Lagunilla, 1999a, b ; et al.). Ahora bien, visto lo dicho hasta ahora, ¿es, pues, posible, que el clítico funcione en esas oraciones, como lo quieren muchos autores (J. Bosque, 1990; M. Barra Jover, 1996 ; E. Miguel, M. Fernández Lagunilla, 1999 ; et al.), como un exponente aspectual?

En nuestra opinión, si fuera así, deberían cumplirse por lo menos dos requisitos. En primer lugar, en tal caso, nada impediría que el clítico fuera compatible con los predicados cuyos segundos argumentos son incontables, ya que, como se ha demostrado, la perfectividad no tiene nada que ver con la contabilidad *sensu stricto*. Además, el pronombre *se*, en su función no marcada, no expresiva, no podría ser compatible con las oraciones en presente, puesto que la perfectividad no se da en presente, por definición. No obstante, los casos tales como :

- (5) *Se conoce la ciudad;*
- (6) *Se (él) espera una catástrofe;*

prueban que estos requisitos no han sido cumplidos.

Visto lo dicho, supongamos por ahora que, en las oraciones de tipo (1)–(3) y (12b), la función esencial del clítico, no es marcar el aspecto perfectivo. Para analizarlo y para investigar la verdadera función de este clítico en los casos estudiados comparemos :

(4) *Ayer, se vió una película*

(4a) **(Entonces) me vi la costa (y me dirigí a ella)* (E. Miguel, M. Fernández Lagunilla)

(4b) *(Ayer)me ví a tu hermano con la mujer de otro* (E. Miguel, M. Fernández Lagunilla)

Para un hispanohablante la oración (4) es perfectamente natural, no marcada ; la oración (4a) es inaceptable, mientras que la (4b) es muy marcada y sólo puede emplearse en contextos determinados (M. Barra Jover, 1996 : 132).

Estas tres oraciones son perfectivas, con los exponentes de perfectividad explícitos. ¿Cuál es, pues, la diferencia ? El predicado *ver* es un concepto imperfectivo que abre dos posiciones para argumentos individuales. En los ejemplos (4a) y (4b) la segunda posición está saturada con los objetos individuales, perfectamente determinados, mientras que en el ejemplo (4) la posición para el segundo argumento lleva un SN indefinido. Como es bien sabido, en tal caso, el artículo indefinido indica que la proposición aquí explícita no está completa. Sin embargo, la diferencia entre la compleción / incompleción del SN en la posición para el segundo argumento tampoco parece ser el factor diferenciador, ya que son igualmente aceptables : *Se vió una película; se leyó este libro y se estudió la lección*.

No obstante, observemos ahora que la diferencia entre *Ayer, Pedro vió una película* y *Ayer Pedro se vió una película* consiste en que la primera oración nos comunica simplemente que el acontecimiento tuvo lugar (aunque no sabemos nada sobre su resultado – *Wczoraj Piotr oglądał / widział film*), mientras que *Ayer Pedro se vió una película* se utiliza para comunicar “el logro del límite”, es decir, que *Pedro la vió entera*. La posibilidad de tal interpretación no se da ni en la oración (4a) ni en la (4b).

Siendo el predicado *ver* un concepto básicamente imperfectivo, las tres oraciones son construcciones perfectivas derivadas. Sin embargo, la oración (4) se traduce en polaco como *Wczoraj Piotr obejrzał film* (**Wczoraj Piotr oglądał/ widział film*), mientras que tanto en la oración (4a) como en la (4b) la forma *vió* sólo puede traducirse como *zobaczyłem*. Dejando aparte, por el momento el ejemplo (4b) como evidentemente marcado, detengámonos en las oraciones (4) y (4a). Así, la traducción polaca parece corroborar el hecho de que en la oración (4) el clítico sirve para marcar el logro del límite de una acción. Mientras tanto, en la oración (4a) se trata de dos acontecimientos momentáneos seguidos y, como vemos, el clítico no es aceptable de ninguna manera. Además, este es también el caso de las oraciones (ejs. de E. Miguel, M. Fernández Lagunilla, 1999) :

- (15) **El niño se nació sietemesino*
 (16) **El agua se hirvió en un instante*

o de las oraciones basadas en predicados de tipo *estallar, explotar* (**Ayer / entonces la bomba se explotó*), es decir, en los predicados que denotan hechos momentáneos, puntuales. Esto nos lleva a la conclusión que el clítico *se* no es compatible con la momentaneidad explícita. A primera vista, esto podría probar, de algún modo, la naturaleza aspectual del uso de este clítico, puesto que, en las oraciones con la momentaneidad explícita, su presencia sería entonces redundante.

Para explicar esta inexactitud, volvamos a nuestro ejemplo *Se vió una película* que hemos considerado como paralelo a una interpretación libre *se vió toda la película* y analicemos otras posibilidades. Así, pues, no es aceptable :

- (4c) **Me vi una película un rato*

y lo es perfectamente :

- (4d) *Me vi / un rato / un fragmento / un poco de película*

Siguiendo nuestro supuesto, podríamos decir, que (4c) es inaceptable, porque la expresión *un rato* implica que la película no se vió entera, o, dicho con palabras más adecuadas, que la acción denotada por *ver una película* no fue terminada, sino, más bien, interrumpida. Por otra parte, el ejemplo (4d) se ajusta perfectamente a la interpretación (*Me*) *vi un fragmento entero de esta película*.

Podríamos entonces precisar nuestro supuesto en cuanto a la función del clítico *se* en las oraciones estudiadas. Así es posible que la función del pronombre es aquí subrayar el logro del límite, a saber, que un acontecimiento / acción que tuvo lugar se da por terminado. Observemos que el clítico nunca es compatible con complementos de duración (como p.ej., *un rato, hasta las tres, durante*, etc.) :

- (17) **Ayer me leí este libro hasta las tres*
 (18) **Me leí este libro durante tres horas*

mientras que puede emplearse con *en* :

- (19) *Me leí este libro/ vi esta película en tres horas*

La diferencia entre (18) en su versión correcta, es decir sin *se*, y (19) es la siguiente :

(18) *Leí este libro durante tres horas = duró p (= leer el libro) y una vez pasado el lapso de tiempo t (= tres horas) ocurrió que no p;*

(18) es pues una construcción típicamente limitativa (S. Karolak, 1996), cuya función no es indicar ni término ni resultado de la acción, sino un lapso de tiempo que la delimite. Ahora bien, (19) puede parafrasearse como sigue :

(19) *Me leí este libro / vi esta película en tres horas = duró p y una vez pasado el lapso de tiempo t se cumplió la acción,*

donde el aspecto momentáneo es el componente que cierra el lapso de tiempo acotado por el complemento. (19) es, pues, una construcción de tipo terminativo.

Ahora bien, visto lo dicho sobre la compatibilidad del clítico con los verbos puntuales, o, en líneas generales, con los predicados intrínsecamente momentáneos, el clítico no tiene por qué ser compatible con los verbos inherentemente terminativos o, en términos más generales, con los verbos de cambio de estado, incluidos aquí los verbos intrínsecamente incoativos. Y en realidad es así :

(20) **Juan se llegó (en 10 minutos)*

(21) **María se engordó (dos kilos)*

(22) **El cactus se floreció*

más, ya citados arriba:

(15) **El niño se nació sietemecino*

(16) **El agua se hirvió en un instante*

E. Miguel, M. Fernandez Lagunilla (1997) a quienes debemos los ejemplos (15–16), (20–22), basándose en la idea de división de conceptos propuesta por J. Pusteyovsky (1991), suponen que *se* es un operador aspectual que señala que el acontecimiento culmina en un punto que desemboca en un cambio de estado. Por eso decidieron llamarlo “se culminativo” (ibidem: 28). Bajo esta óptica, además de verbos puntuales (p.ej., *estallar*), existen acontecimientos que culminan en un punto, como p.ej., *hervir*, pero que a diferencia de los verbos puntuales, constituyen acontecimientos complejos, en la medida en que no ocurren en un punto sino que culminan en un punto inicial e implican una fase posterior a dicho punto. Esta fase posterior puede ser un estado (p.ej. implicado por *ocultarse* o *marearse*, acontecimientos que una vez alcanzado el punto culminante inicial pueden implicar que el sujeto sigue mareado u oculto) o un proceso : es el caso de *hervir* o *floreecer*, que no excluyen que, alcanzado el punto culminante ini-

cial, pueda seguir el proceso (ibidem : 24). Este tipo de verbos así como los puntuales, no admiten el clítico *se* (aunque lo admiten los verbos cuya fase posterior es un estado : *marearse*). Aunque parezca extraño, en nuestra opinión la idea presentada por E. Miguel, M. Fernandez Lagunilla arece corroborar, de algún modo, nuestro supuesto sobre el pronombre como una marca de logro del límite. No obstante, hay que hacer en este punto algunas aclaraciones.

Ante todo, los verbos de tipo *marearse*, *ocultarse* deben ser excluidos de este estudio, puesto que la naturaleza del pronombre *se* es aquí diferente : en el primer caso se trata de uno de los “reflexiva tantum” y en el segundo de un verbo típico reflexivo. Además, otros verbos aquí presentados son, todos, verbos de tipo incoativo y por eso una diferenciación y descripción tan detallada nos parece redundante. Los conceptos incoativos denotan el punto inicial de un estado / proceso y representan un concepto complejo de cambio de estado : *ocurrió p así que dura q = ocurrió p cuya consecuencia / resultado es que dura q* (S. Karolak, 1996). Como estos predicados no encierran en su estructura concepto alguno de duración, no pueden unirse a los complementos de duración (p.ej., *durante*), sino con los complementos de tiempo que señalan el momento de cambio de estado (p.ej., *en*). Así, pues, decimos :

(15a) *El niño nació sietemecino*

(16a) *El agua hirvió en un instante*

y no podemos decir :

(15) **El niño se nació sietemecino*

(16) **El agua se hirvió en un instante*

porque, vista la estructura de los predicados analizados y la función que pretendemos atribuir a *se*, la presencia del clítico sería aquí redundante.

Todos nuestros análisis efectuados hasta ahora parecen pues corroborar el hecho de que el pronombre *se* aparece en construcciones terminativas / en construcciones que expresan un cambio de estado, no construidas a base de conceptos inherentemente incoativos / terminativos, hecho que implica que la función de *se* es, en tales casos, señalar el logro del límite de una acción o proceso. Claro está que la consecuencia de esta conclusión es reconocer el hecho de que el clítico debe encerrar el concepto momentáneo. No obstante, en nuestra opinión, el papel de exponente del aspecto perfecto no puede ser su papel esencial, dado que el sentido de perfectividad es – en todas las construcciones con *se* aquí analizadas – un componente del lapso de tiempo, expresado por un complemento temporal, el cual cierra este lapso de tiempo: *Ayer, Pedro leyó este libro durante tres horas / hasta las*

dos de la tarde (se leyó) frente a Ayer, Pedro se leyó este libro en dos horas (+ leyó este libro en dos horas).*

Volvamos entonces a repetir que, según prueban todos los ejemplos analizados hasta ahora, el papel esencial de *se* no es marcar el aspecto perfectivo, sino el logro del límite de un estado / proceso o acción. No obstante esta función no parece ser la única que el clítico *se* desempeñe en sus usos atípicos. Pasemos ahora a otro problema.

Si la función esencial de *se* fuera ser exponente del aspecto perfectivo, el pronombre no sería, por definición, aceptable en las oraciones en presente, ni tampoco podría ser compatible con los exponentes de continuidad. Y, en realidad no se puede decir en español (en el sentido no marcado) :

(25) **Me como un bocadillo / *Me fumo un cigarillo*

pero sí se lo puede decir perfectamente :

(25a) *Me estoy comiendo un bocadillo / Me estoy fumando un cigarillo*

(26) *A las tres me estaba / me estaré comiendo un bocadillo*

(27) *Me estuve comiendo un bocadillo tres horas (cf., (14a) Ayer nos jugamos / estuvimos jugando al ajedrez)*

Como ya se ha dicho muchas veces a lo largo de este estudio, según prueba la gramática con base semántica, la idea de perfectividad no se puede extender al presente, con lo cual queda claro que en el ejemplo (25a) no se trata de que la acción esté terminada. En los ejemplos (26)–(27), la presencia de la construcción perifrástica *estar + gerundio*, cuya función básica es expresar la continuidad, tampoco nos permite concluir que se trate del uso perfectivo de *se*. La única explicación que, en nuestra opinión, pueda imponerse, es que en los casos (25a)–(27) se trata de construcciones reiterativas. Dicho en otras palabras, en las oraciones con *estar + gerundio* construidas a base de predicados de acción / proceso sin concepto incoativo incluido, la función de *se* es indicar la repetición de acciones / acontecimientos. Dicho brevemente, en estas oraciones el pronombre desempeña la función distributiva o delimitativa. Comparemos:

– *Ayer comí un bocadillo tres horas* es una construcción perfectiva de tipo limitativo (cf. *supra*), donde el complemento de duración indica los límites de tiempo invertido en la ejecución de una acción con principio y final (aunque no se sabe nada del resultado de esta acción);

– *Ayer estuve comiendo un bocadillo tres horas* es una construcción paralela y la única diferencia estriba en que la presencia del exponente de continuación (*estar + gerundio*) causa que el acento recaea en la acción misma o, más bien, en el tiempo invertido en la ejecución de esta acción;

– **Ayer me comí un bocadillo tres horas* es inaceptable, por el valor terminativo que adquiere la oración gracias a la presencia del clítico *se* (cf., *supra*);

ahora pues, la construcción semántica de *Ayer me estuve comiendo un bocadillo tres horas* parece ser muy compleja. Sobre todo, será biaspectual, siendo el valor continuativo expresado por *estar* + *gerundio* dominado por el aspecto perfectivo, presente en el complemento de duración, más la desinencia verbal de indefinido. Ahora bien, suponemos que, por otra parte, la combinación del valor distributivo que puede adquirir el predicado constituyente (*comer un bocadillo*) y de este elemento continuativo que subraye la duración de acción, permite introducir en la construcción un elemento distributivo que señale cierta delimitación de la acción denotada. La función de *se* en este tipo de oraciones sería, pues, parecida al papel que en polaco desempeña el prefijo *po-* ligado a los verbos imperfectivos de acción / proceso: *pojadać, poczytywać, pogadywać*, que representan construcciones conceptuales complejas y donde el prefijo señala la repetición, mientras que las expresiones enteras pueden denotar series de acontecimientos, abiertas o cerradas, según el uso. Las parejas siguientes pueden avalar nuestra hipótesis:

(28) *Ayer comí pan / un bocadillo toda la tarde*

(28a) **Ayer me comí pan / un bocadillo toda la tarde*

frente a:

(28b) *Ayer me estuve comiendo pan / un bocadillo toda la tarde*

(29) *Juan habló toda la tarde con su hermano*

(29a) **Juan se habló toda la tarde con su hermano*

frente a:

(29b) *Juan se estuvo hablando toda la tarde con su hermano*

Resumiendo : las oraciones en indefinido sin *se* y sin exponente de continuación (28, 29) representan construcciones limitativas donde el complemento de duración denota un lapso de tiempo que acota la duración de la acción / proceso. El exponente de la perfectividad es la desinencia del verbo más el complemento de tiempo. En las traducciones polacas de tales construcciones la forma del verbo siempre es imperfectiva. Es lógico, pues, que el pronombre *se* como indicador de un valor terminativo, por tanto puntual, no tenga por qué ser compatible con este tipo de construcciones (28a, 29a). En cambio, el tipo de predicado constituyente, más la presencia de un exponente de continuación en este tipo de oraciones (28b, 29b), le permite al clítico desempeñar la función del exponente de reiteración.

Hasta ahora se ha intentado probar que los usos “atípicos” de *se* sólo son posibles en las construcciones con un tipo determinado de predicados y en

ciertos tipos de contextos. Y por eso se han excluido de este grupo los predicados permanentes, como p.ej., *amar*, *querer* u *odiar*, porque, en términos vulgares, los estados no “ocurren”, no son pues puntuales sino intrínsecamente continuativos. Como perfectivas, las construcciones con tales verbos representan siempre configuraciones complejas, con el aspecto perfectivo dominante representado por los complementos de duración. En pasado se entienden siempre como construcciones limitativas y, aunque en español pueden llevar el verbo en indefinido, en polaco siempre lo llevan en forma imperfectiva. De ello resulta el hecho de que la diferencia más importante entre p.ej.: *me comí un bocadillo* y **me odié a mi hermano* consista en una imposibilidad absoluta de la lectura puntual o distributiva de la segunda construcción. De ahí que lógicamente, el *se* terminativo o delimitativo debe ser incompatible con las construcciones presentadas, basadas en los predicados permanentes :

(30) **Me odié a mi hermano tres años*

Sin embargo se puede decir:

(30a) *Me estuve odiando a mi hermano tres años*

Como, por el momento, no disponemos de más ejemplos de este tipo (éste se lo debemos a Barra Jover) no pretendemos a resolver ahora el problema. No obstante, hemos observado lo siguiente. En nuestra opinión, se trata aquí de una clase especial de construcciones de tipo terminativo, es decir, esta vez serían construcciones conceptuales, donde el componente *ocurrir* sucede directamente al componente de estado. Ello se puede explicar del modo siguiente. Como sugiere ya Barra Jover, en esta oración el verbo *estar* no forma unidad con el gerundio, el cual resulta un elemento independiente, una subordinada (M. Barra Jover, 1996 : 138). Este supuesto nos parece muy acertado, ya que en tal caso la forma *estuve* representaría, a nuestro entender, el predicado de estado con el valor perfectivo derivado y, en consecuencia, *se* como indicador de logro del límite sería perfectamente aceptable. La posibilidad de reformular nuestro ejemplo (30) como: (30b) *Me estuve / pasé tres años odiando a mi hermano*, más la proposición: *Se estuvo así toda la tarde*, parecen avalar esta hipótesis.

También parece avalarla, esta vez con más certeza, el ejemplo :

(31) *Juan se toma mucho azúcar con el café*

(31a) **Juan se toma mucho azúcar*

En primer lugar observemos que la oración (31) es correcta, a pesar de estar en presente, hecho que, por definición, desprende este uso del clítico,

del valor perfectivo. No obstante, todavía le queda la función delimitadora, y es ésta la función que *se* realmente desempeña en las oraciones de tipo (31):

(31) *Juan se toma mucha azúcar con el café* = (31b) *Cada vez que Juan toma un café, le echa mucho azúcar*

así como en :

(32) *Juan se cena siempre café con tostadas* = *siempre que Juan toma un café lo toma con tostadas*

(32a) **Juan se cena siempre café*

Visto lo dicho, podemos volver a las oraciones de tipo :

(5) *Se conoce la ciudad*

frente a :

(5a) *Conoce la ciudad*

Como dicen los hispanohablantes, la oración (5) es natural, no marcada, no enfática, aunque su valor es diferente de el de la (5a). En nuestra opinión, la diferencia de lectura entre (5) y (5a) se debe, aquí también, al valor delimitador / reiterativo de *se*. Sin embargo, esta vez, el uso de *se* nos señala que el argumento en la segunda posición de *conocer* no se ha explicitado en su totalidad. Dicho con otras palabras : *Pedro se conoce la ciudad* equivale a *Pedro conoce todo lo que uno pueda conocer en la ciudad*, mientras que *Pedro conoce la ciudad* es una simple constatación.

Conclusiones

Vistos los análisis y las observaciones efectuados a lo largo de este pequeño estudio, nos permitiremos concluir que, al contrario de lo afirmado por algunos lingüistas (M. Barra Jover, E. Miguel, M. Fernandez Lagunilla, Bosque, etc.), la función esencial del clítico *se* en sus usos comunmente considerados como atípicos no es marcar el aspecto perfectivo. Su función esencial es la función delimitadora, la cual se manifiesta, según el contexto, es decir, según el uso, como una marca de logro del límite, o sea una marca de reiteración. Sus usos en una clase de oraciones con predicados permanentes y en las oraciones de tipo *Pedro se conoce la ciudad*, como una marca de la complejidad de estructura conceptual representada por estas oraciones, es una consecuencia directa de su función fundamental : la delimitadora.

Los siguientes hechos pueden avalar esta hipótesis :

- el clítico *se*, en su uso atípico, no aparece en contextos de tipo general, es decir, en las proposiciones constituidas por los predicados en cuyas posiciones complementarias se hallan los SSNN que denoten la plena extensión de los conceptos representados por estos nombres; de allí que sea lógico que *se* no aparezca en las proposiciones genéricas constituidas tanto por los predicados permanentes, como por los no permanentes, así como en las proposiciones caracterizadoras propias del español, cuyo rasgo característico es formar remas compuestos de tipo V+OSN singular o plural: **Pedro se odia / odiaba / odió las acelgas*; **Pedro se come / comió arroz / pescado / bocadillos* ;
- el clítico *se* no es compatible con los exponentes de duración: **Pedro se comió el bocadillo durante tres horas* ; ni tampoco con momentaneidad explícita : **La bomba se explotó* (aunque, a primera vista, esto podría probar, de algún modo, la naturaleza aspectual del uso de este clítico, puesto que, en las oraciones con la momentaneidad explícita, su presencia sería entonces redundante) ;
- por el contrario, lo aceptan oraciones que denotan situaciones reales constituidas por los predicados no permanentes, sin componentes de cambio de estado (incoativos o terminativos) incorporados;
- además lo aceptan no sólo las oraciones en pasado, sino también algunas clases de oraciones en presente, y además las oraciones que incluyen la perífrasis *estar + gerundio* como exponente de continuidad.

Finalmente, todos los análisis que hemos efectuado nos han llevado a la conclusión de que :

- el pronombre *se* aparece en construcciones de tipo terminativo / en construcciones que expresan un cambio de estado, bajo la condición de que estas construcciones no estén basadas en conceptos inherentemente incoativos / terminativos, hecho que implica que la función de *se* es, en tales casos, señalar el logro del límite de una acción o proceso (*Ayer, Pedro se vió una / la película*); claro está que la consecuencia de esta conclusión es reconocer el hecho de que el clítico debe encerrar el concepto momentáneo. Este nos parece ser el motivo de que – en la mayoría de estudios sobre el tema – la función aspectual sea considerada como la función esencial del pronombre; no obstante, en nuestra opinión, el papel de exponente del aspecto perfectivo no puede ser su papel esencial, dado que el sentido de perfectividad está – en todas las construcciones con *se* aquí analizadas – perfectamente explícito por otros exponentes (*Ayer, Pedro leyó este libro durante tres horas / hasta las dos de la tarde (* se leyó)* frente a *Ayer, Pedro se leyó este libro en dos horas (+ leyó este libro en dos horas)*) ;
- en las oraciones con *estar + gerundio* construidas a base de predicados de acción / proceso sin concepto incoativo incluido, la función de *se* es

indicar la repetición de acontecimientos. Dicho con pocas palabras, en estas oraciones el pronombre desempeña una función distributiva o delimitativa (*Ayer me estuve comiendo un bocadillo tres horas*); suponemos entonces que la función de *se* en este tipo de oraciones sería pues parecida al papel que en polaco desempeña el prefijo *po-* ligado a los verbos imperfectivos de acción / proceso: *pojadać*, *poczytywać*, *pogadywać*, que representan construcciones conceptuales complejas y donde el prefijo señala la repetición, mientras que las expresiones enteras pueden denotar series de acontecimientos, abiertas o cerradas, según el uso ;

- y finalmente, sus usos en una clase de oraciones con predicados permanentes (*Me estuve / pasé tres años odiando a mi hermano = Me estuve odiando a mi hermano tres años ; Juan se toma mucho azúcar con el café vs *Juan se toma mucho azúcar*); y en las oraciones de tipo *Pedro se conoce la ciudad*, como una marca de la complejidad de estructura conceptual representada por estas oraciones, es una consecuencia directa de su función fundamental – la delimitadora.

Bibliografía

- Alcina J., Blecua J.M., 1975: *Gramática española*. Barcelona: Ariel.
- Antinucci F., Gebert L., 1977: „Semantyka aspektu czasownikowego”. W: *Studia gramatyczne*. T. 1. Wrocław: Ossolineum, 7–43.
- Banyś W., 2000: *Système de “si” en français moderne. Esquisse d’une approche cognitive*. Katowice: Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego.
- Barra Jover M., 1996: «Dativo de interés, dativo aspectual y las marcas de aspecto perfectivo en español». En: *Verba*. Vol. 23. Santiago de Compostella: Universidad de Compostella, 121–146.
- Bello A., ed., 1970: *Gramática de la lengua castellana*. Buenos Aires: Sopena.
- Bogacki K., Karolak S., 1991: «Fondements d’une grammaire à base sémantique». *Lingua e Stile*, 26, 3 [settembre], 309–345.
- Bogusławski A., 1972: „O wyrażeniach oznaczających zmianę”. W: Wierzbicka A., red. 147–149.
- Bosque I., et al., eds., 1990: *Tiempo y aspecto en español*. Madrid: Cátedra.
- Chevalier J.C., Gross M., eds 1976: *Méthodes en grammaire française*. Paris: Klincksieck.
- Cifuentes Honrubia J.L., ed., 1999: *Estudios de lingüística cognitiva*. Vol. 1–2. Alicante : Universidad de Alicante.
- Comrie B. 1976: *Aspect: an Introduction to the Study of Verbal Aspect and Related Problems*. Cambridge.
- Folgar C., 1993: *Diacronía de los objetos directo e indirecto, Anejo 37 de Verba*. Santiago de Compostella: Universidad de Compostella.
- Gili y Gaya S., 1980: *Curso superior de sintaxis española*. La Habana: Editorial Pueblo y Educación.
- Grzegorzcykowa R., Laskowski R., Wróbel H., 1984: *Gramatyka współczesnego języka polskiego. Morfologia*. Warszawa: PWN.

- Inchaurralde Besga C., 1999: «La interacción tiempo–modo–aspecto en el verbo. Una perspectiva cognitiva...» En: Cifuentes Honrubia J.L., ed., 639–648.
- Karolak S., 1986: *Kwantyfikacja a temporalizacja (Cuantificación y temporalización). Studia gramatyczne bułgarsko-polskie*. T. 1: *Temporalność*. Wrocław–Warszawa–Kraków–Gdańsk–Łódź: Zakład Narodowy im. Ossolińskich, Wyd. PAN, 65–81.
- Karolak S., 1991: «Y-a-t-il une différence de principe entre l'aspect roman et slave». W: *Problemy opisu gramatycznego języków słowiańskich*. Warszawa, 85–93.
- Karolak S., 1996: „O semantyce aspektu (w dwudziestą rocznicę publikacji rozprawy F. Antinucciiego i L. Gebert »Semantyka aspektu czasownikowego«)”. W: *Bulletin de la Société Polonaise de Linguistique*. Kraków: Energeia, fasc. LII.
- Karolak S., 1997: «Le Temps et Le Modèle de H. Reichenbach». In: *Études cognitives*. T. 2. Varsovia: SOW.
- Kuryłowicz J., 1972: „Miejsce aspektu w systemie koniugacyjnym”. W: *Symbolae Polonicae in honorem Stanisłai Jodłowski*. Wrocław–Warszawa–Kraków–Gdańsk: Ossolineum.
- Kuryłowicz J., 1977: *Problèmes de linguistique indo-européenne*. Wrocław: Ossolineum.
- Langacker R.W., 1991: «Noms et Verbes». *Communications*, 53, 103–153.
- Langacker R.W., 1995: “Raising and Transparency”. *Language*, 71, 1–62.
- Langacker R.W., 1999: “Indeterminacy in semantics and grammar”. En: Cifuentes Honrubia J.L., ed.
- Lázaro Carreter F., 1973: *Diccionario de términos filológicos*. Madrid.
- Leclère C., 1976: «Datifs syntaxiques et datif étique». En: Chevalier J.C., Gross M., eds., 73–96.
- Levin B., Pinker S., eds, 1991: *Lexical and conceptual Structur*. Oxford: Balackwell.
- Martin R., 1988: «La référence massive des unités nominales». In: David, Kleiber, coord., 37–47.
- Miguel E., Fernández Lagunilla M., 1999a: «Relaciones entre el léxico y la sintaxis: adverbios de foco y delimitadores aspectuales». In: *Verba*. Vol. 26. Santiago de Compostella: Universidad de Compostella, 97–128.
- Miguel E., Fernández Lagunilla M., 1999b: «El operador aspectual SE». *Revista Española de Lingüística*, 30,1, 13–43.
- Pusteyovsky J., 1991: “The Syntax of Event Structure”. En: Levin B., Pinker S., eds, 47–81.
- Reichenbach H., 1966: *Elements of symbolic logic*. New York–London: Collier-Macmillan.
- Vendler Z., 1967: “Verbs ands Times”. In: *Linguistics in Philosophy*. Ithaca–New York, 97–121.
- Wierzbicka A., 1972: *Semantic Primitives*. Frankfurt: Atheneum.
- Wierzbicka A., ed., 1972: *Semantyka i słownik*. Wrocław: Ossolineum.
- Wierzbicka A., 1999: *Język – umysł – kultura*. Warszawa: PWN.
- Wilk-Racięska J., 1995: *El artículo y la genericidad a la castellana. La distribución en los sintagmas nominales simples*. Katowice: Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego.
- Wilk-Racięska J., 1997: «Significación de las palabras: ¿el sistema o la convencionalidad?». En: *Actas del I Congreso Internacional de Semántica*. Vol. 2. Universidad de la Laguna.
- Wilk-Racięska J., 1998: «La doble vida del adjetivo». *Neophilologica*, 13.
- Wilk-Racięska J., 1999: “How to be a Hypocrite, or Axiology of Diminutives”. En: Cifuentes Honrubia J.L., ed.
- Wilk-Racięska J., 2000: “Tiempo real y tiempos gramaticales: presente e imperfecto de indicativo”. *Estudios de Lingüística*, 14 [Alicante], 275–290.
- Wróbel H., 1984: „Słowotwórstwo czasowników”. W: Grzegorzczkowska R., Laskowski R., Wróbel H., red., 467–507.

Joanna Wilk-Racięska

**Dativus wyrażający ekspresję, dativus wyrażający aspekt ...*a jeśli nie?*
– funkcje hiszpańskiego zaimka osobowego *se* w jego użyciach nietypowych**

Streszczenie

Wydawałoby się, że funkcje pełnione przez hiszpański zaimek *se* (wraz z jego odmianami osobowymi) zostały już dokładnie wyliczone i opisane w literaturze przedmiotu. Jednakże oprócz tych znanych i uznanych, zaimek *se* występuje w pewnym zestawie użyć, które językoznawcy zgodnie uznają za nietypowe i charakteryzują jako klasę wewnętrznie niespójną.

Autorka artykułu skupia się wyłącznie na tzw. użyciu nienacechowanym. Posługując się narzędziami gramatyki o podstawach semantycznych, analizuje konteksty językowe, które przyjmują nietypowe użycie zaimka i dochodzi do wniosku, że chociaż morfem ten, użyty w zdaniach w czasie przeszłym, wskazuje rzeczywiście pewną wartość aspektową, funkcja wskaźnika aspektu dokonanego nie jest i nie może być – zgodnie z zasadami gramatyki semantycznej – jego funkcją główną. Jego funkcją podstawową jest funkcja roboczo nazwana dystrybutywną czy też delimitacyjną. W zależności od kontekstu językowego (akceptują go prawie wyłącznie zdania fundowane na predykatkach niepermanentnych, bez wbudowanego pojęcia inchoatywnego czy terminatywnego), omawiany morfem może wskazywać na terminatywny lub powtarzalny charakter konstrukcji, przy której występuje. Natomiast użycie tego zaimka w pewnych, ściśle określonych typach zdań w czasie teraźniejszym z predykatami typu permanentnego jest naturalną konsekwencją funkcji dystrybutywnej. Pełni on, ogólnie biorąc, rolę wskaźnika złożoności struktury semantycznej reprezentowanej przez te zdania.

Joanna Wilk-Racięska

**The dative of expression, the dative of aspect ... *if not?*
The function of the Spanish personal pronoun *se* in its untypical uses**

Summary

It might seem that the functions of the Spanish pronoun *se* (with its inflectional forms) have already been listed and described thoroughly in the linguistic literature. But apart from those well-known uses, the pronoun *se* occurs in contexts, which linguists consider to be untypical and characterize as an internally incoherent class.

The author is mostly concerned with the so-called unmarked use. Making use of semantically-based grammar, she analyzes those contexts where *se* is not typical. She comes to the conclusion that although the morpheme *se* used in the preterite tense has some aspectual value, this cannot be its main function according to the principles of semantic grammar. The basic function of *se* is what might be called the distributive or delimiting function. Depending on the context, *se* can point to the terminative or recurrent character of the construction in which it occurs. On the other hand, the occurrence of this pronoun with some specific present tense predicates of the permanent type is the natural consequence of the distributive function. Generally speaking, it plays the role of the exponent of complexity of the semantic structure found in those sentences.

Maria Zaleśka
Université de Varsovie

La pragmatica di esitazione Il caso del futuro epistemico in italiano

1. Introduzione

La tua fantasia sarà bella per te, ma è tremenda per me – il contrasto tra la categoricità dell'indicativo canonico (p.es. *è*) e l'attenuatività del futuro epistemico (p.es. *sarà*) si presta a svariati scopi pragmatici. La pragmatica viene qui intesa nel senso di P. Watzlawick, J.H. Beavin e D. Jackson (1967) che hanno teorizzato la cosiddetta «pragmatica della comunicazione umana». Nelle loro ricerche (per molti versi convergenti con le analisi di metacomunicazione svolte da G. Bateson (1976) e con l'etnometodologia di E. Goffman (1959, 1981), gli autori analizzano la comunicazione nella prospettiva psicosociolinguistica come forma di relazione interpersonale.

Per convenienza terminologica, i fenomeni quali attenuazione, insinuazione del dubbio, circoscrizione della propria responsabilità, concessione ecc. (ossia gli effetti creati per mantenere una buona relazione interpersonale con l'interlocutore) verranno qui chiamati «la pragmatica di esitazione». L'esitazione, nel senso proposto qui, si oppone alla categoricità dell'asserzione.

Dopo aver delineato le premesse teoriche (sezione 2), nell'articolo saranno distinte due classi di occorrenze del futuro epistemico: quella in cui l'uso del futuro epistemico viene motivato dall'effettiva mancanza di informazioni (sezione 3) e quella, illustrativa per la pragmatica di esitazione, in cui l'uso del futuro epistemico viene motivato dalle ragioni pragmatiche (sezione 4). Tutti gli esempi discussi sono tratti dal *Lessico di frequenza dell'italiano parlato* (1993), d'ora in poi siglato LIP.

2. Modello di descrizione

Come punto di partenza per la descrizione del futuro epistemico serve il modello hallidayano della lingua. M.A.K. Halliday (1985) individua tre metafunzioni del linguaggio: ideativa, interpersonale e testuale.

La metafunzione ideativa (detta anche «passiva» o «osservativa») viene riferita dall'autore a quella componente del messaggio attraverso la quale il locutore comunica l'universo interno della propria coscienza nonché la propria esperienza dei fenomeni del mondo esterno.

La metafunzione interpersonale (detta anche «attiva» o «intrusiva»), nell'accezione di Halliday, riguarda quei mezzi linguistici tramite i quali il locutore partecipa alla situazione comunicativa istituendo una relazione con l'interlocutore.

La metafunzione testuale, infine, viene riferita al potenziale del linguaggio di creare i testi. È una metafunzione che sovrasta le altre due e gli permette di manifestarsi.

Ai fini della descrizione delle forme verbali, le definizioni proposte da Halliday per la metafunzione ideativa e interpersonale verranno qui per certi versi modificate e trattate piuttosto come livelli di analisi anziché come metafunzioni del linguaggio.

3. Futuro epistemico nella prospettiva ideativa

Come menzionato sopra, Halliday concepisce la metafunzione ideativa in termini puramente soggettivistici (come espressione dell'esperienza individuale e soggettiva del locutore). In questa sede, invece, le analisi svolte a livello ideativo si basano sulla componente oggettiva. L'aspettativa di razionalità della comunicazione presuppone un certo controllo che la nozione di verità esercita sulla costruzione dei messaggi. Le distorsioni dalla verità, se notate e riconosciute, vengono stigmatizzate nella società e chiamate bugie, manipolazioni, vagheggiamenti, follia, ecc. In termini linguistici, l'aspettativa di conformità del messaggio ai fatti extralinguistici verificabili viene espressa, per esempio, nel modello di H.P. Grice (1975). La Massima di Qualità (cioè «cerca di dare un contributo di informazioni vere», sviluppata in due sottomassime: «non dire cose che ritieni false», «non dire cose per le quali non hai prove adeguate»), riconosce infatti l'influsso esercitato dai fatti extralinguistici, passibili di verifica intersoggettiva, sulla costruzione del messaggio.

Nell'analisi della distribuzione delle forme verbali, nella prospettiva ideativa, si tratta dunque di identificare le corrispondenze (descritte in termini di referenzialità, indessicalità e vericondizionalità) tra l'universo testuale e l'universo extralinguistico.

Esiste una correlazione per *default* tra le forme verbali e gli stati di cose che esse comunicano a proposito dell'universo extralinguistico. Ci si aspetta che l'indicativo canonico esprima per *default* l'affermazione di una piena corrispondenza del messaggio con i fatti extralinguistici, permettendo di asserirli. Dunque, se sono i fatti extralinguistici a condizionare le affermazioni, l'indicativo canonico è percepito per *default* come una ri-presentazione dei fatti avvenuti nell'universo extralinguistico. Questa ri-presentazione è dunque sottoposta al criterio della verità (cioè alla valutazione della piena corrispondenza del messaggio ai fatti avvenuti realmente).

Il futuro epistemico, invece, viene percepito come un'espressione esplicita delle informazioni incomplete che non permettono di formulare un'asserzione categorica. Grazie alla segnalazione esplicita, questa informazione incompleta non è trattata come una bugia né come una manipolazione. In base ai dati incompleti, non è possibile una ri-presentazione dei fatti, bensì una loro ri-costruzione. In termini modali, il futuro epistemico esprime dunque una possibilità epistemica, non un'asserzione.

La ri-costruzione tentativa si basa su certi schemi interpretativi: anche se le ri-costruzioni non possono avere un valore di verità, ci si aspetta che siano plausibili, ossia almeno vero-simili.

A livello ideativo di analisi, il principio che governa la distribuzione delle forme verbali non è la pragmatica di esitazione, bensì il possesso delle informazioni (complete o incomplete) sull'universo extralinguistico.

Il dialogo (1) illustra in che modo i parlanti rendono significativo il contrasto tra la ri-presentazione e la ri-costruzione:

- (1)
 B: *pronto Michela*
 A: *sì_ ciao Daniele*
 [...]
 B: *senta dottoressa ma_ suo fratello?*
 A: *mio fratello sta ancora fuori eh*
 B: *ma_ non ci ha l'esame oggi no?*
 A: *sì*
 [...]
 A: *ha iniziato alle due e mezza*
 B: *ah pensavo che aveva il testo dice va be' [ridono] # ah eh no perchè io pensavo che ce l'aveva di mattina*
 A: *no no*

B: allora ho telefonato_ per sapere

A: per sapere certo

[...]

B: ah eh senti una cosa a che ora ce l'aveva alle due?

A: e mezza

B: quindi avrà cominciato verso le tre meno un quarto

A: quante ore gli darà?

B: ma_ eh glie darà l'ergastolo che glie darà non lo so glie darà ma penso_ due ore e mezza sicuro

A: per cui sta ancora sotto torchio

B: cioè forse di più non lo so non mi ricordo comunque_

A: quattro meno un quarto cinque meno un quarto no sta starà ¹ per finire

B: sí_

A: si starà per rendere conto se ha passato l'esame o meno

B: in questo momento ci ha un'ottima sensazione di quello che gli accadrà in futuro [ride] perchè si sta a rende conto se passa o non passa penso

A: dice no ho fatto uno schifo

B: sì_ # no se ci ha il foglio bianco adesso me sa che ci ha qualche dubbio su sull'esito dell'esame [ridono] altrimenti stai a studia'?

A: sì

LIPARB3

Siccome i parlanti preferiscono conoscere i fatti realmente avvenuti piuttosto che essere lasciati alle illimitate possibilità interpretative, il locutore B esplicita il suo desiderio di conoscere quanto accaduto (*ho telefonato_ per sapere*).

Il riferimento ai fatti effettivamente avvenuti è la prerogativa dell'indicativo canonico (visibile negli enunciati: *per cui sta ancora sotto torchio; non lo so non mi ricordo*). Il legame per *default* tra i paradigmi verbali e il loro rispettivo statuto modale si manifesta anche nell'autocorrezione: anziché usare l'indicativo canonico che segnala la ri-presentazione (*sta... per finire*, non ammissibile in mancanza delle «prove adeguate» nel senso grieco), il locutore A si autocorregge, scegliendo il futuro epistemico che esprime la ri-costruzione (*starà per finire*).

La flessibilità della lingua permette però di sospendere, in appositi contesti, la correlazione per *default* fra l'indicativo canonico e l'asserzione. Nel dialogo (1) si osservano due procedimenti di questo tipo: attraverso il lessico (ossia l'uso dei lessemi quali *pensare, credere ecc.*, p.es. *adesso me sa che ci ha qualche dubbio; si sta a rende conto... penso*) oppure attraverso un *Blockierungsfaktor* (nel senso di O. Leirbukt, 1991; p.es. i predicati all'indicativo *dice no ho fatto uno schifo*, nel loro contesto dialogico particolare che blocca l'interpretazione per *default* dell'indicativo canonico, non si intendono come ri-presentazioni, bensì come ri-costruzioni).

Nel dialogo (1), l'assenza dell'esaminando rende impossibile l'accesso alle informazioni certe. Gli interlocutori esplicitano la propria mancanza del sapere (*non lo so, penso, immagino*) e, anziché alla ri-presentazione dei fatti, ricorrono alla loro ri-costruzione. La ri-costruzione è un processo di ragionamento che permette di arrivare alle conclusioni vero-simili: come già accennato sopra, i dati incompleti o incerti vengono collegati attraverso diversi schemi interpretativi, condizionati a loro volta dal sapere generale o dal sapere particolare (relativo cioè a un caso concreto).

Gli schemi interpretativi in questione, che condizionano la ri-costruzione in modo vero-simile, sono di due tipi parzialmente interrelati:

a) le costrizioni imposte dal sapere generale, in base al quale si completano le lacune informative (p.es. l'attribuzione delle reazioni tipiche nelle situazioni tipiche come, nel dialogo sopraccitato, la supposizione che verso la fine della prova scritta l'esaminato *si stara' per rendere conto se passa o non passa*),

b) le costrizioni imposte dalle informazioni concrete in possesso degli interlocutori, relative a un caso particolare sotto discussione (p.es. l'ora di questo esame concreto: *ce l'aveva alle due... e mezza* autorizza a supporre - evocando anche il sapere generale relativo alla comune prassi universitaria - che *avrà cominciato verso le tre meno un quarto*).

A livello della correlazione per *default*, le uniche prove adeguate che permettono di usare l'indicativo canonico sono le prove dirette, esperienziali. Il già menzionato caso dell'autocorrezione (*sta starà per finire*) confermerebbe il rispetto per questi standard probatori. Laddove si hanno solo indizi (come p.es. *ce l'aveva alle due... e mezza*), il rispetto per gli standard probatori fa segnalare una ri-costruzione (*quindi avrà cominciato verso le tre meno un quarto*) anziché una ri-presentazione (*quindi ha cominciato verso le tre meno un quarto*).

Ne risulta che, nella prospettiva puramente ideativa, concentrata com'è sulla trasmissione esatta dell'informazione, i locutori si aspettano la verità e la vero-somiglianza. L'uso del futuro epistemico segnala dunque un'effettiva mancanza dei dati completi che rende impossibile la formulazione di un'asserzione.

Comunque, l'influsso dei fattori pertinenti alla prospettiva interpersonale rende questa correlazione più complessa. L'analisi del futuro epistemico nella prospettiva interpersonale permette di rilevare altre regole che governano la distribuzione dei predicati: non solo la qualità delle informazioni a disposizione, ma anche il rispetto per la libertà interpretativa dell'interlocutore.

4. Futuro epistemico nella prospettiva interpersonale

A differenza dell'approccio hallidayano, qui a livello interpersonale si analizzano le questioni pertinenti alla «pragmatica della comunicazione umana» nel senso definito nell'*Introduzione*. In altre parole, si tratta dell'effetto emotivo convenzionalmente associato alle forme verbali che permette di usarle in modo significativo socialmente e psicologicamente. Proprio in questa prospettiva alcune forme vengono percepite come categoriche o apodittiche, altre invece come attenuate o cortesi. La scelta di una forma attenuata anziché quella categorica, ossia la pragmatica di esitazione, è motivata dalla prevista o effettiva reazione dell'interlocutore, dunque comprensibile solo a livello interpersonale di analisi.

Come esplicitato sopra, il rispetto per la razionalità di comunicazione di regola non permette di scegliere la forma del predicato solo in funzione della cortesia nei confronti dell'interlocutore. Nel sopraccitato dialogo (1), i fatti effettivamente avvenuti «costringono» a usare l'indicativo canonico (p.es. *mio fratello sta ancora fuori* del dialogo (1)). Se questo stato di cose fosse presentato come una possibilità epistemica (p.es. *mio fratello starà ancora fuori*), si tratterebbe di una bugia. Inoltre, un tale uso del futuro epistemico non si potrebbe motivare con la voglia di mantenere un buon contatto emotivo con l'interlocutore.

Ci sono però i casi in cui – non minando l'aspettativa della razionalità della comunicazione – i parlanti hanno la possibilità di scelta strategica tra una forma categorica (quale l'indicativo canonico) e una forma attenuata (quale il futuro epistemico). In altre parole, si tratta delle occorrenze illustrative per la pragmatica di esitazione.

La razionalità della comunicazione prevede che siano i fatti a condizionare la costruzione dei messaggi. Perché possa esistere una scelta strategica, il fenomeno della pragmatica di esitazione dev'essere limitato ad alcuni ambiti tematici particolari, dove i fatti extralinguistici non esercitano un influsso assoluto. Per motivi di spazio, qui ci si limita a due ambiti tematici.

Il primo ambito riguarda gli argomenti che, all'interno di una data cultura, si ritengono non sottoponibili alla verità e vengono qualificati come interpretazioni soggettive. Le regole culturali, sottostanti alla costruzione del discorso estetico (p.es. il precetto *de gustibus non disputandum est*) o del discorso quotidiano (p.es. le regole della buona educazione che comprendono un repertorio dei temi delicati) impongono le aspettative sociali riguardanti il modo di discutere certi argomenti. Generalizzando, dunque, si tratta delle questioni pertinenti alla cortesia (v. sotto, 4.1).

Il secondo ambito tematico, pertinente alla distribuzione dei predicati categorici e attenuati dalla prospettiva interpersonale, riguarda le questioni

che, al momento del dialogo, non sono sottoponibili al criterio della verità per temporanea mancanza di dati. Si tratta in particolare delle strategie persuasive: il locutore, entro certi limiti tracciati dal sapere generale, cerca di promuovere le proprie interpretazioni soggettive relative a pochi fatti conosciuti in modo tale da renderle accettabili e condivisibili dall'interlocutore (v. sotto, 4.2).

4.1. Pragmatica di esitazione e la cortesia

Siccome le valutazioni estetiche ed altri temi ritenuti delicati si prestano a numerose interpretazioni, sono argomenti potenzialmente polemici, non risolvibili attraverso il ricorso alle «prove adeguate» indisputabili.

La cortesia, espressa dalle forme verbali, sembra riguardare l'espressione del rispetto per la libertà dell'interlocutore. Una forma verbale percepita come categorica non rispetta la libertà interpretativa dell'interlocutore. Una forma verbale percepita come attenuata, cioè formulata in modo solo tentativo, lascia invece lo spazio per le eventuali opinioni contrastanti del locutore, senza provocare un conflitto aperto di due pareri categorici differenti.

Ci si aspetta che la presentazione delle opinioni del locutore sia costruita dal punto di vista della loro accettabilità sociale, ossia in modo tale da rispettare la libertà di opinione dell'interlocutore. In altre parole, costruendo il messaggio bisogna «offrire delle alternative», «lasciare la decisione finale circa la verità dell'enunciato» ed essere amichevoli (come lo formula Lakoff 1976 nel suo modello della cortesia), possibilmente evitando conflitti aperti nel caso dei contrasti fra le interpretazioni soggettive.

La pragmatica di esitazione si manifesta dunque nella scelta di una forma attenuata anziché categorica, dove la scelta viene motivata dal rispetto per la qualità di contatto con l'interlocutore. Gli esempi dimostrano che, negli ambiti tematici potenzialmente polemici, i locutori ricorrono alquanto sistematicamente alla modulazione-attenuatività per rispettare la libertà interpretativa dell'altro. A riprova serva il seguente dialogo:

(2)

A: *però io Summer day onestamente oltre che se occupata quella_ la' <?> proprio non mi_ piace proprio sarà bello ma non mi_ entusiasmo # comunque insomma vediamo se volete cioè io pensavo di fare uno di questi più così allora o casa del della Gioia siccome gli_ studenti non l'hanno*

C: *questo è vero*

A: *ancora letto quindi io credo di potergliela cambiare tranquillamente*

Le affermazioni relative all'opinione personale del locutore A sono formulate con pieno impegno, nelle forme categoriche (*proprio non mi_ piace proprio, non mi_ entusiasma*). L'affermazione relativa alla valutazione generale del libro, probabilmente discordante con le opinioni degli interlocutori (e perciò passibile di suscitare resistenza), viene però espressa in modo attenuato (*sarà bello*). In questo modo il locutore offre delle alternative e «lascia all'interlocutore la decisione finale circa la verità dell'enunciato» in un ambito tematico molto delicato, riguardante le valutazioni estetiche.

Nei contesti di questo tipo, si scontrano due valori socialmente apprezzati: da una parte, la sincerità e l'autenticità, dall'altra, invece, la cortesia. La cortesia si manifesta, tra l'altro, nella ricerca del consenso attraverso le concessioni nei confronti dell'opinione dell'interlocutore.

Nelle descrizioni precedenti del futuro epistemico, il futuro concessivo è ritenuto un tipo a parte. Nella definizione di Brambilla Ageno (1965: 196) il futuro concessivo «è un semplice riconoscimento, un'ammissione che si riferisce al parlante stesso (prima persona) od anche al suo interlocutore (seconda persona) e sembra di natura originariamente suppositiva».

In termini del modello seguito qui, la concessione non è un criterio costitutivo per una classe particolare del futuro epistemico, bensì una funzione svolta dal predicato al futuro epistemico nel dialogo. Solo in rapporto alla progressione tematica del dialogo certe espressioni della possibilità epistemica possono essere identificate come concessioni nei confronti dei contributi dialogici degli altri. Lo illustra il seguente esempio:

(3)

B: *questo è stupendo [musica] questo ti può far sognare Sandro_*

C: *pure questo*

A: *allora io che stasera ho fatto il tereno su questo disco puoi chiede del tramonto della_*

C: *non avete non avete fantasia non non avete nonchalance*

B: *ma_ senti tu avrai la tua fantasia sarà bella per te ma è tremenda per me*

LIPRE7

Nella discussione di un tema delicato relativo alle doti del locutore C, l'uso del futuro epistemico da parte dell'avversario (*tu avrai la tua fantasia sarà bella per te*) funge da una concessione nei confronti dell'opinione non condivisa. Si tratta di una scelta puramente presentazionale: il locutore B avrebbe potuto esprimersi sinceramente e categoricamente con una negazione (*non hai fantasia, la tua fantasia non è bella*). In questo modo il locutore – rimanendo sempre nell'ambito delle possibilità interpretative anziché della «necessità dei fatti» – lascia all'interlocutore la decisione finale circa

la verità dell'enunciato. Allo stesso tempo, però, rimane fermo nell'espressione della propria opinione (*la tua fantasia... è tremenda per me*).

Gli esempi sopraddiscussi illustrano dunque le scelte presentazionali, caratteristiche per la pragmatica di esitazione usata per dimostrare cortesia nei confronti dell'interlocutore, ossia rispettare la sua libertà di interpretazione nel caso in cui non esistono le «prove adeguate».

4.2. Pragmatica di esitazione e la persuasione

Il secondo ambito, in cui si manifesta la pragmatica di esitazione, è la persuasione. A differenza dell'argomentazione, che si avvale di prove e certi schemi di ragionamento, la persuasione si appoggia prevalentemente sull'emotività. Di conseguenza, un ruolo importante vi giocano anche le scelte presentazionali, convenzionalmente associate con la categoricità e l'attenuatività.

Nella persuasione, la distribuzione dei predicati categorici e attenuati illustrativa per la pragmatica di esitazione riguarda quelle questioni che – al momento del dialogo – non sono sottoponibili al criterio della verità per temporanea mancanza di dati. Il locutore cerca di promuovere le proprie interpretazioni soggettive relative a pochi fatti conosciuti. Per persuadere l'interlocutore, il parlante tenta di presentare la sua affermazione in modo epistemicamente più forte possibile; dall'altra parte, però, deve onorare la Massima di Qualità (cioè tener conto dell'effettiva mancanza delle prove adeguate) e la libertà interpretativa dell'interlocutore. Per ottenere l'effetto di una presentazione linguistica epistemicamente più forte possibile, il locutore ricorre spesso alle costruzioni che J. Lyons (1977: 807) chiama «costruzioni modalmente non armoniche». Si tratta delle costruzioni i cui elementi (p.es. il verbo e l'avverbio che lo modifica) non esprimono lo stesso grado di certezza e, in questo senso, non sono armonici. Ai fini illustrativi serva il seguente dialogo in cui due giornalisti discutono un caso:

(4)

A: *senti un po' quella roba lí di Max come ti sembra?*

B: *ah hai visto ah poveretto è morto cosí l'avevano ammazzato_*

A: *tu dici_?*

B: *ma secondo me sí*

A: *madonna*

B: *<?> l'hanno ammazzato era ricchissimo qualcuno l'avrà fatto fuori_*

A: *guarda che soffriva di cuore_ eh?*

B: *va bene_ è caduto in acqua_ non si è accorto nessuno impossibile*

A: *mah secondo è caduto_*

B: *l'hanno buttato giù*

A: un omicidio

B: *si l'avranno ammazzato guarda sicuramente per l'eredità l'avranno fatto*

A: *è il caso di fare un servizietto eh?*

B: *ma sí*

A: *cosa dici lo propongo?*

B: *si prova a proporlo non so se te lo faranno fare_ ma tu prova a vedere*

LIP\MB9

Nel dialogo sopraccitato, solo pochi fatti (quali *era ricchissimo, soffriva di cuore, è morto*) sono ri-presentazioni per le quali si hanno le prove adeguate.

Le prove adeguate non sono invece disponibili per l'argomento della discussione, cioè la causa della morte di un certo Max. I locutori avanzano dunque due interpretazioni contrastanti. Il locutore A opta timidamente per la morte dovuta a cause naturali. Il locutore B, fautore fervente dell'ipotesi dell'omicidio, cerca non tanto di argomentare con i fatti (che effettivamente mancano), quanto di persuadere l'interlocutore attraverso le scelte presentazionali che validino la sua interpretazione.

Alcune affermazioni del locutore B vengono formulate in modo categorico, come ri-presentazioni (*l'avevano ammazzato, l'hanno ammazzato, l'hanno buttato giù*). Data la mancanza delle prove adeguate, la credibilità di queste affermazioni si deve solo alla loro validazione linguistica, ossia alla scelta di una forma categorica anziché attenuata. Vista la mancanza dei dati corroborativi, la validazione linguistica è un procedimento irrazionale, indicante una forte soggettività (*ma secondo me sí*) nell'interpretazione dei dati.

Per sintonizzarsi con l'opinione dell'interlocutore A – che non sembra molto convinto – e per rispettare la sua libertà interpretativa, il locutore B usa anche le espressioni modalmente non armoniche: per esempio, accanto all'avverbio *sicuramente* che esprime la massima certezza, appare una forma verbale attenuata: *l'avranno fatto*. Queste costruzioni illustrano la sensibilità del locutore alle reazioni dell'interlocutore: costituiscono dunque le strategie locali, all'interno dei turni dialogici adiacenti, a cui il locutore B ricorre pur di raggiungere il suo scopo principale: persuadere alla propria interpretazione.

Fra i turni dialogici del locutore B si riscontrano anche le forme del futuro epistemico che esprimono la ri-costruzione in funzione dei dati disponibili (*qualcuno l'avrà fatto fuori, l'avranno ammazzato*) e non in funzione delle strategie persuasive. Caratteristicamente, però, il locutore B le usa solo dopo le reazioni negative dell'interlocutore (*tu dici_?; mah secondo è caduto*).

Riassumendo, ricorrendo alla ri-presentazione ai fini persuasivi, il locutore sfrutta il significato ascritto per *default* all'indicativo canonico (il modo dell'asserzione e della verità). Il locutore sceglie dunque la categoricità:

siccome negli ambiti tematici sopraelencati non è possibile stabilire la verità, optando per l'indicativo canonico il locutore solo valida le proprie opinioni *come se fossero* la verità. Le strategie della validazione, usate dal locutore, influiscono sulla percezione della sua credibilità e veridicità.

Nel caso della ri-costruzione, invece, il locutore esplicita che il contenuto dell'enunciato non è asseribile. Questa scelta presentazionale viene percepita, nella prospettiva interpersonale, come manifestazione della tentatività e dell'attenuatività. Il locutore insinua certe interpretazioni, ma lascia comunque all'interlocutore la libertà di formulare interpretazioni contrastanti evitando un conflitto aperto.

5. Conclusioni

Il modello di descrizione adottato permette di distinguere due tipi di motivazione dell'uso del futuro epistemico.

Nella prospettiva ideativa, il locutore segnala solo un'effettiva mancanza di dati completi, che non gli permette di asserire il contenuto del proprio messaggio.

Nella prospettiva interpersonale, in certi ambiti tematici, in cui costantemente o temporaneamente non si hanno le prove adeguate, sono invece possibili scelte presentazionali, illustrative per la pragmatica di esitazione: il locutore può optare per una forma verbale percepita come categorica oppure per quella percepita come attenuativa. La scelta della forma attenuata permette al locutore di rispettare la libertà interpretativa dell'interlocutore. Non a caso un proverbio italiano dice: «Non cercar con la forza ciò che puoi ottenere con le buone». Il tenero rompe il duro.

Riferimenti bibliografici

- Bateson G., 1976: *Mente e natura*. Milano: Adelphi.
 Cole P., Morgan J.L., eds., 1975: *Syntax and Semantics*. Vol. 3. New York: Academic Press.
 Goffman E., 1959: *The Presentation of Self in Everyday Life*. New York: Doubleday.
 Goffman E., 1981: *Forms of talk*. Philadelphia: University of Pennsylvania Press.
 Grice H. P., 1975: „Logic and conversation”. In: Cole P., Morgan J.L., eds., 41–58.
 Halliday M.A.K., 1978: *An Introduction to Functional Grammar*. London–New York–Melbourne–Auckland: Edward Arnold.
 Lakoff R., 1978: «La logica della cortesia, ovvero bada a come parli». In: Sbisà M., ed., 220–239.

- Leirbukt O., 1991: „Nächstes Jahr wäre er 200 Jahre alt geworden. Über den Konjunktiv Plusquamperfekt in hypothetischen Bedingungsgefügen mit Zukunftsbezug”. *Zeitschrift für germanische Linguistik*, **19**, 158–193.
- LIP, 1993: *Lessico di frequenza dell'italiano parlato*. A cura di T. De Mauro, F. Mancini, M. Vedovelli, M. Voghera. Milano: Etaslibri.
- Lyons J., 1977: *Semantics*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Sbisà M., ed., 1978: *Gli atti linguistici. Aspetti e problemi di filosofia del linguaggio*. Milano: Feltrinelli.
- Watzlawick P., Beavin J. H., Don Jackson D., 1967: *Pragmatics of Human Communication. A Study of Interactional Patterns, Pathologies and Paradoxes*. New York, W.W.: Norton Company Inc.

Maria Załęska

**Pragmatyka wahania
na przykładzie epistemicznego użycia czasu przyszłego
w języku włoskim**

Streszczenie

W artykule omówiono dwa podstawowe typy dystrybucji kanonicznych użyć trybu oznajmującego (w czasie teraźniejszym i przeszłym) w porównaniu z epistemicznym użyciem form czasu przyszłego. Na dystrybucję wpływają dwie ceńione społecznie, lecz często stojące w opozycji do siebie wartości: szczerłość i uprzejmość.

Na poziomie ideacyjnym, zasada rządząca dystrybucją powyższych form czasownikowych to kompletność posiadanych informacji: informacje kompletne są wyrażane w kanonicznych użyciach trybu oznajmującego, natomiast informacje niekompletne w postaci epistemicznych użyć czasu przyszłego.

Na poziomie interpersonalnym czynnikiem decydującym jest emocjonalna percepcja form czasownikowych: kategoryczność przypisywana kanonicznym użyciom trybu oznajmującego i „łagodność”, konwencjonalnie łączona z epistemicznymi użyciami czasu przyszłego. Na tym właśnie poziomie ujawnia się pragmatyka wahania: w ściśle określonych typach kontekstów – pomimo posiadania kompletnej informacji – mówiący mogą wybrać „łagodzoną” formę czasownikową, aby osiągnąć pewne cele interpersonalne.

Maria Zaleśka

**The pragmatics of hesitation
– the case of the epistemic use of the Italian future tense**

Summary

The author discusses two basic types of distribution of canonical uses of the indicative mood in comparison with the epistemic uses of the future tense. Two socially significant values – sincerity and politeness – which often stand in opposition to each other affect the distribution.

The main principle governing the distribution is connected with the complete character of the information: the full information is expressed by means of canonical uses of the indicative, whereas incomplete information by means of epistemic future tense. On the interpersonal level the decisive factor is the emotional perception of verb forms. The canonical uses of the indicative are attributed the categorical character, whereas epistemic future is usually associated with the putative character.

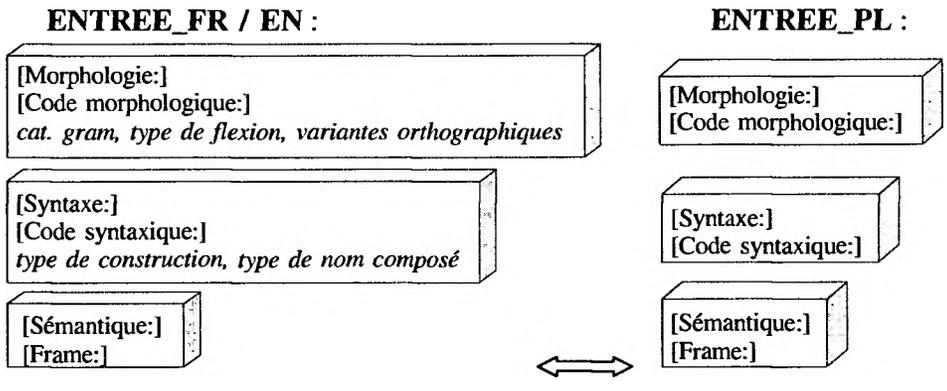
Bases de données lexicales électroniques – une approche orientée objets

Partie II : Questions de description *

Dans notre texte précédent (cf. W. B a n y ś, 2002, ce numéro), nous avons présenté les éléments d'une approche objets de la description de la langue. Ci-dessous, nous esquissons la manière dont on peut organiser ce monde d'objets linguistiques ainsi construit.

1. Schémas descriptifs dans le cadre d'une approche orientée objets

Le schéma descriptif général de la langue dans le cadre d'une approche objets se présente comme suit (les langues sont choisies ici à titre d'exemple) :

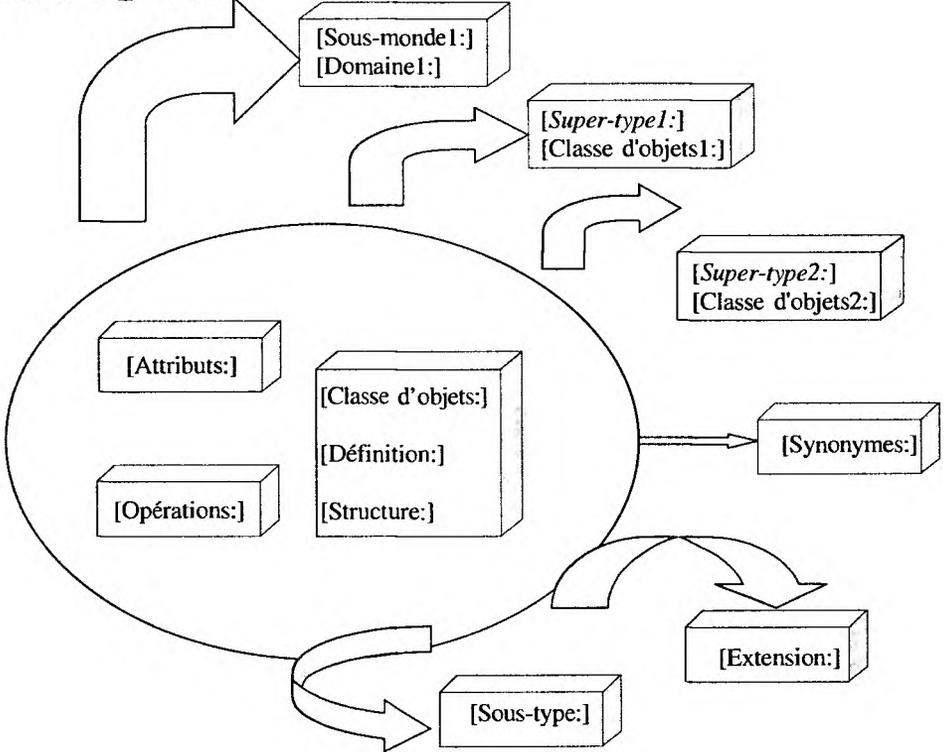


* Ce travail a été effectué dans le cadre du Projet MATCHPAD (IST-12256) du V^e Programme de la Commission Européenne dont le but est de construire un programme de traduction automatique de l'anglais vers le polonais et du polonais vers le français.

La présentation imagée en blocs descriptifs met en relief le fait que la description en question est une description modulaire avec toutes les caractéristiques débattues dans W. Banyś (2002).

Si l'on développait la partie sémantique de la description, qui nous intéresse ici en particulier, on obtiendrait le schéma suivant :

FRAME _OBJET :



La spécification de la partie en ellipse nous permet de spécifier les éléments descriptifs de la classe d'objets : attributs et opérations à laquelle appartient l'instance analysée.

Avant de passer aux détails de la description d'une entrée, quelques remarques concernant la manière dont on va décrire les classes d'objets en général s'imposent.

Les descriptions des classes d'objets en termes d'opérations et d'attributs doivent être précises, non-ambiguës et aussi complètes que possible en fonction du but visé.

Parmi les fonctions – les prédicats, nous distinguons jusqu'à présent, à d'autres fins, trois variantes de prédicats suivant le niveau d'analyse linguistique auquel on se place (cf. p.ex. W. Banyś, à par. 1) :

- les *prédicateurs-descripteurs* (qui s'opposent aux indices, quand il est question de distinguer les types d'expressions linguistiques),
- les *prédicateurs-relateurs* (qui s'opposent aux arguments, quand il est question d'étudier comment les structures prédicats – arguments représentent le monde extérieur),
- les *prédicateurs-communicateurs* (rhèmes, qui s'opposent aux thèmes, quand il est question de représenter la structure communicative de l'énoncé), se rangeant toutes les trois sous la bannière de l'invariant fonctionnel définitoire d'être assujetties à l'opération de la négation.

1.1. Trois catégories de fonctions : *constructeurs, accesseurs et manipulateurs*

Dans le cadre des prédicats – opérations constituant le cadre opérationnel définitoire à la classe d'objets dans laquelle les prédicats en question sont «enfermés», nous pouvons distinguer trois autres grands types de prédicateurs :

- les *prédicateurs-constructeurs* qui construisent la classe d'objets en question ou construisent la situation où la classe d'objets n'apparaît pas,
- les *prédicateurs-accesseurs* qui peuvent accéder à la classe d'objets en question pour fournir des informations sur son comportement et sa structure,
- les *prédicateurs-manipulateurs* qui effectuent toutes sortes d'opérations soit sur la classe d'objets en question soit que la classe en question peut effectuer.

Du point de vue présenté, les opérations sont plus importantes que les attributs dans la mesure où, d'une part, universellement, l'application des opérations effectuées par les prédicateurs-accesseurs permet d'obtenir les informations sur la structure interne et le comportement de l'objet (ce n'est qu'à travers les opérations d'accès à l'objet que l'on peut obtenir ce type d'informations, en arrivant ainsi, entre autres, à l'établissement des attributs et de leurs valeurs d'une classe d'objets donnée, cf. aussi la notion de norme et d'évaluation ci-dessus), et, d'autre part, certains types d'objets (les artefacts) n'ont d'existence que grâce aux opérations de construction.

Si l'on avait à caractériser sommairement les types de prédicats relevés, on pourrait le faire de la manière suivante en précisant leurs composantes typiques :

- *prédicateur-constructeur*
 (qui {source de la construction : entre autres, une source agentive}
 (p.ex. *maçon, gouvernement, politique, armée...*)
 comment {instrument de la construction} (il dépend de la nature de l'objet :
briques, ciment, traité, guerre...)
 pourquoi {but de la construction : entre autres, la fonction télélique}
 (p.ex. *pour abriter les gens, pour vivre en paix...*)
 résultat : {objet construit} (p.ex. *maison, paix, guerre...*)

- *prédicateur-accesseur*
 (qui {source de l'accès, p.ex. un agent, un experiencer} (*Pierre, Jean...*)
comment {instrument de l'accès} (il dépend de la nature de l'objet :
scalpel, sonde, observation, question, lecture...)
pourquoi {but de l'accès : acquérir l'information sur la structure interne
 [attributs et leurs *valeurs*] et la transmettre éventuellement à qqn
 d'autre}
résultat : information acquise)
- *prédicateur-manipulateur*
 (qui {p.ex. un agent, un experiencer} { $x \Rightarrow x, x \Rightarrow y$ })(*Jean, Pierre...*)
comment {instrument} Il dépend de la nature de l'objet et de la présence
 ou de l'absence de la coréférence { $x \Rightarrow x, x \Rightarrow y$ }(*scalpel, ordre,*
demande...)
pourquoi {but de l'opération : se basant sur l'information sur la struc-
 ture interne de l'objet la changer ou (lui) faire (faire) les choses qu'il
 peut faire}
résultat : l'objet en question { $x \Rightarrow x, x \Rightarrow y$ } modifie sa structure et / ou
 son comportement (*Jean a Forcé Pierre à chanter; Jean soulage les*
ennuis de Pierre; Jean en finit avec ses ennuis...).

Cette répartition des opérations possibles en trois classes ci-dessus permet de structurer davantage les informations opérationnelles qui caractérisent une classe d'objets donnée : sans cette répartition, les informations opérationnelles constitueraient une liste non structurée, non hiérarchisée des opérations possibles à effectuer sur une classe donnée ou que la classe en question peut effectuer.

Ajoutons tout de suite que les opérations en question et les attributs sont agencées d'une manière supplémentaire à un niveau supérieur de l'analyse dès que la classe d'objets étudiée devienne le module organisé par le *frame* (cadre) correspondant structuré par les fonctions lexicales du type de la théorie sens – texte (cf. p.ex. I. Melczuk, 1974 ; I. Melczuk, A. K. Zholkovsky, 1988 ; I. Melczuk, A. Clas, A. Polguère, 1995).

La description proposée étant modulaire, nous n'allons pas présenter ici le module de *frame* pour ne pas surcharger la description, sa présentation étant aussi chargée d'analyses que celle qu'on effectue maintenant (cf. à ce propos p.ex. Ch. Fillmore, 1982 ; Ch. Fillmore, B. T. S. Atkins, 1992; 1994 ; B. T. S. Atkins, 1999 ; T. Fontenelle, 2000; W. Banyás, 1995a, à par. 2, à par. 3).

1.2. Le système de *qualia structure* de J. Pustejovsky

Remarquons aussi que la structuration des opérations caractérisant une classe d'objets donnée recouvre les rôles distingués par J. Pustejovsky (1998) dans son analyse des *qualia structure* des noms.

Pour J. Pustejovsky (1993, 1998), J. Pustejovsky, B. Boguraev (1995) (cf. aussi à ce propos p.ex. W. Banyś, 1995b), qui partent de la notion de *modes d'explication* proposée par Aristote, la *qualia structure* constitue l'un des quatre éléments de l'analyse de la sémantique des noms. La *qualia structure* comporte, à son tour, quatre rôles qui déterminent différents types de relations :

1. CONSTITUTIVE : la relation entre l'objet et ses parties :
 - i. Matière
 - ii. Poids
 - iii. Partie et les éléments composants
2. FORMAL : qui distingue l'objet à l'intérieur d'un domaine plus large :
 - i. Orientation
 - ii. Ampleur
 - iii. Forme
 - iv. Dimension
 - v. Couleur
 - vi. Position
3. TELIC : qui précise le but et la fonction de l'objet :
 - i. Le but qu'un agent a en accomplissant une action
 - ii. Fonction inhérente ou but qui spécifie certaines activités
4. AGENTIVE : qui précise les facteurs qui sont impliqués dans l'origine ou l'apparition d'un objet :
 - i. Créateur
 - iii. Artefact
 - iv. Genre naturel
 - v. Chaîne causale.

Ainsi, les informations qu'apporte le rôle *Constitutive*, dans sa partie «Partie et les éléments composants» sont fournies par les relations «Partie – tout» dans le cadre des opérations et leurs résultats fournis par le prédicateur-manipulateur ; les informations sur la «Matière» et le «Poids» sont aussi, mais seulement dans la mesure où elles sont appropriées pour une classe d'objets donnée, fournies, du côté des attributs, par les résultats des opérations du prédicateur-manipulateur.

Les informations qu'apporte le rôle *Formal*, distinctions de «l'objet à l'intérieur d'un domaine plus large», sont fournies, sans préjuger de la nature exacte, *forme, couleur*, etc., des liens entre différentes classes d'objets qui, comme chez G. Gross (1992, 1994a, b, 1995) sont fonction du comportement linguistique, et non pas ontologique, des classes d'objets, sont fournies par les relations de classe d'objets donnée à sa super-classe et sa sous-classe et stabilisées par les liens d'héritage sémantique.

Les informations qu'apporte le rôle *Telic* sont fournies, sous ses deux aspects, par les opérations du prédicateur-constructeur (le but qu'un agent a en accomplissant une action et le but qui spécifie certaines activités) et le prédicateur-manipulateur (la fonction inhérente).

Les informations qu'apporte le rôle *Agentive* sont fournies par les opérations et leurs résultats du prédicateur-constructeur.

1.3. *Qualia structure* de J. Pustejovsky, emploi et classes d'objets de G. Gross et approche orientée objets

Naturellement, il y a différentes façons de définir le sens d'un mot et la *qualia structure*, ainsi que le *dictionnaire électronique sous forme de classes d'objets* de G. Gross et l'*approche orientée objets* proposée ici pourraient paraître, de prime abord au moins, un *listing* simple de «rôles casuels», de «verbes» ou de «traits» associés aux mots.

Ce n'est toutefois pas le cas. Ce que la *qualia structure* et l'approche orientée objets, dans ses formes proposées par G. Gross et nous-mêmes ici, nous dit à ce propos qu'un concept / un objet est un ensemble de caractéristiques appropriées, donc des contraintes sémantiques, grâce auquel nous entendons un mot quand il est employé dans la langue.

Les informations fournies par tous les trois modèles, au moins dans la partie que nous avons examinée ci-dessus, sont tout à fait transférables de l'un à l'autre. Nous avons bien vu ci-dessus que la transférabilité, l'une des composantes nécessaires pour la réutilisation, l'extensibilité et la composition des modules, est l'un des éléments incontournables de l'approche orientée objets proposée ici.

Ce par quoi les modèles en question se distinguent, au moins dans leur forme actuelle, mais on a bien vu que l'approche orientée objets, étant de par sa nature même modulaire, des enrichissements éventuels, si le besoin s'en présente, sont faciles à réaliser, c'est le but et par conséquent la forme précise qu'ils revêtent.

Le modèle de J. Pustejovsky met l'accent sur le fait que les modes d'explication qui caractérisent un mot donné comme renvoyant à un concept particulier peuvent différer de la manière dont le mot en question est employé dans la langue et le considérer, et c'est ainsi qu'on le fait traditionnellement, comme ayant une simple dénotation à partir de laquelle on en compose d'autres emplois grâce aux mécanismes généraux de l'inférence logique est «fairly uninteresting claim about the relation between language and thought and certainly unintuitive from a philosophical perspective» (1998 : 86). D'où la proposition d'un *Generative Lexicon* où la *qualia structure* fournit un modèle structurel auquel des transformations sémantiques du

type *type coercion, selective binding* et composition participent en altérant la dénotation du mot.

Pour J. Pustejovsky «A semantic representation is only useful if it facilitates a logical inference or interpretation. Furthermore, such information can be attributed to a specific lexical item only if it can be argued that the interpretive process is driven by language-specific representations or constraints rather than logical inference alone. Qualia are interesting in this respect, since they not only structure our knowledge of words, but also “suggest” interpretations of words in context» (ibidem : 87).

Le modèle de G. Gross (1992, 1994a, b, 1995) met l'accent sur la nécessité de changer d'optique traditionnelle de voir le mot comme point de départ de l'analyse linguistique : l'unité d'analyse, dans ses travaux, est constituée par la phrase et non par le mot, ce qui est proche de l'approche en structures prédicats – arguments discutées ci-dessus. Ce qui distingue pourtant la position de G. Gross par rapport à l'approche en structures prédicats – arguments du style S. Karolak (1972, 1974, 1977, 1984) p.ex., c'est l'insistance sur le fait qu'un prédicat donné ne se réduit pas à son sens mais doit être décrit dans la totalité des propriétés qui le caractérisent ; cette totalité des propriétés est appelé par G. Gross un emploi. Les prédicats peuvent être verbaux, nominaux ou adjectivaux, simples ou composés. Un emploi de prédicat est constitué par un schéma d'arguments qui sont définis à l'aide des classes d'objets, un sens précis déterminé par le schéma d'arguments, une forme morphologique, une actualisation, un système aspectuel, des transformations qui lui sont propres, un domaine.

Les classes d'objets permettent de séparer les emplois des mêmes formes linguistiques, cf. p.ex. le verbe *prendre* qui, si l'on se sert de traits comme concret ou abstrait, comme le font la plupart des dictionnaires, peut être séparé dans les constructions suivantes : *prendre NI : concret : prendre un stylo, un seau* vs *prendre NI : abstrait : prendre une gifle, une décision*, mais distinguer tous les emplois différents qui mettent en jeu soit des concrets ou des abstraits serait une chose infaisable sans avoir recours aux classes d'objets, p.ex. *prendre <aliment> : prendre un steak* vs *prendre <voie de communication> : prendre l'autoroute*.

Ce type de caractéristiques constitue la charpente du dictionnaire électronique du français (en comparaison avec d'autres langues, dont le polonais) élaboré actuellement au *Laboratoire de Linguistique Informatique* de l'Université de Paris-XIII sous la direction de G. Gross. Une fois la liste des éléments de chacune des classes d'objets dressée et faisant partie du dictionnaire électronique, le système de traduction repérera un verbe polyvalent donné, p.ex. *prendre*, alors le système cherchera le complément du verbe et s'il rencontre p.ex. *dinde* ou *avion*, il cherchera la spécification des compléments relevés du point de vue de leur appartenance à telle ou telle classe d'objets : il trou-

vera, d'une part, que *dinde* appartient à la classe d'objets <aliments> et fournira l'équivalent correct *manger* en français ou *jeść* en polonais, et que, d'autre part, *avion* appartient à la classe d'objets <moyens de transport en commun> et fournira donc l'équivalent correct *polecieć* en polonais.

L'approche orientée objets proposée ici, quant à elle, se situant dans le même ordre d'idées, englobe d'une manière naturelle les informations contenues dans le dictionnaire électronique basé sur la notion de l'emploi et des classes d'objets de G. Gross et y ajoute trois éléments :

- d'une part, une philosophie et une méthodologie de l'approche modulaire qui, jusqu'au module de *frame*, recouvre le même type d'informations que le dictionnaire électronique de G. Gross, même si l'orientation objets est ici plus fortement marquée : le système couplé avec le dictionnaire électronique ci-dessus, une fois un verbe repéré et un complément à côté, chercherait p.ex. d'abord la classe d'objets à laquelle l'objet – complément en question appartient, il passerait en revue les opérations applicables possibles, s'il appartenait à plusieurs classes d'objets, comme c'est le cas de *dinde* p.ex. (*animal* vs *nourriture*), il aurait recours à la recherche des attributs éventuels de *dinde*, présents dans le co-texte, p.ex. *farcié*, il trouverait parmi les opérations possibles *prendre*, et fournirait l'équivalent polonais correct (*z*)*jeść* et non pas *wziąć* (*prendre, saisir, capter*) ;
- d'autre part, l'introduction et la description systématiques des liens d'héritage sémantique (inhérent d'ailleurs aussi à l'approche de G. Gross, même s'il ne constitue pas la notion vedette de sa description) d'opérations et d'attributs sémantiques, appartenance de la classe d'objets donnée à une super-classe particulière et sa spécification par l'intermédiaire d'une sous-classe, sous-tendant l'élargissement de l'approche vers les informations type thésaurus ;
- et d'autre part encore, l'introduction du module de *frame* couplé avec les fonctions lexicales du type de la théorie Sens – Texte de I. Melczuk. Tout en renvoyant le bienveillant lecteur à d'autres textes qui présentent le module *frame*, cités ci-dessus, nous précisons ici seulement que le module *frame*, étant holistique de par sa nature, a pour but de fournir une description de toutes les configurations possibles des éléments du *frame*, l'objet en question, avec tous ses objets – partenaires conceptuels, devenant en fait un definiendum et un definiens en même temps (d'où la disparition en fait du concept d'*entrée* dans le sens classique du terme) ; les configurations en question sont organisées par des liens conceptuels associatifs, réunissant les objets apparentés sémantiquement, type p.ex. *risque – danger, hasard, péril* en spécifiant ainsi la partie *synonymes* du module *classe d'objets*, mais aussi *aggravation, agression, discrédit*, etc. et par les fonctions lexicales du type de I. Melczuk, précisant, entre autres, le type précis de relation entre l'une des trois types d'opérations relevées

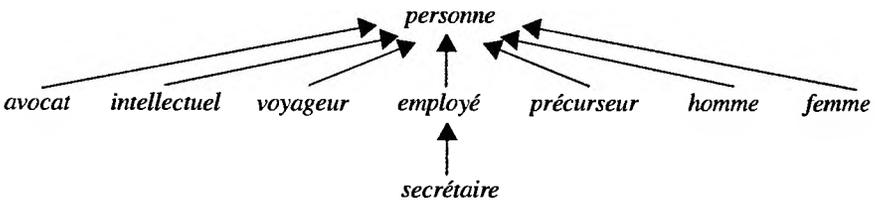
et l'objet en question, p.ex. *s'exposer à un risque, courir / prendre un / des risque/s* comme étant des réalisations des fonctions lexicales.

1.4. Relations entre classes d'objets et leur hiérarchie

La vue du monde (dont le monde linguistique) en termes de classes entraîne nécessairement une hiérarchie entre les classes mises en jeu et la détermination des mécanismes qui assurent la transmission – l'héritage – des caractéristiques sémantiques d'une classe à l'autre.

D'une manière générale, on pourrait dire que chaque classe, sauf les classes les plus abstraites, a une super-classe (celle dont elle fait partie, une classe hypéronyme) et une sous-classe (celle qui fait partie d'elle, une classe hyponyme) suivant la relation *X EST-UN(E) (SORTE DE) Y* ou *X IS-A Y*.

Une structure très simple de ce type est représentée par p.ex. la classe d'objets *employés* qui, d'une part, fait partie de sa super-classe *personne* (*un employé EST-UNE (SORTE DE) personne*) et, d'autre part, a la classe d'objets *secrétaires* qui en fait partie et qui est donc sa sous-classe (*Une secrétaire EST-UN(E) (SORTE DE) employé*) ; d'autre part, la classe d'objets de *employés* est en relation de coordination (comme le formule le *WordNet*) avec d'autres classes qui ont, comme la classe *employé* la classe de *personne* pour sa super-classe, p.ex. les classes d'objets *avocat, intellectuel, voyageur, femme, homme, précurseur*, etc. présentée ci-dessous du point de vue bas – haut :



Les relations de ce type peuvent être très complexes, grâce au jeu dialectique et récursif de l'architecture en emboîtements. Elles sont d'ordinaire contenues, mais implicitement, dans les définitions typiques des dictionnaires traditionnels sans qu'on puisse pourtant y arriver parfois facilement et rapidement.

Les hiérarchies de ce type sont largement utilisées dans l'organisation de grandes bases de données (cf. p.ex. D. Touretzky, 1986 ; C. Delobel, Chr. Lécluse, Ph. Richard, 1991).

Leur avantage consiste, entre autres, en ceci que l'on ne doit pas conserver l'information qui est partagée par plusieurs (sens des) mots ensemble avec chaque (sens du) mot, ce qui structure mieux la base de données et relie

plus efficacement ses éléments. Ce type de hiérarchies sont appelées «systèmes d'héritage», puisque, toutes les propriétés de la classe supérieure étant partagées par la classe inférieure, les hiérarchies en question assurent la transmission de ces propriétés du haut vers le bas.

Puisque la structuration en classes d'objets dans notre optique est une structuration du monde vue à travers la langue et dans la langue, et non pas une structuration ontologique (v. à ce propos p.ex. la même position de G. Gross (1992, 1994a, b, 1995) là dessus), elle se fait donc, comme on l'a précisé ci-dessus, en fonctions d'ensembles d'opérations et d'attributs qui s'y appliquent et qui déterminent ainsi son sens.

Autant dire que la décision quant à l'appartenance d'un objet linguistique donné à telle ou telle classe exige qu'on prenne en considération les paramètres en question.

Pour pouvoir démarrer le travail de grande envergure concernant, au départ, la description de presque 15 000 substantifs du fonds essentiel du polonais, du français et de l'anglais, dans le cadre de l'approche orientée objets et pouvoir en comparer les résultats avec le partitionnement hiérarchique des classes conceptuelles du *WordNet* qui constitue le résultat d'un travail extraordinaire de G. Miller et de son équipe de Princeton (cf. p.ex. G. A. Miller, 1986, 1990; G. A. Miller, P. M., Gildea, 1987; G. A. Miller, R. Beckwith, Chr. Fellbaum, D. Gross, K. Miller, R. Tengi, 1990; Chr. Fellbaum, 1998), nous avons choisi comme point de départ et de repère, à modifier éventuellement par une analyse linguistique plus fine si le besoin s'en présente, les classes conceptuelles générales du *WordNet*.

Avant d'y passer, nous présentons quelques remarques sur l'approche du *WordNet*, la première base de données lexicales qui a étudié et représenté d'une manière systématique les liens sémantiques entre les super-classes et les sous-classes.

1.5. *WordNet* et hiérarchies conceptuelles

WordNet est un système de référence lexicale de l'anglais américain qui a été inspiré par les théories psycholinguistiques actuelles sur la mémoire lexicale de l'homme, basé sur le sens des mots et non pas leur forme.

Les noms, les verbes et les adjectifs sont organisés dans des ensembles de synonymes (synsets) dont chacun représente un concept lexical sous-jacent et différentes relations relient les synsets.

Nous nous concentrerons ici sur la description des noms dans le *WordNet* : ils y sont organisés suivant les hiérarchies topicales et, de ce point vue, le système rappelle davantage un thésaurus qu'un dictionnaire. Le champ lexical est couvert par 25 catégories topicales dont chacune représente une composante sémantique primitive.

La base lexicale de *WordNet* contient approximativement 57 000 noms qui sont organisés selon 48 800 sens (synsets), ce qui correspond en gros à un bon dictionnaire, mais ce n'est pas le nombre d'entrées qui est le plus important, mais la manière dont elles sont organisées et présentées, puisque c'est là la principale originalité de *WordNet*. En effet, le *WordNet* est fondamentalement un système d'héritage lexical où un effort systématique a été fait pour connecter les unes aux autres les classes hyponymes avec les classes hypéronymes.

Pour construire ce type de hiérarchie lexicale, les auteurs du *WordNet* ont sélectionné un nombre restreint de concepts génériques qui ont été traités comme *unique beginner* (qui n'ont pas de classe supérieure) de hiérarchies distinctes. Ces hiérarchies correspondent aux différents champs sémantiques dont chacun se caractérise par un lexique qui lui est propre.

De ce point de vue, ce *unique beginner* peut être considéré comme une primitive sémantique pour tous les mots faisant partie du champ sémantique ainsi hiérarchisé. Voilà la liste de 25 *unique beginners* du *WordNet* :

- 04 noun.act nouns denoting acts or actions {*act, action, activity*}
- 05 noun.animal nouns denoting animals {*animal, fauna*}
- 06 noun.artifact nouns denoting man-made objects {*artifact*}
- 07 noun.attribute nouns denoting attributes of people and objects {*attribute, property*}
- 08 noun.body nouns denoting body parts {*body, corpus*}
- 09 noun.cognition nouns denoting cognitive processes and contents {*cognition, knowledge*}
- 10 noun.communication nouns denoting communicative processes and contents {*communication*}
- 11 noun.event nouns denoting natural events {*event, happening*}
- 12 noun.feeling nouns denoting feelings and emotions {*feeling, emotion*}
- 13 noun.food nouns denoting foods and drinks {*food*}
- 14 noun.groupP nouns denoting groupings of people
noun.groupO nouns denoting groupings of objects {*group, collection*}
- 15 noun.location nouns denoting spatial position {*location, place*}
- 16 noun.motive nouns denoting goals {*motive*}
- 17 noun.object nouns denoting natural objects (not man-made) {*natural object*}
- 18 noun.person nouns denoting people {*person, human being*}
- 19 noun.phenomenon nouns denoting natural phenomena {*natural phenomenon*}
- 20 noun.plant nouns denoting plants {*plant, flora*}
- 21 noun.possession nouns denoting possession and transfer of possession {*process*}

- 22 noun.process nouns denoting natural processes {*process*}
- 23 noun.quantity nouns denoting quantities and units of measure {*quantity, amount*}
- 24 noun.relation nouns denoting relations between people or things or ideas {*relation*}
- 25 noun.shape nouns denoting two and three dimensional shapes {*shape*}
- 26 noun.state nouns denoting stable states of affairs {*state, condition*}
- 27 noun.substance nouns denoting substances {*substance*}
- 28 noun.time nouns denoting time and temporal relations {*time*}.

Les hiérarchies en question ont été choisies, et c'est là un point important qui est commun à l'approche orientée objets présentée ici et à la méthodologie du *WordNet*, à la base de combinaisons possibles *nom – adjectif* à l'intérieur de chaque champ sémantique. Comme le note G. A. Miller (cf. G. A. Miller, R. Beckwith, Chr. Fellbaum, D. Gross, K. Miller, R. Tengi, 1990 : 19), F. C. Keil (1979, 1983) soutient que les enfants apprennent la structure hiérarchique des concepts nominaux en observant ce qui peut être et ce qui ne peut pas être prédiqué à chaque niveau de la hiérarchie. Par exemple, la distinction entre les noms animés et inanimés est basée sur le fait que les adjectifs *mort* et *vivant* peuvent être prédiqués de l'une de ces classes, mais pas de l'autre. Nous ajouterions à cela, comme on l'a vu, la nécessité de prendre en considération encore l'ensemble d'opérations qu'une classe donnée peut effectuer ou qu'elle peut effectuer, elle. La chose est d'ailleurs, de loin, beaucoup plus complexe.

Or, la hiérarchie organisée autour de {*plant, flora*} admet les caractéristiques à l'aide des adjectifs du type (cf. p.ex. le *Grand Robert de la Langue Française* (désormais : GRLF)) *vivante, nivéale, noctiflore, amnicole, aquatile, lapicide, rivulaire, rudérale, saxatile*, etc. qui spécifient d'ordinaire une espèce de plante, donc non pas la hiérarchie entière (à côté de beaucoup d'autres qui s'appliquent aussi à au moins une autre hiérarchie topicale, cf. p. ex. *Le sommeil hiémal de certains animaux / La plante hiémale, La peinture / la plante rupestre, Le Poisson / la plante saxatil(e), la plante / le plan annuel(le), bisannuel(le), les moules / les plantes vénéneuses, Les Champignons / les plantes / les bactéries saprophytes* (c'est d'ailleurs toute une autre question que le *WordNet* doit se poser dans quelle hiérarchie topicale il faut mettre ce qui n'est, comme c'est le cas des bactéries p.ex., ni végétal ni animal), etc. etc.

Il est vrai, d'autre part, que même si les adjectifs *nivéale, noctiflore, amnicole, aquatile, lapicide, rivulaire, rudérale, saxatile* ne se rapportent pas à la classe des plantes tout entière : ils sont là d'ailleurs pour ne s'appliquer qu'à certains types de plantes, ils ne peuvent s'appliquer qu'aux plantes et non pas p.ex. aux poissons, aux bactéries, sans parler des activités humaines.

Cela revient donc à dire que, en fait, ce n'est pas la hiérarchie entière qui est ainsi caractérisée, mais certains de ses éléments qui constituent une partie inhérente de la hiérarchie en question.

Si l'on y ajoutait pourtant le critère sur lequel nous insistons (v. aussi les travaux éclairants de G. Gross (1992, 1994a, b, 1995) là-dessus), celui de prendre en considération, comme élément de l'établissement d'une classe d'objets, les opérations qu'elle admet, on devrait avoir en principe la situation conceptuelle plus claire ; ce n'est toutefois pas forcément le cas, si l'on s'en tenait uniquement à la forme du mot représentant l'opération, puisqu'il est en fait impossible, tout comme ci-dessus dans le cas des adjectifs, de trouver les opérations qui ne s'appliquent qu'aux plantes cf. p. ex. les opérations du type : *les plantes / les animaux qui végètent (L'animal végète comme la plante, Balzac), déraciner un arbre / une dent, repiquer une chaussée / une plante / Pierre, arroser un vaste bassin / une plante, etc.* ; ce qui est encore, de ce point de vue, plus embarrassant, c'est qu'il est même presque impossible (sauf peut-être dans le cas des fleurs : *Les fleurs qui fanent au soleil*) de trouver des opérations qui ne s'appliquent qu'aux sous-types de plantes, comme c'était le cas des adjectifs ci-dessus, cf. p.ex. : *Butter des pommes de terre / un arbre / terres buttées, enchausser une plante / une roue, tailler des marches dans la glace / une plante, cultiver une vigne / des microbes, etc.*

C'est que, en fait, lorsque nous disons qu'il faut définir les classes d'objets par les opérations qu'elles admettent, nous ne voulons aucunement dire par là qu'il nous faut chercher des opérations qui soient uniques dans leur formesens : il est tout à fait évident que le nombre relativement restreint des verbes doit, par nécessité, pour ainsi dire, servir le nombre beaucoup plus élevé des noms, ce qui entraîne d'une manière naturelle une polyfonctionnalité importante des verbes (donc une polysémie) ; d'où la nécessité, d'une part, de prendre en considération tous les acteurs qui jouent dans l'interprétation de la phrase (nature du sujet, de l'objet, temps grammaticaux, adverbes, etc., cf. G. Gross (1992, 1994a, b, 1995)) et, d'autre part, tout un ensemble d'opérations ainsi relevées qui serait définitoire pour la classe d'objets en question.

Ainsi, dans le cas de la classe d'objets *plantes* p.ex., il y a des opérations qui constituent des scripts uniques pour les plantes justement, cf. p.ex. :

*une plante qui sort de terre, lève, grandit, croît, pousse, pousse dru, vient bien, * ?naît / fleurit /, on la repique* (il y a tout un script qui détermine les actions à entreprendre), *on la coupe, on lui coupe qch.*

Une plante qui est / pousse en pleine terre, en caisse, en pot, sous verre

*Un animal * qui sort de terre, ?* lève, grandit, croît, ?pousse, * ?pousse dru, ? ?fleurit, * ?vient bien, naît, on le repique (il y a tout un script qui déterminent les actions à entreprendre, différente que dans le cas ci-dessus), on le * ?coupe, on lui coupe qch.*

*Un animal qui est / pousse * ? en pleine terre, * ?en caisse, * ?en pot (- Empoter), * ?sous Verre.*

De ce point de vue, on pourrait dire que la hiérarchie topicale *plantes* est linguistiquement motivée comme hiérarchie autonome et qu'il y a, derrière cette définition, un ensemble d'opérations et d'attributs qui la motive.

Toujours est-il que les deux approches vont en principe, de ce point de vue, dans le même sens, aussi bien quant au but que quant à la méthodologie appliquée.

Les restrictions de sélection sur les adjectifs qui correspondraient aux hiérarchies topicales particulières du *WordNet* ne sont pas, pour l'instant, représentées explicitement dans la base des données.

Abstraction faite de la nature exacte des primitives sémantiques choisies, il est important qu'elles permettent, à travers les hiérarchies qu'elles fondent de fournir une place classificatoire à chaque nom de la langue analysée.

Les hiérarchies en question peuvent différer fortement quant au nombre d'éléments et ne sont pas forcément toujours exclusives, il peut y avoir des cas de la classification croisée suivant le sens des noms.

1.6. Autant de classes d'objets différentes que d'ensembles d'opérations et d'attributs différents

Il y a naturellement autant de classes d'objets différentes que d'ensembles d'opérations et d'attributs différents, les hiérarchies de classes et les liens d'héritage sémantique organisant ce réseau de relations multiples ; dans le cas de *adresse* p.ex., ce seraient les classes d'objets constituées par les emplois du type (cf. le GRLF) : *destination ou de destinataire ; Expression des vœux et des sentiments d'une assemblée politique, adressée au souverain ; Signe (mot, formule) sous lequel est classée une information ; Partie inférieure d'un titre comprenant le nom et l'adresse de l'éditeur, la date et le lieu de publication ; Expression numérique ou littérale représentant un emplacement de mémoire dans un ordinateur et permettant d'y retrouver une information ; Fait de s'adresser à qq ; Élément du langage (mot, syntagme) qui sert à s'adresser à qqn adresse) et celles, représentées par des emplois plus fréquents du mot, qui suivent ci-dessous.*

Ce sont les classes d'objets de *adresse* dans le sens – et dans les sens qui y sont directement associés – : *Indication de la personne à qui il faut s'adresser ou du lieu où il faut aller ; description plus ou moins codifiée du lieu de résidence (de qqn)* (GRLF) ou *une adresse sert à indiquer où habite la personne que nous voulons contacter / à trouver la personne que nous voulons contacter* et admettant les opérations du type p.ex. *L'adresse comporte le pays, la ville ou l'agglomération, la voie (rue, boulevard...), un numéro, un code postal, etc., Mettre l'adresse du destinataire sur une lettre, une enveloppe, Cette adresse est mal libellée, Changer d'adresse, Laisser sa nouvelle adresse* et les attributs du type p.ex. *Cahier, livre d'adresses* ; elle est à distinguer de la classe d'objets indiquant *le lieu lui-même* (GRLF) comme en témoignent p.ex. des opérations et des attributs de type différents qui peuvent s'y appliquer : cf. p.ex. *Il s'est rendu, il est allé à l'adresse indiquée, Adresse postale, et Une bonne adresse* (qui ne s'oppose pas à *une fausse adresse*, comme c'est le cas du sens précédent où *bonne* s'oppose aussi bien à *mauvaise* qu'à *fausse*).

Remarquons tout de suite que le GRLF ne distingue pourtant pas deux autres sens distincts de *adresse*, liés directement l'un à l'autre, tout comme d'ailleurs tout type de *communication* comportera cette polysémie logique (cf. p.ex. J. D. Apresjan, 1973; J. Pustejovsky, 1998) entre le contenu et la forme, entre le côté *signifié* du signe et son côté *signifiant*, qui s'imposent vu les opérateurs et les attributs applicables à *adresse* dans la première partie de l'explication ; il est tout à fait évident que *comporter, changer, laisser*, d'une part, et, *postale, cahier, livre*, d'autre part, dans : *L'adresse comporte le pays, la ville ou l'agglomération, la voie (rue, boulevard...), un numéro, un code postal, etc., Changer d'adresse, Laisser sa nouvelle adresse, adresse postale, Cahier, livre d'adresses* déterminent une autre classe d'objets que *mettre, écrire, libeller, effacer* dans *Mettre l'adresse du destinataire sur une lettre, une enveloppe, Cette adresse est mal libellée, effacer l'adresse, écrire l'adresse*.

De ce point de vue, le premier sens de *adresse* envisagé ici donne lieu à la classe d'objets qui fait partie de la hiérarchie en classes d'objets ci-dessous, visant les super-classes (où les numéros : 1, 2, etc. indiquent le numéro du sens du mot en question, les formules en «*puisque*» présentent le cheminement linguistique de la construction de la hiérarchie et la flèche « \Rightarrow » indique la relation de *EST--UN(E)(SORTE DE)* :) :

*Puisqu'une adresse*₁ *EST-UNE (SORTE DE) instruction*₁
 (cf. *une adresse sert à indiquer où habite la personne que nous voulons contacter / à trouver la personne que nous voulons contacter ; tu m'as donné toutes les instructions nécessaires pour le trouver, l'adresse et tout, mais.... ; j'ai attendu les instructions précises sur l'adresse de Jean*),

puisque'une instruction1 EST- UNE (SORTE DE) indication1
 (cf. *Je vais t'indiquer / te donner son adresse, «Indication de la personne à qui il faut s'adresser ou du lieu où il faut aller»*),
puisque'une indication1 EST-UNE (SORTE DE) information1 / une communication1
 (cf. *il m'a informé sur / de son adresse, il m'a donné l'information sur l'adresse de Pierre ; il m'a communiqué son adresse ; Recevoir, donner, prendre, transmettre une communication / une information / une adresse*),
 (Information1 : «la chose, le fait que l'on porte à la connaissance de qqn» ;
 Communication1 : «La chose que l'on communique»),
 Adresse1 (Indication de la personne à qui il faut s'adresser ou du lieu où il faut aller)
 ⇒ instruction1
 ⇒ indication1
 ⇒ information1 / communication1.

Le deuxième sens de *adresse* qui est à distinguer, c'est celui qui désigne l'objet linguistique – forme écrite. Par conséquent, l'objet en question appartient à la classe d'objets suivante :

Puisque'une adresse2 EST-UN signe écrit1
 (cf. *écrire mal, d'une manière illisible (les lettres de) l'adresse de Pierre, faire des adresses*)
puisque'un signe écrit1 EST-UN signal1 (signifiant)
 (cf. *effacer (les lettres de) l'adresse, les signes*)
puisque'un signal1 EST-UN moyen de communication2
 (cf. *communiquer l'adresse de Pierre en l'écrivant sur un bout de papier*)
puisque'un moyen de communication2 EST-UNE communication2
 (cf. *Il écrit l'adresse de Pierre sur un bout de papier pour / c'est ainsi qu'il va le communiquer à Jean*),

on obtient une hiérarchie de classes d'objets visant les super-classes comme ci-dessous :

Adresse2 (Le signe indiquant la personne à qui il faut s'adresser ou du lieu où il faut aller)
 ⇒ *signe écrit1*
 ⇒ *signal1 – signifiant*
 ⇒ *moyen de communication2*
 ⇒ *communication2*

Le troisième sens de *adresse* qui est à distinguer, c'est celui qui désigne l'objet linguistique – le lieu :

*Puisqu'une adresse*³ EST-UNE (SORTE DE) *destination*¹ /
/ *lieu*¹ de destination

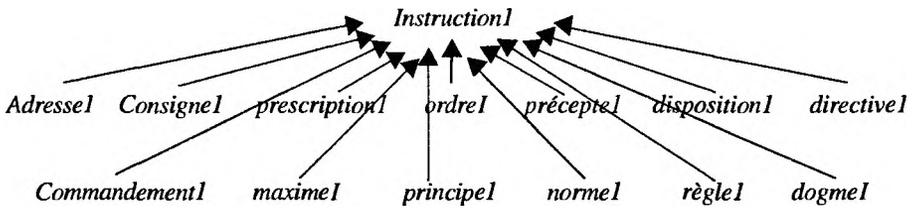
(cf. : «Indication de la personne à qui il faut s'adresser ou du lieu où il faut aller», «Lieu où l'on doit se rendre, lieu où une chose est adressée»; arriver à sa destination / à son adresse, Partir pour une destination lointaine / à une adresse inconnue, Se diriger vers telle destination / vers telle adresse, mais aussi : il est parti pour une destination / une *?adresse non précisée, pas de rue, pas de numéro, juste les passages du marché),

*puisqu'une destination*¹ EST-UNE (SORTE DE) *lieu*¹
(Il s'est rendu, il est allé à l'adresse / à l'endroit indiquée; Quitter un lieu / une adresse; partir, se retirer d'un lieu / d'une adresse; Changer de lieu/d'adresse; Arriver dans un lieu / à une adresse; Choisir un lieu / une adresse pour qqn, qqch., pour y faire qqch.; Enfermer, confiner, cacher qqch. en un lieu / à une adresse; La date et le lieu / l'adresse; Le plus bel endroit / la plus belle adresse de la ville; Nous nous sommes retrouvés au même endroit / à la même adresse; J'étais en cet endroit / à cette adresse; Trouver un endroit / une adresse agréable pour faire halte, pour coucher; Un bon endroit / une bonne adresse pour dormir),
*puisqu'un lieu*¹ EST UNE PARTIE d'un *espace*¹,

on obtient une hiérarchie de classes d'objets visant les super-classes comme ci-dessous (où le signe « \Downarrow » indique «ÊTRE-PARTIE de» et les parenthèses indiquent que, d'une part, dans l'approche du type *bas* – *haut* les caractéristiques les plus générales sont une généralisation des constatations empiriques, et que, d'autre part, on n'a pris, pour commencer, que les classes conceptuelles du *WordNet* présentées ci-dessus):

*Adresse*³ (Le lieu où il faut aller)
⇒ *destination*¹
⇒ *lieu*¹
 \Downarrow *espace*.

Du point de vue des classes d'objets qui sont en coordination avec la classe *adresse*, qui admettent donc la caractérisation du type *EST-UNE (SORTE DE)*, on relèverait, entre autres, les classes *consigne*, *prescription*, *ordre*, *précepte*, *disposition*, *directive*, *commandement*, *maxime*, *principe*, *norme*, *règle*, *dogme* :



Si l'on vise cette fois-ci les sous-classes des classes d'objets *adresse* relevées ci-dessus, selon donc la formule *Quelque chose EST-UNE (SORTE DE) adresse*, on aura recours, tout comme ci-dessus, à l'analyse du comportement linguistique de *adresse* – les opérateurs et les attributs appropriés applicables à l'objet linguistique en question étudié et sa définition, ce qui nous permettra de décider de l'appartenance de la classe d'objet donnée à une super-classe ; ici aussi, ce type de tests linguistiques, couplé avec d'autres formules encore, détermine l'appartenance éventuelle d'une sous-classe éventuelle à la super-classe que constitue notre classe de départ ou de son fonctionnement davantage comme partie d'un tout qu'elle constitue, cf. p.ex. :

Une adresse postale / télégraphique / de retour est une adresse

*Une adresse postale / télégraphique / de retour ?*fait / ?*est (une) partie de l'adresse*

*Une adresse postale / télégraphique/de retour ?*se caractérise (entre autres) par une adresse*

*Une adresse postale / télégraphique ?*a une adresse*

[nom de [*La ville / la rue / le code postal / Pierre*[destinataire] etc. fait / est (une) partie de l'adresse

La ville / la rue / etc. se caractérise (entre autres) par une adresse

Le code postal ? se caractérise par une adresse*

[nom de [*La ville / la rue / le code postal / Pierre* etc. ?*se caractérise par une adresse

La ville / la rue / le code postal / etc. ? a une adresse*

Le [nom de] ville, etc. ? est une adresse*

*Le domicile ?*fait / ?*est (une) partie de l'adresse*

Le domicile se caractérise (entre autres) par une adresse

Le domicile a une adresse

*Le domicile ?*est une adresse*

*Pierre [personne] ?*fait / ?*est (une) partie de l'adresse*

*Pierre ?*se caractérise (entre autres) par une adresse*

Pierre a une adresse
*Pierre ?*est une adresse*

où le comportement de *ville, rue, Pierre* (et leur interprétation comme *nom de*), *code postal, domicile, adresse postale / télégraphique / de retour* est différent dans leurs relations avec *adresse* représenté par l'acceptabilité ou l'inacceptabilité des phrases, avec différentes configurations des objets ci-dessus, avec *faire / être (une) partie de* (formule typique pour relever les relations de *partie – tout*), *se caractériser par* (formule typique pour relever les attributs), *avoir* (formule typique pour relever les deux types de relations mentionnées) et *est-un* (formule typique pour relever une super-classe).

Le résultat en est que l'on obtient les hiérarchies suivantes (où le signe « → » indique la relation de sous-classe à classe) :

– dans le cas de *adresses1* :

Adresses1

- *adresse postale*
- *adresse télégraphique*
- *adresse de retour*

– dans le cas de *adresse2*, les mêmes types de sous-classes apparaîtront, puisque le jeu s'effectue ici entre le contenu et la forme :

Adresse2

- *adresse postale*
- *adresse télégraphique*
- *adresse de retour*

– et dans le cas de *adresse3*, nous n'avons pas trouvé de sous-classe.

1.7. Relation *partie – tout*

Comme on le voit d'après les exemples analysés ci-dessus, les relations *partie – tout* et celles de sous-classe / super-classe peuvent être parfois très complexes.

Plusieurs chercheurs ont relevé, d'une part, un comportement intéressant des parties d'un tout si elles sont parties de ce tout par l'intermédiaire d'un autre tout qui, lui, fait partie du tout de départ, et, d'autre part, d'une certaine manière par conséquent, la nécessité de distinguer plusieurs types de relation *partie – tout*.

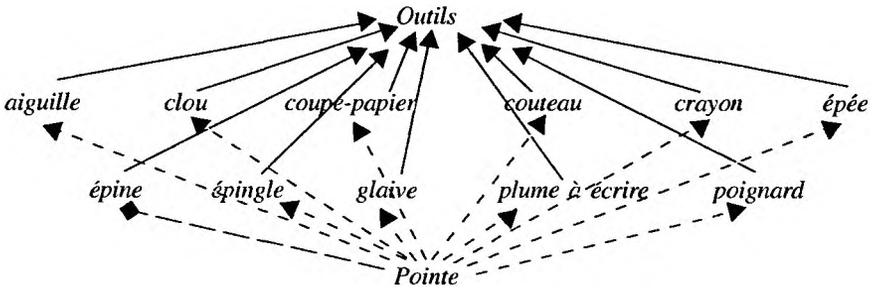
La première situation est celle dont parle J. Lyons (1977) p.ex. en citant le cas de la *poignée* qui est une partie de la *porte*, celle-ci étant la partie de la maison, on devrait pouvoir en principe, grâce à l'héritage sémantique, dire que la *poignée* est une partie de la *maison*. Mais cela sonne bizarrement.

La nécessité de distinguer différents types de relations *partie – tout*, vu le caractère bizarre des affirmations pareilles, a amené p.ex. M. E. Winston, R. Chaffin, D. J. Hermann (1987), cf. aussi D. A. Cruse (1986) à postuler l'existence de plusieurs types de relation en question.

Le fait que nous ne dirions pas que *la poignée est une partie de la maison* démontre que la relation entre la poignée et la maison est différente de celle entre la porte et la maison. En l'occurrence, il serait mieux parler de quelque chose qui est *attaché à* et non pas de *être partie de*, bien que ce soit ce que l'on fait souvent. La première relation n'est pas transitive, la seconde – oui, par conséquent il faudrait plutôt dire *La maison a une poignée de porte* que *La maison a une poignée*.

M. E. Winston, R. Chaffin et D. J. Hermann (1987) p.ex. proposent, par conséquent, de distinguer 7 types de relations *partie – tout* suivant la nature des éléments et de la relation qui les unit : composante / objet (p. ex. *branche / arbre*), membre / collection (p.ex. *arbre / forêt*), portion / masse (p.ex. *tranche / pain*), matière / objet (p.ex. *acier / char*), trait / action (p.ex. *payer / faire les courses*), lieu / région (p.ex. *Paris / Ile de France*), phase / processus (p.ex. *adolescence / croissance*).

Tout comme on a vu que les classes qui sont des sous-classes d'une super-classe peuvent être coordonnées à d'autres sous-classes de la super-classe en question, on pourrait s'attendre aussi à un même type de relation hiérarchique de coordination, bien que de différente nature, du point de vue structurel dans le cas des classes d'objets qui sont des *tout* par rapport à la classe qui est leur *partie* (cette relation, qui est une relation inverse de la *méronymie – partie – tout*, est appelée parfois *holonymie*, si *X est une partie de Y, alors X est un méronyme de Y*; dans ce cas-là la relation inverse a lieu, à savoir : si *Y est un tout pour X, alors Y est un holonyme de X* (cf. p.ex. D. A. Cruse ; 1986, G. A. Miller (cf. G. A. Miller, R. Beckwith, Chr. Fellbaum, D. Gross, K. Miller, R. Tengi, 1990 : 22) remarque que les hiérarchies enchevêtrées [*tangled hierarchies*] sont fréquentes dans le cas de la relation de méronymie et cite l'exemple de *point* anglais, cf. p.ex. le cas de *pointe* en français (où – – – ► indique la relation méronymique):



Il est évident qu'il y a pointes et pointes : ce qui les réunit, c'est la possibilité d'*aiguiser toute pointe*, quelle qu'elle soit, et que l'on peut tout aussi bien *émousser toute pointe*, quelle qu'elle soit, on peut même *enfoncer qqch par la pointe*, quelle qu'elle soit. D'autre part, on sait que c'est seulement la pointe d'un clou ou d'un rivet qui peut être *rivée*, et non pas celle d'un poignard. Autant dire que la hiérarchie ci-dessus pourrait être éventuellement modifiée dans les détails, mais l'idée générale, à vérifier dans des études de cas particuliers, d'une tendance beaucoup plus poussée des méronymes que des hyponymes à constituer des hiérarchies enchevêtrées semble correcte (cf. aussi G. A. Miller, R. Beckwith, Chr. Fellbaum, D. Gross, K. Miller, R. Teng, 1990).

1.8. Comparaison des résultats des analyses avec l'analyse du *WordNet*

Conscients naturellement du fait qu'il peut y avoir des différences de conceptualisation linguistique d'une langue à l'autre, le français, l'anglais et le polonais en l'occurrence (cf. à ce propos p.ex. la discussion autour de la construction de *EuroWordNet*, p.ex. P. Vossen, 1998 ; H. Rodriguez, S. Climent, P. Vossen, L. Bloksma, W. Peters, A. Alonge, F. Bertagna, A. Roventini, 1998) les différences éventuelles se reflétant forcément dans l'analyse des concepts particuliers et du système linguistique entier, nous présentons ci-dessous l'organisation des classes conceptuelles centrées autour de *address* (6 sens distingués), dans la partie des sens que nous avons étudiés ci-dessus, présentée par le *WordNet* :

Sense 6 (notre *adresse1*)

address, destination, name and address – (written directions for finding some location; written on letters or packages that are to be delivered to that location)

=> *direction*, instruction – (a message describing how something is to be done; «he gave

directions faster than she could follow them»))

- => message, content, subject matter, substance
 - (what a communication that is about something is about)
- => communication - (something that is communicated between people or groups)
- => social relation - (a relation between living organisms; esp between people)
- => relation - (an abstraction belonging to or characteristic of two entities or parts together)
- => abstraction - (a general concept formed by extracting common features from specific examples)

Sense 5 (≈ notre *adresse2*)

address - (a sign in front of a house or business carrying the conventional form by which its location is described)

- => street sign - (a sign visible from the street)
- => sign - (a public display of a (usually written) message; «he posted signs in all the shop windows»)
- => communication - (something that is communicated between people or groups)
- => social relation - (a relation between living organisms; esp between people)
- => relation - (an abstraction belonging to or characteristic of two entities or parts together)
- => abstraction - (a general concept formed by extracting common features from specific examples)

Sense 2 (notre *adresse3*)

address - (the place where a person or organization can be found or communicated with)

- => geographic point, geographical point - (a point on the surface of the Earth)
- => point - (the precise location of something; a spatially limited location; «she walked

to a point where she could survey the whole street»)

=> location – (a point or extent in space)

=> object, physical object – (a physical (tangible and visible) entity; «it was full of rackets, balls and other objects»)

=> entity, something – (anything having existence (living or nonliving))

Un aperçu sommaire des deux types de descriptions, tout en relevant une similarité avancée des descriptions (sans que notre description arrive au niveau des *unique beginners*, notre tâche étant, au début, de réunir les données linguistiques informatives, plus particulières que le niveau très général et ce n'est qu'après, de manière linguistique empirique, qu'on construira les super-classes les plus générales), révèle aussi une différence de démarche d'analyse ; en effet, le *WordNet* est constitué autour des catégories générales qui sont conçues, quant à leur essence, comme on l'a vu, autour des combinaisons possibles *nom – adjectif* déterminant ainsi un certain nombre de champs sémantiques couverts par les concepts cités ci-dessus.

Deux questions rapides sont à poser à cet égard :

- la première question qui se pose est de savoir si le critère de comportement linguistique (pour nous, aussi bien la combinaison *nom – attributs – adjectifs* que celle *nom – opérations – verbes*) et non pas uniquement conceptuel était décisif dans l'établissement des relations de hyperonymie / / super-classe,
- la seconde concerne les relations entre les hiérarchies topicales particulières : sont-elles, au moins certaines d'elles, des classes hyperonymes / / des super-classes d'autres hiérarchies établies ou c'est uniquement le privilège des *unique beginners* ?

La première question se pose dans le contexte de la qualification de *address2* (*adresse3* en français) comme étant un point spatial et de la motivation de cette spécification par des tests linguistiques.

Naturellement, du point de vue conceptuel, cela est tout à fait correct, puisque la définition du *point*, selon le GRLF, est la suivante : *Portion de l'espace ou du temps déterminée avec précision et considérée abstraitement pour localiser un phénomène* (cf. aussi la définition du *Petit Larousse Illustré* (PLI): *Endroit précis et nettement délimité* et celle de *Collins English Dictionary* (CED) : *a particular point or part of space or of a surface, esp. that occupied by a person or thing ; 2. a geographical point, such as a town, city, etc.*). Il peut y avoir aussi des différences naturelles de comportement

linguistique du nom *point* en anglais et du *point* en français (ou *punkt* en polonais) dans le sens en question.

La situation n'est pourtant pas évidente et des analyses plus fines là dessus seraient bienvenues, puisqu'il semble que même si, difficilement, mais quand même, les trois langues en question puissent peut-être accepter les constructions linguistiques du type :

?L'adresse(3) est une sorte de point dans l'espace / ?The address (2) is a kind of space point / ?Adres (3) jest punktem w przestrzeni,

le remplacement de *adresse3* par *point* dans le sens en question dans un bon nombre de constructions avec *adresse3*, ce qui est normalement le cas dans les relations hyponymie – hypéronymie (cf. p.ex. *J'ai vu hier Pierre / un mec / un homme ; j'ai vu hier Collie / un chien / un animal,* etc.), cf. p.ex. le français et le polonais

*«Lieu / ?point où l'on doit se rendre, lieu / ?point où une chose est adressée» ; arriver à sa destination / à son adresse, à son ?*point, Partir pour une destination lointaine / à une adresse inconnue, pour / à ? un point lointain, La date et le lieu / l'adresse / ? ?le point; J'étais en cet endroit / à cette adresse / à ce ? ?point, Un bon endroit / une bonne adresse / un ?point pour dormir), désigner, montrer un point / ?*une adresse, Cette adresse est précise ≠ ce point est précis, c'est une adresse précise ≠ c'est un point précis, Viser un point / ?*une adresse*

n'est pas tout à fait acceptable ; d'autre part, il y a aussi des constructions où c'est tout à fait possible, cf. p.ex. :

Se diriger vers telle destination / vers telle adresse / vers tel point, Il s'est rendu, il est allé à l'adresse / à l'endroit indiquée / au point indiqué ; Quitter un lieu / une adresse / un point ; partir, se retirer d'un lieu / d'une adresse / d'un point ; Changer de lieu / d'adresse / point ; Arriver dans un lieu / à une adresse / à un point ; Choisir un lieu / une adresse / un point pour qqn, qqch., pour y faire qqch. ; Enfermer, confiner, cacher qqch. en un lieu / à une adresse / à un point ; Le plus bel endroit / la plus belle adresse / le plus beau point de la ville ; Nous nous sommes retrouvés au même endroit / à la même adresse / au même point ; trouver un endroit / une adresse / un point agréable pour faire halte, pour coucher ; Aller d'un point à un autre / d'une adresse à une autre, Ils viennent d'un même point / d'une même adresse, point d'origine / adresse d'origine, se mettre en un point / à une adresse.

Les analyses ci-dessus pourraient, de prime abord, consolider la proposition de considérer *point* comme hypéronyme de *adresse* (3), si l'on considérait que la première partie d'exemples montre la spécificité de *adresse*₃ par rapport à ce qui est plus général, à savoir, le *point* et la seconde montre que, à un niveau plus général, les deux partagent un certain nombre d'opérations.

Ce qui nous invite pourtant à suspendre notre déclaration définitive là dessus, c'est que, pourtant, les définitions d'*adresse*, qui suivent normalement le même principe : *ce qui est commun* (ce qui est partagé aussi bien par l'hypéronyme que par ses hyponymes) + *ce qui est spécifique* (ce qui caractérise l'hyponyme) n'ont pas recours au *point* comme terme hypéronyme de *adresse* (cf. à titre de rappel, la définition du GRLF : *Indication de la personne à qui il faut s'adresser ou du lieu / ?du point où il faut aller, le lieu / ?* le point lui-même* (celle du PLI ne donne pas le sens *adresse*₃) et celle du CED : 1. *the conventional form by which the location / ?*the point of a building is described, the place / ? *the point at which someone lives*) et le remplacement de *lieu* par *point* donnerait un sentiment de quelque chose de bizarre.

Cela va de pair avec le sentiment linguistique, conforté par la définition du *point* (cf. ci-dessus), que l'on a que le point est une indication plus précise dans le sens spatial que l'*adresse*(3), cf. p.ex. :

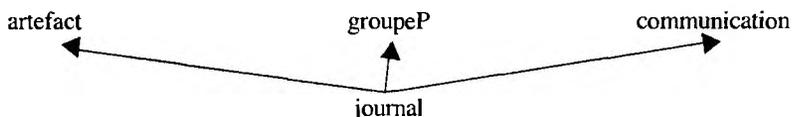
Ces erreurs de localisation ou fausses localisations (...) sont les cas dans lesquels la sensation est rapport à un point de l'espace que, normalement, elle ne devrait pas paraître occuper (...)(après le GRLF : LALANDE, Voc. de la philosophie, art. Localisation) ou encore Les lointains étaient tellement estompés de vapeurs, et les franges de l'horizon tellement effilées sur le bord, qu'il n'était guère possible de savoir le point précis où commençait le ciel et où finissait la terre (...)(après le GRLF : Th. GAUTIER, Mlle de Maupin, XI.)

La seconde question se pose dans le contexte des classifications qui, comme c'est le cas d'aussi bien Sense 6 (notre *adresse*₁) que de Sense 5 (≈ notre *adresse*₂), où la hiérarchie topicale de communication a pour hypéronyme la hiérarchie social relation qui a pour hypéronyme la hiérarchie relation – (an abstraction belonging to or characteristic of two entities or parts together).

Or, il est naturel qu'il y ait des classifications croisées possibles (les hiérarchies enchevêtrées que l'on a vues ci-dessus), fruit souvent de la polysémie régulière à la J. D. Apresjan.

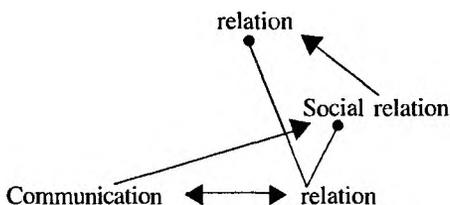
Ainsi, p.ex. *journal* appartient aussi bien à la super-classe *artefacts* (considéré comme objet concret : *Il a déchiré le journal*), à la super-classe *groupes* (considéré comme une organisation : *La Société Agora possède*

plusieurs journaux en Pologne) qu'à la super-classe *communication* (considéré comme un moyen de communication : *Contenu d'un journal*) :



Ici, on a donc affaire à un concept qui fait partie de trois hiérarchies topicales (champs sémantiques) distinctes relevées par le *WordNet*.

Ce qui devrait se trouver «au-dessus» de chacune de ces hiérarchies topicales, en tant que leur hypéronyme, c'est l'un des *unique beginners* (p.ex., comme c'est le cas, *abstraction*). Dans l'analyse que nous avons présentée après le *WordNet*, la hiérarchie *communication* est subordonnée pourtant à une classe hypéronyme *social relation* qui a, à son tour, en tant que sa classe hypéronyme, la classe *relation*, ce que représente le graphe ci-dessous (où la flèche \longleftrightarrow représente la relation de coordination, la flèche \longrightarrow – la relation d'hyponymie (la hiérarchie *communication* a la hiérarchie *relation* pour son hypéronyme), la flèche $\longrightarrow\bullet$ – indique, par contre, la relation entre les hiérarchies qui, dans ce contexte, est à expliciter) :



Or, la classe *relation* est une des 25 classes qui devaient être distinguées par une combinaison particulière *nom – adjectif* et devrait donc être au même niveau hiérarchique que chacune de 25 classes relevées ; par conséquent, sa subordination à l'une des classes qui, de ce point de vue, restent en relation de coordination, semble aller à l'encontre du principe qui présidait à l'établissement de 25 hiérarchies ci-dessus.

A moins naturellement que la hiérarchie *relation* à laquelle est subordonnée la hiérarchie *communication* ne soit, malgré le même nom, une des 25 hiérarchies topicales distinguées ; il semble pourtant que c'est la même en étudiant la paraphrase de *relation* hypéronyme que l'on cite ci-dessous avec un choix de ses hyponymes après le *WordNet* (où l'on remarque d'ailleurs que le même type de situation se produit dans le cas de *spatial relation* et de *temporal relation*) :

Sense 1

relation - (an abstraction belonging to or characteristic of two entities or parts together)

=> social relation - (a relation between living organisms; esp between people)

=> position, spatial relation - (the spatial property of a place where or way in which something is situated; «the position of the hands on the clock»; «he specified the spatial relations of every piece of furniture on the stage»)

=> causality - (the relation between causes and effects)

=> relationship, human relationship - (('relationship' is often used where 'relation' would serve (as in "the relationship between inflation and unemployment")) preferred usage of 'relationship' is for human relations or states of relatedness; "the relationship between mothers and children")

=> function - (a relation such that one thing is dependent on another; "height is a function of age"; "price is a function of supply and demand")

=> logical relation - (a relation between logical propositions)

=> mathematical relation - (a relation between mathematical expressions (such as equality or inequality))

=> foundation - (the basis on which something is grounded; "there is little foundation for his objections")

=> connection, connexion, connectedness - (a relation between things or events (as in the case of one causing the other or sharing features with it); "there was a connection between eating that pickle and having that nightmare")

=> unconnectedness - (the lack of a connection between things)

=> linguistic relation - (a relation between linguistic forms or constituents)

=> part, portion, component part, component - (something determined in relation to something that includes it; "he wanted to feel a part of something bigger than himself"; "I read a portion of the manuscript"; "the smaller component is hard to reach")

=> affinity, kinship – (a close connection marked by community of interests or similarity in nature or character: "found a natural affinity with the immigrants"; "felt a deep kinship with the other students"; "anthropology's kinship with the humanities")

=> kinship, family relationship, relationship – (state of relatedness or connection by blood or marriage or adoption)

=> magnitude relation – (a relation between magnitudes)

=> control – (a relation of constraint of one entity (thing or person or group) by another; «measures for the control of disease»; "they instituted controls over drinking on campus")

=> business relation – (a relation between different business enterprises)

=> reciprocity, reciprocity – (a relation of mutual dependence or action or influence)

=> interrelation, interrelationship, interrelatedness – (mutual or reciprocal relation or relatedness: "interrelationships of animal structure and function")

=> temporal relation – (a relation involving time)

=> comparison – (relation based on similarities and differences)

=> opposition, oppositeness – (the relation between opposed entities)

=> change – (a relational difference between states; especially between states before and after some event: "he attributed the change to their marriage")

2. Il n'y a pas d'ennui avec l'ennui

On en est arrivé ainsi à la possibilité de présenter le modèle descriptif d'une manière plus détaillée et de le remplir par une description – type.

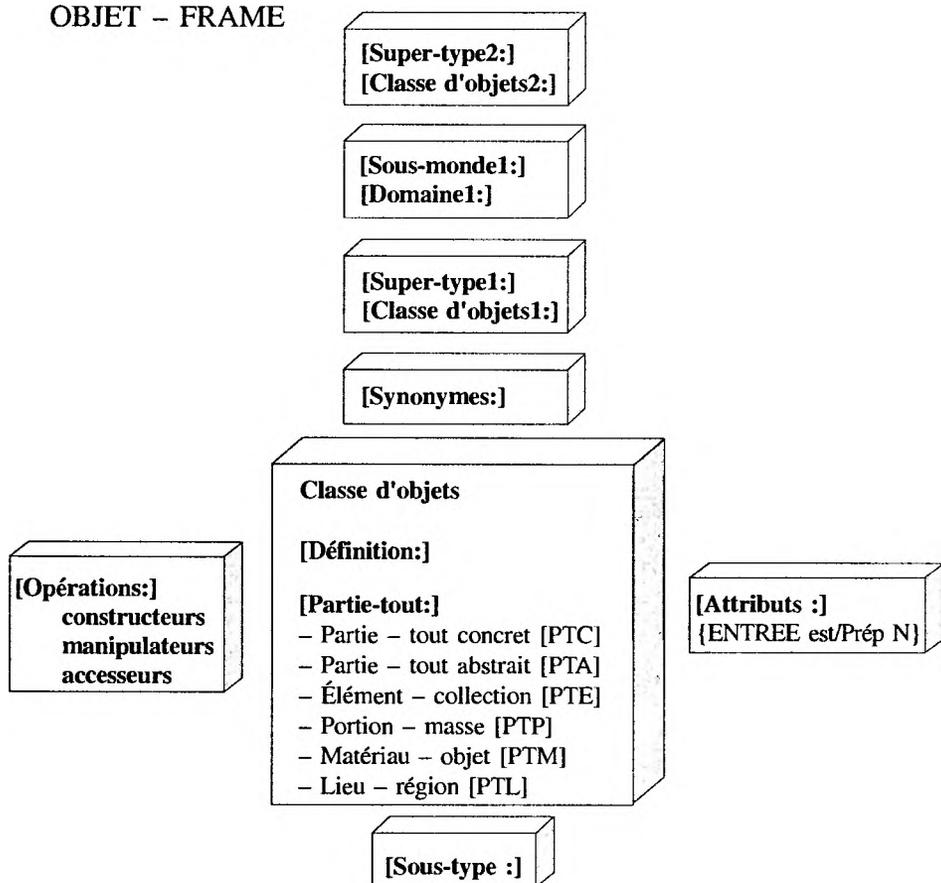
La spécification du modèle annoncée ci-dessus a la forme ci-dessous. Le module concernant les opérations possibles à effectuer par un objet donné

ou sur un objet donné, est réparti en trois sous-modules que nous avons distingués auparavant, les opérations que l'on effectue sur un objet, ainsi que celles qu'il effectue, parce qu'il est «manipulé» par un autre objet se retrouvent dans les sous-modules de *constructeur* et de *manipulateur*; celles, par contre, qu'il effectue sans qu'il soit «manipulé» par un autre objet se retrouvent dans le sous-module d'*accesseur* qui nous permet d'en rendre compte.

On remarquera aussi que le module de *synonymes* est l'équivalent de la notion de *synset* du *WordNet* et, tout comme l'autre, va la main dans la main avec le module de *définition*.

Les attributs que l'on relève dans le module correspondant ne se limitent pas uniquement aux attributs représentés par les adjectifs, mais aussi ceux qui sont exprimés par différentes constructions prépositionnelles, ce qui nous permet de nous pencher sur la question des noms composés basés sur l'objet étudié.

OBJET – FRAME



que nous transformons en un modèle descriptif sous forme d'une «fiche» entrée du type :

[Morphologie:] [Code morphologique:]
[Syntaxe:] [Code syntaxique:]
[Classe d'objets :] [Définition :] [Synonymes :] [Super-classe1 :] [Super-classe2 :] [Super-classe _n :] [Domaine1 :] [Attributs :] [Partie-tout :] [Opérations :] [Opérations : constructeur :] [Opérations : manipulateur :] [Opérations accesseur :] [Frame :]

qui peut être aussi représentée par des enregistrements du type :

NP]	C morph	C syn	NFR	C objets	Definition	Synonymes	SuT1	SuT2	SuT3	SuT4	Dom	Attrib	PartieT	Constructeur	Accesseur	Manipulateur	Frame

2.1. Esquisse de la procédure de description

Essayons de voir comment s'effectue la description d'un objet linguistique, p.ex. *ennui* en français, selon le cadre présenté.

Comme on l'a déjà vu, quand on essaye de faire une description (p.ex., mais pas uniquement comparative) adéquate, tant du point de vue purement sémantique que classificatoire, dans la mesure du possible, c'est-à-dire : en fonction des possibilités conceptuelles et d'expression qu'offrent les langues décrites, des sens des mots des langues différentes, il faut veiller, d'une manière naturelle et évidente, à ce que le sens du mot décrit de la langue source corresponde au sens de la langue visée.

Le mot fr. *ennui*, d'après le GRLF, a les sens suivants :

ENNUI n. m.

1. Vx (*langue class.*). «*Tourment de l'âme causé par la mort de personnes aimées, par leur absence, par la perte d'espérances, par des maux quelconques*» (Littré).
2. (*Un, des ennuis*). *Peine qu'on éprouve d'une contrariété ; cette contrariété.*
3. (XIII^e). *L'ennui ; un ennui (qualifié). Malaise, impression de vide, de lassitude causée par l'inaction par une occupation monotone ou dépourvue d'intérêt (- Fatigue, lassitude).*
4. *Mélancolie vague, lassitude morale qui fait qu'on ne prend d'intérêt, de plaisir à rien*

dont les 3 derniers entrent en fait en ligne de compte.

Les équivalents polonais et anglais de ces trois sens sont représentés par les traductions suivantes :

2. (*Un, des ennuis*). *Peine qu'on éprouve d'une contrariété ; cette contrariété :*

EN: *problem* (DictOxfordHachette, Collins Robert) *trouble, worry* (Collins Robert)

PL: *problem, kłopot*

3. (XIII^e). *L'ennui ; un ennui (qualifié). Malaise, impression de vide, de lassitude causée par l'inaction par une occupation monotone ou dépourvue d'intérêt (- Fatigue, lassitude)*

EN : *boredom* (DOH, Collins Robert)

PL : *nuda*

4. *Mélancolie vague, lassitude morale qui fait qu'on ne prend d'intérêt, de plaisir à rien*

EN : *tedium, tediousness* (DOH, Collins Robert)

PL : *nuda*.

Essayons de voir comment l'un de ces sens, le 2^e, et là encore, dans son sens «cette contrariété», sens 2a, associé donc aux sens apparentés des mots français, entre autres, *embarras, embêtement, préoccupation, souci, tracas*, et représenté par les équivalents polonais et anglais, *problem, kłopot* et *problem, trouble, worry*, respectivement, serait décrit dans le cadre de la partie descriptive présentée ici de l'approche orientée objets.

Pour pouvoir le faire, il faut voir, à part la définition du sens en question que l'on a déjà citée après le GRLF et les synonymes approximatifs *embarras, embêtement, préoccupation, souci, tracas*, quels sont les attributs et les opérations qui sont appropriés à qualifier l'*ennui*2a.

L'analyse de toutes les occurrences de l'*ennui2a* dans le texte intégral du GRLF (environ 10 000 000 de mots), nous a permis de relever, sans être certes exhaustive, les types suivants d'attributs et d'opérations qui qualifient l'*ennui2a* ; ils ont été répartis ici suivant une analyse sémantique des éléments qui entrent en jeu quand on parle de l'*ennui2a*, où «la contrariété» est considérée comme une sorte de *problème*, c'est-à-dire une sorte de *difficulté* (*situation difficile*) qu'il faut résoudre pour obtenir un résultat ; *situation instable ou dangereuse exigeant une décision* (GRLF) (cf. aussi la définition du PLI : *Désagrément fâcheux, problème, souci* d'où la répartition des éléments sémantiques en ce qui cause l'*ennui2a*, la situation elle-même, ses caractéristiques et la solution éventuelle du problème :

Ennui	Cause	Opérations (solution)	Opérations (situation)	Attributs
1	2	3	4	5
	<i>d'argent</i>	<i>soulager qqn de ses ENNUIS</i>	<i>arriver à qqn (il lui est arrivé un ennui)</i>	<i>graves</i>
	<i>domestiques</i>		<i>attirer des ENNUIS à qqn</i>	<i>gros</i>
			<i>avoir des ENNUIS</i>	<i>léger</i>
	<i>familiaux / de famille</i>	<i>aider qqn dans les ENNUIS</i>	<i>cacher ses ENNUIS</i>	<i>cruel</i>
	<i>du métier</i>		<i>causer des ennuis</i>	<i>sérieux</i>
	<i>professionnels</i>		<i>confier ses ENNUIS à qqn</i>	<i>la kyrielle</i>
	<i>avec sa voiture</i>		<i>coûter les ENNUIS à qqn</i>	<i>une longue litanie</i>
	<i>de santé</i>		<i>créer des ENNUIS</i>	<i>une suite</i>
	<i>de la vieillesse</i>		<i>échapper à un ENNUI</i>	<i>une période</i>
			<i>en finir avec tous ces ennuis</i>	<i>des tapées (une)</i>
			<i>entraîner des ennuis</i>	<i>une série</i>
			<i>être accablé d'ENNUIS</i>	<i>des tas d'</i>
			<i>être assiégé par les ennuis / d'ennuis</i>	<i>nouveaux</i>
			<i>être au bout de ses ENNUIS</i>	<i>insondable</i>
			<i>être dans l'ennui</i>	<i>les pires</i>
			<i>être une source d'ENNUIS</i>	<i>imprévus</i>
			<i>éviter un ENNUI par une échappatoire</i>	
			<i>faire des ENNUIS à qqn</i>	
			<i>Fuir les ENNUIS</i>	

1	2	3	4	5
			<i>garantir des ENNUIS à qqn</i>	
			<i>il y a un ENNUI</i>	
			<i>infliger à autrui des ENNUIS</i>	
			<i>les quelques ENNUIS qu'il en pouvait attendre</i>	
			<i>n'en retirer que des ENNUIS</i>	
			<i>parer à un ennui</i>	
			<i>préserver qqn des ENNUIS</i>	
			<i>rencontrer un ennui imprévu</i>	
			<i>risquer les pires ENNUIS</i>	
			<i>ruminer ses ENNUIS</i>	
			<i>s'abattre sur qqn (les ennuis)</i>	
			<i>s'apprêter aux pires ennuis</i>	
			<i>s'attirer des ENNUIS par ses extravagances</i>	
			<i>s'exposer à un ennui</i>	
			<i>sans ennui</i>	
			<i>se consumer d'ENNUI</i>	
			<i>se désintéresser des ennuis de qqn</i>	
			<i>se jeter stupidement dans les ENNUIS</i>	
			<i>se préparer bien des ennuis</i>	
			<i>se répéter (les mêmes ENNUIS)</i>	
			<i>sombrier dans de gros ENNUIS</i>	
			<i>succomber sous le fardeau de l'ENNUI</i>	
			<i>susciter des ENNUIS à qqn</i>	
			<i>se soustraire à l'ennui</i>	
			<i>récolter des ennuis</i>	
			<i>valoir les ENNUIS à qqn</i>	
			<i>voir venir un ENNUI</i>	

On pourrait se demander si tous les attributs et toutes les opérations relevés sont effectivement appropriés à l'objet linguistique *ennui*_{2a}. Rappelons à ce propos (cf. ci-dessous) que, de notre point de vue, celui qui prend en compte le comportement du type *frame* et *script*, des objets linguistiques étudiés, un opérateur approprié, ce n'est pas uniquement un opérateur qui ne s'applique qu'à cet objet-ci vu d'une certaine manière *in abstracto* (type

p.ex. *river* par rapport aux *clous* et *rivets*), mais aussi un opérateur dont le caractère approprié est fonction d'un *script* particulier qu'il est nécessaire de prendre en compte pour comprendre le fait que l'objet puisse réaliser ses ou sa fonction(s) principales (cf. la catégorie de p.ex. *prédicateur* – *manipulateur* dans ce contexte), p.ex. la fonction téléique (type *prendre dans la main* ou *couper en morceaux*, dans les cas de *marteau* et *tomates* [aliment] respectivement).

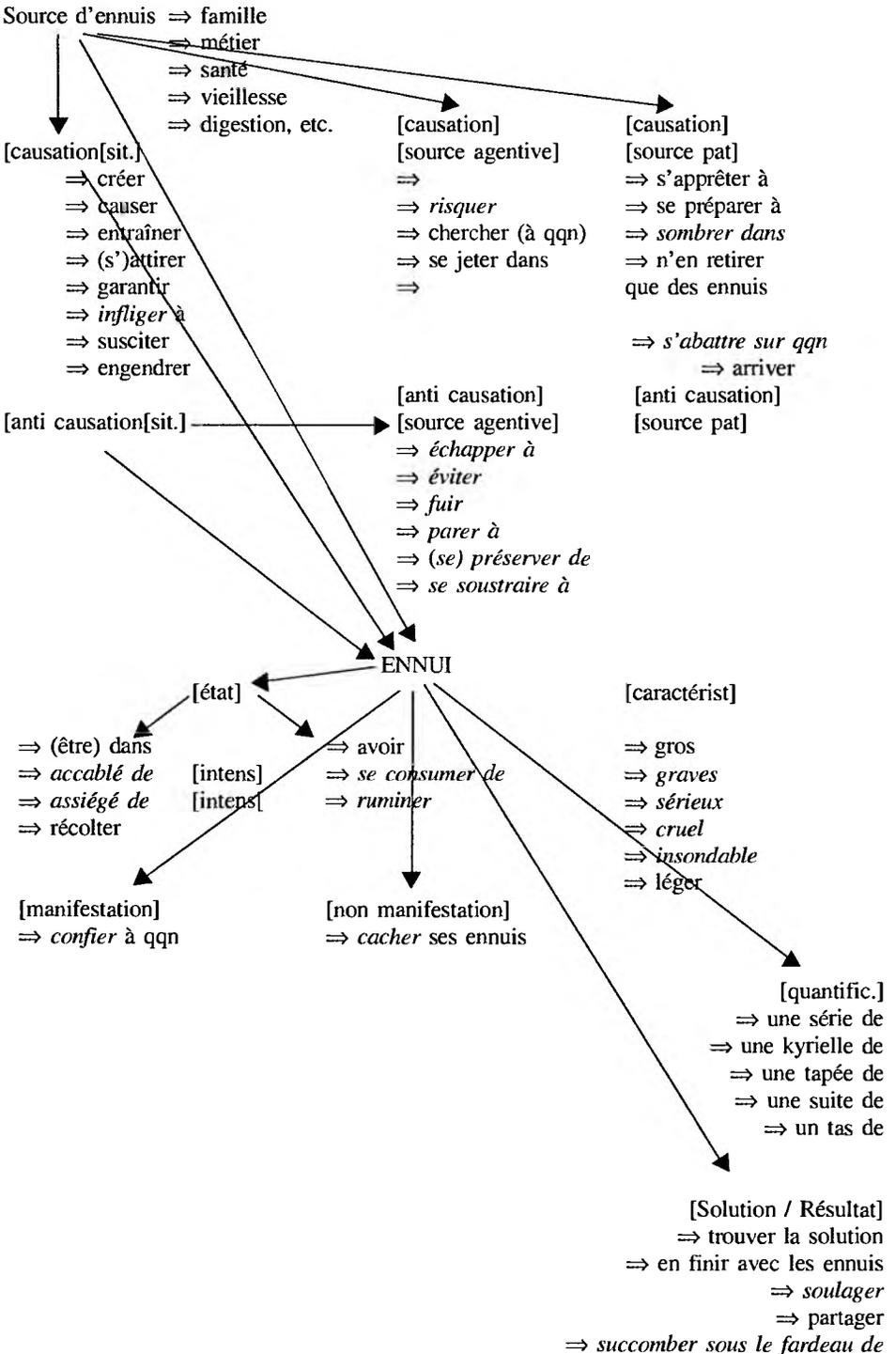
Il est intéressant donc de voir comment les attributs et les opérations relevés peuvent être testés à cet égard. Rappelons que *l'ennui2a* est une *difficulté (situation difficile) qu'il faut résoudre pour obtenir un résultat*. Parmi les attributs en question, si l'on s'en tenait aux attributs seulement, il y en a au moins deux types : ceux qui attribuent une valeur à un attribut de *l'ennui2a* et ceux qui attribuent une valeur à un attribut de quelque chose d'autre que *l'ennui2a* lui-même. Du point de vue observationnel, cela va de pair avec certains types de l'approche de l'analyse de la « collocabilité » / du figement relatif des éléments en langue de type information mutuelle et associative (cf. p.ex. K. W. Church, P. Hanks, 1990; F. Smadja, K. McKeown, 1989; cf. aussi pour une excellente mise au point de la question du figement linguistique le travail de G. Gross, 1996; et de S. Mejrj, 1997).

Il est naturel qu'on choisisse le premier type d'attributs comme pertinents et non pas le second.

De ce point de vue, parmi les attributs relevés, il y en a qui attribuent une valeur à la situation difficile elle-même, plus précisément à ce qui est difficile dans la situation en question, et ceux qui attribuent une valeur à la caractéristique temporelle, donc générale, puisque la situation n'est pas intrinsèquement temporelle, de la situation. Cf. respectivement : *cruel, grave, gros, insondable, léger, sérieux, les pires vs imprévus, nouveaux, une période de*, à côté aussi des éléments quantifiants du type *la kyrielle de, une longue litanie de, une suite de, des tapées de, (une) une série de, des tas de*.

2.2. Organisation de la description du type objets

Si l'on essaye d'y mettre un peu d'ordre pour préparer la répartition des attributs et des opérations relevées dans les rubriques particulières du modèle, on arrive à l'organisation ci-dessous :



Entre parenthèses, il est intéressant de noter une certaine synergie entre les types de prédicats – aussi bien du côté des opérations que du côté des attributs – qui sont employés avec *ennui2a* et l'évaluation du type *mauvais* de ce qui en constitue l'essence : une certaine contrariété, un certain déplaisir, une certaine difficulté, un certain problème, etc. ; d'où, par conséquent, l'emploi des opérateurs, mis en italique dans le texte, qui s'associent à ce que nous évaluons comme *mauvais* ; cf. p.ex., du côté de la construction de l'objet : *infliger* :

un châtement, un blâme, les arrêts de rigueur à un officier, une mauvaise note, une punition, une sanction, une sévère correction. – une amende, la peine de mort à un assassin, un supplice, la torture à des peines sévères, un affront, un camouflet, les tourments, les infirmités

(grâce à quoi, entre autres, on apprend, si le besoin en était encore, qu'une contravention, c'est quelque chose de mauvais, puisqu'on nous l'inflige), ou encore cf. p.ex. (si le sujet est un animé), *échapper à qch* :

à la police, aux recherches, à ses poursuivants, une proie qui échappe au moment où on allait la saisir, à la prison, à la potence, au danger qui menace, à la mort, à une corvée, à une question embarrassante, à une difficulté, à une tâche, à une obligation, à la peur, à la vulgarité

(grâce à quoi, entre autres, on apprend, si le besoin en était encore, qu'une *facilité*, c'est quelque chose de mauvais, puisqu'on essaye d'y *échapper*), sans parler de *succomber sous le fardeau*.

C'est sans doute à cause de cela que l'attribut *imprévu*, sans qu'il soit sémantiquement lié à l'*ennui2a*, s'y associe si souvent : ce qui est mauvais vient en général d'une manière imprévue, on ne le prévoit pas, on ne le veut pas.

Avant de remplir la fiche-entrée, il nous faut encore analyser les relations de la classe d'objets *ennui2a* avec sa / ses sous-classe(s) et sa / ses super-classe(s).

Soit dit en passant qu'il est curieux de constater une certaine inconstance dans les définitions de l'*ennui* et de la *contrariété* données par le GRLF ; comme on l'a vu, l'*ennui2* et l'*ennui2a* reçoivent la définition du type : 2. (*Un, des ennuis*). *Peine qu'on éprouve d'une contrariété ; cette contrariété* ; si un lecteur averti essaye de creuser davantage la question sous *contrariété*, il doit choisir entre la définition 2. (*Fin XII^e*). *Vx. Une, des contrariétés : ce qui contrarie le cours de qqch. – Contretemps, difficulté, obstacle ; (vx) traverse* ou la définition 3. (*1793*). *Mod. (Une, des contrariétés). Déplaisir causé par une opposition, par ce qui chagrine – Agace-*

ment, déception, déplaisir, irritation, mécontentement, souci. En fait, le choix aurait été beaucoup plus simple, si n'est cet emploi 2 de *contrariété* qui est qualifié de *Vx.*, et il est pourtant étonnant qu'on emploie des termes *Vx.* dans une définition de ce qui est tout à fait moderne. En effet, considérant cela comme une erreur de typographie, on choisit, naturellement, la définition 2, puisque l'*ennui*, dans le sens 2a, communique la difficulté et non pas l'état (moral, psychique, etc.) qu'il cause (comme on a vu ci-dessus, les deux sens se distinguent facilement par le jeu des opérateurs applicables : cf. p.ex. *Éprouver une contrariété/ un ennui de qqch., à cause de qqch.* Vs *Succomber sous le fardeau d'un ennui (* ? à cause de qqch.)* ou encore p.ex. ** ? Chercher des ennuis (2) à qqn vs Chercher des ennuis (2a) à qqn.*)

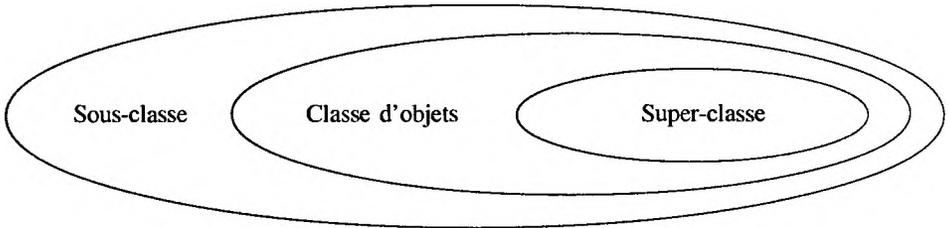
Les définitions proposées par le GRLF (qui suivent en général le principe : plus général + spécifique), où *ennui2a* est une *contrariété* et une *contrariété* est *ce qui contrarie le cours de qch* et *contrarier, c'est s'opposer à (qqch.)*, donc une *opposition*, comparées à celles proposées par le PLI (dont les définitions paraissent plus structurées et plus systématisées du point de vue de la hiérarchie de concepts, où entre *ennui2a* et ses super-classes suivantes : l'*ennui2a* : 1. *Désagrément fâcheux, problème, souci* (le *désagrément* étant un *sujet de contrariété*, il semble ne pas être tout à fait sur le même plan que la *contrariété* elle-même, c'est le *problème* qui paraît être plus général) et un *problème* est *Difficulté souvent complexe à laquelle on est confronté*, la *difficulté* étant, à son tour, une *chose difficile, qui embarrasse ; empêchement, obstacle* qui met donc dans l'*embarras*, ce qui est ce qui *s'oppose à l'action de qqn, qui gêne la réalisation de qqch.*, qui est donc une *opposition*, nous permettent d'esquisser une première approximation des relations conceptuelles hiérarchiques en question:

Puisque l'ennui2a est une sorte de problème
Puisque le problème est une sorte de difficulté,
Puisque la difficulté est une sorte d'opposition,
Puisque l'opposition est une sorte de situation (statique),
Puisque la situation statique est une sorte d'état,

Alors:

Ennui2a
 ⇒ problème
 ⇒ difficulté
 ⇒ opposition
 ⇒ situation
 ⇒ état.

Cette première approximation doit être encore confrontée d'une manière plus détaillée par les tests linguistiques dont nous présentons ci-dessus un échantillon; l'idée générale étant, naturellement, que ce qui est le plus spécifique hérite, si l'analyse est correcte, les opérations et les attributs de ce qui est plus général et y ajoute les siens, et, inversement, que ce qui est plus général ne les partage pas tous avec ce qui est plus spécifique, selon le schéma ci-dessous:



Un coup d'oeil rapide pour voir comment la chose se présente dans le cas de *ennui*, *problème*, *difficulté*, *situation* et *état* de ce point de vue confirme la première approximation de l'analyse hiérarchique conceptuelle, avec une répartition distincte et différente d'opérateurs et d'attributs, si l'on calcule de la même manière aussi bien «??» (plutôt décidément non-applicable) et «?+» (plutôt non-applicable) (: cf. *ennui2a* : 46 (100%), *problème* : 38 (83%), *difficulté* : 37 (80%), *situation* : 33 (72%), *état* : 29 (63%):

<i>Ennui2a</i>	<i>Problème</i>	<i>Difficulté</i>	<i>Situation</i>	<i>Etat</i>
[Attributs :]				
<i>accablé de</i>	+	+	+	+
<i>assiégé de</i>	+	+	+	??
<i>cruel</i>	?+	?+	+	??
<i>gros</i>	+	+	??	??
<i>grave</i>	+	+	+	+
<i>insondable</i>	+	+	+	+
<i>léger</i>	+	?+	??	??
<i>sérieux</i>	+	+	+	+
[Opérations : constructeur :]				
<i>s'abattre sur qqn</i>	+	+	??	??
<i>s'apprêter à</i>	+	+	?+	??
<i>(s') attirer</i>	+	+	?+	?+
<i>arriver</i>	+	+	+	??
<i>causer</i>	+	+	+	+
<i>chercher des ennuis à qqn</i>	+	+	??	?*
<i>créer</i>	+	+	+	+
<i>engendrer</i>	+	+	+	+
<i>entraîner</i>	+	+	+	+
<i>garantir</i>	?+	?+	+	??

<i>infliger à</i>	??	??	??	??
<i>se jeter dans</i>	?+	?+	?+	?+
<i>se préparer à</i>	+	+	+	+
<i>risquer</i>	+	+	+	+
<i>susciter</i>	+	+	+	+
<i>échapper à</i>	+	+	+	+
<i>éviter</i>	+	+	+	+
<i>fuir</i>	+	+	+	+
<i>parer à</i>	+	+	+	+
<i>(se) préserver de</i>	+	+	+	+
<i>se soustraire à</i>	+	+	+	+
[Opérations : manipulateur :]				
<i>en finir avec</i>	+	+	+	+
<i>trouver la solution à</i>	+	+	+	+
<i>partager</i>	+	+	+	+
<i>soulager</i>	+	+	+	+
[Opérations : accesseur :]				
<i>(être) dans</i>	??	+	+	+
<i>avoir des / un ennui(s)</i>	+	+	?+	?+
<i>se consumer de</i>	??	??	??	??
<i>n'en retirer que des ennuis</i>	+	?+	??	??
<i>ruminer</i>	+	+	+	+
<i>confier à qqn</i>	+	+	+	+
<i>cacher</i>	+	+	+	+
<i>récolter</i>	?+	?+	?+	?+
<i>somber dans</i>	?+	?+	?+	?+
<i>succomber sous le fardeau de</i>	+	+	+	+

Certains types d'opérations peuvent être classées aussi bien dans la catégorie d'*accesseur* que dans la catégorie de *constructeur* ou de *manipulateur*, étant donné, entre autres, la possibilité de traiter certaines prédications comme renvoyant soit à l'action elle-même soit à son résultat (un certain état résultant), cf. p.ex. *somber dans les ennuis* qui, si X sombre dans les ennuis intentionnellement, p.ex. sachant bien ce qui l'attend s'il continue de fumer p.ex., il continue quand même de le faire, serait qualifié comme *prédicateur-constructeur*, appartient, dans une interprétation non marquée, à la catégorie d'*accesseur*, puisque la prédication en question soit nous informe sur le résultat «final» de l'action (*il a des ennuis*) soit sur les étapes «intermédiaires» du processus, chacun apportant sa part d'ennuis ; cf. aussi p.ex. *confier ses ennuis à son ami* où suivant l'insistance qu'on met davantage sur l'action de *confier* ou sur son résultat, on aura le même type d'indétermination catégorielle. Dans l'analyse présentée, on présente parmi les deux faces possibles, sans exclure naturellement l'autre, la face *résultat / état*.

La fiche-entrée *ennui2a* aurait donc la forme suivante :

EN <i>problem</i>	PL <i>problem</i>	FR
		[Classe d'objets :] <i>ennui2a</i>
		[Définition :] <i>Désagrément fâcheux, problème, souci</i>
		[Synonymes :] <i>Désagrément fâcheux, problème, souci</i>
		[Super-classe5 :] <i>état</i>
		[Super-classe4 :] <i>situation</i>
		[Super-classe3 :] <i>opposition</i>
		[Super-classe2 :] <i>difficulté</i>
		[Super-classe ₁ :] <i>problème</i>
		[Domaine1 :] <i>général</i>
		[Attributs :]
		<i>accablé de</i>
		<i>assiégé de</i>
		<i>cruel</i>
		<i>gros</i>
		<i>grave</i>
		<i>insondable</i>
		<i>léger</i>
		<i>sérieux</i>
		[Partie – tout :]
		[Opérations :]
		[Opérations : constructeur :]
		<i>s'abattre sur qqn</i>
		<i>s'apprêter à</i>
		<i>(s') attirer</i>
		<i>arriver</i>
		<i>causer</i>
		<i>chercher des ennuis à qqn</i>
		<i>créer</i>
		<i>engendrer</i>
		<i>entraîner</i>
		<i>garantir</i>
		<i>infliger à</i>
		<i>se jeter dans</i>
		<i>se préparer à</i>
		<i>risquer</i>
		<i>susciter</i>
		<i>échapper à</i>
		<i>éviter</i>
		<i>fuir</i>
		<i>parer à</i>
		<i>(se) préserver de</i>
		<i>se soustraire à</i>
		[Opérations : manipulateur :]
		<i>en finir avec</i>
		<i>trouver la solution à</i>

	<i>partager</i> <i>soulager</i> [Opérations : accesseur :] <i>(être) dans</i> <i>avoir des / un ennui(s)</i> <i>se consumer de</i> <i>n'en retirer que des ennuis</i> <i>ruminer</i> <i>confier à qqn</i> <i>cacher</i> <i>récolter</i> <i>sombrier dans</i> <i>succomber sous le fardeau de</i>
--	--

Le schéma descriptif, à part la description des résultats du figement relatif (la combinatoire lexico-sémantique) des expressions linguistiques d'une langue donnée, représentant la structuration des informations opérationnelles qui caractérisent une classe d'objets donnée, en comparaison aussi avec d'autres langues, constitue, d'une part, l'un des points de départ à la construction de la description linguistique en termes de *frames* et, d'autre part, à la reconstruction des mécanismes linguistiques permettant de désambiguïser automatiquement le sens des mots apparaissant dans les textes.

Références

- Apresjan J. D., 1973 : "Regular Polysemy". *Linguistics*, **142** : 5–32.
- Atkins B.T.S., Zampolli A., eds, 1994 : *Computational Approaches to the Lexicon*. Oxford: Oxford University Press.
- Atkins B. T. S., 1999 : "The role of the example in a frame semantics dictionary". In : Shibatani M., Thompson S., eds, 26–42.
- Banyś W., 1991 : «Remarques sur la computation des énoncés "conditionnels"». *Neophilologica*, **11**, 7–20.
- Banyś W., 1995b : „Kognitywna leksykografia komputacyjna: Teoria Słownika Generatywnego Pustejowsky'ego i Boguraev'a". *Bulletin de la Société Polonaise de Linguistique*, fasc. LI, 49–66.
- Banyś W., 2002 : «Bases de données lexicales électroniques – une approche orientée objets. Partie II : Questions de description». *Neophilologica*, **15**.
- Banyś W., à par.1 : «Format descriptif modifié – modifieur du lexique de spécialité». *Neophilologica*, **16**.
- Banyś W., à par.2 : «Approche orientée objets et la notion de „frame"». *Neophilologica*, **16**.
- Banyś W., à par. 3 : «*Risk* (et ses voisins en anglais) vs *Risque* (et ses voisins en français) : discussion de deux approches du type „frame"». *Biuletyn Polskiego Towarzystwa Językoznawczego*.

- Church K. W., Hanks P., 1990 : "Word Association Norms, Mutual Information, and Lexicography". *Computational Linguistics*, **16**, 22–29.
- Cruse D. A., 1986 : *Lexical Semantics*. New York : Cambridge University Press.
- Delobel C., Lécluse Chr., Richard Ph., 1991 : *Bases de données : des systèmes relationnels aux systèmes à objets*. Paris : InterEditions.
- Evens M. ed., 1988 : *Relational Models of the Lexicon*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Fellbaum Chr. (ed.), 1998 : *Wordnet : An Electronic Lexical Database*. Cambridge, Mass., London: The MIT Press.
- Fillmore Ch., 1982 : "The Frame semantics". In : The Linguistic Society of Korea (eds). *Linguistics in the Morning Calm*, Seoul, Hanshin, 111–137.
- Fillmore Ch., Atkins B.T.S., 1992 : "Towards a Frame-Based Lexicon : The Semantics of RISK and its neighbours". In : Lehrer A., Kittay E. F., eds, 75–102.
- Fillmore Ch., Atkins B.T.S., 1994 : "Starting where the Dictionaries stop : the Challenge for Computational Lexicography". In : Atkins B.T.S., Zampolli A., eds, 349–393.
- Fontenelle T., 2000 : "A Bilingual Lexical Database for frame semantics". *International Journal of Lexicography*, **13**, 4, 233–248.
- Gross G., 1992 : «Forme d'un dictionnaire électronique». In: *La station de traduction de l'an 2000*. Presses de l'Université du Québec.
- Gross G., 1994a : «Classes d'objets et description des verbes». *Langages*, **115** [Paris, Larousse], 15–31.
- Gross G., 1994b : «Classes d'objets et synonymie». In : *Annales Littéraires de l'Université de Besançon*, Série Linguistique et sémiotique. Vol. 23. Besançon, 93–103.
- Gross G., 1995 : «A propos de la notion d'humain». *Linguisticae Investigationes Supplementa*, n° 17 : *Lexiques-grammaires comparés en français. Actes du colloque international de Montréal (3–5 juin 1992)*. Montréal, 71–80.
- Gross G., 1996 : *Les expressions figées en français. Noms composés et autres locutions*. Paris: Ophrys.
- Karolak S., 1972 : *Zagadnienia składni ogólnej*. Warszawa : PWN.
- Karolak S., 1974 : „O programie składni wyrażen predykatywnych w gramatyce języka polskiego”. W : Orzechowska A., Laskowski R., red.
- Karolak S., 1977 : „Z problematyki opisu wyrażen predykatowo-argumentowych”. *Studia Gramatyczne*, **1**.
- Karolak S., 1984 : „Składnia wyrażen predykatywnych”. W: Grochowski M., Karolak S., Topolińska Z., red., 11–210.
- Keil F. C., 1979 : *Semantic and Conceptual Development : An Ontological Perspective*. Cambridge, Mass.: Harvard University Press.
- Keil F. C. 1983 : "On the Emergence of Semantic and Conceptual Distinctions". *Journal of Experimental Psychology : General*, **112**, 357–385.
- Lehrer A., Kittay E. F., eds, 1992 : *Frames, fields and contrasts*. Hillsdale NJ : Lawrence Erlbaum Associates.
- Lyons J., 1977 : *Semantics*. 2 vols. New York : Cambridge University Press.
- Mejri S., 1997 : *Le Figement lexical. Descriptions linguistiques et structuration sémantique*. Tunis, Publications de la Faculté des lettres de la Manouba, Université de Tunis I.
- Melczuk I., 1974 : *Opyt teorii lingvisticeskich modelej "Smysl – Tekst"*, Moskva: Izd. Nauka.
- Melczuk I., Zholkovsky A. K., 1988 : "The Explanatory Combinatorial Dictionary". In : Evens M., ed.
- Melczuk I., Clas A., Polguère A., 1995 : *Introduction à la lexicologie Explicative et Combinatoire*. Louvain-la-Neuve, Ed. Duculot.
- Miller G. A., 1986 : "Dictionaries in the Mind". *Language and Cognitive Processes*, **1**, 171–185.
- Miller G. A., Gildea P. M., 1987 : "How Children Learn Words". *Scientific American*, **257**, 3, 94–99.

- Miller G. A., Beckwith R., Fellbaum Chr., Gross D., Miller K., Tengji R., 1990: "Five Papers on WordNet". *International Journal of Lexicography*, 3, 4 (cité d'après la version électronique accompagnant le WordNet 1.6 Browser).
- Miller G. A., ed., 1990: "WordNet: An on-line lexical database". Special issue of *International Journal of Lexicography*, 3, 4.
- Pustejovsky J., 1993: "Type Coercion and Lexical Selection". In: Pustejovsky J., ed. Pustejovsky J., 1998: *The Generative Lexicon*. Cambridge, Mass., London: MIT Press.
- Pustejovsky J., ed., 1993: *Semantics and the Lexicon*. Dordrecht: Kluwer Academic Press.
- Pustejovsky J., Boguraev B., 1995: "Lexical Semantics in Context". *Journal of Semantics*, 12, 1–14.
- Rodriguez H., Climent S., Vossen P., Bloksma L., Peters W., Alonge A., Bertagna F., Roventini A., 1998: "The Top-Down Strategy for Building EuroWordNet: Vocabulary Coverage, Base Concepts and Top Ontology". *Computers and the Humanities*, 32, 2–3.
- Shibatani M., Thompson S., eds, 1996: *Essays in Semantics and Pragmatics in honour of Charles J. Fillmore*. Amsterdam / Philadelphia: J. Benjamins Pub. Comp.
- Smadja F., McKeown K., 1989: "Automatically extracting and representing collocations for language generation". In: *Proceedings of the 28th Annual Meeting of the Association of Computational Linguistics*, 22–259.
- Touretzky D., 1986: *The Mathematics of Inheritance Systems*. Los Altos: Morgan Kaufmann.
- Vossen P., 1998: "Introduction to EuroWordNet". *Computers and the Humanities*, 32, 2–3.
- Winston M. E., Chaffin R., Hermann D. J., 1987: "A Taxonomy of Part-Whole Relations". *Cognitive Science*, 11: 417–444.

Wiesław Banyś

Elektroniczne bazy danych leksykalnych – ujęcie zorientowane obiektowo Część II: Zagadnienia opisu

Streszczenie

W poprzednim tekście (zob. s. 7–29) przedstawione zostały elementy ujęcia zorientowanego obiektowo opisu danych leksykalno-semantycznych. W prezentowanym artykule naszkicowany jest sposób, w jaki można zorganizować świat obiektów językowych tak skonstruowany.

Przedstawione są kolejno:

- schematy opisowe ujęcia zorientowanego obiektowo, z wyodrębnieniem klas predykatów – konstruktorów, akcesorów i manipulatorów oraz organizacja klas obiektowych w funkcji odpowiednich *frames* (kadrów) strukturyzowanych przez funkcje leksykalne typu „sens – tekst” I. Melczuka i A. K. Zholkovskiego,
- dyskusja systemu *qualia structure* J. Pustejovskiego,
- użycia klas obiektowych G. Grossa,
- relacje między klasami obiektowymi i ich hierarchia,
- relacje między klasami obiektowymi a zbiorami operatorów i atrybutów organizowanych w funkcji skryptów i kadrów,
- relacje typu część – całość,
- porównanie opisów typu *WordNet* z prezentowanym tutaj ujęciem zorientowanym obiektowo.

Następnie przedstawiony został szczegółowy schemat opisowy haseł w proponowanym ujęciu i jego wypełnienie w przypadku pojęcia *ennui* w języku francuskim.

Wiesław Banyś

Electronic lexical databases: the object-oriented approach Part Two: The problems of description

Summary

In the preceding article the author presented the elements of the object-oriented description of lexical and semantic data. In this article he discusses the ways of organizing the world of language objects thus made. We find:

- the descriptive schemata of the object-oriented approach, with distinct classes of predicates
 - constructors, accessors and manipulators,
- the organization of object classes in the function of frames structured by I. Melchuk's and A. K. Zholkovski's lexical functions of the type 'sense-text',
- discussion of J. Pusteyovski's system of *qualia structure*,
- the use of G. Gross's object classes,
- the relationships between object classes and their hierarchy, the relationships between object classes and the sets of operators and attributes organized in the function of scripts and frames,
- the relationships of the type part-whole,
- the comparison of WordNet type descriptions with the the object-oriented approach presented here.

Finally the author presents a detailed descriptive scheme of entries in the suggested approach and its completion with a French notion *ennui*.

Katarzyna Kwapisz-Osadnik
Université de Silésie
Katowice

Les notions de prototype et d'invariant sémantique dans l'analyse des catégories grammaticales La linguistique cognitive et l'enseignement des langues étrangères*

Dans l'enseignement des langues étrangères, la grammaire est un domaine qui exige un très grand savoir et une préparation consciente de la part de l'enseignant, d'autant plus qu'elle doit susciter l'intérêt de l'élève pour rendre l'apprentissage actif et efficace. Il n'est pas facile d'enseigner la grammaire parce que les effets de cet enseignement ne sont observables que si le lexique est également bien acquis.

En général, la grammaire est définie comme une description de l'organisation des règles de fonctionnement d'une langue, nécessaires à son utilisation correcte.

Il existe de nombreuses études et méthodes abordant les phénomènes linguistiques et qui sont enseignées dans les classes. On les appelle grammaires normatives car elles prescrivent les normes d'emploi qu'il faut respecter pour parler et écrire correctement dans une langue donnée. Actuellement, en didactique on observe l'abandon de ce type de grammaires pour des méthodes élaborées par différents modèles de grammaires descriptives représentant les différentes approches en linguistique, parce qu'elles permettent à l'apprenant de prendre conscience du fonctionnement de la langue, de connaître sa nature et par conséquent, de s'en servir correctement.

Dans le présent article, nous réfléchissons sur les possibilités d'utiliser les résultats de recherches en linguistique cognitive dans l'enseignement des langues étrangères. Nous proposerons la description cognitive de deux catégories grammaticales françaises, à savoir le temps *imparfait* et le mode *subjonctif* dans le but de montrer encore un moyen de surmonter les difficultés que l'enseignant et l'apprenant doivent affronter.

* Cet article a été présenté au cours de la conférence internationale *Linguistique Cognitive en 2001*, organisée par l'Université de Łódź le 19–22 avril 2001.

La linguistique cognitive dont les outils d'analyse sont les notions de catégorie, de prototype et d'invariant sémantique, offre entre autres l'application de l'organisation dite prototypique (cf. G. Kleiber, 1990) pour décrire toutes les catégories linguistiques, alors non seulement lexicales, mais également grammaticales. G. Lakoff (1987 : 67) en a dit : «Les catégories linguistiques, ainsi que les catégories conceptuelles, représentent des effets prototypiques. Ces effets sont visibles à chaque niveau de la langue, du phonologique au morphologique, de la syntaxe jusqu'au lexique». Ce type d'analyses a été entrepris par de nombreux linguistes. Il suffit de mentionner les travaux de R. Langacker (1987), de W. Banyś (1996, 2000), de J.-P. Desclés (1999), de H. Kardela (1998), de K. Turewicz (1998), de M. Winters (1981).

En prenant en considération le rôle des processus mentaux qui consistent à traiter l'information, et leurs rapports avec la conceptualisation dans une langue donnée, tous les deux étant la base méthodologique de la linguistique cognitive, nous essaierons de présenter la description cognitive de deux catégories grammaticales existant dans le système linguistique français, à savoir le temps *imparfait* et le mode *subjonctif*. Nous les avons choisies parce qu'elles sont absentes en polonais et parce qu'elles se caractérisent par leur complexité. Donc, la compréhension de leur fonctionnement nécessite un engagement et un effort considérable de la part de l'enseignant, qui doit préparer des exercices adéquats et diriger de façon intelligente le travail des élèves, mais aussi de la part de l'apprenant, qui examinant les exercices, essaie tout seul de définir un phénomène étudié, ce qui lui permettra de l'employer correctement et consciemment.

1. Imparfait

Dans *La nouvelle grammaire du français* (1994), U. Dąbbska-Prokop définit *l'imparfait* ainsi : «Le temps passé imperfectif. Il sert à présenter une action passée dont le déroulement est vu dans son cours, c'est-à-dire ni le début ni la fin ne sont connus. Il exprime l'aspect imperfectif [...]. Il présente un fait passé par rapport non au moment de l'énonciation, mais par rapport à un autre fait passé» (1994 : 122-123). Puis, U. Dąbbska-Prokop énumère les différents emplois de *l'imparfait*. Elle parle des situations dans lesquelles *l'imparfait* apparaît. Alors, «comme un temps passé il correspond à un fait en train de se dérouler dans le passé. Il sert à exprimer un fait se produisant simultanément à un autre fait passé de la proposition principale» (1994 : 123). Il est aussi employé comme *imparfait*

descriptif dans le contexte des autres temps passés. En rapport avec le présent, *l'imparfait* se manifeste comme forme de politesse ou bien comme forme que les enfants utilisent dans des jeux de type *J'étais malade, tu venais me rendre visite*. Dans des propositions conditionnelles (le deuxième type), il exprime une condition considérée comme éventuelle.

Il y a de nombreux travaux de grammaire (p.ex. : *Le Bon Usage* (1980), *Imparfait et compagnie* (1987), *Exercisier* (1993)) où on parle de *l'imparfait* comme du temps de l'arrière-plan par rapport aux autres faits passés et aussi comme du temps décrivant les faits dont on ne peut pas dire s'ils sont accomplis. Autrement dit, les faits sont présentés en train de se dérouler dans le passé.

Bien sûr, le problème est beaucoup plus complexe. Cela explique le grand nombre de classifications des valeurs de ce temps qui ont été proposées. Ainsi M. Grevisse (1980 : 835–837) dresse la liste de six emplois de *l'imparfait*. Il retient :

1. **L'imparfait narratif** (appelé aussi historique ou pittoresque ou de rupture ou encore de clôture), qui sert à décrire un fait passé accompli, mais présenté comme s'il se déroulait dans le temps et sous les yeux de celui qui parle et de celui qui écoute ; p.ex. :

A vingt-cinq ans, Racine entra dans la renommée.

(W wieku 25 lat, Racine stał/stawał (?) się szanowany.)

2. **L'imparfait d'atténuation** : le locuteur parle d'un fait présent, mais en voulant atténuer le caractère catégorique et indiscutable du présent, il utilise *l'imparfait* ; p.ex. :

Je voulais vous demander un service.

(Chciałem prosić pana o przysługę.)

On observe le même phénomène en polonais.

3. **L'imparfait de conséquence infaillible**, p.ex. :

Elle mit la main sur le loquet. Un pas de plus, elle était dans la rue.

(Położyła rękę na klamce. Jeszcze jeden krok, a znajdzie się na ulicy.)

4. **L'imparfait hypocoristique** (ou mignard) exprime un fait présent «comme si on donnait à ce fait plus d'étendue en l'étirant dans le passé ou comme si on le situait dans le passé en l'étendant jusqu'au moment présent» (1980 : 837) ; p.ex. :

Comme il était sage!

(Ależ on był/jest (?) grzeczny!)

5. **L'imparfait préludique** dont se servent les enfants dans leurs jeux lorsqu'ils imaginent les faits futurs comme réels, c'est-à-dire ils situent le début d'un fait dans le passé pour que cela soit plus réel ; p.ex. :

Moi, j'étais le gendarme, et toi, tu volais un vélo.

(Ja będę policjantem, a ty ukradniesz rower.)

6. **L'imparfait d'un système hypothétique** exprimant un fait hypothétique éventuel ; p.ex. :

Si j'avais beaucoup d'argent, je ne travaillerais pas.

(Gdybym miał dużo pieniędzy, nie pracowałbym.)

Il y a des grammairiens, par exemple L. Warnant (1973), qui compliquent la question encore plus en distinguant :

– **l'imparfait d'habitude** ou **de répétition** ; p.ex. :

Un malheureux appelait tous les jours la Mort à son secours.

(Nieszczęśnik wołał każdego dnia śmierć, żeby przysłała mu z pomocą.)

– **l'imparfait de durée** ; p.ex. :

Celui-ci ne songeait que ducats et pistoles.

(Ten oto właśnie myślał jedynie o dukatach i o pistolach.)

– **l'imparfait de fausse simultanéité**, correspondant au fait le plus proche par rapport à un moment déterminé du passé ; p.ex. :

Mes craintes se calmèrent : dans deux heures, du renfort arrivait.

(Moje obawy się uspokoiły: za dwie godziny miały nadejść posiłki.)

– **l'imparfait de description** ; p.ex. :

Sa figure avait un caractère antique.

(Jego twarz miała antyczne rysy.)

– **l'imparfait de progression**, c'est-à-dire d'un changement graduel dans le passé; p.ex. :

L'impôt allait pesant sur une terre toujours plus pauvre.

(Podatek miał (coraz bardziej) obciążyć biedną ziemię.)

– **l'imparfait d'explication** concernant l'idée contenue dans la proposition qui précède ; p. ex. :

Enfin ils aperçurent une petite lueur, c'était la terre.

(W końcu zobaczyli małe światełko, to była ziemia.)

– **l'imparfait du style indirect libre** ; p.ex.

Le prévenu protestait vigoureusement : il n'avait jamais quitté son

domicile ce soir-là ; les policiers avaient-ils des preuves contre lui ?

(J. Dubois, R. Lagagne, 1973 : 213)

(Oskarżony protestował stanowczo: nie opuścił mieszkania tamtego wieczoru; czyżby policjanci mieli dowody przeciwko niemu?)

– **l'imparfait de cause** ; p.ex.:

Elle s'évanouissait; on la porta devant la fenêtre.

(Była nieprzytomna (straciła przytomność); zaniesiono ją do okna.)

– **l'imparfait de tentative** «marquant un procès inachevé qu'on a tenté, mais vainement, de mener à bonne fin» (1980 : 834) ; p.ex. :

Les pleurs qu'il retenait coulèrent un moment.

(Łzy, które powstrzymywał, popłynęły przez chwilę (po jego twarzy).)

Comme nous pouvons constater, décrire la catégorie *imparfait* n'est pas facile et la question que l'enseignant se pose concerne le choix d'une méthode

qui expliquerait de façon efficace le fonctionnement de ce temps dans le système linguistique français.

Les descriptions simplifiées de la catégorie *imparfait* d'un côté et les tentatives pour donner une caractéristique la plus complète possible se réduit le plus souvent à une énumération plus ou moins ordonnée de tous les emplois de ce temps d'un autre côté amènent les élèves à mal employer *l'imparfait* faute de comprendre sa nature et son fonctionnement et en conséquence ils ne peuvent expliquer l'apparition de ce temps dans divers contextes et surtout dans les moins typiques.

Face à des phénomènes linguistiques si complexes et difficiles à analyser et à décrire, il faudrait réfléchir sur les facultés cognitives de l'homme, comme p.ex. la façon holistique de voir la réalité ou bien les processus de conceptualisation, c'est-à-dire la construction mentale de la catégorie fondée sur le schéma ou le prototype (cf. R. L a n g a c k e r, 1980) et les utiliser dans les représentations des catégories linguistiques, lexicales et grammaticales. Comme l'explique I. N o w a k o w s k a - K e m p n a (1995 : 73) : «Dans la méthodologie de la science, cela signifie le modèle global des résolutions des problèmes et dans la linguistique cognitive – le moyen global de la caractéristique des notions». En d'autres termes, chaque unité linguistique sera traitée, analysée et représentée globalement et les notions de prototype et de schéma seront les éléments ordonnant une catégorie étudiée.

W. B a n y ś et J.-P. D e s c l é s (1997), dans leurs réflexions sur la notion d'invariant sémantique, examinent la catégorie *imparfait* dans le cadre de la linguistique cognitive. Selon eux, *l'imparfait* en tant que structure grammaticale de la catégorie aspecto-temporelle renvoie à des valeurs plus ou moins prototypiques. Les valeurs prototypiques correspondent aux formes intuitivement les plus employées d'une catégorie donnée. On pourrait alors dire que *l'imparfait* est une sous-catégorie de la catégorie aspecto-temporelle et ses différents valeurs correspondent aux emplois prototypiques et non-prototypiques dans le système linguistique français.

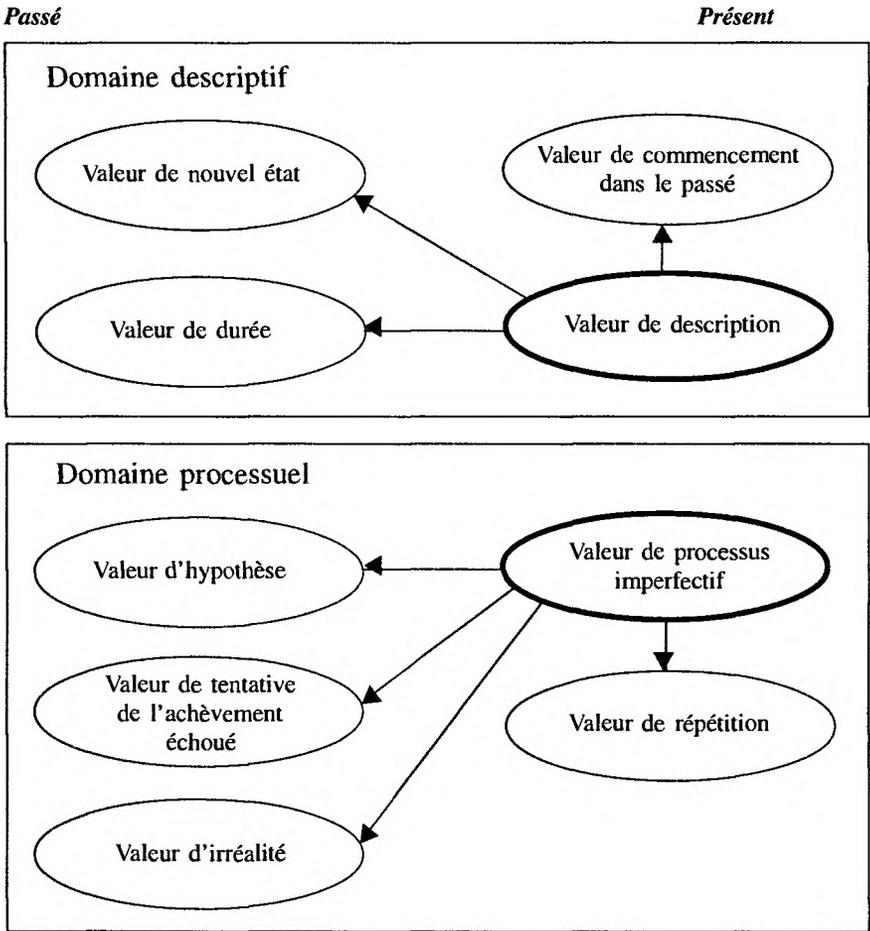
Admettons, comme le suggèrent W. Banyś et J.-P. Desclés, qu'il existe deux valeurs prototypiques pour *l'imparfait* : la valeur descriptive et la valeur processuelle. Toutes les autres valeurs sont non-prototypiques.

En tenant compte des observations présentées ci-dessus, nous proposons un schéma cognitif de la catégorie *imparfait* vue de façon holistique, c'est-à-dire avec toutes les valeurs exprimées dans la langue par des formes grammaticales convenables (schéma 1).

En nous servant de la terminologie de R. L a n g a c k e r, nous dirions qu'il s'agit de profiler une région correspondant au passé du domaine cognitif du temps. Rappelons que selon le linguiste (1995 : 164), «le domaine cognitif est une étendue cohérente de la conceptualisation par rapport à laquelle sont caractérisées (définies) les structures sémantiques contenant les notions, les

Schéma 1

La catégorie *imparfait* vue de façon holistique



types d'expérience et aussi le système de connaissances». Alors, la conceptualisation consisterait d'abord à situer les informations traitées dans le passé, c'est-à-dire à donner un profil d'une relation temporelle à une structure conceptuelle correspondant au fragment de la réalité perçue. La relation peut avoir un caractère descriptif ou processuel (nous définissons le processus comme séquence d'une même relation se répétant dans un intervalle de temps ouvert, c'est-à-dire sans phase finale).

Les structures mentales sont fondées sur le savoir du locuteur, savoir encyclopédique et situationnel. Elles sont également liées aux normes imposées par une langue donnée. Par conséquent, la structure conceptuelle est en réalité une structure conceptuelle et sémantique à la fois et se révèle dans des formes linguistiques concrètes.

Le choix de *l'imparfait* correspondrait alors à une structure sémantico-conceptuelle ayant le profil d'une relation temporelle passée et se caractérisant par un relief interprétatif convenable, selon le domaine considéré. Dans le domaine descriptif, les valeurs seraient les suivantes:

– **valeur de description** (prototypique), p.ex. :

Il faisait beau ce jour-là.

(Było pięknie tego dnia.)

– **valeur de durée**, p.ex. :

Les citoyens romains regardaient le commerce et les arts comme des occupations des esclaves : ils ne les exerçaient point.

(Obywatele rzymscy traktowali handel i sztukę jako zajęcia niewolników: sami nigdy ich nie wykonywali.)

– **valeur de commencement dans le passé**, quand le locuteur imagine la phase initiale de ce qui constitue le contenu de son énoncé dans le passé; p.ex. :

J'étais malade, tu appelaais le docteur.

(w zabawach: Ja jestem/będę chory, a ty dzwonisz/zadzwonisz po lekarza.)
ou bien:

Comme il aimait bien sa maman!

(Jak on kocha swoją mamę!)

Je voulais te demander une chose.

(Chciałem cię prosić o jedną rzecz.)

– **valeur de nouvel état**, quand le locuteur met l'accent sur le fait d'immobiliser le fait ou l'état achevés dans le passé et dont il parle; p.ex. :

Louis XIV se mariait deux ans après.

(Ludwik XIV ożenił się dwa lata później.)

Et dans le domaine processuel, nous distinguerions :

– **valeur de processus imperfectif** (prototypique), p.ex. :

Marie faisait la vaisselle, quand Pierre est entré.

(Maria zmywała naczynia, kiedy wszedł Piotr.)

– **valeur d'hypothèse**, p.ex. :

Si j'avais des ailes, je volerais.

(Gdybym miał skrzydła, to bym latał.)

– **valeur de répétition**, p.ex. :

Je faisais du vélo tous les jours.

(Jeździłem na rowerze każdego dnia.)

– **valeur de tentative de l'achèvement échoué**, p.ex. :

Les pleurs qu'il retenait coulèrent un moment.

(Łzy, które powstrzymywał, spłynęły po jego twarzy.)

– **valeur d'irréalité**, p.ex. :

Un pas de plus, elle tombait.

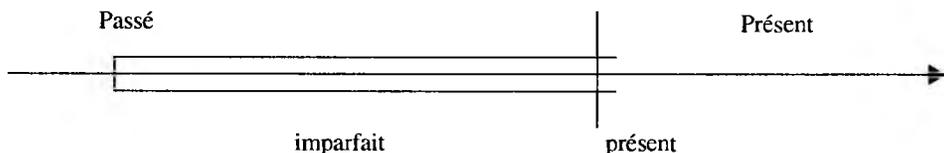
(Jeden krok więcej i upadłaby.)

Pour définir *l'imparfait*, nous pouvons aller encore plus loin et essayer de répondre à la question concernant l'existence d'un invariant sémantique. Par invariant sémantique nous comprenons une valeur commune à tous les emplois organisés en sous-catégories d'une même catégorie donnée et transcendant toutes ces valeurs.

L'invariant sémantique permet de comprendre mieux la nature d'une catégorie étudiée et aussi son évolution fonctionnelle. Puisqu'il est potentiel, l'évolution ne se réduit pas à l'état actuel, mais peut conduire à de nouvelles valeurs et à de nouveaux emplois. Ainsi, on peut analyser et expliquer la valeur de nouvel état employées de plus en plus par les Français. Selon J.-P. Desclés (1997), l'invariant sémantique de *l'imparfait* serait la borne de droite temporelle ouverte. Autrement dit, chaque valeur de *l'imparfait* se caractériserait par le manque d'achèvement dans le temps.

En résumant, la catégorie grammaticale *imparfait* serait une structure sémantico-conceptuelle ayant le profil du temps passé et organisée en sous-catégories fondées sur deux valeurs prototypiques selon le domaine considéré. Ce sont : la valeur de description et la valeur de processus imperfectif. Il existerait aussi l'invariant sémantique, à savoir la borne de droite temporelle ouverte, c'est-à-dire absence de phase finale.

Le choix de *l'imparfait* parmi les temps grammaticaux passés appartenant au français démontre que le locuteur a conceptualisé un fragment de réalité en situant son début réel ou imaginé dans le passé sans prendre en considération l'achèvement. On pourrait l'interpréter à l'aide du schéma suivant :



Une analyse cognitive proposée pour *l'imparfait*, fondée sur les notions de catégorie, d'invariant sémantique et d'emplois prototypique et non-prototypique permettra aux apprenants de prendre conscience de la nature et du fonctionnement de *l'imparfait*, surtout quand il est employé avec d'autres temps passés et par conséquent de s'en servir correctement. Donc, il faudrait que l'apprenant reproduise dans sa tête le schéma sémantico-conceptuel de la catégorie *imparfait* non en se référant au système aspecto-temporel de la langue maternelle, p.ex. du polonais, parce que *l'imparfait* n'a pas son équivalent polonais même s'il possède quelques valeurs commune avec le temps passé imperfectif, mais en regardant la réalité et en essayant de la conceptualiser comme le font les francophones.

A présent, passons à l'analyse du mode *subjonctif* qui n'existe pas en polonais, c'est pourquoi l'explication de son fonctionnement pose tant de problèmes aux enseignants.

2. Subjonctif

Le définition du *subjonctif* proposée par U. Dąbbska-Prokop (1994 : 127) est la suivante : «Le mode de jonction (tryb łączący) – *subjonctif*. A la différence de l'indicatif qui présente les faits réels ou ceux qui auront lieu réellement, *le subjonctif* exprime des phénomènes incertains, possibles, dépendant de l'attitude subjective de celui qui parle, c'est-à-dire de sa volonté ou de son état émotionnel. Ce mode représente la modalité subjective». Elle ajoute également que dans une phrase simple, *le subjonctif*:

1. sert à exprimer l'ordre, le souhait, l'incertitude, le désir et a une valeur semblable à celle de l'impératif ; p.ex. : *Que personne ne sorte !* (Niech nikt nie wychodzi!);

2. peut exprimer un fait hypothétique; p.ex. : *Vienne la grêle et la moisson est perdue* (Przyjdzie grad i będzie po zbożu);

3. il y a aussi des expressions figées, comme p.ex. : *Vive la jeune mariée !* (Niech żyje panna młoda!).

Dans une proposition subordonnée, il est employé :

1. «en proposition relative exprimant l'intention, avec l'article indéfini ou dans les expressions de type *le seul, le meilleur*»; p.ex. : *Je cherche des chaussures qui soient souples.* (Szukam butów, które byłyby miękkie) ou bien *J'ai perdu l'unique amie que j'aie jamais aimée* (Straciłam jedyną przyjaciółkę, którą naprawdę kochałam);

2. après les verbes de doute, d'état émotionnel ; p.ex. : *Je veux que le programme soit modifié* (Chcę, żeby program został zmieniony);

3. après les conjonctions : *bien que, quoique, afin que, pourvu que, en attendant que, jusqu'à ce que, non que, quelque... que*, etc.; p.ex. : *Bien qu'il fasse froid, nous irons nous baigner.* (Chociaż jest / będzie zimno, pójdziemy się kąpać).

La description du *subjonctif* présentée ci-dessus n'est pas satisfaisante parce qu'elle manque de beaucoup d'informations importantes. Il faut la traiter comme une esquisse du fonctionnement très complexe de ce mode.

Souvent, les auteurs de manuels de grammaire (p.ex. *Exercisier* (1993 : 211–212)) ne se limitent pas à quelques formules concernant l'emploi du *subjonctif*, mais essaient de dresser la liste détaillée et précise des formes (les verbes, les conjonctions, etc.) avec lesquelles *le subjonctif* apparaît.

Alors, l'élève dont on exige la correction linguistique, que doit-il faire pour apprendre à bien employer le mode en question ? Il peut retenir toutes les formes liées au *subjonctif*, il peut également compter sur son intuition linguistique. Mais est-ce que ces solutions seront efficaces à la longue ? Aideront-elles l'apprenant à comprendre les cas dans lesquels il est possible d'avoir divers modes dans le même contexte linguistique ? Comment expliquer l'emploi des modes dans les phrases suivantes :

Que Jean soit / est parti, c'est certain.

(*Że Jan wyjechał, to pewne.*)

Crois-tu qu'il l'ait / a fait?

(*Czy sądzisz, że on to zrobił?*)

On a le plus beau spectacle que nous ait / a fourni l'Antiquité.

(*To najpiękniejszy spektakl, jaki dała nam Starożytność?*)

Comment se fait-il que les francophones choisissent tel ou tel mode ? Cela ne peut pas dépendre uniquement de l'application correcte des règles formelles.

Pour définir la catégorie *subjonctif*, nous proposons d'abord l'analyse de nombreuses phrases avec ce mode. La méthode n'est pas nouvelle, mais elle est toujours bonne et productive. Et ce n'est pas par hasard qu'en méthodique on l'appelle méthode cognitive. La systématisation des emplois selon des ressemblances observées amène les élèves à distinguer les valeurs liées au choix du *subjonctif* et nécessaires à la création du schéma sémantico-conceptuel (schéma 2).

Le schéma correspond à l'organisation de la catégorie *subjonctif* fondée sur trois emplois prototypiques en fonction du domaine cognitif pris en considération. Dans le domaine volitif, nous aurions l'expression de la volonté : *je veux que p*, dans le domaine épistémique – l'expression du doute : *je doute que p* et dans le domaine appréciatif – la nécessité : *il faut que p*.

Le sens des flèches représente les rapports existant entre les valeurs liées au comportement de l'homme face à la réalité dont il parle.

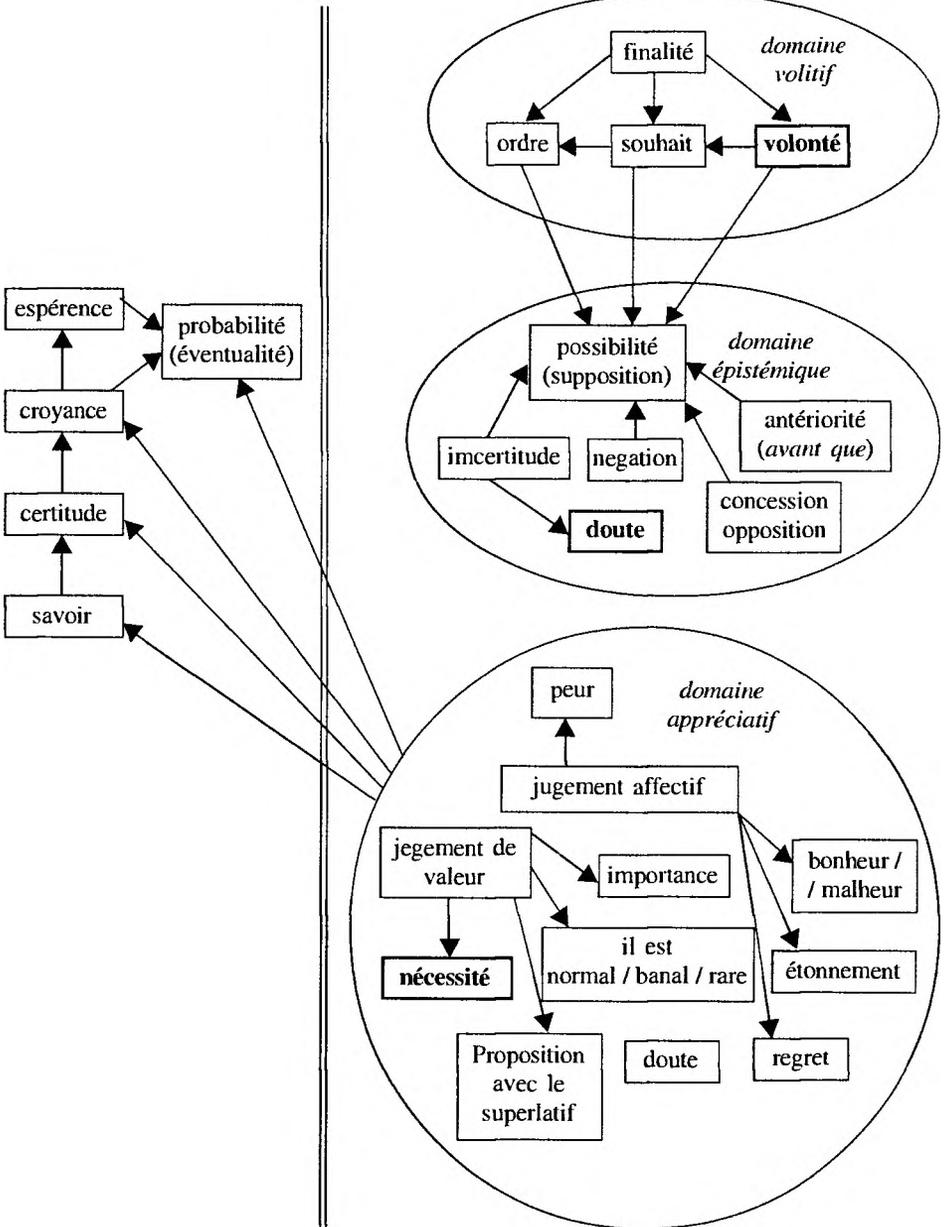
L'homme percevant un fragment de réalité, lui accorde avant tout la valeur de vérité ou de fausseté, ce qui est lié aux domaines du savoir, de la certitude, de la croyance, de l'espérance et de la probabilité :

- *je sais que p = p identifié, alors p vrai ;*
- *je suis certain que p = je sais que p, alors p vrai ;*
- *je crois que p = je ne sais pas si p, mais selon toutes les apparences p vrai ;*
- *j'espère que p = je ne sais pas si p, mais je désire que p et je considère p comme vrai ;*
- *(je dis qu') il est probable que p = je ne sais pas si p, mais je crois que p, donc selon toutes les apparences, p vrai.*

Modes et types d'expérience

Indicatif

Subjonctif



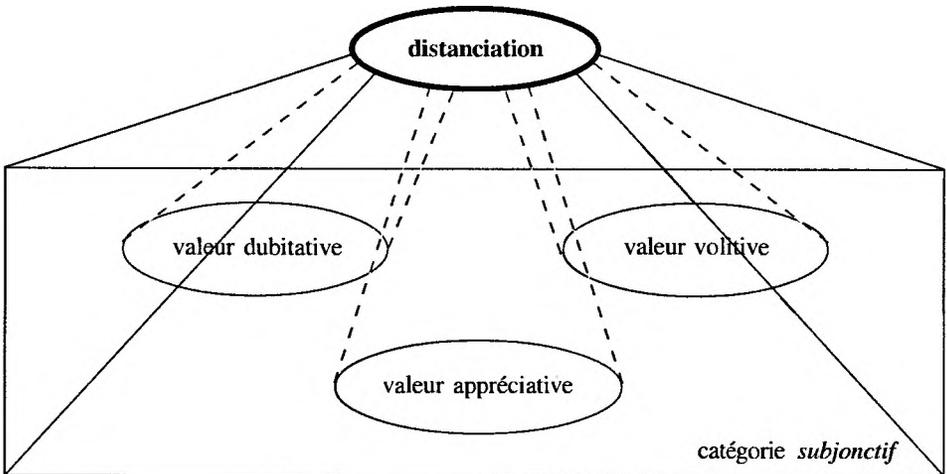
1. attitude déclarative, quand le locuteur affirme que p et en prend la responsabilité ;

2. attitude distanciative, quand le locuteur se distancie du fait d'assumer la valeur de vérité de p , ce qui est fondé sur l'admission de la possibilité de $\sim p$ ou bien sur un jugement de valeur ou émotionnel du contenu p sans prendre en considération sa valeur de vérité ;

3. attitude neutre, c'est-à-dire sans engagement du locuteur, quand il cite les paroles de quelqu'un d'autre – le mode *subjonctif* exprimerait l'attitude distanciative du locuteur. Autrement dit, le locuteur ne prend pas la responsabilité d'assumer la valeur de vérité de p , même s'il sait ou s'il a tendance à croire que p est vrai. On pourrait interpréter le choix du *subjonctif* en fonction de trois domaines cognitifs mis en jeu ainsi :

- dans le domaine volitif – *je veux que p , mais je ne peux pas affirmer que p est vrai* ;
- dans le domaine épistémique – *je me distancie du fait d'assumer la valeur de vérité de p , parce que p et $\sim p$ sont possibles comme vrais* ;
- dans le domaine appréciatif – *même si je sais que p est vrai, je me distancie du fait de déclarer parce que ce n'est pas le but de mon énoncé. P constitue uniquement l'arrière-plan du contenu q dont je me charge. Alors, je ne dis ni p ni $\sim p$.*

En admettant la notion de distanciation comme l'invariant sémantique de la catégorie *subjonctif*, nous pouvons nous servir du modèle suivant, qui expliquerait de façon schématique la nature du mode :



Dans cet article, nous avons essayé de donner la description de deux catégories grammaticales appartenant au système linguistique français, à savoir le temps *imparfait* et le mode *subjonctif*, dans la perspective de la linguistique cognitive. Ce choix, comme nous l'avons déjà mentionné, n'était

pas accidentel. Premièrement, parce que ce sont des structures très complexes et par conséquent, il est très difficile de les expliquer et de les comprendre; et deuxièmement, parce qu'ils n'ont pas d'équivalents en polonais. Alors, chaque tentative de les étudier en se servant des catégories semblables n'apportera jamais d'effets didactiques satisfaisants bien qu'elle facilite sans doute la tâche de l'enseignant. C'est le cas de la métaphorisation, c'est-à-dire de la conceptualisation de la réalité consistant à définir de nouveaux phénomènes en termes des catégories déjà existantes dans notre système conceptuel (cf. p.ex. G. Lakoff, M. Johnson, 1985).

Selon nous, pour apprendre à employer correctement telle ou telle structure grammaticale, il faudrait avant tout comprendre sa nature et son fonctionnement dans le système d'une langue donnée. Cela consisterait à créer ou plutôt à reconstruire le schéma sémantico-conceptuel d'une catégorie étudiée, lequel existe dans les cerveaux des usagers de la langue en question. Ce schéma serait fondé sur tous les emplois d'une forme donnée et tiendrait compte de toutes les valeurs (prototypiques et non-prototypiques) caractérisant une catégorie.

La méthode consistant à expliquer les phénomènes linguistiques par la reconstruction des schémas sémantico-conceptuels créés à la base des facultés cognitives et psychoaffectives de l'homme, a beaucoup d'avantages et peut se montrer utile dans l'enseignement des langues étrangères. Elle permet de développer le raisonnement abstrait, de mettre en évidence les différences de conceptualisation de la réalité réalisée par les Français et les représentants d'autres nations, p.ex. par les Polonais (nous parlons ici de diverses images linguistiques du monde. C'est ainsi que J. Bartmiński appelle la structure conceptuelle fixée dans la langue (1990)). Et du point de vue pratique, elle facilite la mémorisation des formes et par conséquent leur emploi correct, ce qui est le but de l'enseignement des langues.

Les réflexions sur les possibilités d'utiliser l'appareil méthodologique élaboré par les linguistes représentant le courant cognitif dans l'enseignement des langues étrangères n'épuisent évidemment pas la question de savoir comment apprendre à quelqu'un à parler correctement une langue étrangère. C'est proposer un regard sur la grammaire visant à éveiller la créativité de l'élève et à l'encourager à apprendre de façon à parvenir aux résultats didactiques attendus.

Références

- Banyś W., 1996 : „O reprezentacjach semantyczno-kognitywnych wyrażen językowych. Na przykładzie spójnika »jeśli«”. W: *Język a kultura*. Wrocław : TPPW.
- Banyś W., 2000 : *Système de «si» en français moderne. Esquisse d'une approche cognitive*. Katowice : Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego.
- Banyś W., Desclé J.-P., 1997 : «Dialogue à propos des invariants du langage». In : *Studia kognitywne*. T. 2. Warszawa : SOW.
- Bartmiński J., 1990 : *Językowy obraz świata*. Lublin : Wydawnictwo UMCS.
- Dąbmska-Prokop U., 1994 : *Nowa gramatyka języka francuskiego*. Częstochowa: Wydawnictwo Edukator.
- Descotes-Genon Ch., 1993 : *L'Exercisier*. Grenoble : Presses Universitaires.
- Dubois J., Lagagne R., 1973 : *La nouvelle grammaire du français*. Paris : Larousse.
- Grevisse M., 1980 : *Le bon usage*. Paris : Duculot.
- Kardela H., 1998 : „Profilowanie a kategorie podmiotu i dopełnienia w gramatyce R. Langackera”. W: *Profilowanie w języku i w tekście*. Lublin : Wydawnictwo UMCS.
- Kleiber G., 1990 : *La sémantique du prototype*. Paris : PUF.
- Lakoff G., 1987 : *Women, Fire and Dangerous Things*. Chicago–London: The University of Chicago Press.
- Lakoff G., Johnson M., 1985 : *Les métaphores dans la vie quotidienne*. Paris : Ed. de Minuit.
- Langacker R., 1987: *Foundations of Cognitive Grammar*. Stanford: Stanford University Press.
- Langacker R., 1995 : *Wykłady z gramatyki kognitywnej*. Lublin : Wydawnictwo UMCS.
- Montredon J., 1987 : *Imparfait et compagnie*. Paris : Larousse.
- Nowakowska-Kempna J., 1995 : *Konceptualizacja uczuć w języku polskim*. Warszawa : WSP.
- Turewicz K., 1998 : „Profil a kategorie gramatyczne”. W: *Profilowanie w języku i w tekście*. Lublin : Wydawnictwo UMCS.
- Warnant L., 1973 : «Le rôle du contexte dans les valeurs de l'imparfait». In : *Mélanges Delbouille*. Paris : Duculot.
- Winters M., 1981 : «Subjonctif et réseau». *Communications*, 53 [Paris : Larousse].

Katarzyna Kwapisz-Osadnik

Pojęcia prototypu i inwariantu semantycznego w analizie kategorii gramatycznych Językoznawstwo kognitywne a nauczanie języków obcych

Streszczenie

Ważną kwestią w nauczaniu języków obcych, zwłaszcza gramatyki, jest wybór odpowiedniej metody. Nauczyciele często napotykać na wiele problemów związanych z wprowadzeniem i wyjaśnieniem funkcjonowania zjawisk gramatycznych, szczególnie tych, które nie występują w języku ojczystym. Na przykładzie francuskiego czasu *imparfait* i trybu *subjonctif* Autorka proponuje ich kognitywny opis i omawia korzyści wyływające z zastosowania tegoż aparatu w nauczaniu języków obcych.

Holistyczne ujęcie zjawiska gramatycznego oraz wprowadzenie pojęć prototypu i inwariantu semantycznego do opisu może ułatwić uczniom i studentom zrozumienie jego natury i funkcjonowania, a tym samym pomóc utrwalić i poprawnie stosować odpowiadające mu formy. Takie podejście pozwoli także zaobserwować różnice w sposobie konceptualizowania świata.

Katarzyna Kwapisz-Osadnik

**The notion of the prototype and the semantic invariant
in the analysis of grammatical categories
Cognitive linguistics and teaching foreign languages**

Summary

An important issue in teaching foreign languages, especially grammar, is the choice of an adequate method. Teachers often come across numerous problems connected with introducing and explaining to their students the grammatical phenomena that do not occur in their native languages. The author presents the cognitive description of the *imparfait* past tense and the subjunctive mood in French and shows the advantages of this method. The holistic approach toward a grammatical phenomenon and introducing the notion of the prototype and the semantic invariant can make it easier for students to grasp the nature and functioning of the phenomenon. Thanks to it they can better use the language and at the same time see the differences in the ways different languages conceptualize the world.

BUŚ

Projekt okładki i strony tytułowej
TOMASZ JURA

Redaktor
BARBARA MALSKA

Redaktor techniczny
MAŁGORZATA FOLYS

Korektor
WIESŁAWA PISKOR

Copyright © 2002 by
Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego
Wszelkie prawa zastrzeżone

Wydawca
WYDAWNICTWO UNIwersytetu ŚLĄSKIEGO
UL. BANKOWA 12B, 40-007 KATOWICE
www.wydawnictwo.us.edu.pl
e-mail: wydawus@us.edu.pl

Wydanie I. Nakład: 200 + 50 egz. + 25 nadb. Ark. druk.
16,75. Ark. wyd. 21,0. Papier offset. kl. III, 80 g
Cena 30 zł

„PRODRUK” s.c.

ul. Gliwicka 204, 40-862 Katowice

ISSN 0208-6336
ISSN 0208-5550

Cena 30 zł

nr inw.: BG - 315807



BG N 286/2113

ISSN 0208-6336
ISSN 0208-5550